### lois

### Loi n° 2012-1 du 16 mai 2012, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 (1).

Au nom du peuple,

L'assemblée nationale constituante ayant adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

### Dispositions budgétaires

Article premier - Sont modifiés les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la loi n° 2011-7 du 31 décembre 2011, portant loi de finances pour l'année 2012 comme suit :

Article premier (nouveau) - Est et demeure autorisée pour l'année 2012 la perception au profit du budget de l'Etat des recettes provenant des impôts, taxes, redevances, contributions, divers revenus et prêts d'un montant total de 25 276 000 000 dinars réparti comme suit :

Recettes du Titre I
 Recettes du Titre II
 Recettes du Titre II
 Recettes des fonds spéciaux du Trésor
 17 000 400 000 Dinars
 T 195 000 000 Dinars
 1 080 600 000 Dinars

Ces recettes sont réparties conformément au tableau « A » annexé à la présente loi.

Article 2 (nouveau) - Les recettes affectées aux fonds spéciaux du Trésor pour l'année 2012 sont fixées à 1 080 600 000 Dinars conformément au tableau « B » annexé à la présente loi.

Article 3 (nouveau) - Le montant des crédits de paiement des dépenses du Budget de l'Etat pour l'année 2012 est fixé à 25 276 000 000 Dinars réparti par sections et par parties comme suit :

### Première section : Dépenses de gestion

Total de la première section :	14 694 900 000 Dinars
- Quatrième partie : Dépenses de gestion imprévues	678 108 000 Dinars
- Troisième partie : Interventions publiques	4 447 325 000 Dinars
- Deuxième partie : Moyens des services	922 114 000 Dinars
- Première partie : Rémunérations publiques	8 647 353 000 Dinars

### Deuxième section : Intérêts de la dette publique

Cinquième partie : Intérêts de la dette publique
 Total de la deuxième section
 1 300 000 000 Dinars
 1 300 000 000 Dinars

Discussion et adoption par l'assemblée nationale constituante dans sa séance du 11 mai 2012.

<sup>(1)</sup> Travaux préparatoires :

### Troisième section : Dépenses de développement

Total de la troisième section :	5 411 500 000 Dinars
- Neuvième partie : Dépenses de développement sur ressources extérieures affectées	719 577 000 Dinars
- Huitième partie : Dépenses de développement imprévues	725 571 000 Dinars
- Septième partie : Financement public	1 932 141 000 Dinars
- Sixième partie : Investissements directs	2 034 211 000 Dinars

### Quatrième section : Remboursement du principal de la dette publique

Dixième partie : Remboursement du principal de la dette publique
 2 789 000 000 Dinars
 Total de la quatrième section :
 2 789 000 000 Dinars

### Cinquième section : Dépenses des fonds spéciaux du trésor

- Onzième partie : Dépenses des fonds spéciaux du Trésor 1 080 600 000 Dinars **Total de la cinquième section :** 1 080 600 000 Dinars

Ces crédits sont répartis conformément au tableau « C » annexé à la présente loi.

Article 4 (nouveau) - Le montant total des crédits de programmes de l'Etat pour l'année 2012 est fixé à 5 189 542 000 Dinars.

Ces crédits sont répartis par programmes et par projets conformément au tableau « D » annexé à la présente loi.

Article 5 (nouveau) - Le montant des crédits d'engagement de la troisième section : « dépenses de développement du budget de l'Etat », pour l'année 2012 est fixé à 6 535 000 000 Dinars répartis par parties comme suit :

### Troisième section: Dépenses de développement

Total de la troisième section :	6 535 000 000 Dinars
Neuvième partie : Dépenses de développement sur ressources extérieures affectées	981 917 000 Dinars
- Huitième partie : Dépenses de développement imprévues	797 837 000 Dinars
- Septième partie : Financement public	1 944 551 000 Dinars
- Sixième partie : Investissements directs	2 810 695 000 Dinars

Ces crédits sont répartis conformément au tableau «E» annexé à la présente loi.

Article 6 (nouveau) - Le montant des ressources d'emprunts de l'Etat net des remboursements du principal de la dette publique est fixé pour l'année 2012, à 2 843 000 000 Dinars.

Article 7 (nouveau) - Le montant des recettes et des dépenses des établissements publics, dont les budgets sont rattachés pour ordre au budget de l'Etat, est fixé pour l'année 2012, à 842 725 000 Dinars conformément au tableau « F » annexé à la présente loi.

Article 8 (nouveau) - Le montant maximum dans la limite duquel le Ministre des Finances est autorisé à accorder des prêts du Trésor aux entreprises publiques en vertu des dispositions de l'article 62 du code de la comptabilité publique est fixé pour l'année 2012, à 100 000 000 Dinars.

Article 9 (nouveau) - Le montant maximum dans la limite duquel le Ministre des Finances est autorisé à accorder la garantie de l'Etat en vertu de la législation en vigueur est fixé pour l'année 2012, à 4 000 000 000 Dinars.

Art. 2 - Est autorisée pour l'année 2012 le transfert au profit des recettes du Titre I du budget de l'Etat d'un montant de 1 200 000 000 dinars provenant des recettes de la caisse des avoirs et biens confisqués et récupérés par l'Etat.

### Mesures pour le financement de l'investissement et de l'emploi

- Art. 3 Nonobstant les dispositions de l'article premier du décret-loi n°2011-28 du 18 avril 2011 portant des mesures fiscales et financières pour la relance de l'économie nationale, les dispositions de l'article 43 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ne s'appliquent pas aux :
  - montants souscrits au capital initial ou à son augmentation des entreprises qui réalisent des investissements, ou utilisés dans la création de projets individuels dans des secteurs prévus par le code d'incitation aux investissements à l'exception du secteur de la promotion immobilière réservée à l'habitat non social,

Le bénéfice de cette mesure est subordonné à :

- la non réduction du capital, pendant une période de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit celle de la libération du capital souscrit, sauf dans le cas de réduction pour résorption des pertes,
- la non cession des actions et des parts sociales objet de l'opération de souscription ou des projets individuels susvisés avant la fin des deux années suivant celle de la libération du capital souscrit ou celle de l'utilisation des montants.
- montants déposés dans des comptes épargne en actions ou dans des comptes épargne pour l'investissement prévus par le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Ces montants sont soumis aux conditions et dispositions prévues par la législation en vigueur et notamment celles relatives auxdits comptes.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux montants souscrits ou utilisés ou déposés jusqu'au 31 décembre 2012.

Les montants concernés par les dispositions du présent article n'ouvrent pas droit au bénéfice des avantages fiscaux au titre du réinvestissement des revenus et des bénéfices prévus par la législation en vigueur.

Le non respect des dispositions du présent article entraîne le paiement de l'impôt sur le revenu au titre des montants ayant bénéficié de la mesure en plus des pénalités exigibles conformément à la législation fiscale en vigueur.

Art. 4 - Les entreprises exerçant dans les secteurs prévus par le code d'incitation aux investissements et qui procèdent au recrutement d'une manière permanente, de demandeurs d'emploi de nationalité tunisienne pour la première fois, bénéficient d'une déduction supplémentaire de l'assiette soumise à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au titre des salaires servis aux concernés dans la limite de 50% du salaire avec un plafond annuel de 3000 dinars par salarié. Cet avantage ne s'applique pas aux recrutements au titre desquels les entreprises privées bénéficient de la prise en charge d'une quote-part des salaires payés conformément à la législation en vigueur.

Les dites entreprises sont exonérées de la taxe de formation professionnelle et de la contribution au fonds de promotion du logement au profit des salariés au titre des salaires servis aux concernés.

Elles bénéficient également de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires servis aux concernés. Cet avantage ne concerne pas les entreprises bénéficiant de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale prévue par la législation en vigueur.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux :

- recrutements intervenus au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 décembre 2013,
- recrutements intervenus après le 31 décembre 2013 de stagiaires dans le cadre des contrats des stages d'initiation à la vie professionnelle ou des contrats d'adaptation et d'insertion professionnelle conclus au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 décembre 2013.

Les dispositions du présent article s'appliquent pendant une période de 5 ans, à partir de la date de recrutement. Ne sont pas prises en compte, pour le décompte de cette période, les périodes de stage.

Les conditions et les modalités d'attribution de ces avantages, sont fixées par décret.

## Création d'une contribution conjoncturelle volontaire au profit du budget de l'Etat pour le financement des investissements d'infrastructure dans les régions prioritaires et la promotion de l'emploi

Art. 5 - Est créée une contribution conjoncturelle volontaire, au titre de l'année 2012 au profit du budget de l'Etat pour soutenir l'effort de l'Etat dans les investissements publics dans le domaine de l'infrastructure dans les régions prioritaires et la promotion de l'emploi.

Il est autorisé aux receveurs des finances et aux comptables des postes consulaires et diplomatiques de recouvrer les contributions conjoncturelles volontaires.

Les modalités et procédures de paiement de la contribution conjoncturelle volontaire sont fixées par décret.

## Octroi aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque un délai supplémentaire pour l'emploi des montants mis à leur disposition

Art. 6 - Les sociétés d'investissement à capital risque prévues par la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et les sociétés de gestion des fonds commun de placement à risque prévus par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 sont tenues d'employer le capital libéré et les montants placés auprès d'elles sous forme de fonds à capital risque et les parts libérées au cours de l'année 2009 dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2012 dans les entreprises et les projets prévus par l'article 39 septies du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux produits réalisés au cours de l'année 2009, des opérations de cession ou de rétrocession des participations dans les entreprises et les projets susvisés par les sociétés d'investissement à capital risque et les sociétés de gestion des fonds communs de placement à risque.

### Mesures de soutien des entreprises totalement exportatrices

Art. 7 - Les entreprises totalement exportatrices telles que définies par la législation en vigueur peuvent écouler, au cours de l'année 2012, une partie de leur production sur le marché local, et ce, dans la limite de 40% de leur chiffre d'affaires à l'export réalisé au cours de l'année 2010.

### Mesures conjoncturelles pour soutenir les entreprises économiques à poursuivre leur activité

Art. 8 - L'Etat prend en charge 50% de la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires servis aux salariés sujet de réduction des heures de travail à cadence minimale de huit heures par semaine.

L'Etat prend en charge la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires servis aux employés mis en chômage technique.

L'avantage prévu par le présent article est octroyé aux entreprises qui ont connu une baisse ou une cessation totale ou partielle de l'activité, qui a affecté leur chiffre d'affaires, leur solvabilité et leur relation avec leur clientèle, et ce, pour des raisons étroitement liées à la conjoncture exceptionnelle.

Bénéficient des dispositions du présent article les entreprises exerçant dans les secteurs de l'industrie y compris les services liés dont la liste est fixée par décret et les industries artisanales, de l'agriculture et de pèche y compris les services liés tels que fixés par la législation en vigueur, les entreprises du tourisme exerçant dans les domaines de logement, d'animation touristique, les agences de voyages et les entreprises exerçant dans le domaine du bâtiment, des travaux publics et de la promotion immobilière et ce, jusqu'au 31 décembre 2012.

Les conditions et les modalités d'application du présent article sont fixées par décret.

Art. 9 - L'avantage prévu par l'article 8 de la présente loi est retiré de leurs bénéficiaires en cas de non respect des conditions y relatives et est remboursé en plus des pénalités de retard prévues par l'article 63 du code d'incitation aux investissements.

Le retrait et le remboursement de l'avantage ont lieu par arrêté motivé du Ministre des Finances sur proposition des services compétents, et ce, après audition des bénéficiaires, dans les autres cas.

### Mesures conjoncturelles pour la poursuite du soutien aux établissements touristiques affectés par les derniers évènements

Art. 10 - Est ajouté au premier tiret du deuxième paragraphe de l'article 6 du décret-loi n° 2011-53 du 8 juin 2011 portant mesures conjoncturelles de soutien aux établissements touristiques en vue de poursuivre leurs activités, un deuxième paragraphe ainsi libellé :

Ce délai est prorogé jusqu'à fin 2012 pour les entreprises dont l'activité a baissé au moins de 30% en comparaison avec l'année 2010, et ce pour les crédits accordés avant le 1<sup>er</sup> décembre 2010, nonobstant les dispositions de l'article 12 du présent décret- loi. Le dernier délai pour la réception des dossiers est fixé à fin juillet 2012.

Le présent article s'applique aux entreprises qui présentent une attestation délivrée par les services des impôts compétents mentionnant le dépôt des déclarations échues avant la promulgation de la présente loi.

## Abandon des pénalités de retard exigibles sur les marchés publics dans le secteur du bâtiment et des travaux publics

Art. 11 - Sont abandonnées les pénalités de retard exigibles sur les marchés publics conclus dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et qui ont fait l'objet de déclaration de la réception définitive au cours de la période allant du 17 décembre 2010 au 31 décembre 2011.

# Assouplissement des modalités de perception de l'impôt dû par les non résidents non établis en Tunisie Art. 12 :

1- Est ajouté au premier alinéa du sous paragraphe « e bis » du paragraphe I de l'article 52 du code l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ce qui suit :

sans que le montant exigible ne dépasse une limite déterminée sur la base du taux de 5% du prix de cession ou de rétrocession desdits titres ou desdits droits.

2- Est ajouté au deuxième alinéa du sous paragraphe « e bis » du paragraphe I de l'article 52 du code l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ce qui suit :

sans que le montant exigible ne dépasse une limite déterminée sur la base du taux de 2.5% du prix de cession ou de rétrocession desdits titres ou desdits droits prévus par le même paragraphe.

### Clarification de l'application du régime fiscal relatif à la finance islamique

Art. 13 - Les dispositions des articles de 28 à 37 de la loi n° 2011-7 du 31 décembre 2011, portant loi de finances pour l'année 2012 et relatives à l'instauration d'un régime fiscal spécifique à la finance islamique s'appliquent également aux contrats et opérations de murabaha, d'istisna, d'ijâra et de salam réalisés par les établissements de crédit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

L'application des dispositions du présent article ne peut aboutir à la restitution de montants payés avant l'entrée en vigueur de la loi de finances pour l'année 2012.

# Dispositions visant la réconciliation avec les contribuables et l'assouplissement du paiement des dettes constatées à leur charge

Art. 14 - Sont abandonnés les pénalités et les frais de poursuite relatifs aux créances fiscales revenant à l'Etat à condition de souscrire un calendrier de paiement avant le 1<sup>er</sup> août 2012 et de payer le reliquat en principal par tranches trimestrielles sur une période qui ne peut excéder cinq ans dont la première tranche est payée à la date de souscription dudit calendrier. Le calendrier de paiement est fixé pour la durée maximale susvisée, par arrêté du Ministre des Finances selon l'importance des montants.

Les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent aux :

- créances fiscales constatées dans les écritures des receveurs des finances avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et qui sont devenues définitivement acquises pour le trésor public avant le 1<sup>er</sup> août 2012 en vertu d'une reconnaissance de dettes ou en vertu d'un jugement passé en la force de la chose jugée ou pour non opposition à l'arrêté de taxation d'office,

- créances fiscales au titre des montants qui ont fait l'objet, avant le 1<sup>er</sup> août 2012, d'une transaction et se rapportant aux notifications des résultats d'une vérification fiscale avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou aux notifications des arrêtés de taxation d'office avant la même date,
- créances fiscales exigibles en vertu de jugements prononcés par la justice avant le 1<sup>er</sup> août 2012 et relatives à des arrêtés de taxation d'office notifiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et qui ont fait l'objet de transaction totale ou partielle avec les services de l'administration fiscale,
- pénalités de retard constatées dans les écritures des receveurs des finances avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 exigibles pour défaut de déclaration dans les délais légaux des revenus et bénéfices exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ou soumis à une retenue à la source libératoire de l'impôt.
- Art. 15 Les dispositions de l'article 14 de la présente loi s'appliquent aux créances constatées au titre de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, à la taxe hôtelière et aux droits de licence sur les débits de boissons.
- Art. 16 Les dispositions des articles 14 et 15 de la présente loi sont applicables aux créances constatées à la charge des personnes physiques, des sociétés et des groupements prévus par l'article 4 du code de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés ainsi qu'aux sociétés et entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés mentionnées aux premier et troisième alinéas du paragraphe I de l'article 49 du même code.
- Art. 17 Sont abandonnés les montants constatés dans les écritures des receveurs des finances au titre de la taxe sur les immeubles bâtis et de la contribution au profit du fonds national d'amélioration de l'habitat, exigibles au titre de l'année 2007 et antérieures, dont le reliquat ne dépasse pas 50 dinars pour chaque année, ainsi que les pénalités et les frais de poursuite y afférents.

Sont abandonnés également, 50% des montants constatés dans les écritures des receveurs des finances au titre de la taxe sur les immeubles bâtis et de la contribution au profit du fonds national d'amélioration de l'habitat exigibles au titre de l'année 2010 et antérieures, dont le reliquat ne dépasse pas 100 dinars pour chaque année ainsi que les pénalités et les frais de poursuite y afférents.

Sont abandonnés les pénalités et les frais de poursuite relatifs à des montants constatés dans les écritures des receveurs des finances au titre de la taxe sur les immeubles bâtis et de la contribution au profit du fonds national d'amélioration de l'habitat, dus au titre de l'année 2011 et antérieures, et dont le reliquat dépasse 100 dinars pour chaque année.

Le bénéfice des dispositions du présent article est subordonné :

- au paiement de la totalité des taxes exigibles au titre de l'année 2012,
- à la souscription d'un calendrier de paiement pour le total des taxes de l'année 2011 et antérieures, ou selon le cas, pour le total des taxes de l'année 2011 et les montants restants, par tranches trimestrielles sur une période maximale de 3 ans dont la première tranche est payée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2012. Le calendrier de paiement est fixé pour la période maximale susvisée par arrêté du Ministre des Finances selon l'importance des montants.
- Art. 18 Sont abandonnés 50% du montant des amendes et condamnations pécuniaires ainsi que les frais de poursuite y afférents à condition de souscrire un calendrier de paiement avant le 1<sup>er</sup> août 2012 et de payer les montants restant dus par tranches trimestrielles sur une période maximale de cinq ans dont la première tranche est payée à la date de souscription du calendrier susvisé.

Les procédures d'abandon prévues par le présent article sont applicables aux :

- amendes constatées dans les écritures des receveurs des finances ou exigibles en vertu de jugements prononcés après le 14 janvier 2011 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et relatives à l'émission de chèques sans provisions,
- pénalités relatives aux infractions fiscales administratives constatées aux écritures des receveurs des finances avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012,
- autres amendes et condamnations pécuniaires constatées dans les écritures des receveurs des finances avant le 1er janvier 2012,
- autres amendes et condamnations pécuniaires qui ont fait l'objet d'un jugement ou arrêt de justice passé en la force de la chose jugée avant le 1er janvier 2012.

Art. 19 - Sont abandonnées les pénalités et les sanctions douanières et de change dont le reliquat ne dépasse pas 100 mille dinars pour chaque pénalité ainsi que les frais de poursuite y afférents, à condition de payer 20% du montant au plus tard le 31 décembre 2012.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux infractions constatées avant le 31 décembre 2011.

Art. 20 - Nonobstant les dispositions des articles 14, 15, 17, et 18 de la présente loi, la prorogation des calendriers de paiement sans excéder la période maximale fixée à cet effet peut être accordée au vu d'une demande motivée du débiteur adressée au receveur des finances compétent. Le Ministre des Finances peut également, sur la base d'une demande motivée pour les créances fiscales ainsi que les amendes et condamnations pécuniaires, dont le montant dépasse un million de dinars, autoriser la souscription d'un calendrier de paiement sur une période supérieure à cinq ans sans excéder dix ans.

Sont suspendues les procédures de poursuite pour chaque débiteur qui s'engage à payer les tranches exigibles à leurs échéances. Le non paiement d'une tranche échue entraîne la reprise des poursuites légales en vue de son recouvrement. Sur chaque tranche non payée au titre des créances fiscales revenant à l'Etat et aux collectivités locales dans les délais fixés, est applicable une pénalité de retard au taux de 0.5% par mois ou fraction de mois, calculée à partir de l'expiration du délai de paiement.

Ne sont plus éligibles au bénéfice des dispositions des articles 14, 15, 17, et 18 de la présente loi, les montants non payés dans un délai de 120 jours de l'expiration du délai de paiement de la dernière tranche fixé par le calendrier de paiement; les montants non payés restent exigibles en principal et pénalités.

Nonobstant le calendrier prévu aux articles précédents, les dispositions de l'article 33 du code des droits et procédures fiscaux sont applicables pour les montants des impôts qui ont fait l'objet de décisions de restitution.

- Art. 21 Sont abandonnés 30% des intérêts exigibles au titre des crédits accordés aux propriétaires des bijoux déposés dans les recettes des finances en gage des crédits qui leurs ont été accordés et non restitués et ce, en cas de restitution du montant du crédit et du reliquat des montants des intérêts sus-mentionnés dus au titre du crédit, dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2012.
- Art. 22 L'application des procédures d'abandon prévues aux articles 11, 14, 15, 17, 18, 19 et 21 de la présente loi ne peut entraîner la restitution de montants au profit du débiteur ou la révision de l'inscription comptable des montants payés.
- Art. 23 Les dispositions prévues par les articles 14, 15, 17,18 et 19 de la présente loi ne s'appliquent pas aux créances à la charge des personnes dont les biens meubles et immeubles et droits sont confisqués en vertu de la législation en vigueur.
- Art. 24 Les contribuables qui ont déposé leurs déclarations fiscales non prescrites et échues avant l'entrée en vigueur de la présente loi, peuvent souscrire et déposer des déclarations rectificatives y relatives au plus tard à la fin du mois de juillet 2012.

Les contribuables bénéficient, au titre de ces déclarations rectificatives :

- de l'exonération de 50% des revenus ou bénéfices supplémentaires déclarés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés,
- de l'exonération des pénalités de retard calculées sur l'impôt supplémentaire exigible.

Le surplus d'impôt exigible au titre des déclarations rectificatives peut être payé par tranches trimestrielles selon un calendrier de paiement fixé par arrêté du Ministre des Finances selon l'importance des montants.

Le bénéfice de l'exonération prévue au premier tiret du deuxième paragraphe du présent article est subordonné à :

- l'inscription des montants exonérés de l'impôt au passif du bilan dans « un compte de réserve spécial »,
- l'utilisation de cette réserve dans des investissements dans des secteurs prévus par le code d'incitation aux investissements à l'exception du secteur de la promotion immobilière réservé à l'habitat non social dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2012.

Le non respect de l'une des conditions susmentionnées entraîne le retrait de l'avantage et le paiement de l'impôt qui n'a pas été payé, majoré des pénalités exigibles conformément à la législation en vigueur.

Les montants exonérés de l'impôt ne bénéficient pas des avantages fiscaux au titre de réinvestissement des revenus et bénéfices prévus par la législation en vigueur.

- Art. 25 Tout contribuable qui procède, dans un délai ne dépassant pas la fin du mois de juillet 2012, au dépôt des déclarations fiscales, des contrats et actes non prescrits, non déposés et échus avant l'entrée en vigueur de la présente loi, bénéficie de :
  - l'exonération de 50% des revenus ou bénéfices déclarés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés,
  - l'exonération des pénalités de retard exigibles à ce titre conformément à la législation fiscale en vigueur.

Le montant de l'impôt exigible au titre des déclarations fiscales susvisées peut être payé par tranches trimestrielles selon un calendrier de paiement fixé par arrêté du Ministre des Finances selon l'importance des montants.

Le bénéfice de l'exonération prévue au premier tiret du premier paragraphe du présent article est subordonné à :

- L'inscription des montants exonérés de l'impôt au passif du bilan dans « un compte de réserve spécial »,
- L'utilisation de cette réserve dans des investissements dans des secteurs prévus par le code d'incitation aux investissements à l'exception du secteur de la promotion immobilière réservé à l'habitat non social dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2012.

Le non respect de l'une des conditions susmentionnées entraîne le retrait de l'avantage et le paiement de l'impôt qui n'a pas été payé, majoré des pénalités exigibles conformément à la législation en vigueur.

Les montants exonérés de l'impôt ne bénéficient pas des avantages fiscaux au titre de réinvestissement des revenus et bénéfices prévus par la législation en vigueur.

Art. 26 - Les dispositions des articles 24 et 25 de la présente loi s'appliquent aux personnes physiques et aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés mentionnées aux premier et troisième paragraphes du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les dispositions du premier tiret du deuxième paragraphe de l'article 24 et les dispositions du premier tiret du premier paragraphe de l'article 25 de la présente loi s'appliquent également en cas d'utilisation de la réserve dans la souscription au capital des entreprises affectées au sens des décrets-lois portant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises pour poursuivre leur activité, promulgués après le 14 janvier 2011 dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2012 à condition de réalisation par lesdites entreprises d'investissements supplémentaires. Le non respect de cette condition ou de l'une des conditions prévues par les articles 24 et 25 de la présente loi entraîne le retrait de l'avantage et le paiement de l'impôt qui n'a pas été payé majoré des pénalités exigibles conformément à la législation en vigueur. Les montants exonérés de l'impôt n'ouvrent pas droit au bénéfice des avantages fiscaux au titre du réinvestissement des revenus et bénéfices prévus par la législation en vigueur.

Les dispositions des articles 24 et 25 de la présente loi ne s'appliquent pas aux contribuables ayant signé une reconnaissance de dette ou qui ont fait l'objet de jugement ou arrêt de justice passé en la force de la chose jugée avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Les dispositions prévues par les articles 24 et 25 de la présente loi ne s'appliquent pas aux personnes dont les biens meubles et immeubles et droits sont confisqués en vertu de la législation en vigueur.

### Création d'un programme spécifique pour le logement social

Art. 27 - L'Etat procède à la réalisation d'un programme spécifique pour le logement social au profit des catégories sociales à faible revenu ayant pour objectif le remplacement des logements rudimentaires et la réalisation à leur profit de projets d'habitation.

Les conditions et les modalités du bénéfice de ce programme sont fixées par décret.

- Art. 28 Le programme est financé par les crédits inscrits au budget de l'Etat, les montants provenant du recouvrement des prêts, les dons et par toutes autres ressources qui peuvent lui être affectées.
- Art. 29 Le programme peut être réalisé par les conseils régionaux, les Sociétés Nationales Immobilières de Tunisie, de Tunis, du Nord, du Centre et du Sud, la Société de Promotion des Logements Sociaux, l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine, l'Agence Foncière d'Habitation et les promoteurs immobiliers privés.

Des conventions seront conclues à cet effet entre le ministère chargé de l'habitat d'une part et la partie qui sera chargée de la réalisation d'autre part.

Il est fait appel à la concurrence en ce qui concerne les promoteurs immobiliers privés.

Art. 30 - Les logements neufs sont réalisés sur des terrains propriété des bénéficiaires ou sur des terres domaniales après leur identification selon les besoins du programme et après confirmation de leur vocation à l'urbanisme conformément à la législation en vigueur ou sur des terrains propriété de l'une des parties chargée de la réalisation.

Les terres domaniales seront cédées au profit de l'organisme chargé de la réalisation au dinar symbolique en vertu d'un décret.

Art. 31 - Les interventions de l'Etat dans la réalisation du programme de l'habitat social peuvent revêtir la forme d'un appui financier ou d'une cession des logements au profit des bénéficiaires ou d'une mise à leur disposition à titre de location, et ce, selon la situation sociale des concernés et de la situation de l'immeuble et de sa vocation.

La partie contractante peut imposer toutes les contraintes et les mentionner dans le cadre des conventions conclues avec les bénéficiaires et qui ont pour objet d'interdire pour une période déterminée la cession de l'immeuble ou sa location ou de grever un droit réel ou le désistement au profit d'autrui.

Art. 32 - Est créée une commission nationale dénommée « Commission de Pilotage du Programme de Logement Social » présidée par le ministre chargé de l'habitat ou par son représentant, chargée d'étudier toutes les questions relatives à la stratégie à suivre dans la réalisation, le suivi et la liquidation du programme.

Est créée également au niveau de chaque gouvernorat, une commission régionale dénommée « la Commission Régionale de Suivi du Programme de Logement Social » présidée par le gouverneur de la région ou son représentant, dont ses membres les députés de la région à l'Assemblée Nationale Constituante et qui se charge de la réalisation et du suivi d'exécution du programme au niveau régional.

La composition, les attributions et les modalités de fonctionnemment de la commission nationale et des commissions régionales sont fixées par décret.

#### Activation du rôle du fonds national de l'amélioration de l'habitat

- Art. 33 Sont abrogées les dispositions du paragraphe « b » de l'article premier de la loi n° 2004-77 du 2 août 2004 relative au fonds national de l'amélioration de l'habitat et remplacées par ce qui suit :
- b- Les opérations d'entretien, de restrauration, de réhabilitation et d'assainissement réalisées par les propriétaires ou les occupants privés pour entretenir leurs habitations ou les doter des commodités nécessaires.
- Art. 34 Sont abrogées les dispositions du quatrième tiret de l'article 3 de la loi n° 2004-77 du 02 août 2004 susvisée et remplacées par ce qui suit :
  - au profit des propriétaires ou occupants privés pour les travaux prévus au paragraphe « b » de l'article premier de la présente loi.

### Renforcement des ressources du fonds national de l'amélioration de l'habitat

Art. 35 - Sont abrogées les dispositions du quatrième tiret de l'article 53 de la loi n° 2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004.

### Prélèvement sur les ressources du « fonds de promotion des logements pour les salariés » au profit du « fonds national de l'amélioration de l'habitat »

Art. 36 - Est autorisé pour l'année 2012, le prélèvement d'un montant de 60.000.000 dinars des ressources du « fonds de promotion des logements pour les salariés » au profit du « fonds national de l'amélioration de l'habitat ».

# Prorogation de la période de déduction des déficits de 4 à 5 ans et clarification de son champ d'application Art. 37 :

- 1- L'expression « la quatrième année » mentionnée au troisième paragraphe de l'article 8 et au premier alinéa du paragraphe IX de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés est remplacée par l'expression « la cinquième année ».
- **2-** Est ajouté au troisième paragraphe de l'article 8 et au premier alinéa du paragraphe IX de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés le paragraphe suivant :

La déduction ne couvre pas les déficits résultant de la déduction des revenus ou bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur.

### Clarification de la modalité du retrait des avantages fiscaux et non fiscaux

Art. 38:

- 1) Est supprimée du premier paragraphe de l'article 50 du code des droits et procédures fiscaux, l'expression "nonobstant les dispositions de l'article 65 du code d'incitation aux investissements".
- 2) Est ajoutée l'expression « autres que fiscaux » après l'expression "le retrait des avantages" mentionnée à l'article 65 du code d'incitation aux investissements et à l'article 31 de la loi n° 92-81 du 3 août 1992, relative aux parcs d'activités économiques telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.
  - 3) Est ajouté à l'article 65 du code d'incitation aux investissements, ce qui suit :
- Le retrait des avantages fiscaux s'effectue par arrêté de taxation d'office pris dans le cadre des procédures prévues par le code des droits et procédures fiscaux.
- **4)** Est ajouté au paragraphe 2 de l'article 31 de la loi n° 92-81 du 3 août 1992 relative aux parcs d'activités économiques telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ce qui suit :

Le retrait des avantages fiscaux a lieu par arrêté de taxation d'office pris dans le cadre des procédures prévues par le code des droits et procédures fiscaux.

### Amélioration du recouvrement de l'impôt et renforcement des règles de la concurrence loyale

Art. 39 - Est ajouté au code des droits et procédures fiscaux un article 84 bis ainsi libellé :

Article 84 bis - Les établissements qui procèdent à des opérations de transfert de revenus ou bénéfices sans observer les conditions prévues par l'article 112 du présent code sont punis d'une amende fiscale administrative de :

- 20% des revenus ou bénéfices transférés, s'il s'agit de transfert de revenus ou bénéfices soumis à l'impôt en Tunisie,
- 1% des revenus ou bénéfices transférés, s'il s'agit de transfert de revenus ou bénéfices non soumis à l'impôt en Tunisie.

## Réduction de la durée de suspension des opérations de vérification approfondie de la situation fiscale des contribuables et suspension des délais d'opposition aux arrêtés de taxation d'office

Art. 40:

1) Sont abrogées les dispositions de l'article 38 de la loi n° 2011-7 du 31 décembre 2011, portant loi de finances pour l'année 2012, et remplacées par ce qui suit :

Nonobstant les dispositions du dernier paragraphe de l'article 40 du code des droits et procédures fiscaux, la période allant du 17 décembre 2010 au premier avril 2012 n'est pas prise en compte dans le calcul de la durée effective maximale des opérations de la vérification approfondie de la situation fiscale des contribuables auxquels l'avis préalable de la vérification fiscale a été notifié, durant la période allant du premier juillet 2010 au 30 juin 2011 et auxquels l'administration fiscale n'a pas pu notifier les résultats dans le délai légal, du fait des circonstances exceptionnelles qu'a connues la Tunisie.

2) Nonobstant les dispositions de l'article 55 du code des droits et procédures fiscaux, le délai d'opposition aux arrêtés de taxation d'office est décompté à partir du premier mai 2012, et ce, pour les arrêtés qui ont été notifiés aux contribuables à partir du 15 octobre 2010 et qui n'ont pas pu faire l'objet d'opposition dans le délai légal du fait des circonstances exceptionnelles qu'a connues la Tunisie.

# Possibilité de procéder à une revérification approfondie en cas de défaut de présentation par le contribuable des documents incendiés et pillés et qui lui ont été préalablement notifiés

Art. 41 - Nonobstant les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 38 du code des droits et procédures fiscaux, les services de l'administration fiscale dont les locaux ont été pillés et incendiés suite aux circonstances exceptionnelles qu'a connues la Tunisie ayant entraîné la destruction de documents dont elle disposait et des avis qu'elle a émis, peuvent procéder à nouveau à des opérations de vérification approfondie dans la limite des périodes non prescrites, et ce pour les contribuables auxquels ont été notifiés par les services de l'administration fiscale, les résultats d'une vérification fiscale approfondie ou qui ont reçu une réponse à leur opposition à ces résultats et qui ne communiquent pas ou communiquent de façon incomplète, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de la demande écrite conformément aux règles prévues par l'article 10 du code susvisé, des copies de ces documents ou de ces avis.

Dans ce cas, le contribuable ne peut se prévaloir ni auprès des services de l'administration fiscale ni en justice des documents et des avis qui lui ont été notifiés par les services de l'administration fiscale et qu'il n'a pas communiqués dans le délai imparti susvisé et ce, en ce qui concerne les opérations de vérification fiscale approfondie prévues par le présent article.

La liste des locaux de l'administration fiscale qui ont été incendiés et pillés est fixée par arrêté du Ministre des Finances.

# Relèvement du plafond déductible des primes d'assurance vie et élargissement de leur champ d'application Art. 42 :

1- Est modifié le deuxième alinéa du numéro 2 du paragraphe I de l'article 39 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés comme suit :

Ces versements sont admis en déduction dans la limite de 10.000 dinars par an.

2- Est ajoutée l'expression "ou à ses descendants" après l'expression "à l'assuré" mentionnée aux premier et deuxième tirets de l'alinéa premier du numéro 2 du paragraphe I de l'article 39 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

### Mise à jour du tarif du droit fixe d'enregistrement et du montant de la redevance de recherche

Art. 43 - Est relevé de 15 dinars à 20 dinars, le tarif du droit fixe d'enregistrement prévu par les numéros de 1 à 13, de 16 à 18 ter , de 22 à 25 et 28 du tarif annexé à l'article 23 du code des droits d'enregistrement et de timbre ainsi que la redevance prévue par le paragraphe II de l'article 92 du même code.

### Mise à jour du tarif minimum d'enregistrement

- Art. 44 Sont modifiées les dispositions du premier alinéa du paragraphe I de l'article 22 du code des droits d'enregistrement et de timbre, comme suit :
- **I.** Il ne peut être perçu moins de 20 dinars pour l'enregistrement des actes et mutations dont les sommes et valeurs donnent lieu à moins de 20 dinars de droit proportionnel ou de droit progressif.
- Art. 45 Sont modifiées les dispositions du paragraphe II de l'article 22 du code des droits d'enregistrement et de timbre, comme suit :
  - II. Les minima de perception, en ce qui concerne les jugements et arrêts, sont fixés comme suit :

- jugements des tribunaux cantonaux	20 Dinars
- jugements des tribunaux de première instance	40 Dinars
- arrêts rendus par les cours d'appel et la cour de cassation et	
jugements et arrêts rendus par le tribunal administratif	75 Dinars

### Institution d'un droit en contrepartie de la prestation de service de la formalité de l'enregistrement

Art. 46 - Est institué un droit exigible sur les actes et écrits emportant mutation à titre onéreux ou à titre gratuit de propriété, d'usufruit, de nue-propriété de biens immeubles ou servitudes et présentés à la recette des finances pour la formalité de l'enregistrement après l'expiration des délais prévus par l'article 20 du code des droits et procédures fiscaux.

Le droit précité est dû au taux de 1% liquidé sur la valeur déclarée dans les actes et écrits, avec un minimum de perception de 20 dinars .

Ledit droit n'est pas exigible sur les actes et écrits qui remplissent les conditions pour le bénéfice de l'avantage de l'enregistrement au droit fixe ou de l'exonération de ce droit conformément à la législation fiscale en vigueur à la date de l'accomplissement de la formalité de l'enregistrement.

### Mise à jour du tarif du droit de timbre exigible sur les factures et sur les cartes et opérations de recharge du téléphone

Art. 47 - Est modifié le tarif du numéro 6 prévu par l'article 117 du code des droits d'enregistrement et de timbre comme suit :

Nature des actes, écrits et formules administratives	Montant du droit en dinars
6) Les factures à l'exception des factures objet du numéro 8 quater du présent article	0,400 par facture

Art. 48 - Sont modifiés les tarifs des numéros 8, 8 bis et 8 ter prévus par l'article 117 du code des droits d'enregistrement et de timbre comme suit :

Nature des actes, écrits et formules administratives	Montant du droit en dinars	
8) Les cartes de recharge du téléphone dont le montant	t 0,080 sur chaque dinar	
n'excède pas 5 dinars.		
8 bis) les cartes de recharge du téléphone dont le montant	0,400 sur chaque 5 dinars ou fraction de 5 dinars	
excède 5 dinars.	du montant de la carte.	
8 ter) les opérations de recharge du téléphone non	0,400 sur chaque 5 dinars du chiffre d'affaires.	
matérialisées par une carte quelqu'en soit le mode de		
recharge.		

## Extension du droit de timbre exigible sur les cartes et opérations de recharge du téléphone sur les factures des lignes de téléphone post payées

Art. 49 - Est ajouté aux dispositions de l'article 117 du code des droits d'enregistrement et de timbre le numéro 8 quater ainsi libellé :

Nature des actes, écrits et formules administratives	Montant du droit en dinars
8 quater) les factures relatives aux lignes de téléphone post	0,400 sur chaque 5 dinars ou fraction de 5 dinars
payées	du montant de la facture.

# Suppression de la limite maximale de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel

Art. 50 - Sont supprimées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 les dispositions du paragraphe III de l'article 38 du code de la fiscalité locale.

Lutte contre les manœuvres tendant à éluder le remboursement des créances revenant à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics dont le budget et la gestion financière et comptable sont régis par les dispositions de la loi organique du budget et par celles du code de la comptabilité publique

Art. 51 - Est ajouté, au code de la comptabilité publique, un article 28 septies ainsi libellé :

Article 28 septies - Lorsque le recouvrement des créances revenant à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics dont le budget et la gestion financière et comptable sont régis par les dispositions de la loi organique du budget et par celles du présent code et dues par une personne morale, s'avère impossible suite à des manœuvres de son ou ses dirigeants dans le but d'éluder leur paiement, ces derniers peuvent être rendus solidairement responsables du paiement desdites créances et ce, en vertu d'un jugement rendu sur la base d'une action en justice assignée par le comptable public chargé du recouvrement auprès du tribunal de première instance dans la circonscription duquel se trouve sa résidence et ce, conformément aux dispositions du code de procédure civile et commerciale.

L'action en justice est introduite, s'il s'avère que le ou les dirigeants ont procédé suite au déclenchement de l'opération de contrôle ou de vérification fiscale ou suite au déclenchement des procédures de recouvrement dans le but d'éluder le paiement des dettes publiques, à une ou certaines des opérations suivantes :

- la modification intentionnelle de la raison sociale de la personne morale ou de son siège sans aviser préalablement les services de l'administration fiscale,
- l'accomplissement d'opérations engendrant le transfert de biens de la personne morale à autrui,
- l'accomplissement de situations juridiques non réelles.

Le comptable public peut en vue d'assurer le recouvrement des créances susvisées, prendre des mesures conservatoires sur les biens du ou des dirigeants de la personne morale et ce, sur autorisation du président du tribunal chargé de l'affaire conformément à l'article 322 du code de procédure civile et commerciale. Ces mesures ne perdent leurs effets que si l'action en justice assignée par le comptable public est rejetée en vertu d'un jugement qui passe en la force de la chose jugée, ou en cas de paiement des créances dues par la personne morale.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables au dirigeant ou aux dirigeants tenus, personnellement et en vertu de la loi conformément au code des sociétés commerciales, ou en vertu d'un jugement prononcé à leur encontre, du paiement des créances dues par la personne morale.

Les dispositions du présent article s'appliquent avec effet rétroactif.

# Extension de la déduction des dotations au fonds d'intéressement du personnel salarié aux dotations octroyées aux salariés des sociétés du même groupe

- Art. 52 Est ajouté à l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, un paragraphe X ainsi libellé :
- X. Sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dotations au fonds d'intéressement du personnel salarié, visées au numéro 6 de l'article 12 du présent code et qui, sont distribuées aux salariés des sociétés appartenant au même groupe au sens du code des sociétés commerciales.

### Harmonisation de la fiscalité des sacs médicaux fabriqués en matière plastique

Art. 53:

- 1) Est fixé à 30% le taux des droits de douane dus sur les sacs pour recueillir les urines fabriqués en matière plastique relevant des numéros 39269092313 et 39269097410 du tarif des droits de douane.
- 2) Est ajouté au tableau prévu au paragraphe I de l'article 58 de la loi n°2002-101 du 17 décembre 2002 portant loi de finances pour l'année 2003 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment l'article 37 de la loi n° 2009-71 du 21 décembre 2009 portant loi de finances pour l'année 2010 le produit suivant :

N° de la positio	on N° du tarif	Libellé des produits
Ex 39-26	39269097410	Autres sacs pour recueillir les urines
		en matière plastique

## Institution du principe d'opposabilité à l'administration de la doctrine administrative objet des notes communes émanant d'elle

Art. 54 - Est opposable aux services de l'administration fiscale et du recouvrement la doctrine administrative en vigueur objet des notes communes émanant d'elle ayant fait l'objet de publication et relatives aux législations en vigueur.

### Concrétisation de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour les associations

Art. 55 - Est modifié le numéro 6 du tableau « A » annexé au code de la taxe sur la valeur ajoutée comme suit :

6) « Les affaires à caractère philanthropique effectuées par les associations ».

Art. 56 - Est remplacée l'expression « aux associations à caractère philanthropique, de formation, scientifique, de santé, social, culturel ou écologique et dont la liste est fixée par décret » prévue par le paragraphe premier du numéro 16 du tableau « A » annexé au code de la taxe sur la valeur ajoutée par l'expression :

« et les associations créées conformément à la législation en vigueur. »

### Suppression des commissions nationales et régionales d'encadrement des actes du contrôle fiscal

Art. 57 - Sont abrogées les dispositions du deuxième chapitre du quatrième titre du code des droits et procédures fiscaux.

L'abrogation entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Octroi aux établissements financiers travaillant essentiellement avec les non résidents le bénéfice de la suspension de la taxe sur la valeur ajoutée au titre des services à l'instar des équipements et des matériels

Art. 58:

- 1) Est supprimée du paragraphe premier de l'article 145 de la loi n° 2009-64 du 12 août 2009, relative à la promulgation du code de prestation des services financiers aux non-résidents l'expression « des matériels et des équipements ».
- 2) Sont modifiées les dispositions du deuxième tiret de l'article 145 de la loi n° 2009-64 du 12 août 2009, relative à la promulgation du code de prestation des services financiers aux non-résidents comme suit :
- suspension des taxes exigibles au titre des acquisitions locales des matériels, équipements et prestations auprès des assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Mesures pour le traitement de l'endettement du secteur de l'agriculture et de pêche

Art. 59 - Est abandonné par l'Etat, le montant total des intérêts de retard et une quote-part du montant des intérêts conventionnels relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal ne dépasse pas dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention et qui ont été accordés sur des ressources budgétaires ou sur des crédits extérieurs empruntés directement par l'Etat, et ce, dans la limite de cinquante millions de dinars.

Les intérêts conventionnels sont abandonnés à un taux équivalent au taux de remboursement du principal du crédit. Pour le bénéfice des dispositions du présent article, le taux de remboursement du principal du crédit ne doit pas être inférieur à 10%. Les montants non remboursés sont payés selon un calendrier d'une durée maximale de 10 ans décomptée à partir de la date de la conclusion du calendrier.

Art. 60 - Est abandonné par l'Etat, une quote-part du montant des intérêts de retard relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal dépasse dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention et qui ont été accordés sur des ressources budgétaires ou sur des crédits extérieurs empruntés directement par l'Etat, et ce, dans la limite de vingt millions de dinars.

Les intérêts de retard sont abandonnés à un taux équivalent au taux de remboursement du principal du crédit et des intérêts conventionnels. Pour le bénéfice des dispositions du présent article, le taux de remboursement du principal du crédit et des intérêts conventionnels ne doit pas être inférieur à 10%. Les montants non remboursés sont payés selon un calendrier d'une durée maximale de 10 ans décomptée à partir de la date de la conclusion du calendrier.

Art. 61 - Les établissements de crédit ayant la qualité de banque et les banques non résidentes peuvent déduire de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, les montants non remboursés ayant été abandonnés au cours des années 2012 et 2013 au titre :

- des intérêts conventionnels et des intérêts de retard qui ont fait partie de leurs produits et relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal ne dépasse pas dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention.
- des intérêts de retard qui ont fait partie de leurs produits et relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal dépasse dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention.

Le bénéfice de ladite déduction est subordonné à la présentation par l'établissement de crédit concerné, à l'appui de la déclaration annuelle de l'impôt sur les sociétés, d'un état détaillé des créances comportant notamment le montant des intérêts conventionnels et des intérêts de retard abandonnés, l'exercice dont les produits ont comporté les intérêts objet de l'abandon et l'identité du bénéficiaire de l'abandon.

- Art. 62 Les établissements de crédit ayant la qualité de banque et les banques non résidentes radient de leurs comptes les montants non remboursés ayant été abandonnés au cours des années 2012 et 2013 au titre :
  - des intérêts conventionnels et des intérêts de retard qui n'ont pas fait partie de leurs produits et relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal ne dépasse pas dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention.
  - des intérêts de retard qui n'ont pas fait partie de leurs produits et relatifs aux crédits agricoles obtenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 et dont le montant en principal dépasse dix mille dinars par agriculteur à la date de leur obtention.

L'opération de radiation ne doit aboutir ni à l'augmentation ni à la diminution du bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés de l'année de la radiation.

### Mesures conjoncturelles pour la poursuite de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur des métiers

Art. 63 - Est ajouté au premier tiret du deuxième paragraphe de l'article 6 du décret-loi n°2011-29 du 18 avril 2011 portant mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises exerçant une activité commerciale, de services connexes au commerce ou une activité artisanale pour poursuivre leurs activités, un deuxième paragraphe ainsi libellé :

Ce délai est prorogé pour les entreprises exerçant dans le secteur des métiers au sens de la loi n°2005-15 du 16 février 2005 relative à l'organisation du secteur des métiers et dont l'activité a baissé au moins de 30% en comparaison avec l'année 2010, jusqu'à fin 2012 pour les crédits accordés avant le 31 décembre 2010. Les présentes dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2012, le dernier délai pour la réception des demandes pour le bénéfice de la mesure est fixé à fin juillet 2012.

Le présent article s'applique aux entreprises qui présentent une attestation délivrée par les services des impôts compétents mentionnant le dépôt des déclarations échues avant la promulgation de la présente loi.

### Mesures conjoncturelles pour le soutien des associations sportives ayant fait l'objet d'une décision de jouer à huis clos

Art. 64 - L'Etat prend en charge la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires servis par les associations sportives ayant fait l'objet d'une décision de jouer à huis clos par les fédérations sportives compétentes, et ce, durant la période concernée par cette décision.

Les dispositions du présent article s'appliquent pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les conditions et les modalités d'attribution de cet avantage sont fixées par décret.

La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne et exécutée comme loi de l'Etat. Tunis, le 16 mai 2012.

Le Président de la République Mohamed Moncef El Marzougui

# TABLEAU " A " RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012 (PAGE UNE)

		EN DINARS
N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	RECETTES DU TITRE I	
	Première partie: Recettes Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 1: Impôts Directs Ordinaires	
	1: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les	
	Sociétés	
	Avances: Retenue à la Source	
11-01	Traitements et salaires	2 620 000 000
11.02	Intérêts des dépôts aux comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès	100 000 000
11-02	des banques	100 000 000
11-03	Revenus des capitaux mobiliers	215 000 000
11-04	Honoraires, commissions, courtages, vacations et loyers	290 000 000
11-05	Redevances des non résidents	50 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	8 000 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	137 400 000
11-08	Avances de 1,5% sur les marchés publics	400 000 000
11-09	Valeurs mobilières des non résidents	600 000
	Total 1 =	3 821 000 000
	2: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les Sociétés	
12-01	Avances: les Acomptes Provisionnels Personnes Physiques: Bénéfices Industriels et Commerciaux	50 000 000
12-01	Personnes Physiques: Bénéfices des professions Non Commerciales	30 000 000
12-02	Personnes Morales: Sociétés Pétrolières	85 000 000
12-03	Personnes Morales: Sociétés Non Pétrolières	648 000 000
12-04	Total 2 =	813 000 000
	<del> -</del>	813 000 000
	3: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les Sociétés	
12.01	Régularisation	79 000 000
13-01 13-02	Personnes Physiques Sociétés Pétrolières	78 000 000
		1 114 000 000
13-02 bis 13-03	Droits Complémentaires sur les Sociétés Pétrolières Sociétés Non Pétrolières	54 000 000 410 000 000
13-03 13-04		2 000 000
	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	
13-05	Impôts sur les plus values immobilières  Total 3 =	10 000 000 1 668 000 000
	TOTAL CATEGORIE 1 =	6 302 000 000

# TABLEAU " A " RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012 (PAGE DEUX)

NO DEC		EN DINARS
N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	Catégorie 2: Impôts et Taxes Indirects Ordinaires	
	1: Droits de Douane	
21-01	Droits de Douane à l'importation	475 000 000
21-02	Droits de Douane à l'exportation	95 000 000
21-03	Redevances sur les prestations douanières à l'exportation	15 000 000
	Total 1 =	585 000 000
	2: Taxe sur la Valeur Ajoutée	
22-01	TVA: Régime Importation	2 084 000 000
22-02	TVA: Régime Intérieur	2 070 000 000
	Total 2 =	4 154 000 000
	3: Droits de Consommation	
23-01	Droit de Consommation sur les essences et huiles	280 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le tabac et les allumettes	402 700 000
23-03	Produit de la majoration spécifique sur le tabac et les allumettes	407 300 000
23-04	Droit de Consommation sur les boissons alcoolisées	165 000 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	325 000 000
	Total 3 =	1 580 000 000
	4: Droits sur les actes et transactions (Enregistrement)	
24-01	Droits de timbre fiscal	212 000 000
24-02	Droits sur les mutations	220 000 000
24-03	Autres droits d'enregistrement	142 100 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	100 000 000
24-05	Autres taxes pour formalités administratives	1 000 000
	Total 4 =	675 100 000
	5: Droits sur les transports et autres produits	
25-01	Taxe de compensation sur les transports	117 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	117 500 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	1 000 000
	Total 5 =	235 500 000
	6: Taxes	
26-02	Amendes et condamnations prononcées en matière fiscale	85 000 000
26-03	Retenues sur remises des débitants des produits monopolisés,	
	amendes disciplinaires infligées aux débitants	65 000 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	1 600 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	6 300 000
	Total 6 =	157 900 000
	TOTAL CATEGORIE 2 =	
	TOTAL PREMIERE PARTIE =	
	ı	

# TABLEAU " A " RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012 (PAGE TROIS)

NO DEC		
N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	Deuxième partie: Recettes Non Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 3: Revenus Financiers Ordinaires	
30-01	Transferts des entreprises publiques et bénéfices de trésorerie	952 000 000
30-02	Amendes et condamnations pécuniaires prononcées par les autorités	
30-02	administratives et autres	
	A.S.A.E par jugements ou transactions ou en vertu de la déchéance	103 000 000
30-03	Reversements de fonds	1 000 000
30-04	Frais administratifs de régie et perception pour le compte de tiers et	6 200 000
30-04	frais de poursuites	0 200 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	25 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	2 000 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	8 200 000
30-08	Versements et contributions des Caisses de Sécurité Sociales	87 500 000
30-09	Contributions exceptionnelles volontaires	450 000 000
	TOTAL CATEGORIE 3 =	1 634 900 000
	Catégorie 4: Revenus du domaine de l'Etat ordinaires	
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	444 000 000
40-04	Produits des forêts	10 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	8 000 000
40-05 bis	Produits de la vente des biens confisqués	1 200 000 000
40-06	Redevances pour occupation du domaine public et produits de la vente	
	des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	2 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 000 000
40-08	Loyers	9 000 000
40-09	Autres produits du domaine de l'Etat	2 000 000
	TOTAL CATEGORIE 4 =	1 676 000 000
	TOTAL DEUXIEME PARTIE =	3 310 900 000
	TOTAL DES RECETTES DU TITRE I =	17 000 400 000

# TABLEAU " A " RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012 (PAGE QUATRE)

		EN DINARS
N° SES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	RECETTES DU TITRE II	
	Troisième partie: Recettes Non Ordinaires	
	Catégorie 5: Recouvrement du principal des emprunts	125 000 000
50-01	Recouvrement du principal des emprunts	125 000 000
	Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires	1 438 000 000
60-01	Produits de la privatisation	838 000 000
60-02	Autres recettes non ordinaires	600 000 000
	TOTAL TROISIEME PARTIE:	1 563 000 000
	Quatrième partie: Ressources d'emprunts	
	Catégorie 7: Ressources d'Emprunts Intérieurs	
70-01	Ressources d'emprunts intérieurs	1 417 000 000
	Catégorie 8: Ressources d'Emprunts Extérieurs	
80-01	Ressources d'emprunts extérieurs	3 495 423 000
	Catégorie 9: Ressources d'Emprunts Extérieurs Affectés	
80-01	Ressources d'emprunts extérieurs affectés	719 577 000
	TOTAL QUATRIEME PARTIE =	5 632 000 000
	TOTAL DES RECETTES DU TITRE II =	7 195 000 000
	RECETTES DES FONDS DU TRESOR	
	Cinquième partie: Ressources Affectées aux Fonds du Trésor	
	Catégorie 10: Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	
100-01	Ressources fiscales affectées aux fonds du Trésor	876 500 000
	Catégorie 11: Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du	
110-01	Trésor Ressources non fiscales affectées aux fonds du Trésor	204 100 000
110-01	TOTAL Ressources Affectées aux FONDS DU TRESOR =	1 080 600 000
	TOTAL DES RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT =	25 276 000 000
	1	

### TABLEAU "B"

### PREVISIONS DE RECETTES ET DE DEPENSES DES FONDS SPECIAUX DU TRESOR POUR L'ANNEE 2012

DESIGNATION DES COMPTES	RECETTES
- PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT	
- Compte d'Emploi des Frais de Contrôle Financier, des Jetons de Présence et Tantièmes revenant à	
l'Etat	3 000 000
- Fonds de Restructuration du Capital des Entreprises Publiques	
- MINISTERE DE L'INTERIEUR	
- Fonds de la Protection Civile et de la Sécurité Routière	6 500 000
- Fonds de Prévention des Accidents de la Circulation	2 500 000
- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	
- Fonds du Service National	7 000 000
- MINISTERE DES FINANCES	
- Compte de Cautionnement Mutuel des Comptables Publics	100 000
- MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES	
- Fonds de Garantie des Victimes des Accidents de la Circulation	6 500 000
- Fonds de Délimitation du Patrimoine Foncier	16 000 000
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE	10 000 000
- Fonds de Développement du Secteur de l'Agriculture et de la Pêche	30 000 000
- Fonds de Promotion de la Qualité des Dattes	3 000 000
- Fonds de Financement du Repos Biologique dans le Secteur de la Pêche	5 000 000
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	2 000 000
- Fonds de Protection de l'Environnement et de l'Esthétique	11 000 000
- Fonds de Dépollution	44 000 000
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE	
- Fonds de Développement de la Compétitivité Industrielle	74 000 000
- Fonds National de Maîtrise de l'Energie	20 000 000
- Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée	3 000 000
- MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	2 000 000
- Caisse Générale de Compensation	
- Fonds de Promotion des Exportations	500 000
- MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
- Fonds de Développement des Communications et des Technologies de l'Information	110 000 000
- MINISTERE DU TOURISME	
- Fonds de Protection des Zones Touristiques	10 000 000
- Fonds de Développement de la Compétitivité Touristique	10 000 000
- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	10 000 000
- Fonds National de l'Amélioration de l'Habitat	79 500 000
- Fonds de Promotion du Logement pour les Salariés	25 000 000
- Fonds de Développement des Autoroutes	
- MINISTERE DE LA CULTURE	
- Fonds de Promotion de la Création Littéraire et Artistique	1 000 000
- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	1 000 000
- Fonds National de Promotion des Sports et de la Jeunesse	10 000 000
- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	13 000 000
- Fonds National de Solidarité Sociale	7 000 000
- Compte de Financement des Mesures Exceptionnelles de la mise à la Retraite	13 000 000
- Fonds de Solidarité Nationale	15 000 000
- MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
- Fonds National de l'Emploi	520 000 000
- Fonds de Promotion de la Formation et de l'Apprentissage Professionnel	63 000 000
***	
TOTAL =	1 080 600 000

### TABLEAU " C "

### DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012 CREDITS DE PAIEMENT

(PAGE UNE)

				7	TITRE PREMIER			EN DINARS
			SECTION UN	E : DEPENSES D			SECTION DEUX	
	Désignation des Chapitres	PREMIERE PARTIE: Rémunérations publiques	DEUXIEME PARTIE : Moyens des services	TROISIEME PARTIE: Interventions publiques	QUATRIEME PARTIE: Dépenses de gestion imprévues	TOTAL DE LA SECTION UNE	CINQUIEME PARTIE : Intérêts de la dette publique	TOTAL TITRE PREMIER
1 -	Assemblée Nationale Constituante	19 038 000	1 678 000	1 023 000	-	21 739 000	-	21 739 000
2 -	Présidence de la République	46 680 000	19 462 000	2 227 000	-	68 369 000	-	68 369 000
3 -	Présidence du Gouvernement	84 197 000	10 800 000	16 994 000	-	111 991 000	-	111 991 000
4 -	Ministère de l'Intérieur	1 099 051 000	181 201 000	451 355 000	-	1 731 607 000	-	1 731 607 000
5 -	Ministère de la Justice	216 412 000	69 304 000	3 934 000		289 650 000	-	289 650 000
6 -	Ministère des Droits de l'Homme et de la Justice Transitoire	3 317 000	1 409 000	225 000		4 951 000		4 951 000
7 -	Ministère des Affaires Etrangères	90 907 000	48 159 000	14 082 000	-	153 148 000	-	153 148 000
8 -	Ministère de la Défense Nationale	770 779 000	120 491 000	19 033 000	-	910 303 000	-	910 303 000
9 -	Ministère des Affaires Religieuses	46 985 000	11 513 000	6 847 000	-	65 345 000	-	65 345 000
10 -	Ministère des Finances	281 487 000	23 349 000	2 413 000	-	307 249 000	-	307 249 000
11 -	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale	8 951 000	3 112 000	106 000	-	12 169 000	-	12 169 000
12 -	Ministère du Développement Régional et de la Planification	29 027 000	6 131 000	405 000		35 563 000		35 563 000
13 -	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	25 234 000	3 872 000	73 000	-	29 179 000	-	29 179 000
14 -	Ministère de l'Agriculture	353 843 000	34 938 000	3 503 000	-	392 284 000	-	392 284 000
15 -	Ministère de l'Environnement	21 179 000	5 381 000	10 663 000	<u> </u>	37 223 000	-	37 223 000
16 -	Ministère de l'Industrie	22 734 000	5 820 000	1 688 563 000	-	1 717 117 000	-	1 717 117 000
17 -	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	32 167 000	8 536 000	1 265 368 000		1 306 071 000		1 306 071 000
18 -	Ministère de la Technologie de l'information et de la communication	10 996 000	2 631 000	1 451 000		15 078 000		15 078 000
19 -	Ministère du Tourisme	34 626 000	10 333 000	464 000		45 423 000		45 423 000
20 -	Ministère de l'Equipement	71 351 000	44 153 000	751 000	<u> </u>	116 255 000	-	116 255 000
21 -	Ministère du Transport	11 100 000	2 105 000	277 978 000	-	291 183 000	-	291 183 000
22 -	Ministère des Affaires de la Femme et de la famille	45 023 000	4 955 000	13 949 000	-	63 927 000	-	63 927 000
23 -	Ministère de la Culture	70 622 000	8 295 000	29 418 000	-	108 335 000	-	108 335 000
24 -	Ministère de la Jeunesse et des Sports	247 600 000	16 213 000	29 839 000	-	293 652 000	-	293 652 000
25 -	Ministère de la Santé	1 030 412 000	83 890 000	4 117 000	-	1 118 419 000	-	1 118 419 000
26 -	Ministère des Affaires Sociales	99 561 000	15 715 000	423 353 000	-	538 629 000	-	538 629 000
27 -	Ministère de l'Education	2 925 957 000	78 370 000	32 550 000	-	3 036 877 000	-	3 036 877 000
28 -	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	761 063 000	82 382 000	145 661 000	-	989 106 000	-	989 106 000
29 -	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	187 054 000	17 916 000	980 000	-	205 950 000	-	205 950 000
30 -	Dépenses imprévues et non réparties	-	-	-	678 108 000	678 108 000	-	678 108 000
31 -	Dette Publique	-	-	_	-		1 300 000 000	1 300 000 000
	TOTAL	8 647 353 000	922 114 000	4 447 325 000	678 108 000	14 694 900 000	1 300 000 000	15 994 900 000

# TABLEAU " C " DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012 CREDITS DE PAIEMENT ( PAGE DEUX )

						TITRE DE	UX			N DINARS
			S	ECTION TROIS	S : DEPENSES D				SECTION	
		SIXIEME PAR			SEPTIEME PARTIE:	HUITIEME PARTIE :	NEUVIEME PARTIE :	TOTAL DE LA	QUATRE DIXIEME PARTIE :	
	Désignation des chapitres	Projets à caractère national	Projets à caractère régional	Total	Financement Public	Dépenses de développement imprévues	Dépenses de développement sur ressources extérieures affectées	SECTION TROIS	Remboursement du principal de la dette publique	TOTAL TITRE DEUX
1 -	Assemblée Nationale Constituante	491 000		491 000				491 000	-	491 000
2 -	Présidence de la République	3 375 000		3 375 000	125 000			3 500 000	-	3 500 000
3 -	Présidence du Gouvernement	3 249 000		3 249 000	8 246 000			11 495 000	-	11 495 000
4 -	Ministère de l'Intérieur	40 768 000	20464 000	61 232 000	65 800 000		18 000 000	145 032 000	1	145 032 000
5 -	Ministère de la Justice	11 550 000	25 733 000	37 283 000	200 000			37 483 000	-	37 483 000
6 -	Ministère des Droits de l'Homme et de la Justice Transitoire	3 205 000		3 205 000		-		3 205 000		3 205 000
7 -	Ministère des Affaires Etrangères	6 563 000		6 563 000				6 563 000	-	6 563 000
8 -	Ministère de la Défense Nationale	125 430 000		125 430 000	3700 000			129 130 000	-	129 130 000
9 -	Ministère des Affaires Religieuses	2 774 000		2 774 000				2 774 000	-	2 774 000
10 -	Ministère des Finances	12 191 000	9 019 000	21 210 000	9000 000			30 210 000	-	30 210 000
11 -	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale	495 000		495 000	26 267 000			26 762 000	-	26 762 000
12 -	Ministère du Développement Régional et de la Planification	1 800 000		1 800 000	658 120 000		15 000 000	674 920 000	-	674 920 000
13 -	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	7 139 000		7 139 000				7 139 000	1	7 139 000
14 -	Ministère de l'Agriculture	382 307 000	5 955 000	388 262 000	210 806 000		164 675 000	763 743 000	-	763 743 000
15 -	Ministère de l'Environnement	11 214 000		11 214 000	140 975 000		26 870 000	179 059 000	-	179 059 000
16 -	Ministère de l'Industrie	20 907 000		20 907 000	275 130 000		1 100 000	297 137 000	-	297 137 000
17 -	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	4 812 000	-	4 812 000	19 805 000	-	7 630 000	32 247 000		32 247 000
18 -	Ministère de la Technologie de l'information et de la communication	2 209 000	-	2 209 000		-		2 209 000		2 209 000
19 -	Ministère du Tourisme	2 089 000	_	2 089 000	72 086 000	_		74 175 000		74 175 000
20 -	Ministère de l'Equipement	588 730 000	19 270 000	608 000 000	108 200 000		342 000 000	1 058 200 000	-	1 058 200 000
21 -	Ministère du Transport	838 000		838 000	234 971 000		38 351 000	274 160 000	-	274 160 000
22 -	Ministère des Affaires de la Femme et de la famille	6 180 000	5058 000	11 238 000	340 000			11 578 000	-	11 578 000
23 -	Ministère de la Culture	29 064 000	11 750 000	40 814 000	4079 000		24 911 000	69 804 000	-	69 804 000
24 -	Ministère de la Jeunesse et des Sports	20 050 000	90 750 000	110 800 000	730 000			111 530 000	-	111 530 000
25 -	Ministère de la Santé	87 000 000	30 300 000	117 300 000	2 550 000		15 150 000	135 000 000	-	135 000 000
26 -	Ministère des Affaires Sociales	6 365 000	8 500 000	14 865 000	59 849 000			74 714 000	-	74 714 000
27 -	Ministère de l'Education	210 227 000	21 700 000	231 927 000			13 440 000	245 367 000	-	245 367 000
28 -	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	168 490 000	24 450 000	192 940 000	4 712 000		50 110 000	247 762 000	-	247 762 000
29 -	Scientifique  Ministère de l'Emploi et de la  Formation Professionnelle	1 750 000		1 750 000	26 450 000		2 340 000	30 540 000	-	30 540 000
30 -	Dépenses imprévues et non réparties					725 571 000		725 571 000	-	725 571 000
31 -	Dette Publique								2 789 000 000	2 789 000 000
	TOTAL	1 761 262 000	272 949 000	2 034 211 000	1 932 141 000	725 571 000	719 577 000	5 411 500 000	2 789 000 000	8 200 500 000

# TABLEAU " C " DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012 CREDITS DE PAIEMENT ( PAGE TROIS )

	-					1	EN DINARS
		TOTAL DE LA SECTION UNE:	SECTION DEUX:	TOTAL DE LA SECTION TROIS:	SECTION QUATRE:	SECTION CINQ:	
		SECTION CIVE	DEC.I.	TROIS!		ONZIEME	
DE	CICNATION DESCRIADITDES		DATED PAGE DE		DEMOGRACIA DA		TOTAL CENEDAL
DE	SIGNATION DES CHAPITRES	DEPENSES DE	INTERETS DE	DEPENSES DE	REMBOURSEMENT DU	PARTIE :	TOTAL GENERAL
		GESTION	LA DETTE	DEVELOPPEMENT	PRINCIPAL DE LA DETTE	FONDS	
			PUBLIQUE		PUBLIQUE	SPECIAUX DU	
						TRESOR	
1 -	Assemblée Nationale Constituante	21 739 000	-	491 000	-	-	22 230 000
2 -	Présidence de la République	68 369 000	-	3 500 000	-	-	71 869 000
3 -	Présidence du Gouvernement	111 991 000	-	11 495 000	=	3 000 000	126 486 000
4 -	Ministère de l'Intérieur	1 731 607 000	-	145 032 000	-	9 000 000	1 885 639 000
5 -	Ministère de la Justice	289 650 000	-	37 483 000	-	-	327 133 000
6 -	Ministère des Droits de l'Homme	4 951 000		3 205 000			8 156 000
0 -	et de la Justice Transitoire	4 931 000		3 203 000			8 150 000
7 -	Ministère des Affaires Etrangères	153 148 000	-	6 563 000	-	-	159 711 000
8 -	Ministère de la Défense Nationale	910 303 000	-	129 130 000	-	7 000 000	1 046 433 000
9 -	Ministère des Affaires Religieuses	65 345 000	-	2 774 000	-	-	68 119 000
10 -	Ministère des Finances	307 249 000	-	30 210 000	-	100 000	337 559 000
11 -	Ministère de l'Investissement et de	12 169 000		26 762 000			38 931 000
11 -	la Coopération Internationale	12 109 000	-	26 762 000	-	-	38 931 000
12 -	Ministère du Développement	35 563 000		674 920 000			710 483 000
12 -	Régional et de la Planification	33 303 000	-	674 920 000	-	-	/10 483 000
13 -	Ministère des Domaines de l'Etat	29 179 000		7 139 000		22 500 000	58 818 000
13 -	et des Affaires Foncières	29 179 000	-	7 139 000	-	22 500 000	58 818 000
14 -	Ministère de l'Agriculture	392 284 000	-	763 743 000	-	38 000 000	1 194 027 000
15 -	Ministère de l'Environnement	37 223 000	-	179 059 000	-	55 000 000	271 282 000
16 -	Ministère de l'Industrie	1 717 117 000	-	297 137 000	-	97 000 000	2 111 254 000
17 -	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	1 306 071 000		32 247 000		500 000	1 338 818 000
	Ministère de la Technologie de						
18 -	l'information et de la	15 078 000		2 209 000		110 000 000	127 287 000
	communication						
19 -	Ministère du Tourisme	45 423 000		74 175 000		20 000 000	139 598 000
20 -	Ministère de l'Equipement	116 255 000		1 058 200 000	_	104 500 000	1 278 955 000
21 -	Ministère du Transport	291 183 000		274 160 000	_	134 300 000	565 343 000
22 -	Ministère des Affaires de la	63 927 000	-	11 578 000	-	_	75 505 000
	Femme et de la famille						
23 -	Ministère de la Culture	108 335 000	-	69 804 000	-	1 000 000	179 139 000
24 -	Ministère de la Jeunesse et des Sports	293 652 000	-	111 530 000	-	10 000 000	415 182 000
25 -	Ministère de la Santé	1 118 419 000	-	135 000 000	-	-	1 253 419 000
26 -	Ministère des Affaires Sociales	538 629 000	-	74 714 000	-	20 000 000	633 343 000
27 -	Ministère de l'Education	3 036 877 000		245 367 000	-	-	3 282 244 000
	Ministère de l'Enseignement						
28 -	Supérieur et de la Recherche	989 106 000	-	247 762 000	-	-	1 236 868 000
	Scientifique						
20	Ministère de l'Emploi et de la	205.050.000		20.540.000		502.000.000	010 100 000
29 -	Formation Professionnelle	205 950 000	-	30 540 000	-	583 000 000	819 490 000
20	Dépenses imprévues et non	(70 100 000		70.5 F71 000			1 402 480 600
30 -	réparties	678 108 000	-	725 571 000	-		1 403 679 000
31 -	Dette Publique		1 300 000 000		2 789 000 000		4 089 000 000
	TOTAL	14 694 900 000	1 300 000 000	5 411 500 000	2 789 000 000	1 080 600 000	25 276 000 000

# TABLEAU " D " CREDITS DE PROGRAMME DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012 RECAPITULATION

		INVESTISSEMENTS	FINANCEMENT	TOTAL
	DESIGNATION DES CHAPITRES	DIRECTS	PUBLIC	GENERAL
1-	Assemblée Nationale Constituante	-	-	-
2-	Présidence de la République	2 851 000	125 000	2 976 000
3-	Présidence du Gouvernement	1 319 000	5 391 000	6 710 000
4-	Ministère de l'Intérieur	90 177 000	89 300 000	179 477 000
5-	Ministère de la Justice	62 520 000	200 000	62 720 000
6-	Ministère des Droits de l'Homme et de la Justice Transitoire	375 000	-	375 000
7-	Ministère des Affaires Etrangères	6 190 000	-	6 190 000
8-	Ministère de la Défense Nationale	120 430 000	3 700 000	124 130 000
9-	Ministère des Affaires Religieuses	2 674 000	-	2 674 000
10-	Ministère des Finances	20 458 000	9 000 000	29 458 000
11-	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale	60 000	26 267 000	26 327 000
12-	Ministère du Développement Régional et de la Planification	550 000	663 120 000	663 670 000
13-	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	1 199 000	-	1 199 000
14-	Ministère de l'Agriculture	763 571 000	248 024 000	1 011 595 000
15-	Ministère de l'Environnement	10 199 000	46 608 000	56 807 000
16-	Ministère de l'Industrie	27 808 000	264 985 000	292 793 000
17-	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	6 022 000	25 805 000	31 827 000
18-	Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication	2 677 000	-	2 677 000
19-	Ministère du Tourisme	1 867 000	65 556 000	67 423 000
20-	Ministère de l'Equipement	1 024 739 000	108 000 000	1 132 739 000
21-	Ministère du Transport	540 000	165 117 000	165 657 000
22-	Ministère des Affaires de la Femme et de la Famille	19 178 000	340 000	19 518 000
23-	Ministère de la Culture	78 614 000	4 079 000	82 693 000
24-	Ministère de la Jeunesse et des Sports	218 770 000	730 000	219 500 000
25-	Ministère de la Santé	355 109 000	2 550 000	357 659 000
26-	Ministère des Affaires Sociales	17 455 000	59 278 000	76 733 000
27-	Ministère de l'Education	296 212 000		296 212 000
28-	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	239 308 000	2 265 000	241 573 000
29-	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	1 648 000	26 582 000	28 230 000
	TOTAL	3 372 520 000	1 817 022 000	5 189 542 000

# TABLEAU "D" CREDITS DE PROGRAMME DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012

	T		I	(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU	CREDITS	TOTAL DU	OBSERVATIONS
A 70 ( 1 )	PROJETS		CHAPITRE	
2 - Présidence	I - Investissements Directs	100.000		
de la République	- Extension des bureaux des services de la sécurité	100 000		
	- Aménagement des locaux de la Garde	150 000		
	Républicaine - Construction d'un centre de formation et de			
	recyclage à Gammarth	200 000		
	- Acquisition de matériels roulants	250 000		
	- Acquisition d'équipements divers	205 000		
	- Réparation de voitures	100 000		
	- Acquisition de matériel spécial de sécurité	600 000		
	- Acquisition et maintenance de matériels de	000 000		
	transmission	200 000		
	- Acquisition d'équipements pour les brigades			
	maritimes	150 000		
	- Acquisition de matériels informatiques	96 000		
	- Palais présidentiel de Carthage	500 000		
	- Système de protection des ouvrages de la			
	Présidence de la République	300 000		
	Total I	2 851 000		
	II - Financement Public			
	* Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	125 000		
	- Etudes	120 000		
	- Equipements	5 000		
	Total II	125 000		
	TOTAL		2 976 000	
3 - Présidence	* Partie 1			
du Gouvernement	I - Investissements Directs			
	1 - Réévaluation			
	- Centre Africain de Perfectionnement des	30 000		
	Journalistes et des Communicateurs (1)	30 000		(1) Coût initial : 964 000 D
				Coût nouveau : 994 000 D
	TOTAL 1	30 000		
	2- Projets nouveaux			
	- Programme de réforme administrative	80 000		
	- Acquisition de matériels roulants	252 000		
	- Equipement de la Présidence du Gouvernement	80 000		
	- Acquisition de matériels informatiques	100 000		
	- Acquisition d'équipements et de logiciels			
	informatiques pour l'Ecole Nationale	50 000		
	d'Administration			
	- Création d'un système de formation continue en	600 000		
	ligne	10.000		
	- Frais d'insertion et de publication	10 000		
	- Equipement du siège de la Cour des Comptes	12 000		
	- Informatisation du Tribunal Administratif	20 000		
	- Equipement du siège du Tribunal Administratif	20 000		
	- Aménagement des locaux de la Cour des Comptes	10 000		
	- Acquisition de matériels informatiques pour la	25 000		
	Cour des Comptes - Equipement du Centre National de			
	Documentation	30 000		
	TOTAL 2	1 289 000		
		1 319 000		
	Total I	1 319 000		

CHARITRE	DEGLOVATION DEG DOCCDANGES ON DOCUMEN	CDEDITO	TOTAL DU		(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE		OBSERVATIONS
<b>Présidence</b>	II - Financement Public				
du Gouvernement	1 - Réévaluation				
<u>(suite)</u>	* Etablissement de la Télévision Tunisienne	200 000			
	- Renouvellement des équipements de la télévision (2)	200 000		(2)	Coût initial : 8 140 000 D
	TOTAL 1	200.000			Coût nouveau: 8 340 000 D
	TOTAL 1	200 000			
	2- Projets nouveaux	1 400 000	-		
	* Etablissement de la Radio Tunisienne	1 480 000	-		
	Acquisition de matériels roulants     Maison de la radio de Monastir	100 000 20 000			
	- Maison de la radio de Monastri - Maison de la radio de Sfax	40 000			
	- Maison de la radio de Siax - Maison de la radio régionale de Gafsa	50 000			
	- Sauvegarde des enregistrements radiophoniques	200 000			
	- Acquisition de matériels radiophoniques	70 000			
	- Aménagement divers au siège de la Radio	300 000			
	- Acquisition de matériels légers pour la radio	700 000			
	* Etablissement de la Télévision Tunisienne	3 410 000			
	- Acquisition de matériels roulants	90 000			
	- Informatisation de l'Etablissement de la Télévision	120,000			
	Tunisienne	120 000			
	- Renouvellement des équipements de la télévision	800 000			
	- Acquisition de matériels légers pour la télévision	1 300 000			
	- Sauvegarde des enregistrements televisés	500 000			
	- Acquisition de matériels pour les unités de production des	600 000			
	régions de Béja, Kasserine, Kairouan, Medenine et Kébili	000 000			
	* Centre d'Information, de Formation, d'Etudes et de	121 000			
	Documentation sur les Associations				
	- Etudes relatives aux associations	90 000			
	- Acquisition d'équipements	11 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques	20 000	-		
	* Agence Tunis Afrique Presse	180 000	-		
	Acquisition d'équipements     Acquisition de matériels roulants	80 000 40 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques	60 000			
	TOTAL 2	5 191 000			
	Total II	5 391 000			
	TOTAL	2 331 000	6 710 000		
4 - Ministère de	I - Investissements Directs		0.120.000		
l'Intérieur	A- Projets à caractère régional				
	- Extension du bâtiment de la direction de la Sûreté	950 000			
	Exterieure	950 000			
	- Extension et aménagement des écoles de la Sûreté	750 000			
	Nationale	750 000			
	- Extension et aménagement des écoles de la Garde	550 000			
	Nationale	220 000			
	- Aménagement du siège de l'Ecole Nationale de Protection	1 600 000			
	Civile				
	- Construction de casernes et de postes de la Direction	6 350 000			
	Générale de la Garde Nationale - Construction et aménagement de salles de soins	150,000			
	- Construction et amenagement de sanes de soms - Construction de casernes et de postes de la Sûreté	158 000			
	Nationale	11 650 000			
	- Aménagement et extension de casernes et de postes de la				
	Timenagement of extension de casemes et de postes de la	600 000			
	Garde Nationale				
		1 000 000			
	Garde Nationale - Aménagement et extension de casernes et de postes de la Sûreté Nationale				
	Garde Nationale - Aménagement et extension de casernes et de postes de la	1 000 000 1 680 000			
	Garde Nationale  - Aménagement et extension de casernes et de postes de la Sûreté Nationale  - Aménagement de sièges de Gouvernorats et de Délégations  - Construction de siège pour le Gouvernorat de Sidi Bouzid				
	Garde Nationale  - Aménagement et extension de casernes et de postes de la Sûreté Nationale  - Aménagement de sièges de Gouvernorats et de Délégations	1 680 000			

				(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de	B- Projets à caractère national			
<u>l'Intérieur</u>	- Acquisition de terrains	204 000		
(suite)	- Acquisition de terrains et immeubles	185 000		
	- Crédits d'études	60 000		
	- Aménagement de bâtiments administratifs	390 000		
	- Construction du local de la police judiciaire à Gourjani	2 000 000		
	- Acquisition de matériels roulants	13 000 000		
	- Acquisition d'équipements et de matériels	550 000		
	- Acquisition de groupes électrogènes	330 000		
	- Acquisition de matériels roulants pour l'Ecole	240 000		
	Nationale de Protection Civile	210 000		
	- Matériels informatiques	5 000 000		
	- Equipements divers pour les écoles de la Police	230 000		
	- Equipements divers pour les écoles de la Garde Nationale	210 000		
	- Projet de développement municipal	80 000		
	- Ecole Supérieure des Forces de la Sécurité Intérieure	20 000		
	- Equipement du centre de formation et d'appui à la décentralisation	50 000		
	- Equipement de l'Observatoire National d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes sur la Sécurité Routière	10 000		
	- Construction du nouveau local du centre de formation et d'appui à la décentralisation	1 000 000		
	- Equipement de l'Ecole Nationale de Protection Civile	800 000		
	- Frais d'insertion et de publication	20 000		
	- Hôpital des forces de la sécurité intérieure à La Marsa	3 000 000		
	- Acquisition de matériel spécial	8 500 000		
	- Acquisition de matériels de transmission	6 600 000		
	- Matériels pour le contrôle de la circulation	800 000		
	- Equipement des ateliers de réparation de la Police	130 000		
	- Equipement des ateliers de réparation de la Garde Nationale	100 000		
	- Equipements pour divers casernes, brigades et postes de la Direction Générale de la Sûreté Nationale	1 400 000		
	- Equipements pour divers services, postes et zones de la Direction Générale de la Garde Nationale	750 000		
	- Acquisition de pièces de rechange spéciales	1 200 000		
	- Programme spécial d'acquisition d'équipements de sécurité	600 000		
	- Equipement d'infirmeries et de centres de soins	300 000		
	- Equipement de l'Hôpital des Forces de la Sécurité Intérieure à La Marsa	650 000		
	- Electrification des postes frontaliers	710 000		
	- Projet de l'énergie solaire	150 000		
	- Equipement des ateliers de l'Administration Centrale	60 000		
	- Installation de réservoirs de carburant	180 000		
	- Acquisition de pièces de rechange pour les vedettes	2 000 000		
	- Equipements pour les passeports	800 000		
	- Equipement du centre d'accueil et d'orientation de Tunis - El Ouardia	30 000		
	- Acquisition d'équipements pour les Commandos de la Garde Nationale	350 000		
	- Acquisition de véhicules blindés	3 400 000		
	- Equipement de Gouvernorats et de Délégations	600 000		
	Total B	56 689 000	]	
	Total I	90 177 000	j	

					(En Dinars
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère de	II - Financement Public				
<u>l'Intérieur</u>	* Office National de la Protection Civile	22 400 000			
(suite)	- Bâtiments	2 500 000			
	- Equipements	19 900 000			
	* Office des Logements du Ministère de	1 000 000			
	l'Intérieur et du Développement Local	1 000 000			
	- Acquisition de logements finis	1 000 000			
	* Caisse des Prêts et de Soutien aux	<= 000 000			
	Collectivités Locales	65 900 000			
	- Subvention au profit de la Caisse des Prêts et de	.=			
	Soutien aux Collectivités Locales	47 900 000			
	- Programme de réhabilitation des quartiers	18 000 000		(1)	sur prêts extérieurs
	populaires (1)  Total II	89 300 000		(1)	sar press exteriours
		89 300 000	170 477 000		
<b>-</b>	TOTAL		179 477 000		
<u>5 - Ministère</u>	I- Investissements Directs				
de la Justice	1- Réévaluation				
	- Aménagement et construction de locaux pour	60 000		(1)	Coût initial : 1 330 000 D
	l'archive (1)			( )	
					Coût nouveau : 1 390 000 D
	- Equipement de la Comité National de la	20 000		(2)	C 24: 3: 1 10,000 B
	Protection des Données Personnelles (2)			(2)	Coût initial : 10 000 D Coût nouveau : 30 000 D
	- Construction et aménagement de la Justice				Cout nouveau: 30 000 D
	Cantonale de Tunis et d'un groupement	350 000			
	administratif (3)	220 000		(3)	Coût initial : 5 900 000 D
	(-)			(-)	Coût nouveau : 6 250 000 D
	- Construction d'une Justice Cantonale à Douz (4)	370 000		(4)	Coût initial : 800 000 D
					Coût nouveau : 1 170 000 D
	- Aménagement du Tribunal de Première Instance	370 000		(5)	Coût initial : 691 000 D
	de Gabès (5)	370 000		(3)	
					Coût nouveau : 1 061 000 D
	- Construction du prison civil à Billi (6)	24 000 000		(6)	Coût initial : 5 000 000 D
					Coût nouveau : 29 000 000 D
	- Construction d'un centre de réhabilitation pour la libération à Oudhna – 2 <sup>éme</sup> tranche (7)	1 350 000		(7)	Coût initial : 1 000 000 D
	inociation a Oddinia – 2 tranche (7)			(7)	Coût nouveau : 2 350 000 D
	TOTAL 1	26 520 000			
	2- Projets nouveaux				
	A- Projets à caractère régional				
	- Aménagements divers	80 000			
	- Aménagement et construction de locaux pour	500.000			
	l'archive	500 000			
	- Protection contre les incendies et préservation des	250 000			
	réseaux électriques	250 000			
	- Construction du siége de la Direction Générale	4.000.000			
	des Services Communs	4 000 000			
	- Installation de réseaux téléphoniques	60 000			
	- Ecole Nationale des Prisons et de la Rééducation	500 000			
	- Equipement de l'Institut Supérieur de la rofession				
	d'Avocat	60 000			
	- Aménagements aux Tribunaux Cantonaux	2 295 000			
	- Construction du local de la Justice Cantonale à				
	Ben Arous	1 500 000			
	- Aménagements aux Tribunaux de Première				
	Instance	1 230 000			
	- Aménagement et extension du Tribunal de				
	Première Instance de l'Ariana	350 000			
	- Aménagements aux Cours d'Appel	675 000			
	- Construction de la Cour de Cassation	500 000			
	- Aménagement et extension des prisons	9 600 000			
	- Construction d'un prison à Béja	2 400 000			
	Construction d'un espace de réhabilitation au prison de Siliana	100 000			

		1	mo=:	(En Dinars
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	B- Projets à caractère national			
de la Justice	- Acquisition de terrains	100 000		
(suite)	- Crédits d'études	120 000		
<del></del>	- Acquisition de matériels roulants	2 840 000		
	- Acquisition de divers équipements et matériels	500 000		
	- Informatisation des juridictions	700 000		
	- Informatisation des services pénitenciers	400 000		
	- Système d'information des juridictions	400 000		
	- Frais d'insertion et de publication	220 000		
	- Equipement des juridictions	850 000		
	- Equipement des prisons	1 700 000		
	- Acquisition d'équipements spéciaux	1 200 000		
	<ul> <li>Acquisition de matériels de transmission</li> </ul>	800 000		
	- Etudes diverses	250 000		
	- Création de forages dans quelques unités pénitentiaires et de réeducation	100 000		
	- Equipement des ateliers de réhabilitation	500 000		
	- Eléctrification des clôtures des prisons	600 000		
	- Programme d'immatriculation foncière obligatoire	620 000		
	Total B	11 900 000		
	Total 2	36 000 000		
	TOTAL I	62 520 000		
	II- Financement public			
	* Office des Logements des Magistrats et des Personnels du Ministère de la Justice	200 000		
	- Aménagement des logements	200 000		
	TOTAL II	200 000		
	TOTAL		62 720 000	
6 - Ministère	Investissements Directs			
des Droits de	- Crédits d'études	15 000		
L'Homme et de	Circuits a clades	15 000		
<u>la</u>	- Acquisition de matériels roulants	260 000		
<b>Justice</b>	- Acquisition de matériels informatiques	100 000		
<b>Transitoire</b>	TOTAL		375 000	
7 - Ministère	Investissements Directs		373 000	
des Affaires	- Aménagements divers	300 000		
	- Acquisition de matériels roulants pour l'administration			
<b>Etrangères</b>	centrale	150 000		
	- Equipements divers pour l'administration centrale	100 000		
	- Informatisation de l'administration centrale	70 000		
	- Informatisation des postes diplomatiques	70 000		
	- Aménagement des postes diplomatiques à l'étranger	4 000 000		
	- Protection des postes diplomatiques à l'étranger	200 000		
	- Acquisition de voitures pour les postes diplomatiques à	800 000		
	l'étranger			
	- Equipement des postes diplomatiques à l'étranger	500 000	( 100 000	
	TOTAL		6 190 000	
8 - Ministère	I- Investissements Directs			
de la Défense	- Espace de Tir et de manœuvres à Ben Ghilouf Gabès	400 000		
		020 000		
<u>Nationale</u>	- Acquisition de divers équipements et matériels au profit	830 000		
	des établissements publics	24 000 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012	24 000 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012	24 000 000 95 200 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I	24 000 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public	24 000 000 95 200 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation	24 000 000 95 200 000 <b>120 430 000</b>		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation * Office de développement de Rjim Maâtoug	24 000 000 95 200 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation	24 000 000 95 200 000 120 430 000 3 700 000		
	des établissements publics - Infrastructure militaire : programme 2012 - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation * Office de développement de Rjim Maâtoug	24 000 000 95 200 000 <b>120 430 000</b>		(1) Coût initial : 28 524 000 D
	des établissements publics  - Infrastructure militaire : programme 2012  - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation  * Office de développement de Rjim Maâtoug  - Projet de développement de Rjim Maâtoug — 2 <sup>éme</sup>	24 000 000 95 200 000 120 430 000 3 700 000		(1) Coût initial : 28 524 000 D Coût nouveau : 32 224 000 D
	des établissements publics  - Infrastructure militaire : programme 2012  - Equipements militaires : programme 2012  TOTAL I  II- Financement public  Réévaluation  * Office de développement de Rjim Maâtoug  - Projet de développement de Rjim Maâtoug — 2 <sup>éme</sup>	24 000 000 95 200 000 120 430 000 3 700 000		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITR E	OBSERVATIONS
9 - Ministère	Investissements Directs			
des Affaires	- Acquisition de matériels roulants	42 000		
Religieuses	- Acquisition d'équipements divers	20 000		
	- Acquisition de matériels informatiques - Création d'un réseau informatique	12 000 100 000		
	- Grands aménagements des édifices religieux	2 500 000		
	TOTAL	2 300 000	2 674 000	1
10 - Ministère	I- Investissements Directs			1
des Finances	1- Réévaluation			
	- Etudes relatives aux constructions (1)	66 000		(1) Coût initial : 5 434 000 D
				Coût nouveau : 5 500 000 D
	- Aménagement et extension du bureau de contrôle des	166 000		
	impôts de Monastir (2)	100 000		(2) Coût initial : 386 000 D
				Coût nouveau : 552 000 D
	- Construction d'un poste commun pour la police et la douane à Haswa (3)	332 000		(2) Coût initial . 2 000 000 D
	doualle a riaswa (3)			(3) Coût initial : 2 000 000 D Coût nouveau : 2 332 000 D
	TOTAL 1	564 000	1	Cout nouveau . 2 332 000 B
	2- Projets nouveaux			
	A- Projets à caractère régional			
	- Construction de la Trésorerie Régionale et d'une Recette	1 (17 000		
	des Finances à Béja	1 617 000		
	- Extension du local de la Trésorerie Régionale et du	1.076.000		
	bureau de contrôle des impôts de sfax	1 076 000		
	- Construction d'une recette des finances, d'un bureau de			
	contrôle des impôts et d'un logement de fonction à	884 000		
	Beni khiar			
	- Extension du siège la Trésorerie Régionale de Tataouine	213 000		
	- Construction d'un complexe des Finances et d'un	836 000		
	logement de fonction à Kasserine	830 000		
	- Construction de deux entrepôts et d'une salle pour la			
	conservation des consignations à la Trésorerie Régionale	60 000		
	de tozeur			
	- Construction d'un entrepôt, d'une salle d'archive et d'un	184 000		
	magasin de stock à l'hôtel des Finances de Siliana			
	- Construction d'un entrepôt, d'une salle d'archive et d'un	176 000		
	magasin de stock à l'hôtel des Finances de Sidi Bouzid - Construction d'un bureau de contrôle des impôts à			
	Miknassi	406 000		
	- Extension d'un bureau de contrôle des impôts à	212.000		
	Bou Salem	213 000		
	- Extension d'un bureau de contrôle des impôts à El Jem	200 000		
	- Extension d'un bureau de contrôle des impôts à El Fahs	167 000		
	- Extension d'un bureau de contrôle des impôts à Makthar	188 000		
	- Construction d'un entrepôt au bureau de contrôle des	50 000		
	impôts à Medjez El Bab			
	- Construction d'une recette des finances et d'un bureau de	384 000		
	contrôle des impôts à Beni Hassen			
	- Programme de construction ou de réaménagement des	500 000		
	locaux endommagés - Extension d'un bureau de contrôle des impôts au Kef	96 000		
	- Extension d'un bureau de contrôle des impôts à Kasserine	43 000		
	- Construction d'une salle d'archive à la recette des			
	finances de Nefza	140 000		
	- Aménagement et extension de la Trésorerie Régionale de	911 000		
	Sidi bouzid	911 000		
	- Construction d'un complexe des Finances à l'avenue de la	125 000		
	Liberté			
	- Construction d'un poste frontalier commun pour la police	2 137 000		
	et la douane à Ghardimaou  - Aménagement de la recette de la douane de Ben			
	Guerdane	163 000		
	- Aménagement d'un magasin de consignation sur la route			
	de Zarzis	452 000		
	- Aménagement d'un magasin de consignation sur la route			
	de Djerba	71 000		
	- Aménagement du local du brigade « El Anyab »			
	d'EL Habibia	60 000		
	Total A	11 352 000	1	
	B- Projets à caractère national	<del>-</del> -	1	
	- Mise en place du système "A.D.E.B Etablissements"	20 000		
	- Etude des normes de qualité dans les recettes des finances	20 000		
	- Acquisition de terrains	74 000		
•				

				(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Etudes relatives aux constructions	1 408 000		
des Finances	- Programme d'entretien et de réhabilitation des bâtiments	170 000		
(suite)	administratifs			
	- Aménagement du siège du Ministère - Rénouvelement du réseau éléctrique au local de la	20 000		
	trésorerie Générale (le nouveau bâtiment)	231 000		
	- Construction d'un magasin de timbre fiscale, un local	455.000		
	d'archive et d'une recette de consignation à Mghira	457 000		
	- Acquisition de matériels roulants	1 060 000		
	- Acquisition de matériels administratifs	139 000		
	- Acquisition de matériels et d'équipements pour les	1 258 000		
	recettes et les bureaux de contrôle - Acquisition de matériels informatiques	793 000		
	- Acquisition de materiels informatiques - Numérisation des documents administratifs	400 000		
	- Aménagement et entretien des recettes des finances et			
	des bureaux de contrôle	1 944 000		
	- Construction de logements de fonction	548 000		
	Total B	8 542 000		
	Total 2	19 894 000		
	Total I	20 458 000		
	II- Financement Public			
	* Banque Tunisienne de Solidarité	5 000 000		
	- Subvention pour la Banque Tunisienne de Solidarité	5 000 000		
	* Office des Logements des Personnels du Ministère des Finances	4 000 000		
	- Subvention pour l'Office des Logements des Personnels du Ministère des Finances	4 000 000		
	Total II	9 000 000		
	TOTAL		29 458 000	
11 - Ministère de	I- Investissements Directs			
l'Investissement et	- Audit périodique de la sécurité informatique	30 000		
de la Coopération	- Prestations administratives en ligne	10 000		
<u>Internationale</u>	- Etude du réseau interne	20 000		
	Total I  II- Financement Public	60 000		
	* Participation au capital de la Banque Africaine de	10 750 000		
	<u>Développement</u>	10 /30 000		
	* Participation au capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	3 580 000		
	* Participation aux ressources du Fonds International			
	de Développement Agricole	300 000		
	* Participation au compte de financement des projets			
	du secteur privé dans les pays arabes (Fonds Arabe de	1 881 000		
	<u>Développement Economique et Social)</u>			
	* Participation au capital de la Société Islamique	210.000		
	d'Assurance des Investissements et des Crédits à	310 000		
	l'Exportation  * Participation au capital de la Société Islamique de			
	Financement du Secteur Privé	115 000		
	* Participation au capital du Fonds de Solidarité			
	Islamique pour le Développement	7 750 000		
	* Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur	1 581 000		
	- Activités de l'Agence à l'étranger	621 000		
	- Appui aux actions de promotion de l'investissement	750 000		
	extérieur			
	- Acquisition d'équipements divers	65 000		
	- Equipements informatiques - Acquisition de matériels roulants	40 000 55 000		
	- Acquisition de materiers rottains - Travaux d'aménagement au siège de l'Agence	20 000		
	- Renforcement du système de qualité à l'Agence	30 000		
	Total II	26 267 000		
	TOTAL		26 327 000	

	T		TOTAL DV		(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
12 – Ministère	I- Investissements Directs				
<u>Du</u>		70.000			
Développement	- Aménagement du siège du Ministère	70 000			
Régional et de	- Equipement de l'imprimerie du Ministère	20 000			
la Planification	- Acquisition d'équipements divers	50 000			
	- Acquisition de matériels roulants	250 000			
	- Acquisition de materiels informatiques pour le Ministère	50 000			
	- Réalisation d'un site web	20 000			
	- Audit périodique de la sécurité informatique	30 000			
	- Prestations administratives en ligne	10 000			
	- Qualité des prestations administratives	50 000			
	Total I	550 000			
	II- Financement Public				
	1- Réévaluation				
	* Commissariat Général au Développement Régional	5 000 000			
	- Programme de développement integré (1)	5 000 000		(1)	Coût initial : 128 000 000 D
					Coût nouveau : 133 000 000 D
					dont 25 000 000 D sur prêts
	T-4-11	5 000 000	-		extérieurs
	Total 1	5 000 000	-		
	2- Projets nouveaux	(20,000,000	-		
	* Conseils Régionaux	630 000 000	-		
	- Reaménagement des zones industrielles en dehors des	3 000 000			
	zones de développement régional - Amélioration des conditions de vie	423 000 000			
	- Création et Renforcement de l'emploi	43 000 000			
	- Participation à l'auto-financement des projets de la	43 000 000			
	Banque Tunisienne de Solidarité	5 000 000			
	- Renforcement du prix d'achat des Alliés	2 000 000			
	- Chantiers ordinaires et circonstanciels	140 000 000			
	- Programmes spécifiques d'emploi	10 000 000			
	- Formation Professionnelle	4 000 000			
	* Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes	220,000	1		
	Quantitatives	320 000			
	- Dépenses de l'Observatoire National de la Compétitivité	160 000			
	- Equipements informatiques	90 000			
	- Acquisition de matériels roulants	20 000			
	- Equipements divers	22 000			
	- Aménagements divers	28 000			
	* Institut National de la Statistique	11 945 000			
	- Plan directeur informatique	360 000			
	- Enquêtes économiques	1 866 000			
	- Enquête nationale sur l'emploi	2 209 000			
	- Aménagement du siège de l'Institut	140 000			
	- Equipements divers - Conseil National de la Statistique	320 000 50 000			
	- Conseil National de la Statistique - Recensement Général de la Population et du Logement	30 000			
	pour l'année 2013	7 000 000			
	* Commissariat Général au Développement Régional	15 175 000			
	- Equipements divers	45 000			
	- Equipements informatiques	45 000			
	- Etudes et séminaires	40 000			
	- Informations régionales	15 000			
	- Acquisition de matériels roulants	30 000			
	- Programme des chantiers régionaux de développement	15 000 000			

(En Dinars)			mom		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	* Office de Développement du Sud	120 000			
<u>Du</u> <u>Développement</u>	- Séminaires et Journées d'etude	30 000			
Régional et de	- Etudes sectorielles	60 000			
la Planification	- Coopération Technique	5 000			
<u>(suite)</u>	- Matériels roulants	25 000			
	* Office de Développement du Nord Ouest	180 000			
	- Séminaires et Journées d'etude	60 000			
	- Etudes sectorielles	60 000			
	- Acquisition de matériels roulants	50 000			
	- Equipements informatiques	10 000			
	* Office de Développement du Centre Ouest	380 000			
	- Séminaires et études	45 000			
	- Equipements informatiques	69 000			
	- Equipements divers	16 000			
	- Matériels roulants	50 000			
	- Etude relative à la construction du local de l'Office	200 000			
	Total 2	658 120 000			
	Total II	663 120 000			
	TOTAL		663 670 000		
13 - Ministère	Investissements Directs				
des Domaines	1- Réévaluation				
de l'Etat et des	A - Diminution				
<u>Affaires</u> <u>Foncières</u>	- Construction du siège de la Direction Régionale de Béja (1)	- 49 000		(1)	Coût initial : 507 000 D
<u>Foncieres</u>				(1)	Coût nouveau : 458 000 D
	- Construction du siège de la Direction Régionale de				Cout nouveau . 430 000 B
	Kasserine (2)	- 394 000		(2)	Coût initial : 730 000 D
				( )	Coût nouveau : 336 000 D
	- Construction du siège de la Direction Régionale du Kef				~
	(3)	- 454 000		(3)	Coût initial : 880 000 D
					Coût nouveau: 426 000 D
	- Etudes foncières (4)	- 479 000		(4)	Coût initial : 15 548 000 D
					Coût nouveau : 15 069 000 D
	Total A	- 1 376 000			
	B- Augmentation				
	- Construction des locaux pour l'archive (5)	425 000		(5)	Coût initial : 867 000 D
					Coût nouveau : 1 292 000 D
	- Construction du siège de la Direction Régionale de	425 000		(6)	Coût initial : 519 000 D
	Mahdia (6)			. ,	
	Total B	850 000			Coût nouveau : 944 000 D
	Total 1	- 526 000			
	2- Projets nouveaux	220 000			
	- Aménagements divers	300 000			
	- Acquisition de matériels roulants	323 000			
	- Acquisition d'équipements divers	255 000			
	- Acquisition de mobilier et de matériel de bureaux	295 000			
	- Etudes et équipements informatiques	88 000			
	- Frais d'insertion et de publication - Immatriculation foncière	40 000 424 000			
	- Immatriculation fonciere  Total 2	1 725 000			
	TOTAL	1 /43 000	1 199 000		
<u> </u>	IUIAL		1 177 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
14 - Ministère	I- Investissements Directs				
de l'Agriculture	* <u>Directions Techniques</u> 1- <u>Réévaluation</u>				
	- Barrage Sidi Salem (1)	1 500 000		(1)	Coût initial : 51 080 000 D
	( )			(-)	Coût nouveau : 52 580 000 D
	- Barrage Zarga (2)	150 000		(2)	Coût initial : 38 929 000 D
					Coût nouveau : 39 079 000 D
					dont 24 800 000 D sur prêts extérieurs
	- Barrage Moula (3)	350 000		(3)	Coût initial : 84 418 000 D
					Coût nouveau : 84 768 000 D
					dont 47 200 000 D sur prêts
	D FINAL A LANGE	2 000 000			extérieurs
	- Barrage El Kébir (Jendouba) (4)	3 000 000		(4)	Coût initial : 103 000 000 D Coût nouveau : 106 000 000 D
					dont 52 000 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Transfert des eaux des barrages Zarga, Kébir et Moula au	700 000		(5)	G AV : W 1 40 24 C 000 B
	barrage Sidi Barrak (5)			(5)	Coût initial : 42 346 000 D Coût nouveau : 43 046 000 D
					dont 23 400 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Barrage El Harka (6)	1 000 000		(6)	Coût initial : 40 400 000 D
					Coût nouveau : 41 400 000 D
					dont 23 000 000 D sur prêts
	- Barrage Ettine (7)	1 200 000		(7)	extérieurs Coût initial : 44 900 000 D
	- Barrage Ettine (7)	1 200 000		(7)	Coût mulai : 44 900 000 D
					dont 21 200 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Barrage Douimés (8)	1 000 000		(8)	Coût initial : 32 000 000 D
					Coût nouveau : 33 000 000 D
					dont 20 500 000 D sur prêts
	- Barrage El Kébir (9)	600 000		(9)	extérieurs Coût initial : 30 600 000 D
	- Barrage Li Reon (7)	000 000		(9)	Coût nouveau : 31 200 000 D
					dont 12 300 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Triplement du canal Sejnane-Joumine-Medjerda (10)	6 000 000		(10)	Coût initial : 147 581 000 D
					Coût nouveau : 153 581 000 D dont 110 157 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Construction d'un laboratoire d'analyse des fourrages	250 000			
	Animaliers (11)			(11)	Coût initial : 2 044 000 D
	- Extension du port du Ktef (12)	2 200 000		(12)	Coût nouveau : 2 294 000 D Coût initial : 2 000 000 D
	Extension du port du Peter (12)	2 200 000		(12)	Coût nouveau : 4 200 000 D
	Total 1	17 950 000			
	2- Projets nouveaux A- Projets à caractère régional				
	- Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire	180 000			
	- Institut National des Sciences Agricoles	886 000			
	- Ecole Supérieure d'Agriculture à Mograne	105 000			
	- Ecole Supérieure des Ingénieurs d'Equipement Rural à Medjez El Bab	465 000			
	- Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka	255 000			
	- Institut Supérieur des Sciences Agricoles à	240 000			
		∠ <del>1</del> 0 000			
	Mariem Chott - Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis	285 000			

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère	- Ecole Supérieure d'Agriculture au Kef	255 000	CHAITRE		
le l'Agriculture	- Centre de formation professionnelle de la pêche de	100 000			
	Tabarka				
<u>(suite)</u>	- Equipement des instituts d'enseignement de la pêche - Aménagement des écoles et des centres de formation	240 000			
	professionnelle de la pêche	215 000			
	- Formation professionnelle agricole	2 000 000			
	- Institut des Etudes Préparatoires de la Soukra	520 000			
	- Institut Supérieur de la Pêche et de l'Aquaculture	100 000			
	- Institut de l'Olivier - Centre Régional de Recherches en Horticulture et en	250 000			
	Agriculture Biologique de Chott Mariem - Centre Régional de Recherches dans l'Agriculture	200 000 350 000			
	Oasienne de Deguèche - Centre Régional de Recherches en Agriculture de	145 000			
	Sidi bouzid  - Centre Régional de Recherches en Grandes Cultures de Béja	200 000			
	- Création et équipement d'un laboratoire régional d'analyses vétérinaires à Gafsa	700 000			
	Total A	7 821 000			
	B- Projets à caractère national	50.000			
	- Aménagements divers     - Rénouvellement du réseau élèctrique de l'Institution de la	50 000			
	Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles	200 000			
	- Acquisition de matériels roulants	450 000			
	- Plan directeur informatique	300 000			
	- Création d'un réseau informatique national de recherches et d'enseignement agricole	250 000			
	- Frais d'insertion et de publication	30 000			
	- Equipement de la Régie des Sondages Hydrauliques	1 000 000			
	- Crédits à répartir	500 000			
	- Révision des plans d'aménagement des forêts	100 000			
	- Protection des forêts contre les incendies (13)	5 750 000		(13)	dont 4 800 000 D sur prêts extérieurs
	- Etudes relatives à la conservation des eaux et du sol	100 000			
	- Réseau de mesure et du contrôle (14)	350 000		(14)	dont 300 000 D sur prêts extérieurs
	- Recherche et exploitation des nappes aquifères	170 000			
	- Alimentation de la nappe	200 000			
	- Système informatique pour le suivi des ressources hydrauliques	150 000			
	- Suivi du programme d'investissement dans le secteur	40,000			
	des eaux (15)	40 000		(15)	dont 30 000 D sur prêts extérieurs
	- Etudes de Génie Rural	20 000			
	- Remplacement des forages profonds	8 000 000			
	- Institut National de Recherches Agronomiques de Tunis - Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et	85 000			
	Forêts	60 000			
	- Etudes pédologiques	50 000			
	- Etudes relatives au développement économique agricole	1 500 000			
	- Dépenses de gestion relatives au projet de recherches	1 000 000			
	- Institut National des Recherches Vétérinaires	210 000			
	- Restructuration des terres domaniales - Suivi des sociétés de mise en valeur	150 000 200 000			
	- Renforcement de la recherche agricole	500 000			
	- Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	295 000			
	- Exploitation et entretien d'un bateau de recherches	450 000			
	- Réseau d'appui aux recherches agricoles aux pays	300 000			
	méditerranéens - Projet de la bonne gestion de l'eau potable dans les zones				
	rurales	900 000			
	- Promotion de la production végétale	20 000			
	- Equipment de l'Agence de Vulgarisation et de	50 000			
	Formation Agricole	1 500 000			
	Protection des plantes et des arbres     Protection et qualité des produits agricoles	600 000			
	- Centre National de Veille Zoo-Sanitaire	350 000			
	- Equipement d'un laboratoire d'analyse des fourrages				
	animaliers	350 000			
	- L'agriculture biologique	60 000			

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Etudes techniques, économiques et sociales de la pêche	580 000			
de l'Agriculture (suite)	- Projet de suivi et de contrôle de la pêche par satellites	180 000			
	- Protection du littoral du golfe de Gabés contre la pêche	1 000 000			
	anarchique				
	- Suivi de l'activité de pêche du Thon	100 000			
	- Extension du port de La Chebba	12 000 000			
	- Protection du port El Hawaria	5 000 000			
	- Suivi du projet de développement agricole intégé des gouvernorats du Kef et de Kasserine (16)	150 000		(16)	dont 90 000 D sur prêts
	m	45.000.000			extérieurs
	Total B	45 300 000			
	Total 2	53 121 000			
	TOTAL	71 071 000			
	* Commissariats Régionaux de Développement				
	Agricole				
	1- Changement d'intitulé d'un projet				
	Lire:				
	- Création d'un périmètre irrigué à Zmilet Haber				
	au lieu de :				
	- Création d'un périmètre irrigué à El Jabbes				
	2- Réévaluation				
	* Projets spécifiques	11 100 000			
	Kairouan	11 100 000			
	- Projet de développement agricole integré du plateau de	11 100 000		(15)	G A: ::: 1 25 016 000
	Kairouan (17)			(17)	Coût initial : 35 916 000 Coût nouveau : 47 016 000 dont 32 700 000 D sur prêts extérieurs
	<u>Kébili</u>	660 000			
	- Projet de développement agricole et pastoral à Kébili (18)	660 000		(10)	Coût initial : 14 000 000
	- Frojet de developpement agricole et pastoral à Keom (16)	000 000		(18)	Coût initial : 14 000 000 Coût nouveau : 14 660 000 dont 9 160 000 D sur prêts extérieurs
	<u>Tataouine</u>	3 400 000			
	- Projet de développement agricole et pastoral à Tataouine	3 400 000			
	(19)	3 400 000		(19)	Coût initial : 53 500 000 Coût nouveau : 56 900 000 dont 35 150 000 D sur prêts extérieurs
	Total 2	15 160 000			
	3- Projets nouveaux				
	A- Projets communs				
	- Acquisition de matériels roulants	1 100 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques	300 000			
	- Frais d'insertion et de publication	269 000			
	- Crédits à répartir	700 000			
	- Travaux des forêts	72 250 000			
	- Travaux de conservation des eaux et du sol	70 500 000			
	- Recherche et exploitation des nappes acquifères (20)	13 205 000		(20)	dont 6 495 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Equipement de forages profonds existants	4 290 000			
	- Maintenance des canaux d'irrigation	4 730 000			
	- Maintenance des stations de pompages	4 100 000			
	- Amélioration des pistes agricoles dans les périmètres	24 115 000			
	irrigués				
	- Electrification des stations de pompages	2 455 000			
	- Etudes pédologiques	375 000			
	- Etudes agro-économiques et statistiques	260 000			
	- Alimentation en eau potable des zones rurales (21)	39 655 000		(21)	dont 30 785 000 D sur prêt extérieurs
	- Réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable (22)	39 400 000		(22)	dont 32 200 000 D sur prête extérieurs
	- Alimentation en eau potable de certaines zones rurales	1 320 000			
	- Réhabilitation de certains systèmes en eau potable	2 364 000			
	- Actions de défense des cultures	255 000			
	- Développement de la production animale	9 165 000			
				Ī	

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Suivi des crédits agricoles	50 000			
<u>le l'Agriculture</u>	- Actions de vulgarisation agricole	1 137 000			
(suite)	- Développement de l'agriculture biologique	720 000			
	- Actions de vulgarisation de la pêche	150 000			
	Total A	292 965 000			
	B- Projets spécifiques	40.050.000			
	<u>Ariana</u>	40 350 000			
	- Curage des oueds	300 000			
	- Installation de débitmètres	50 000			
	- Rénovation du périmètre irrigué à Sidi Thabet (23)	40 000 000		(23)	dont 24 000 000 D sur prê extérieurs
	Ben Arous	1 060 000			
	- Acquisition de débitmètres	60 000			
	- Liaison du périmètre irrigué El Hima aux eaux de				
	Kannel Medjerda Cap Bon	1 000 000			
	Manouba	37 955 000			
	- Entretien des bâtiments	20 000			
	- Réaménagement du canal El Aroussia (24)	12 500 000		(24)	dont 7 500 000 D sur prêts extérieurs
	- Installation de débitmètres	50 000			
	- Acquisition de débitmètres	50 000			
	•				
	- Maintenance des canaux de séchage	385 000			
	- Protection des terres contre l'engorgement par l'eau	150 000			
	- Rénovation de périmètres irrigués de bassin de Medjerda	24 400 000			
	- 2 <sup>éme</sup> phase (25)	24 400 000		(25)	dont 14 600 000 D sur pré extérieurs
	- Etude de rénovation de périmètre irrigué de Hina et	400 000			
	création de périmètre irrigué à El Mahfoura				
	<u>Nabeul</u>	3 025 000			
	- Acquisition de débitmètres	100 000			
	- Installation de débitmètres	150 000			
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	150 000			
	- Entretien des barrages et des lacs	70 000			
	- Entretien des réseaux de drainage à Bou Hindaya et à				
	Fondouk Jedid	700 000			
	- Rénovation de la station de pompage au sud du barrage Labina	1 500 000			
	- Etude du projet de liaison du Nord du Gouvernorat à Kannel eaux du Nord	150 000			
	- Etude d'entretien du marais Farjoun et son exploitation dans les pâturages et l'elevage	150 000			
	- Création de forages profonds pour l'eau potable	55 000			
	Zaghouan	39 050 000			
	- Entretien des bâtiments	80 000			
	- Equipements administratifs	10 000			
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	220 000			
	- Acquisition de débitmètres	50 000			
	- Remplacement de forages profonds	540 000			
	- Création d'un périmètre irrigué Mograne	1 700 000			
	- Etude de séchage des plaines engorgées par l'eau	150 000			
	- Création de forages profonds pour l'eau potable	100 000			
	- Etude du projet de développement agricole integré au Nord-Ouest du Gouvernorat de Zaghouan	200 000			
	- Projet de développement agricole integré au Sud-Est du Gouvernorat de Zaghouan	36 000 000			
	Bizerte	6 040 000			
	- Entretien des bâtiments	20 000			
	- Entretien des barrages et des lacs	70 000			
	- Curage des oueds	1 100 000			
	- Acquisition de débitmètres	100 000			
	- Maintenance des canaux de séchage	150 000			
	- Maintenance des canaux de drainage de Mateur et Utica	600 000			
	- Amélioration du taux d'approvisionnement en eau	4 000 000		(2.0	1 42 200 000 B
	potable autour de l'axe de Sejnane (26)			(26)	dont 3 280 000 D sur prêts

En Dinars)		1	TOTAL DI		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère	<u>Béja</u>	1 575 000			
le l'Agriculture	- Entretien des bâtiments	20 000			
(suite)	- Maintenance des réseaux de drainage des eaux	120 000			
(sure)	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	85 000			
	- Acquisition de débitmètres	150 000			
	1 *	130 000			
	- Renouvellement des canaux de propulsion de la station	900 000			
	de pompage de Mejez El Bab				
	- Etude de création d'un périmètre irrigué à Djebba	300 000			
	<u>Jendouba</u>	9 950 000			
	- Entretien des fossés de drainage des eaux	150 000			
	- Acquisition de débitmètres	100 000			
	- Installation de débitmètres	200 000			
	- Aménagement des canaux de séchage à Drouna	200 000			
	Bir Lakhdher	4 500 000			
	- Entretien des réservoirs d'eau à Hammam Bourguiba et	300 000			
	Fernana				
	- Réhabilitation des stations de pompage à Drouna	2 500 000			
	Bir Lakhdher	2 300 000			
	- Curage des oueds	500 000			
	- Entretien des réseaux de drainage à Bou Salem	1 500 000			
	- Alimentation en eau potable des régions en voie de				
	développement	200 000			
	**	27 020 000			
	Le Kef	37 930 000			
	- Entretien des bâtiments	20 000			
	- Equipements administratifs	10 000			
	- Entretien des barrages et des lacs	350 000			
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	100 000			
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	300 000			
	- Etude de protection de plaines El Zaouarine	200 000			
	- Création de forages profonds pour l'eau potable	450 000			
	- Projet de développement agricole integré (27)	36 500 000		(27)	dont 27 700 000 D sur prê
					extérieurs
	Siliana	6 330 000			
	- Entretien des bâtiments	20 000			
	- Equipements administratifs	10 000			
	- Création d'un forage profond d'exploration	150 000			
	- Installation de débitmètres	100 000			
	- Acquisition de débitmètres	50 000			
	- Création d'un périmètre irrigué autour du barrage	5 000 000			
	collinaire Arko				
	- Equipement des barrages et des lacs	1 000 000			
	<u>Kairouan</u>	5 860 000			
	- Entretien des bâtiments	20 000			
	- Equipements administratifs	10 000			
	- Acquisition de débitmètres	50 000			
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	140 000			
	- Rénovation du périmètre irrigué Douar El Adhla	1 200 000			
	- Rénovation du périmètre irrigué El Zaafrana 3	1 300 000			
	- Remplacement de forages profonds	1 480 000			
	- Rénovation du périmètre irrigué à Bir El Jdid	1 300 000			
	- Alimentation en eau potable des régions en voie de	360 000			
	développement				
	Kasserine	66 800 000			
	- Renouvellement d'aménagement du périmètre irrigué à	500 000			
	Aïn El Khmayssia				
	- Aménagement du périmètre irrigué khanket El Jaziya	300 000			
	- Acquisition de débitmètres	100 000			
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	13 400 000			
	- Remplacement de forages profonds	650 000			
	- Electrification de forages profonds	210 000			
	- Création de périmètres irrigués	8 000 000			
	- Amélioration des pistes agricoles dans les périmètres	18 000 000			
	irrigués				
	- Création de forages profonds pour l'eau potable	8 140 000			
	- Projet de développement agricole integré (28)	17 500 000		(28)	dont 13 700 000 D sur prê
		1		1	Extérieurs

En Dinars)			<b>1</b>	
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	Sidi Bouzid	12 700 000		
de l'Agriculture	- Entretien des bâtiments	30 000		
(suite)	- Equipements administratifs	30 000		
	- Protection de la ville de Sidi Bouzid contre les	2 500 000		
	inondations	2 300 000		
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	100 000		
	- Création d'un périmètre irrigué El Zrarfia	450 000		
	- Création d'un périmètre irrigué El Snaynia El Amayria	900 000		
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	1 040 000		
	- Acquisition de débitmètres	50 000		
	- Electrification de forages profonds	400 000		
	- Création d'un périmètre irrigué à Erik Chakir	500 000		
	- Création d'un périmètre irrigué à El Klilah	500 000		
	- Rénovation du périmètre irrigué El Mliket	300 000		
	- Rénovation du périmètre irrigué EL Zefzef	300 000		
	- Rénovation du périmètre irrigué El Houajiya	300 000		
	- Rénovation du périmètre irrigué Koutrana	300 000		
	- Création de périmètres irrigués	5 000 000		
	Sousse	1 865 000		
	- Equipements administratifs	15 000		
	- Electrification de forages profonds	300 000		
	- Renforcement du périmètre irrigué de Rmel	500 000		
	- Création d'un périmètre irrigué Kermit 4	350 000		
	- Création d'un périmètre irrigué Mdess Naouara	300 000		
	- Création d'un périmètre irrigué Lindria	400 000		
	Monastir	180 000		
	- Entretien des bâtiments	20 000		
	- Equipements administratifs	10 000		
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	150 000		
	<u>Mahdia</u>	2 070 000		
	- Entretien des bâtiments	20 000		
	- Equipements administratifs	10 000		
	- Acquisition de débitmètres	50 000		
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	520 000		
	- Electrification de forages profonds	410 000		
	- Aménagement de deux périmètres irrigués de Cheikh	300 000		
	Nasr et Chahdha El Gharbia	200 000		
	- Création d'un périmètre irrigué El Hajara	650 000		
	- Etude de création d'un périmètre irrigué	110 000		
	Sfax	5 920 000		
	- Etude d'alimentation de la nappe phréatique	100 000		
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	70 000		
	- Acquisition de débitmètres	250 000		
	- Remplacement de forages profonds	800 000		
	- Renforcement du périmètre irrigué de Hazk	1 000 000		
	- Renforcement du périmètre irrigué de Bou Tlila	900 000		
	- Renforcement du périmètre irrigué El Mhara 1	700 000		
	- Renforcement du périmètre irrigué El Mhara 2	700 000		
	- Maintenance des systèmes d'alimentation en eau potable	500 000		
	- Protection du littoral de Sfax contre la pêche anarchique	900 000		
	Gafsa	76 785 000		
	- Entretien des bâtiments	20 000		
	- Equipements administratifs	15 000		
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	300 000		
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	1 680 000		
	- Création d'un périmètre irrigué à Ouled Zaid	500 000		
	- Rénovation du périmètre irrigué à El Mitkides	400 000		
	- Création d'un périmètre irrigué à Baten El Aïch	400 000		
	- Création d'un périmètre irrigué à Zâabtia	500 000		
	- Création d'un périmètre irrigué El Ferit	400 000		

Ministère de Création d'un primètre irrigué Majini controlle de l'Arcirollure d'un primètre irrigué I Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué I Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué I Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué I Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué I Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué Soualhia 500 000 de Création d'un primètre irrigué a Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création d'un primètre irrigué à Sidi Atah 600 000 de Création de Projet de developpement agricole du la région frontailie de Projet de developpement agricole de la région frontailie d'année de Projet de developpement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Cafa 100 000 de Création de forese profunds 600 000 000 000 000 000 000 000 000 00	(En Dinars)		•	,	
de Plargiesture   Création d'un prémite trique El Soualhia   500 000	CHAPITRES		CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Smite   - Creation of un perimetre irrigue de Zamouch - Aménagement du périmètre irrigué de Sali Abd Sadek - Renforcement du périmètre irrigué de Sali Abd Sadek - Creation of un perimètre irrigue à 1 Henchit Snab - Creation of un perimètre irrigue à 1 Henchit Snab - Creation of un perimètre irrigue à 1 Henchit Snab - Creation of un perimètre irrigue à 1 Henchit Snab - Creation of un perimètre irrigue 3 Sid Arch - Renovation du périmètre irrigue Salid Arch - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de developpement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Projet de développement de Francis - Projet de developpement de Francis - Projet de Projet - Projet de Aux de Francis - Projet de Projet de Francis - Projet de Projet de Francis - Projet de Aux de Francis - Projet - Projet de Francis - Projet de Francis -					
- Aménagement du périmètre irrigué de Sala Abl Salek Renforcement du Primètre irrigué de Sali Abl Salek Renforcement du Primètre irrigué de Sali Abl Salek Cotation d'un périmètre irrigué à Sidi Afch Renforcement de l'irrigation des oussis de Cafas et Ksur Cotation d'un périmètre irrigué à Sidi Afch Remplacement de forages profonds Maintenance des stations de pompages de Ragouba Etude d'amélioration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués - Enude de renforcement de développement agricole de la région frontalière - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvermorat de Gafs  Tazeur - Intretien des baitiments - Lutjerments administratifs - Entretien des baitiments - Lutjerments administratifs - Entretien des forages profonds de l'ancien oasis de Taxagalza - Creation du meprimètre irrigué Fontalière à El Frid - Creation de périmètre irrigué Fontalière à El Frid - Creation de périmètre irrigué fontalière à El Frid - Creation de forages profonds - Electrification de forages profonds - Eletrification de forages profonds - Eletrification de forages profonds - Eletrification de forage profonds - Creation du mich de forage profonds - Eletrification de forage profonds - Curga des réseaux de driinage - Creation de professe de le friengite solaire - Rénovation de l'ancien oasis (Nafla) - Renforcement de l'oasis Elambasa - Aménagement de l'oasis Elambasa - Aménagement de l'oasis Faraga de l'energie solaire - Renforcement du périmètre irrigué Belmanus 3 - Aménagement de l'oasis Faraga de l'incherit rigué Belmanus 3 - Renforcement du	de l'Agriculture	- Création d'un périmètre irrigué El Soualhia	500 000		
Renforcement du périmètre irrigué de Sidi Abd Sadek Renforcement de l'irrigation des sous de Gafas et Kare Création du périmètre irrigué à Henchit Stab Création du périmètre irrigué Saldi Arch Rénovation du périmètre irrigué Saldi Arch Rénovation du périmètre irrigué Saldi Arch Rénovation du périmètre irrigué Saldi Arch Petud d'ambitionation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués Petud d'ambitionation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués Petud d'ambitionation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués Petud d'ambitionation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués Petud d'ambitionation des pistes agricoles dans les périmètres irrigués Petud d'excloppement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvermora de Cafas  Tuzeur  Entretien des bétiments Equipements administratifs Entretien des réseaux de d'arinage Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur Renovation de l'ancien oasis de Tozeur Renovation de l'ancien oasis de Tozeur Renovation de forages profonds Eleutrification de forages profonds Entretien des réseaux de drainage Aménagement de points éfeu au dans les zones pastorales Curage des réseaux d'aringation Aménagement de points éfeu au dans les zones pastorales Curage des réseaux d'aringation Aménagement de points éfeu au dans les zones pastorales Curage des réseaux d'aringation Aménagement de points d'arigation Entretien des réseaux de d'arinage Aménagement de l'avais Bou Malation Entretien des réseaux de d'arinage Aménagement de l'avais Bou Adallah Cabbis Entretien des réseaux de d'arinage Aménagement de l'avais Bou Adallah Renforcement du périmètre irrigué Behmanta 5 Renforcement du périmètre irrigué de Mantanta 5 Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine Renforcement	(suite)	- Création d'un périmètre irrigué El Chbibia	350 000		
Renforcement de l'Irrigation des oasis de Gafas et Kaar Cotation d'un perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué solutel Omar El Rouuchid Remplacement de forages profonds Maintenance des stations de pompages de Ragouhu Fitude d'amélioration des pistes agricoles dans les perimètres irrigués Fitude de renforcement de développement agricole de la région frontalitére Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorar de Gafas Lozeur Fiturelle de des réceaux de drainage Fitude de l'entre oasis de Tozeur Fiturelle de l'entre oasis de Tozeur Renovation de l'entre irrigué frontalitére à El Frid Création de forages profonds pour l'irrigation Remplacement de forages profonds Eleutrification de forages profonds Fitude de renovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Améliagement de point de firmage aux delégations Profession de l'ancien oasis de Tozeur Removation de l'entre irrigué fortalitére à El Frid Création de forages profonds pour l'irrigation Removation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Fitude de renovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Améliagement de spoits d'au dans les zones pastorales Curage des réseaux de drainage Améliagement de point d'arigation Amintenance des équipements de l'entre ges oaire Removation de l'ausis Bou Hamza Améliagement de l'oasis Enancien Removation de l'ausis Bou Hamza Améliagement de l'oasis Bou Abdallah Gabès Elettretien des britiments Faurice des équipements de refroidissement Faurice des équipements de réfroidissement Faurice des équipements de l'oasis Bou Noballah Gabès Faurice des points d'irrigation ourplementaire de Monzel Habib Remforcement du périmèter irrigu		- Aménagement du périmètre irrigué de Zannouch	150 000		
Renforcement de l'Irrigation des oasis de Gafas et Kaar Cotation d'un perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué à Sidi Arch Removation du perimètre irrigué solutel Omar El Rouuchid Remplacement de forages profonds Maintenance des stations de pompages de Ragouhu Fitude d'amélioration des pistes agricoles dans les perimètres irrigués Fitude de renforcement de développement agricole de la région frontalitére Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorar de Gafas Lozeur Fiturelle de des réceaux de drainage Fitude de l'entre oasis de Tozeur Fiturelle de l'entre oasis de Tozeur Renovation de l'entre irrigué frontalitére à El Frid Création de forages profonds pour l'irrigation Remplacement de forages profonds Eleutrification de forages profonds Fitude de renovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Améliagement de point de firmage aux delégations Profession de l'ancien oasis de Tozeur Removation de l'entre irrigué fortalitére à El Frid Création de forages profonds pour l'irrigation Removation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Fitude de renovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Améliagement de spoits d'au dans les zones pastorales Curage des réseaux de drainage Améliagement de point d'arigation Amintenance des équipements de l'entre ges oaire Removation de l'ausis Bou Hamza Améliagement de l'oasis Enancien Removation de l'ausis Bou Hamza Améliagement de l'oasis Bou Abdallah Gabès Elettretien des britiments Faurice des équipements de refroidissement Faurice des équipements de réfroidissement Faurice des équipements de l'oasis Bou Noballah Gabès Faurice des points d'irrigation ourplementaire de Monzel Habib Remforcement du périmèter irrigu		- Renforcement du périmètre irrigué de Sidi Abd Sadek	120 000		
- Creation dun périmètre irrigué à Slidi Arch Création d'un périmètre irriqué Ouled Orme El Rouachid Remplacement de fornages profonds - Maintenance des stations de pompages de Ragouba - Elude d'amélicration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués - Elude d'amélicration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués - Projet de développement agricole de la région frontalière - Projet de développement agricole integré aux delégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Tozzur - Entrelien des bâtiments - Fupipements administratifs - L'antiene des Fescaux de drainage - Rénovation de l'ancien oasis de l'ozeur - Rénovation de l'ancien oasis de l'ozeur - Rénovation de l'ancien oasis de l'anughza - Création d'un périmètre irrigué Brotalière à El Frid - Création de forages profonds - Electrification de forages profonds - Entretien des bâtiments - Fupipement de forages profonds - Entretien des bâtiments - Fupipements administratifs - Fupipement de forages profonds - Electrification de forages profonds - Fupipement des points deut dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Aménagement des points deut dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Aménagement des points d'irrigation profit des profit des parties de l'ancien des des quipements de l'entrelie point de l'ancien des des quipement de l'entrelie des l'ancient des points d'irrigation profit des minigie à Bottine tEl Borj - Renforcement du périmètre irrigué de Jentine L'ancien des points d'irrigation omplementaire de Menurel Habib - R			3 200 000		
- Creation d'un périmètre irrigue à Sali Arch - Rénovation du périmètre irrigue Ouled Omar El Rouachid - Remplacement de forages profonds - Maintenance des stations de pompages de Ragouba - Etude d'amélioration des pistes agricoles dans les périmètres irriguès - Etude de renforcement de développement agricole de la région frontalière - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa - Tuzeur - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Intretien des réseaux de drainage - Rénovation de Fancien oasis de Tozcur - Rênovation de Fancien oasis (Nafta, Dgusech et - Hizwa) - Etude de rénovation de Fancien oasis (Nafta, Dgusech et - Hizwa) - Etude de rénovation de Fancien oasis (Nafta, Dgusech et - Hizwa) - Cragio des réseaux d'irrigation - Remouvelment d'équipement de forages profonds - Emertien des bâtiments - L'apipements administratifs - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Emertien des bâtiments - Carage des réseaux d'irrigation les zones pastorales - Carage des réseaux d'irrigation les zo					
- Removation du périmètre irriqué Ouled Omar El Rouachid - Remplacement de foruges profonds - Maintenance des stations de pompages de Ragouba - Etude d'amditoration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués - Etude de renforcement de développement agricole de la reigion frontaluêre - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Couvermorat de Galsa - Tozeur - Entretien des bâtiments - Guippements administratifs - Entretien des fresiens de derinauge - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur - Rénovation de Parice oasis de Tozeur - Rénovation de Parice oasis de Tozeur - Rénovation de Forages profonds - Elude de rénovation de Forages profonds - Elude de rénovation de Parice oasis (Nafla, Dguech et Hizva) - Elude de rénovation de Parice oasis (Nafla, Dguech et Hizva) - Elude de rénovation de Forages profonds - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'equipement de forages profonds - Carage des réseaux d'erigation - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'erigation de Forage soloire - Rénovation de l'oasis Put Humaza - Aménagement de l'oasis Pour Maioung - Renforcement de l'oasis Pour de primetre irrigué de Maintenance des equipements de refroidissement - Intretien des forages profonds pour l'irrigation - Renforcement de l'origation du prélimète irrigué à Skayl - Renforcement du périmètre irrigué de Maintanta 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Maintanta 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Maintanta 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Mainta		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
- Remplacement de forages profonds - Maintenance des sations de pompages de Ragouba - Etude d'amélioration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués - Etude de renforcement de développement agricole de la région frontalière - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa Tuzeur - Entretien des Bdriments - Equipements administratifs - Equipement de l'ancien oasis de Tozeur - Rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa) - Elude de rénovation de Jancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa) - Elude de rénovation de Jancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa) - L'ancient des bâtiments - L'apipements administratifs - Genove l'enneur d'équipement de forages profonds - Course des réseaux d'irrigiation - Maintenance des équipements de forages profonds - Course des réseaux d'irrigiation - Maintenance des équipements de rénordissement - Entretien de la région de Rijm Máatoug - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Gabès - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de l'énergies solaire - Rénovation de l'oasis Bou Abdallah - Renforcement de l'irrigiato pour l'irrigation - Renforcement de l'irrigiato pour l'irrigiation - Renforcement de l'irrigiato pour l'irrigiation - Renforcement du périmètre irrigué de Mamtata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de					
# Amintenance des stations de pompages de Ragouba # Erude d'amilioration des pietrs agricoles dans les périmètres irrigués # - Erude de renforcement de développement agricole de la région frontalière # Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa # Tozeur # Entretien des bâtiments # Equipements administratifs # 10 000 # Entretien des bâtiments # Equipements administratifs # 10 000 # Entretien des réseaux de drainage # Renovation de l'ancien oasis de Tozeur # Renovation de l'ancien oasis de Tamaptza # Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid # Création de forages profonds # Electrification de forages profonds # Electrification de forages profonds # Eliterte des bâtiments # Equipements administratifs # Renouvellement d'équipement de forages profonds # Entretien des bâtiments # Equipements administratifs # Renouvellement d'équipement des réseaux de drainage # Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales # Curage des réseaux de drainage # Aménagement de l'oasis Palmassa # Aménagemen		1 0			
e Etude d'amélioration des pistes agricoles dans les périmètres irrigués  Etude de renforcement de développement agricole de la région frontalière  Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa  Tozeur  Entretien des bâtiments  Equipements administratifs  Entretien des réseaux de drainage  Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur  Rénovation de forages profonds pour l'irrigation  Remplacement de forages profonds pour l'irrigation  Remplacement de l'ancien oasis (Nafla, Dguech et Hizwa)  Kebli  Entretien des bâtiments  Equipements administratifs  Renouvellement d'équipement de forages profonds  Etutré des réseaux de drainage  Aménagement des points d'acu dans les zones pastorales  Curage des réseaux de drainage  Aménagement des points d'acu dans les zones pastorales  Curage des réseaux de drainage  Aménagement de l'arsigiation  Maintenance des équipements de refroidissement  Entretien des la frégion de Rijm Máatoug  Maintenance des équipements de refroidissement  Entretien des réseaux de drainage  Création de forages profonds pour l'irrigation  Renforcement de l'arrigation plant des points d'irrigation  Renforcement de l'arrigation du prémiter irrigué à Slavyl  Renforcement de l'arrigation du prémiter irrigué à Slavyl  Renforcement de primiter irrigué à Cum Zitouna  Renforcement de primiter irrigué à Cum Zitouna  Renforcement de primiter irrigué de Zerkine  Renforcement du prémiter irrigué de Zerkine  Renforcemen					
périmètres irrigués  - Fiude de renforcement de développement agricole de la région frontalière  - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa  Tozeur  - Entretien des bâtiments  - Equipements administratifs - Entretien des réseaux de drainage - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur  - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur - Création de forages profonds pour l'irrigation - Remplacement de forages profonds - Elude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dgusch et Hizwa)  Kébili - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'equipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points é Cau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de réfroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâaroug - Maintenance des équipements de réfroidissement - Entretien des réseaux de frainage - Création de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Gabès - Entretien des réseaux de frainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement de Piuris frainage - Création de l'acis Bou Abdallah - Gabès - Entretien des frienance - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement de périmètre irrigué à Nava   - Renforcement du périmètre irrigué à Skay   - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerk			600 000		
région frontalière  - Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvernorat de Gafsa  Tozeur  - Entretien des bâtiments  - Equipements administratifs  - Equipements administratifs  - Entretien des réseaux de drainage  - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur  - Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid  - Création de forages profonds pour l'irigation  - Remplacement de forages profonds  - Eleute de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kebili  - Entretien des bûtiments  - Equipements administratifs  - Equipements administratifs  - Equipements administratifs  - Renovatienlement d'equipement de forages profonds  - Entretien des réseaux de drainage  - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales  - Curage des réseaux d'irigation  - Maintenance des équipements de refroidissement  - Entretien de la règion de Rjim Milatoug  - Maintenance des équipements de refroidissement  - Entretien des la région de Rjim Milatoug  - Maintenance des équipements de refroidissement  - Entretien des la région de Rjim Milatoug  - Aménagement de l'oasis Bou Hanza  - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  - Gabès  - Entretien des bûtiments  - Equipements administratifs  - La goulou de l'oasis Bou Manza  - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  - Renforcement de primètre irrigue à Oum Zitouna  - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1  - Renforcement de primètre irrigue à Bum Zitouna  - Renforcement de primètre irrigue d'experimentaire  - Création d'un périmètre irrigue d'experimentaire  - Création d'un périmètre irrigue d'experimentaire  - Renforcement de primètre irrigue d'experimentaire  - Renforc			200 000		
- Projet de développement agricole integré aux délégations du Nord du Gouvermorat de Gafsa  Tozeur  - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Entretien des réseaux de drainage - Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur - Remplacement de forages profonds - Electrification de forages profonds - Eluted de rénovation de l'ancien oasis (Nafla, Dguech et Hizwa) - Remplacement de forages profonds - Eluted de rénovation de l'ancien oasis (Nafla, Dguech et Hizwa) - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux d'aringation - Aménagement des réseaux d'aringation - Maintenance des éréaux de d'arinage - Aménagement de l'arigin de Rjim Máatoug - Maintenance des équipements de ferfoidissement - Entretien de la région de Rjim Máatoug - Renovation de l'oasis Put Hanza - Aménagement de l'oasis Patanasa - Aménagement de l'oasis Pata		**	100 000		
Tozeur		- Projet de développement agricole integré aux délégations	64 000 000		
Equipements administratifs   2000			10 840 000		
Entretien des réseaux de drainage   850 000     Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur   850 000     Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur   850 000     Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid   150 000     Création d'un périmètre irrigué Autoria   150 000     Remplacement de forages profonds   150 000     Electrification de forages profonds   120 000     Electrification de forages profonds   120 000     Electrification de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)   285 000     Entretien des bâtiments   110 000     Entretien des bâtiments   15 000     Renouvellement d'equipement de forages profonds   100 000     Entretien des réseaux de drainage   450 000     Améntenace des équipements de refroidissement   100 000     Entretien de la région de Rjim Mâatoug   80 000     Amintenance des équipements de refroidissement   100 000     Entretien de la région de Rjim Mâatoug   80 000     Améntenance des équipements de refroidissement   50 000     Rénovation de l'oasis Bou Hamza   500 000     Aménagement de l'oasis Bou Abdallah   20 000     Entretien des fâtiments   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5   470 000   800 000     Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5   470 000   800		- Entretien des bâtiments	20 000		
Entretien des réseaux de drainage   850 000     Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur   850 000     Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur   850 000     Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid   150 000     Création d'un périmètre irrigué Autoria   150 000     Remplacement de forages profonds   150 000     Electrification de forages profonds   120 000     Electrification de forages profonds   120 000     Electrification de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)   285 000     Entretien des bâtiments   110 000     Entretien des bâtiments   15 000     Renouvellement d'equipement de forages profonds   100 000     Entretien des réseaux de drainage   450 000     Améntenace des équipements de refroidissement   100 000     Entretien de la région de Rjim Mâatoug   80 000     Amintenance des équipements de refroidissement   100 000     Entretien de la région de Rjim Mâatoug   80 000     Améntenance des équipements de refroidissement   50 000     Rénovation de l'oasis Bou Hamza   500 000     Aménagement de l'oasis Bou Abdallah   20 000     Entretien des fâtiments   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Entretien des réseaux de drainage   100 000   800 000     Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5   470 000   800 000     Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5   470 000   800					
Rénovation de l'ancien oasis de Tozeur   Rénovation de l'ancien oasis de Tamaghza   Renovation de l'ancien oasis de Tamaghza   Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid   150 000		* *	300 000		
- Rénovation de l'ancien oasis de Tamaghza - Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid - Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid - Création de Grages profonds pour l'irrigation - Remplacement de forages profonds - Electrification de forages profonds - Electrification de forages profonds - Electrification de forages profonds - Etude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)    Kébili		_			
- Création d'un périmètre irrigué frontalière à El Frid - Création de forages profonds pour l'irrigation - Remplacement de forages profonds - Eluctrification de Grages profonds - Elude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kébili - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'equipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de refroidissement - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Cabès - Entretien des s'équipements de l'energie solaire - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Pour Abdallah - Cabès - Entretien des séquipements de refroidissement - Equipements administratifs - Quo 000 - Cabès - Entretien des bâtiments - Equipements de d'rainage - Création de Ges guipements de refroidissement - Equipement administratifs - Quo 000 - Cabès - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement de primètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement de primètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcemen					
- Création de forages profonds pour l'irrigation - Remplacement de forages profonds - Electrification de forages profonds - Etude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kébili - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux de drainage - Curage des réseaux de drainage - Entretien de la région de Rjim Máatoug - Entretien de la région de Rjim Máatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Pathasa - Aménagement de l'oasis Pathasa - Aménagement de l'oasis Pour Abdallah - Ronoution de l'oasis Bou Abdallah - Renforcement de sé duipements de refroidissement - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Lequipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des points d'eur dans les vous des des des des des des des des des de		S			
- Remplacement de forages profonds - Electrification de forages profonds - Electrification de forages profonds - Etude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kébili - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Remouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement de spoints d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de réfroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'ênergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement de l'érrigué Behimet El Borj - Renforcement de l'érrigué se eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des popits d'equipement de Maintata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Jerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Jerkine - Renforcement du périmètre irrigué Alamiata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Alamiata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib					
Etude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kébili  Entretien des bâtiments  Equipements administratifs  Renouvellement d'équipement de forages profonds  Entretien des réseaux de drainage  Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales  Curage des réseaux d'irrigation  Entretien de la région de Rjim Mâatoug  Maintenance des équipements de l'energie solaire  Rénovation de l'oasis Bou Hamza  Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  Gabès  Entretien des bâtiments  Equipements de l'oasis Bou Abdallah  Gabès  Création de rose seaux de drainage  Création de roses profonds  Renforcement du périmètre irrigué à Datouna  Renforcement du périmètre irrigué à Curage des réquipement de l'oasis Bou Abdallah  Renforcement des points d'enuments de refroidissement  Entretien des l'asis Fatnassa  Création de froages profonds  Création de froages profonds pour l'irrigation  Renforcement du périmètre irrigué à Skay1  Renforcement du périmètre irrigué à Curau a  Renforcement de primètre irrigué de Matmata 5  Renforcement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib  Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5  Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3  Renforcem					
- Etude de rénovation de l'ancien oasis (Nafta, Dguech et Hizwa)  Kébili - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de rénoidissement - Entretien de la région de Rjim Mâtatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux d'erriaguion - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 - Renforcement de Prirrigation du périmètre irrigué à Skay 1 - Renforcement de réquipement de forages profonds - Création d'in périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irri					
Hizwa   Cabil   Cabi			300 000		
Rébili			120 000		
Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Fou Abdallah - Etquipements administratifs - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Behimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre lirrigué à Skayl - Renforcement de projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oun Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué Ezrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania		,	2 855 000		
- Equipements administratifs - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Equipements administratifs - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Behmaou 3 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate					
Renouvellement d'équipement de forages profonds Entretien des réseaux de drainage Aménagement des points d'éau dans les zones pastorales Curage des réseaux d'irrigation Maintenance des équipements de l'énergie solaire Entretien de la région de Rjim Mâatoug Aménagement de l'oasis Bou Hamza Aménagement de l'oasis Fatnassa Aménagement de l'oasis Fatnassa Aménagement de l'oasis Bou Abdallah Bou 000  Gabès Entretien des bâtiments Equipements administratifs Amintenance des équipements de refroidissement Entretien des bâtiments Equipements administratifs Amintenance des équipements de refroidissement Entretien des réseaux de drainage Création de forages profonds pour l'irrigation Renforcement du périmètre irrigué Behimet El Borj Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 Renforcement de projets des eaux géothermiques Renouvellement d'équipement de forages profonds Création d'un périmètre irrigué de Matmata 5 Renforcement du périmètre irrigué Behmaoua 3 Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Dizrate					
- Entretien des réseaux de drainage - Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Renforcement des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Création d'un périmètre irrigué Ab Cum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué Ab Mattona - Renforcement du périmètre irrigué Ab Mattona - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement du périmètre irri					
- Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales - Curage des réseaux d'irrigation 100 000 - Maintenance des équipements de refroidissement 100 000 - Entretien de la région de Rjim Mâatoug 80 000 - Maintenance des équipements de l'énergie solaire 50 000 - Rénovation de l'oasis Bou Hamza 500 000 - Aménagement de l'oasis Bou Hamza 500 000 - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah 800 000 - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah 800 000 - Entretien des bâtiments 20 000 - Entretien des bâtiments 10 000 - Equipements administratifs 10 000 - Maintenance des équipements de refroidissement 60 000 - Création de forages profonds pour l'irrigation 3 100 000 - Renforcement du périmètre irrigué Behimet El Borj 800 000 - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques 200 000 - Création d'un périmètre ide forages profonds 120 000 - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna 850 000 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Jerkine 80 000 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine 80 000 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine 80 000 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine 80 000 - Renforcement du périmètre irrigué Zirg El Rania 130 000					
- Curage des réseaux d'irrigation - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien de la région de RJim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate					
- Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah Gabès - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué de Matnata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Ezrate					
- Entretien de la région de Rjim Mâatoug - Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Renforcement de l'oasis Bou Abdallah - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Ezrag El Rania					
- Maintenance des équipements de l'énergie solaire - Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah - Requipements des bâtiments - Equipements administratifs - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué de Mamata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania					
- Rénovation de l'oasis Bou Hamza - Aménagement de l'oasis Fatnassa - Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  Gabès - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Behimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skayl - Renforcement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oune - Renforcement d'équipement de forages profonds - Renforcement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania					
- Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  Gabès  - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate					
- Aménagement de l'oasis Bou Abdallah  Gabès  - Entretien des bâtiments - Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate		- Aménagement de l'oasis Fatnassa	500 000		
Entretien des bâtiments Equipements administratifs Equipements administratifs Maintenance des équipements de refroidissement Entretien des réseaux de drainage Création de forages profonds pour l'irrigation Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 Renforcement des projets des eaux géothermiques Renouvellement d'équipement de forages profonds Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  120 000 12 20 000 13 100 000 14 20 000 15 20 000 15 20 000 15 20 000 16 20 000 17 20 000 18 20			800 000		
Entretien des bâtiments Equipements administratifs Maintenance des équipements de refroidissement Entretien des réseaux de drainage Création de forages profonds pour l'irrigation Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 Renforcement des projets des eaux géothermiques Renouvellement d'équipement de forages profonds Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Bizrate Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania		<u> </u>	12 820 000	]	
- Equipements administratifs - Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania				]	
- Maintenance des équipements de refroidissement - Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania					
- Entretien des réseaux de drainage - Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania					
- Création de forages profonds pour l'irrigation - Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  3 100 000 800 000 420 000 420 000 470 000 4					
- Renforcement du périmètre irrigué Bchimet El Borj - Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  800 000 420 000 420 000 420 000 470 000					
- Renforcement de l'irrigation du périmètre irrigué à Skay 1 - Renforcement des projets des eaux géothermiques 200 000 - Renouvellement d'équipement de forages profonds 120 000 - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna 850 000 - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 470 000 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 240 000 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate 120 000 - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania 130 000					
- Renforcement des projets des eaux géothermiques - Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  200 000 120 000 150 000		1 0			
- Renouvellement d'équipement de forages profonds - Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  120 000 1500 1500 000		e 1 .		]	
- Création d'un périmètre irrigué à Oum Zitouna - Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  850 000  1 500 000  1 500 000  80 000  1 500 000  1 500 000  1 30 000		1 0 1			
- Renforcement du périmètre irrigué de Matmata 5 - Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  470 000 240 000  1 500 000  80 000 - 1 20 000 - 1 30 000				]	
- Renforcement du périmètre irrigué Belmaoua 3 - Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  240 000 1 500 000  80 000 - 1 500 000 1					
- Equipement des points d'irrigation complementaire de Menzel Habib - Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine - Renforcement du périmètre irrigué Bizrate - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  1 500 000  1 500 000  1 500 000  1 30 000  1 30 000					
Renforcement du périmètre irrigué de Zerkine  Renforcement du périmètre irrigué Bizrate  Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania  Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania					
- Renforcement du périmètre irrigué Bizrate 120 000 - Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania 130 000		Menzel Habib			
- Renforcement du périmètre irrigué Zrig El Rania 130 000					
- Création d'un périmètre irrigué géothermique à Sokra 2 400 000					
- Remplacement de forages profonds 2 000 000			2 000 000	]	
- Etude de création de périmètres irrigués 100 000			100 000		
- Ftude des perspectives du secteur des plantations			100.000		
géothermique à Gabès 100 000			100 000		

			TOTAL DU		(En Dinars
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	<u>Médenine</u>	2 050 000			
de l'Agriculture	- Entretien des bâtiments	30 000			
(suite)	- Equipements administratifs	10 000			
<u> </u>	- Entretien des réservoirs d'eau	450 000			
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	100 000			
	- Equipement des points d'eau dans les zones pastorales	200 000			
	- Création de forages profonds pour l'irrigation	420 000			
	- Acquisition de débitmètres	150 000			
	- Entretien des points d'eau dans les zones pastorales	50 000			
	- Electrification de forages profonds	140 000			
	- Rénovation et aménagement de périmètres irrigués El	<b>7</b> 00 000			
	Hezma et Douar El Jassar	500 000			
	Tataouine	365 000			
	- Entretien des bâtiments	30 000			
	- Equipements administratifs	10 000			
	- Aménagement des points d'eau dans les zones pastorales	40 000			
	- Renouvellement d'équipement de forages profonds	140 000			
	- Acquisition de débitmètres	30 000			
	- Equipement des points d'eau dans les zones pastorales	65 000			
	- Etude de création d'un périmètre irrigué au village	50 000			
	Total B	384 375 000			
	Total 3	677 340 000			
	TOTAL	692 500 000			
	Total I	763 571 000			
	II- Financement Public				
	1- Réévaluation				
	* Office de l'Elevage et des Pâturages	450 000			
	- Renforcement des semences du bouclier fourragères (29)	450 000		(29)	Coût initial : 420 000 D
					Coût nouveau: 870 000 D
	Total 1	450 000			
	2- Projets nouveaux				
	- Encouragement de l'Etat au secteur de l'agriculture et	122 500 000			
	de la pêche	132 500 000			
	* Agence Foncière Agricole	1 715 000			
	- Equipements	85 000			
	- Opérations relatives à la réforme agraire	1 630 000			
	* Office de l'Elevage et des Pâturages	25 828 000			
	- Projets d'amélioration génétique	2 610 000			
	- Encadrement de l'élevage ovin, caprin et camelin	710 000			
	- Programme d'encadrement du secteur laitier	235 000			
	- Recherches relatives à l'utilisation et au développement				
	de nouvelles technologies	20 000			
	- Aménagement des bâtiments et d'équipements	300 000			
	- Acquisition de matériels roulants	70 000			
	- Plan directeur informatique et comptabilité analytique	60 000			
	- Programme spécifique aux archives	10 000			
	- Programme d'intensification de la production de la viande	10 000			
	bovine	100 000			
	- Projet de croisement de bovins avec des races à viande	340 000			
	- Projet de développement des ressources fourragères	2 900 000			
	- Constitution d'un stock prévisionnel des semences	2 700 000			
	d'avoine	200 000			
	- Curage financier de l'Office d'Elevage et des Pâturages	18 273 000			
	* Agence de Promotion des Investissements Agricoles	1 240 000			
	-				
	- Equipements	250 000			
	- Dépenses relatives au développement du secteur agricole	990 000			
	et opérations de publicité				
	* Fondation Nationale de l'Amélioration de la Race	340 000			
		340 000			
	Chevaline				
		200 000 140 000			

(En Dinars)		1		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	* Office des Céréales	7 701 000		
de l'Agriculture	- Subvention pour la constitution d'un stock prévisionnel et	7 701 000		
(suite)	stratégique des semences			
	* Institut des Régions Arides	1 850 000		
	- Aménagements divers	800 000		
	- Acquisition de matériels roulants	150 000		
	Acquisition d'équipements divers     Valorisation des résultats de recherches	500 000 30 000		
	- Acquisition de matériels informatiques	100 000		
	- Etudes	20 000		
	- Construction de bureaux et de laboratoires	150 000		
	- Equipements et matériels scientifiques	100 000		
	* Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE)	72 500 000		
	- Alimentation en eau potable de certaines zones rurales	72 500 000		
	* Agence des Ports et des Installations de Pêche	3 900 000		
	- Aménagement de ports de pêche	2 000 000		
	- Aménagement du port Salakta - Curage du port El Haouaria	1 000 000		
	E 1	900 000		
	Total 2 Total II	247 574 000 248 024 000		
	TOTAL GENERAL	270 027 000	1 011 595 000	
15 - Ministère	I- Investissements Directs		1 011 373 000	
de	- Aménagements divers	10 000		
<u>l'Environnement</u>	- Aménagements divers pour la Banque Nationale des	100 000		
	Gènes - Acquisition de matériels roulants	40 000		
	- Acquisition de materiels roulains - Acquisition de mobiliers et de matériels	20 000		
	- Mobiliers et matériels pour la Banque Nationale des			
	Gènes - Equipements et matériels pour la Banque Nationale des	10 000		
	Gènes	10 000		
	- Acquisition de matériels informatiques et bureautiques	10 000		
	- Programme d'informatisation du Mînistère	60 000		
	Acquisition d'applications de gestion et de suivi     Acquisition d'équipements informatiques	10 000 80 000		
	- Acquisition de programmes et d'applications			
	informatiques	50 000		
	- Etudes informatiques	50 000		
	- Qualité des prestations administratives - L'administration Electronique	100 000 48 000		
	- Equipements et matériels pour la Banque Nationale des			
	Gènes	10 000		
	- Programme d'informatisation pour la Banque Nationale des Gènes	10 000		
	- Acquisition de programmes et d'applications informatiques pour la Banque Nationale des Gènes	20 000		
	- Frais d'insertion et de publication	50 000		
	- Frais d'insertion et de publication pour la Banque	10 000		
	Nationale des Gènes - Programme de sensibilisation	350 000		
	- Assistance aux Communes pour la création des espaces	2 000 000		
	verts			
	- Programme de la journée de l'environnement	50 000		
	- Contribution à l'exécution du programme national de lutte contre les insects	500 000		
	- Participation à l'aménagement des jardins et des clubs de	400 000		
	l'environnement dans les écoles			
	- Agenda 21 régional et local - Equipement des laboratoires de la Banque Nationale des	400 000		
	- Equipement des laboratoires de la Banque Nationale des Gènes	953 000		
	- Programme de généralisation du concept du	88 000		
	développement durable - Grands entretiens des parcs urbains	600 000		
	- Aménagement d'une zone verte à Birine à Ben Arous	120 000		
	- Aménagement de zones vertes et de loisir pour les enfants à Hrairia de la Municipalité de Tunis	120 000		
	Aménagement de zones vertes et de loisir pour les enfants     à la zone Kirch El Ghaba de la Municipalité Ettadhamen	120 000		
	- Assistance des efforts nationaux dans le domaine du	300 000		
	développement durable - Les villages durables	100 000		
	- Etude de mise à jour des systèmes d'information relative à	200 000		
	l'environnement et le développement durable - Les achats durables	100 000		
	- Des actiats uniables	100 000		

(En Dinars)		T			
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Gestion de la matière organique en application de la convention de Stockholm	50 000			
<u>de</u> l'Environnement		200.000			
	- Renforcement des fondamentaux de l'économie verte	200 000			
(suite)	Renforcement des capacités pour l'achèvement de la troisième communication nationale de la convention des Nations Unies sur les changements climatiques	100 000			
	- Gestion durable du sol au Gouvernorat de Siliana : la biodiversité de la montagne Serj	300 000			
	- Gestion durable du sol et des systèmes Oasiens aux zones sèches et désertiques : résidus des palmiers	500 000			
	- Gestion durable des ressources naturelles et amélioration du revenue des exploitants à El birk à Kasserine	200 000			
	- Exécution des programmes prioritaires du plan national de la santé et de l'environnement	100 000			
	- Gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la désertification de la region de Aïn Rbawa à Sidi Bouzid	500 000			
	- Mise en place d'un cadre national pour l'accès aux ressources génétiques	150 000			
	- Projet de rénovation et de décontamination de l'usine des alliés à Kasserine	1 000 000			
	Total I	10 199 000			
	II- Financement Public 1- Réévaluation				
	* Agence Nationale de Gestion de Déchets	5 958 000	•		
	- Projet de gestion intégrée des déchets solides (1)	5 958 000		(1)	Coût initial : 29 000 000 D
					Coût nouveau : 34 958 000 D dont 29 000 000 D sur prêts extérieurs
	* Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	3 535 000			
	- Recyclage des eaux usées par les algues maritimes (2)	675 000		(2)	Coût initial : 690 000 D
	- Renforcement des activités du centre et assistance				Coût nouveau : 1 365 000 D
	technique aux industriels (3)	150 000		(3)	Coût initial : 706 000 D Coût nouveau : 856 000 D
	- Mise en place d'une pépinière pour la création de petites entreprises employant des techniques nvironnementales(4)	150 000		(4)	Coût initial : 50 000 D Coût nouveau : 200 000 D
	- Création d'un laboratoire national spécialisé en métrologie environnementale (5)	200 000		(5)	Coût initial : 190 000 D Coût nouveau : 390 000 D
	- Exécution du programme de renforcement des capacités dans le domaine de la production plus propre (6)	190 000		(6)	Coût initial : 100 000 D Coût nouveau : 290 000 D
	- Etude du projet d'éclairage d'une avenue principale de deux gouvernorats en bi-énergie à partir de panneaux solaires et éoliens (7)	600 000		(7)	Coût initial : 50 000 D
	- Valorisation des déchets pour la production de l'énergie dans les marchés de gros : Sousse, Sfax, Nabeul et	1 040 000			Coût nouveau : 650 000 D
	Bizerte (8)			(8)	Coût initial : 50 000 D Coût nouveau : 1 090 000 D
	- Production de l'énergie éolienne (9)	130 000		(9)	Coût initial : 250 000 D  Coût initial : 250 000 D  Coût nouveau : 380 000 D
	- Développement de la bio-énergie (10)	400 000		(10)	Coût initial : 100 000 D Coût nouveau : 500 000 D
	Total 1	9 493 000			Cout Houveau . 300 000 D
	2- Projets nouveaux	35 000 000			
	* Office National de l'Assainissement - Subvention pour l'investissement dans le domaine de	25 000 000 25 000 000			
	l'assainissement				
	* Agence Nationale de Protection de l'Environnement - Acquisition d'équipements d'intervention en cas de	2 810 000			
	pollution	80 000			
	- Equipements - Embellissement des entrées des villes	60 000 300 000			
	- Contribution au programme de propreté des routes et des	700 000			
	axes stratégiques - Programme de sensibilisation	400 000			
	- Programme de sensibilisation - Acquisition de matériels roulants	90 000			

Ministrics Parionnement (autic)  - Reduct civaluation du rapport annuel sur l'environnement (autic)  - Reduct civaluation du rapport annuel sur l'environnement (autic)  - Redication de reduction d'environnement d'environne	(En Dinars)	_		I		
## Service of the company of the com	CHAPITRES		CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Planytromement   Planytromement de l'observatoire de l'environnement pour le developpement durable   Reseau de contrôle de la qualité de l'ai   200 000						
Le développement durable  Réseau de comtrol de la qualité de l'air  - Mice à niveau de l'informatique de l'agence  - Equipment et aménagement des pares urbains  Raislastion de rapport de suivi environnemental dans les  responsant de la maniferation de l'informatique de l'air dans les villes  - Acquisition de marériche informatiques  - Installation de pameaux luminoux indiquant la qualité de l'air dans les villes  - Acquisition de marériche informatiques  - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Maderiche et du Maghreb  - Acquisition de marériche informatiques  - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Maderiche et du Maghreb  - Acquisition de marériche sitoriant des cancases des voltures usées  - Projet de gestion de or recyclage des déchets des systémes électriques et électroniques  - Refalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabes (1)  - Contre International des Technologies de  - Contre International des Technologies de  - Projet de transfort de la technologie de  - Equipment de l'artiler d'apus lus repoists de recherches appliquées  - Projet de transfort de la technologie de equipments techniques et généralisation du système de qualité  - Acquisition de maréries mount de l'artiler d'apus la company de l'artiler d'apu			90 000			
le developpement durante Reseau de controlé de la qualité de l'air Different de l'air de l'ai			80 000			
- Mise a niveau de l'informatique de l'agence - Equipement et aménagement des procurbains 200 000 e l'agistima et l'approprie de suivi environmental dans les rigions - Aménagement des des suivi environmental du pulaité de l'air dans les vigitories de panonax lumineux indiquant la qualité de l'air dans les vigitories de panonax lumineux indiquant la qualité de l'air dans les vigitories de panonax lumineux indiquant la qualité de l'air dans les vigitories de panonax lumineux indiquant la qualité de l'air dans les vigitories de parties de l'air dans les vigitories de l'acquisition de martéries informatiques - Acquisition de matéries pays du Machetic et d'un Maghreb 5000 decidents dans les pays du Machetic et d'un Maghreb 5000 decidents dans les pays du Machetics et d'un Maghreb 5000 decidents dans les pays du Machetics et d'un Maghreb 5000 decidents des déchets des systèmes électriques et électroniques - Projet de gestion et de recyclège des déchets des systèmes électriques et électroniques - Realisation des textuaux d'extension des champs près pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  - Centre International des Technologies de Textificamente de l'auxiliants 15000 de l'application des parties de l'acquierment de l'auxiliants 15000	(suite)					
- Fequipement of aménagement des pares univaires - Rédisstation de rapports de suivi environmemental dans les régions - Aménagement du pare d'Ennahii - Installation de parameux lumineux indiquant la qualité de Pari dans les vigenties de Carton de Déchets - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels columns - Augustition de matériels columns - Augustition de matériels columns - Misc en place d'un système pour la honne gestion des carcasses des voltures instées - Projet de gastion et de recyclage des déchets des systèmes eléctriques et électroniques - Projet de gastion et de recyclage des déchets des systèmes eléctriques et électroniques - Projet de faction de fraçes de dechets aux déchuges de Sfax et Gabés (11) - Centre International des Technologies de Prenique de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Augustition de matériels roulants - Augustition de matériels roulants - Projet de transfert de la technologie de ma		- Reseau de controle de la qualite de l'air				
- Réalisation de rapports de suivi environnemental dans les régions - Aménagement du pare d'Ernabili - Installation de panneaux lumineux indiquant la qualité de l'air dans les villes - Acquisition de matériels informatiques - Installation de noutreils informatiques - Installation de noutreils informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels collates - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes (Ectriques et electroniques - Réalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfousissement des deches aux d'echanges de Sfax et Gabés (11)  - Centre Latermational des Technologies de l'Ensironnement de Tauis - Acquisition de matériels vollants - Marériels informatiques - Projet de farianset de la technologie - Faquipements technologie - Faquipement de l'alciel d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avece des équipements techniques et généralisation du système de qualité  - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application de prestations d'estance - Mise en place d'une application d'estance - Mise en place d'une application d'estance - Mise en place d'une application d'estance - Mise						
régions  - Aménagement du parc d'Emahii - Installation de panneaux lumineux indiquant la qualité de l'air dans les villes  - Acquisition de matériels informatiques - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machrels et du Maghreb - Acquisition de matériels informatiques - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets des pays de Machrels et du Maghreb - Acquisition de matériels informatiques - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systemes electriques et electroniques - Réalisation de stravaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  - Centre International des Technologies de [Funivannement de Tunis] - Acquisition de matériels roulants - Marieriels informatiques - Projet de transfer de la technologies de geuirgements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'un espidient que centre avec des equipements lechniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'un espidient que centre avec des equipements de la structure du centre et l'Sco 000 concert de l'Aurénagement du Littoral - Nise en place d'un espidient que sestion de connaissances pour le renforcement de l'évet leuvironnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre et propiets de reception du littoral - Observatorie du hittoral - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de reserves martimes - Acquisition de matériels roulants - Realisation de reserves martimes - Acquisition de matériels informati			200 000			
- Amenagement du parc d'Emuhi  - Installation de panneaux lumineux indiquant la qualité de l'air dras les villes  * Agence Mationale de Gestion de Déchets - Acquisition de matériels informatiques - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machrès et du Magineb - Acquisition de matériels - Acquisition de matériels - Acquisition de matériels - Acquisition de matériels - Acquisition de revoltage des déchets des systémes (Sectiques et déctoriques et déchoriques et Gabés (11)  * Cratre International des Trehnologies de Gabés (11)  * Cratre International des Technologies de Gabés (11)  * Cratre International des Technologies de Gabés (11)  - Acquisition de matériels et la technologie - Funivonamement de l'audier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équiplements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de projets plates de connaissances pour le renforcement de l'avelier environmemental - Promation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - Agence de Profection et de l'Aménagement du Litoral - Observatoire du littoral - Prometion et sensibilisation - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution d			100 000			
- Installation de panneaux humineux indiquant la qualité de l'air dans les villes  - Acquisition de matériels informatiques - Installation d'un certre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machrels et du Maghreb - Acquisition de matériels - Mise en place d'un système pour la bonne gestion des cursuses des voitiers sieces - Services des crimpies et des déchets des systèmes électriques et déctroniques - Réalisation des travaux d'extension des champs préts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  - Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Marièrels informatiques - Privité de transfert de la technologies de l'Environnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Renforcement du laboratoire du centre avec des circulation de l'acut en centre avec des circulation de l'eveil environnemental - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour l'ernofrement de l'eveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour l'ernofrement de l'eveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'èveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Neulisation de plans d'occupation des plages - Realisation de glands occupation des plages - Realisation de plans d'occupation des plages - Realisation de reserves martimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matér			150,000			
Pair dans les villes  *Acquestion de matériels informatiques - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machrek et du Maghreb - Acquisition de matériels - Acquisition des trivaux d'extession des carcasses des voitures usées - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes électriques et électroniques - Redistation des trivaux d'extession des champs prés paur l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabs (11)  **Centre International des Technologies de l'Environnement de l'antière appliquées - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'attelier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualife - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une applicati						
**Acquestion de Gestion de Déchets** - Acquisition de matéries informatiques - Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machrek et du Maghreb - Acquisition de matériels - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes descriques et descriptes et d			80 000			
- Acquisition d'un centre errotroin pour la gestion des déchets dans les pays du Machrek et du Mughreb  - Acquisition de matériels  - Acquisition de matériels roulants  - Mise en place d'un système pour la bonne gestion des carcasses des voitures usées  - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes électriques et felectroniques  - Réalisation de travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  - Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis  - Acquisition de matériels roulants  - Marieriels informatiques  - Projet de grantsert de la technologie de l'Environnement de l'atteiler d'appui aux projets de recherches appliquées  - Renforcement de l'atteiler d'appui aux projets de recherches appliquées  - Renforcement de l'atteiler d'appui aux système de qualité  - Mise en place d'un application de prestations à distance  - Mise en place d'un aystème de gestion de comanissances pour le renforcement de l'evel environnement de l'auteiler d'appui aux projets de recherches appliquées  - Renforcement de l'acte environnemental 200 000  - Formation à distance  - Mise en place d'un aystème de gestion de comanissances pour le renforcement de l'evel environnemental 200 000  - Realisation, encadement et formation  - Formation à distance  - Renforcement de l'auteil de environnemental 200 000  - Realisation de plans d'occupation des plages  - Reciliation de plans d'occupation des plages  - Realisation de de l'autein de l'Aménagement du littoral contre l'érosion marine  - Protection de la ideversité hiologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution de matériels informatiques  - Ramassage des algues  - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine  - Protection de matériels informatiques  - Ramass			3 895 000			
- Installation d'un centre territorial pour la gestion des déchets dans les pays du Machret et du Maghrch - Acquisition de matériels - Acquisition de matériels roulants - Mise en place d'un système pour la bonne gestion des carcasses des voitures usées - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes décriques et électroiques et sectroiques - Réalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouisement des déchets aux décharges de Sfax et Gabes (11)  **Centre International des Technologies de PEnvironnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Maéries informatiques - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'arteller d'apput aux projets de recherches de équalité - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'arteller d'apput aux projets de recherches de équalité - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'arteller d'apput aux projets de rocherches de faule en vivonnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'ete environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'ete environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'ete environnemental - Sensibilisation, encadrement d'un centre - L'éveil technologique - Realisation de plans d'occupation des plages - Réalisation de plans d'occupation des plages - Realisation de plans d'occupation des plages - Realisation de matériels informatiques - Protection de la diversilé biologique dans les régions humbes du Cap Bonne de de l'un de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Palama sege de algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sekhas de S						
déchets dans les pays du Machrek et du Maghreh - Acquisition de matériels - Acquisition de matériels - Assemble de la service de l'Assemble de carcasses des voltures uscès - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes électriques et électroniques - Réalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Matériels informatiques - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'actier d'appui aux projets de recherches appliquée de pour de de de de de de de de l'Aménagement du centre actier de l'Aménagement du centre application de palars d'occupation de plages - Renforcement de l'actier d'appliquée de l'Aménagement de l'appliquée d'appliquée d'						
- Acquisition de matériels - Acquisition de matériels roulants - Mise en place d'un système pour la bonne gestion des carcasses des voitures usées - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes electriques et électroniques - Rafalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfoissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  - Centre International des Technologies de Previous membrent de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Audiscinal informatiques - Projet de transfert de la technologie - Renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement de l'éveil environnemental - Promation à distance - Renforcement de l'éveil environnemental - Promation à distance - Renforcement de l'éveil environnemental - Protection de l'éveil environnemental - Protection de l'éveil environnemental - Protection de de l'éveil environnemental - Réalisation de papala d'une projet propose de l'éveil environnemental - Protection de d'eveil environnemental - Réalisation de papala d'une projet propose de l'éveil environnemental - Réalisation de papala d'une projet propose de l'éveil environnemental - Réalisation de papala d'une projet propose de l'éveil environnemental - Réalisation de papala d'une projet propose de l'éveil environnemental - Réalisation de papala d'une propose d'une pr			50 000			
- Acquisition de matériels roulants - Mise en place d'un système pour la bonne gestion des carcasses des voitures usées - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systèmes électriques et électroniques - Radiastion des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de l'Environnement des déchets roulants - Acquisition de matériels roulants - Matériels informatiques - Projet de transfert de la echnologie - Equipement de l'aclier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'aboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de guslité - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'evicil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation d'istance - Auguste de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de palas d'occupation des plages - Refalisation de palas d'occupation des plages - Refalisation de matériels informatiques - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Realisation de matériels informatiques - Plans de gestion des zones littorales ensaibles - Ramassage des algues - Etudes et réalisation et aménagement des Selxhas de Sidi Malch - Mise à niveau des plages - Etudes de réabilitation et aménagement des Selxhas de Sidi Malch - Mise à niveau des plages		- Acquisition de matériels	30 000			
carcasses des voitures usées Projet de gestion et de recyclage des déchets des systémes électriques et électroniques Réalisation de stravaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis Acquisition de matériels roulants Mafériels informatiques Projet de transfert de la technologie Equipement de l'attelier d'appui aux projets de recherches appliquées qualité Alieu en place d'une application de projets die recherches appui en la boratorie du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité Alieu en place d'une application de prestations à distance Alieu en place d'une application de projets distance Alieu en place d'une application de prestations à distance Alieu en place d'une application de comanissances pour le renforcement de l'evel environnemental Sensibilisation, encadrement et formation Formation à distance Alieu en place d'une application de projets distance Alieu en place d'une application de projets distance Alieu en place d'une application de projets de comanissances pour le renforcement de l'evel environnemental Sensibilisation, encadrement et formation Formation à distance Alieu en place d'une application de comanissances pour le reforcement de l'evel environnemental Alieural  Observatoire du littoral Realissation de plans d'occupation des plages Acquisition d'es planades Formation d'es planades Formation d'es planades Formation d'es planades Formation de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution de nativerise informatiques Acquisition de matériels froformatiques Acquisition de matériels informatiques Acquisition de de la viersité hologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution de matériels informatiques Acquisition de matériels informatiques Acquisition de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution de matériels froformatiques Acquisition de matériels informatiques Acquisition de			25 000			
acrasses des votures usées - Projet de gestion et de recyclage des déchets des systémes électriques et électroniques - Réalisation des travaux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Slax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de l'Ehnironnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Matériels informatiques - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'un application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de comasissances pour le renforcement de l'ével environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'ével technologique - Azence de Protection et de l'Aménagement du Litoral - Chestratoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Formation et sensibilisation - Pormaction de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Realisation de refereis roulants - Acquisition de matériels roulants - Pans de gestion de zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Plans de gestion de zones littorales sensibles - Eutudes et réalisation de rojets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions - Rumise des gestion de de sones littorales sensibles - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Augustion de la diversité biologique dans les régions - Pans de gestion de sones littorales sensibles - Eutudes et réalisation de sones littorales sensibles - Eutudes de réalisation de sones littorales sensibles - Realisation de de places sones littorales sensibles - Realisation de réaliser sones à Mahdia, de Sousse et de - Sidi Milde de Dimass à Mahdia, de Sousse et de - Sidi Milde de Dimass à Ma			200,000			
systémes électriques et électroniques - Réalisation des travaux d'écharges de Sfax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de PEnvironnement de Tunis - Acquisition de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Projet de transfert de la technologie - Equipement de d'aleire d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'aleire d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement de l'aleire d'appui aux projets de recherches appliquées - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'evell environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - L'éveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Observatoire du littoral - Observatoire du littoral - Acquisition de matériels roulants - Etudes et réalisation de plans d'occupation des plages - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral courte l'évoire marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de natériels informatiques - Acquisition de natériels informatiques - Acquisition de sozones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réabolitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Milale - Mise à niveau des plages - Etudes de réabolitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Milale at de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Milale at de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Milale at de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Mila et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Mila et de Dimass à Mahdia, de Sousse			300 000			
systemes electroques et electronques  - Réalisation de stravux d'extension des champs prêts pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (II)  - Centre International des Technologies de I Finvironnement de Tunis  - Acquisition de matériels roulants  - Marériels informatiques  - Projet de transfert de la technologie  - Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées  - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité  - Mise en place d'une application de prestations à distance  - Mise en place d'une application de prestations à distance  - Mise en place d'une système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'evel environnemental  - Sensibilisation, encadrement et formation  - Formation à distance  - Renforcement de la structure du centre  - 1.'éveil technologique  - Acence de Protection et de l'Aménagement du  Litoral  - Litoral  - Chestronique des plages  - Formation de hadverisé biologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution de matériels froilants  - Equipements  - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution de matériels informatiques  - Aquisition de reserves maritimes  - Palns de gestion de zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Maleh  - Mise à niveau des plages  - Total 2  - Total 12  - Total 12  - Total 12  - Total 12  - Total 14  - Total 2  - Total 14  - Total 2  - Total 14  - Total 2  - Total 14  - Total 2			400.000			
pour l'enfouissement des déchets aux décharges de Sfax et Gabés (11)  **Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis  - Acquisition de matériels roulants - Matériels informatiques - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'atleir d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Mise en place d'une application de prestation à distance - Permation à distance - Mise en place d'une application de source des des des d'aversite de gualité - Mise en place d'une application de source des des d'aversite de gualité - Mise en place d'une application de l'aversite de gualité - Mise en place d'une application de l'aversite de gualité - Mise en place d'une application d'aversite de gualité - Mise en place d'une aversite des sensites de sid Kilifa et de D'inas d'aversite de gualité - Mise d'aversite de gualité et d'Aménagement des Sebkhas de Sid Kilifa et de D'inas s'a Mahdia, de Sousse et de Sid Maldia et de D'inas s'a Mahdia, de Sousse et de Sid Maldia et de D'inas s'a Mahdia, de Sousse et de Sid Maldia et de D'inas s'a Mahdia, de Sousse et de Sid Maldia et de D'inas s'a Mahdia, de Sousse et de Sid Maldia et de D'inas s'a Mah			400 000			
Cantre International des Technologies de   Panironnement de Tunis   80 000   150 000						
**Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis**  - Acquisition de matériels roulants   150 000			3 050 000			
#*Centre International des Technologies de PEnvironnement de Tunis Acquisition de matériels roulants Frojet de transfert de la technologie Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité Mise en place d'une application de prestations à distance Mise en place d'un système de gestion de comaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental Sensibilisation, encadrement et formation Formation à distance Renforcement de la structure du centre Formation à distance Renforcement de la structure du centre Postorement de la structure du centre Renforcement de la structure du centre Postorement de la structure du centre Renforcement de la structure du centre Realisation de plans d'occupation des plages Réalisation d'esplanades Acquisition de matériels roulants Equipements Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du litoral Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution dans l'entretien des plages Réalisation de réserves maritimes Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution dans l'entretien des plages Realisation de réserves maritimes 100 000 Acquisition de matériels informatiques Acquisition de matériels informatiques Acquisition de matériels informatiques Plans de gestion des zones litorales sensibles 100 000 Ramassage des algues Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh Mise à niveau des plages  Total 1  400 600		Gabés (11)			(11)	
Penvironnement de Funs		* Centre International des Technologies de	1 700 000			exterieurs
- Matériels informatiques - Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et genéralisation du système de qualific - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de pans d'occupation des plages - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection é la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de reserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de matériels informatiques - Anénagements divers - Acquisition de matériels informatiques - Anénagements divers - Acquisition de matériels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Malch - Mise à niveau des plages  Total 11  Total 11  - Total 11  - Total 11  - Mise à niveau des plages - Total 11  - Total 2  - Total 11  - Total 11  - Sensibilitation et a ménagement des Sebkhas de Sidi Malch - Mise à niveau des plages		<u>l'Environnement de Tunis</u>	1 /90 000			
- Projet de transfert de la technologie - Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'une application de grestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - Profeccione de la fiventure du centre - Acqueis technologique - Acque de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de pans d'occupation des plages - Réalisation de pans d'occupation des plages - Formation et sensibilisation - Acqueisition de matériels roulants - Equipements - Equipements - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversibilisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion		- Acquisition de matériels roulants	80 000			
- Equipement de l'atelier d'appui aux projets de recherches appliquées  - Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité  - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental  - Sensibilisation, encadrement et formation  - Formation à distance  - L'éveil technologique  - Renforcement de la structure du centre  - L'éveil technologique  - Agence de Protection et de l'Aménagement du  Littoral  - Observatoire du littoral  - Réalisation de plans d'occupation des plages  - Realisation d'esplanades  - Formation et sensibilisation  - Acquisition de matériels roulants  - Equipements  - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du litoral contre l'érosion marine  - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution dans l'entretien des plages  - Réalisation de réserves maritimes  - Acquisition de motériels informatiques  - Aménagements divers  - Aquisition de pociciels informatiques  - Plans de gestion des zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse			150 000			
appliquées  Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité  - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - L'éveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de Jans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de bracticles informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 11			70 000			
appliquees Renforcement du laboratoire du centre avec des équipements techniques et généralisation du système de qualité - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Realisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du litoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de métriels informatiques - Acquisition de réserves maritimes - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion de zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Total 12 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 11 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 12 - Total 11 - Total 11 - Total 11 - Total 11 -		11 11	50,000			
équipements techniques et généralisation du système de qualité  - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental  - Sensibilisation, encadrement et formation  - Formation à distance  - Renforcement de la structure du centre  - L'éveil technologique  - Agence de Protection et de l'Aménagement du  Littoral  - Observatoire du littoral  - Réalisation d'esplanades  - Réalisation d'esplanades  - Formation et sensibilisation  - Acquisition de matériels roulants  - Equipements  - Equipements  - Equipements  - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine  - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution dans l'entretien des plages  - Réalisation de réserves maritimes  - Acquisition de matériels informatiques  - Acquisition de matériels informatiques  - Aménagements divers  - Acquisition de fosèerves maritimes  - Plans de gestion des zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Malch  - Mise à niveau des plages  Total 12  Total 12  Total 11  - O000  - Contribution dans l'entreticales plages  - Au de de 60000  - Contribution dans l'entretien des plages  - Acquisition de logiciels informatiques  - Plans de gestion des zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Malch  - Mise à niveau des plages			20 000			
qualité - Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique  * Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Fortection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  - Mise à niveau des plages -			<b>5</b> 0.000			
- Mise en place d'une application de prestations à distance - Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - Reagne de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 11  - Mood - Maria de de 10000 - Mood			50 000			
- Mise en place d'un système de gestion de connaissances pour le renforcement de l'éveil environnemental - Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - L'éveil technologique - Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation de splanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Anénagements divers - Acquisition de matériels informatiques - Ramassage des algues - Ramassage des algues - Etudes et réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 11  - Mise à niveau des plages - Total 11  - 2000 - 300 0		1	(0.000			
pour le renforcement de l'éveil environnemental Sensibilisation, encadrement et formation Formation à distance Renforcement de la structure du centre L'éveil technologique Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral Réalisation de plans d'occupation des plages Réalisation de plans d'occupation des plages Réalisation de plans d'occupation des plages Réalisation de sensibilisation Acquisition de matériels roulants Equipements Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution dans l'entretien des plages Réalisation de réserves maritimes Acquisition de matériels informatiques Aménagements divers Anénagements divers Ramassage des algues Ramassage des algues Futues de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh Mise à niveau des plages  Total 11  200 000 60 000 755 000 300 000 400 000			60 000			
- Sensibilisation, encadrement et formation - Formation à distance Renforcement de la structure du centre - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique - L'éveil technologique - Réalisation de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation d'esplanades - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Aménagements divers - Ramassage des algues - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 12 Total 11 - Contrai Life de do 000 - A000 - Total 11 - A00 000 - A000 - A0			20 000			
- Formation à distance - Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique  * Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Anénagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total 11  - Kegnismon - Contribution dans l'entretien des plages - Acquisition de goiciels informatiques - Acquisition de projets pilotes de protection du littoral en de matériels of protection du littoral en de matériels no protection du littoral en de matériels no protection du littoral en de matériels no protection du l		1	200,000			
- Renforcement de la structure du centre - L'éveil technologique  * Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral  - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Equipements - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de reserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Palans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 11  Total 11  Total 12  Total 11  A00 000  300 000  300 000  3620 000  400 000						
- L'éveil technologique  **Agence de Protection et de l'Aménagement du  Littoral  - Observatoire du littoral  - Réalisation de plans d'occupation des plages  - Formation et sensibilisation  - Pormation et sensibilisation  - Acquisition de matériels roulants  - Equipements  - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine  - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon  - Contribution dans l'entretien des plages  - Réalisation de réserves maritimes  - Acquisition de matériels informatiques  - Acquisition de matériels informatiques  - Acquisition de logiciels informatiques  - Plans de gestion des zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh  - Mise à niveau des plages  Total 2  Total 11  Total 11  - Mo00  - A0000  - A00000  - A0000  - A0000  - A0000  - A0000  - A00000  - A000000  - A000000  - A000000  - A000000  - A000000  - A0000000  - A000000  - A0000000  - A0000000  - A0000000  - A0000000  - A00000000  - A00000000  - A000000000  - A000000000  - A0000000000						
* Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral  - Observatoire du littoral - Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  3 620 000  400 000  400 000  400 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000						
Littoral  Observatoire du littoral Réalisation de plans d'occupation des plages Réalisation d'esplanades Formation et sensibilisation Acquisition de matériels roulants Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon Contribution dans l'entretien des plages Réalisation de réserves maritimes Acquisition de matériels informatiques Aménagements divers Acquisition de logiciels informatiques Plans de gestion des zones littorales sensibles Ramassage des algues Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh Mise à niveau des plages  Total 12 Total 11  Total 11  400 000 400 000 120		S 1				
- Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 12 Total 11  - Réalisation de plans d'occupation de vou ou o			3 620 000			
- Réalisation de plans d'occupation des plages - Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 12 Total 11  - Réalisation de plans d'occupation de vou ou o			400 000			
- Réalisation d'esplanades - Formation et sensibilisation - Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de - Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  400 000 - 120 000 - 250 000		- Réalisation de plans d'occupation des plages				
- Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total 11  80 000 30 000  250 000  250 000  100 000 10		- Réalisation d'esplanades				
- Acquisition de matériels roulants - Equipements - Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total 11  80 000 30 000  250 000  250 000  100 000 10		- Formation et sensibilisation	120 000			
- Etudes et réalisation de projets pilotes de protection du littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total 11  300 000  250 000  100 000		- Acquisition de matériels roulants	80 000			
littoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  300 000  250 000  250 000  100			30 000			
Inttoral contre l'érosion marine - Protection de la diversité biologique dans les régions humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  Total 11  Total 2 Total II			300 000			
humides du Cap Bon - Contribution dans l'entretien des plages - Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  Total 11  250 000  500 000  10			500 000			
humides du Cap Bon  - Contribution dans l'entretien des plages  - Réalisation de réserves maritimes  - Acquisition de matériels informatiques  - Aménagements divers  - Acquisition de logiciels informatiques  - Acquisition de logiciels informatiques  - Plans de gestion des zones littorales sensibles  - Ramassage des algues  - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh  - Mise à niveau des plages  Total 2  Total II  Total II  500 000  100 0			250 000			
- Réalisation de réserves maritimes - Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  100 000 1000 1000 1000 1000 1000 10						
- Acquisition de matériels informatiques - Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  90 000 30 000 10						
- Aménagements divers - Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  30 000 10 000 10 000 150						
- Acquisition de logiciels informatiques - Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  10 000 100 000 150 000						
- Plans de gestion des zones littorales sensibles - Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  100 000 500 000  1500 000  300 000  37 115 000 46 608 000						
- Ramassage des algues - Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  Total 11  500 000  150 000  300 000  37 115 000  46 608 000						
- Etudes de réhabilitation et aménagement des Sebkhas de Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  150 000  300 000  37 115 000 46 608 000						
Sidi Khlifa et de Dimass à Mahdia, de Sousse et de Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  150 000 300 000 37 115 000 46 608 000			300 000			
Sidi Maleh - Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  300 000 37 115 000 46 608 000			150,000			
- Mise à niveau des plages  Total 2 Total II  Total 12 Total II		· ·	130 000			
Total 2 37 115 000 Total II 46 608 000			300 000			
Total II 46 608 000		. •				
		TOTAL	40 000 000	56 807 000		

(En Dinars)	T	I	TOTAL DU		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE	OBSERVATIONS	
16 - Ministère	I- Investissements Directs				
<u>de l'Industrie</u>	1- Réévaluation				
	- Aménagement des pôles technologiques et de	7 209 000		(1) G-A-1-11-1 20-047	000 5
	développement (1)			(1) Coût initial : 23 047	
	- Construction de centres de ressources technologiques au			Coût nouveau : 30 256	000 D
	pôle technologique à Sousse (2)	200 000		(2) Coût initial : 1 500 0	00 D
	pore teermorogique à sousse (2)			Coût nouveau : 1 700 0	
				dont 1 400 000 D sur p	
				extérieurs	
	- Construction de centres de ressources technologiques au	200 000			
	pôle technologique à Monastir (3)	200 000		(3) Coût initial : 3 000 0	00 D
				Coût nouveau : 3 200 0	
				dont 1 700 000 D sur p	rêts
				extérieurs	
	- Construction du centre des ressources technologiques	400 000		G A	00 D
	à Bizerte (4)			(4) Coût initial : 1 000 0	
				Coût nouveau : 1 400 0 dont 1 000 000 D sur p	
				extérieurs	icis
	Total 1	8 009 000		CATCHEUIS	
	2- Projets nouveaux	5 5 5 7 6 6 6			
	- Acquisition de matériels roulants	60 000			
	- Acquisition d'équipements divers	20 000			
	- Plan directeur informatique	259 000			
	- Aménagement des pôles technologiques et de	15 710 000			
	développement				
	- Programme national de recherche et de rénovation	2 250 000			
	- Programme de recherches de développement  Total 2	1 500 000 19 799 000			
	Total I	27 808 000			
	II- Financement Public	27 808 000			
	1- Réévaluation				
	* Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie	500 000			
	- Projet d'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque	500 000			
	pour l'éclairage rural et l'approvisionnement en eau (5)	300 000		(5) Coût initial : 7 114 0	
				Coût nouveau: 7 614 0	
				dont 7 278 000 D sur p	rêts
	Total 1	500 000		extérieurs	
	2- Projets nouveaux	300 000			
	* Office National des Mines	645 000			
	- Recherches géologiques	150 000			
	- Recherches minières	80 000			
	- Acquisition d'équipements	225 000			
	- Plan directeur informatique	130 000			
	- Promotion du secteur minier	40 000			
	- Etude pour le renouvellement du logement des systèmes géologiques	20 000			
	* Conseil National d'Accréditation	160 000			
	- Prise en charge des frais de formation, de sensibilisation				
	et d'assistance technique	100 000			
	- Acquisition de matériels informatiques et bureautiques	60 000			
	* Laboratoire Central d'Analyses et d'Essais	794 000			
	- Acquisition de matériels de laboratoires	699 000			
	- Formation et accréditation des laboratoires	60 000			
	- Plan directeur informatique	35 000			
	* Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie	2 155 000			
	- Divers programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie	410 000			
	- Maintenance des équipements	130 000			
	- Etudes sur l'énergie	250 000			
	- Equipements	45 000			

(En Dinars)		Γ	mom. = ===		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- La sensibilisation	850 000			
de l'Industrie	- Plan directeur informatique	50 000			
(suite)	- Promotion des énergies renouvelables	100 000			
_	- Projet territorial de promotion des énergies renouvelables	10 000			
	- Appui et renforcement du programme quadriennal de	120 000			
	maîtrise de l'énergie	120 000			
	- Préparation du bilan du carbone pour les établissements	190 000			
	ayant une consommation énergétique élevée	190 000			
	* Agence de Promotion de l'Industrie	2 731 000			
	- Promotion de l'investissement	915 000			
	- Acquisition d'équipements	485 000			
	- Assistance aux jeunes promoteurs	550 000			
	- Aménagement du siège social	415 000			
	- Acquisition de matériels roulants	66 000			
	- Les guichets uniques	300 000			
	* Participation de l'Etat aux investissements de				
	l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	200 000 000			
	* Fonds de Promotion et de Décentralisation				
	Industrielle	58 000 000			
	Total 2	264 485 000			
	Total II	264 985 000			
	TOTAL		292 793 000		
17 - Ministère	I- Investissements Directs				
du Commerce	- Etudes diverses	150 000			
et de l'Artisanat	- Etudes pour l'Institut National de la Consommation	140 000			
	- Recensements et enquêtes de l'Institut National de la	60 000			
	Consommation	00 000			
	- Construction du siège de la Direction Régionale du	650 000			
	Commerce de Nabeul	030 000			
	- Construction du siège de la Direction Régionale du	500 000			
	Commerce de Sidi Bouzid - Acquisition de matériels roulants	1 805 000			
	- Acquisition d'équipements divers	100 000			
	- Acquisition d'équipements de la métrologie légale et de				
	contrôle de la qualité	35 000			
	- Acquisition de matériels roulants pour le Conseil de la	25 000			
	Concurrence	25 000			
	- Acquisition de matériels roulants pour l'Institut National	25 000			
	de la Consommation	25 000			
	- Acquisition d'équipements divers pour l'Institut National de la Consommation	50 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques	240 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques pour le Conseil				
	de la Concurrence	6 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques pour l'Institut	16 000			
	National de la Consommation				
	- Projet de promotion des exportations 2 (1)	1 100 000		(1)	dont 900 000 D sur prêts extérieurs
	- Programme de mise à niveau des circuits de distributions				CALCITEUIS
	de la production agricole et de pêche (2)	750 000		(2)	dont 460 000 D sur prêts
	de la production agricore et de pecife (2)			(2)	extérieurs
	- Opérations publicitaires et de sensibilisation pour				CAROLICUIS
	l'Institut National de la Consommation	60 000			
	- Projet de promotion des exportations 3 (3)	310 000		(3)	dont 270 000 D sur prêts
	,r r			(-)	extérieurs
	Total I	6 022 000			
	II- Financement Public				
	* Office National de l'Artisanat	14 735 000			
	- Promotion du secteur de l'artisanat	2 000 000			
	- Etudes et recherches	50 000			
	- Equipements divers	150 000			
	- Aménagements divers	100 000			
	- Acquisition de voitures	100 000			
	<ul> <li>Acquisition de matériels informatiques</li> </ul>	300 000			
	- Séminaires régionaux	50 000			
	- Fonds de roulement pour les artisans	3 000 000			
	- Musée national de l'artisanat	10 000			
		250000	ı		
	- Mise en place d'un système de qualité	250 000			
		250 000 500 000			
	<ul> <li>Mise en place d'un système de qualité</li> <li>Maison de l'artisanat à Ben Arous</li> <li>Création d'un village artisanal à Tataouine</li> </ul>				
	<ul> <li>Mise en place d'un système de qualité</li> <li>Maison de l'artisanat à Ben Arous</li> </ul>	500 000			

(En Dinars)			mom		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Création d'un village artisanal à Tastour Gouvernorat de Béja	1 000 000			
du Commerce	- Création d'un village artisanal à Oueslatia Gouvernorat	15 000			
et de l'Artisanat (suite)	de Kairouan – Etude - Création d'un village artisanal à Hajeb El Ayoun Gouvernorat de Kairouan – Etude	15 000			
	- Création d'un village artisanal à El Ala Gouvernorat de	15 000			
	Kairouan – Etude - Aménagement d'un atelier pilote de tapis à Kairouan	30 000			
	- Aménagement du centre d'art et d'artisanat de Nabeul	5 000 000			
	* Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement du Tapis et du Tissage	115 000			
	Acquisition d'équipements divers     Acquisition de matériels informatiques	2 000 2 000			
	- Etudes et recherché	50 000			
	- Opérations de partenariat avec des designers pour la				
	réalisation de nouveaux modèles	20 000			
	- Atelier d'expérimentation pilote	31 000			
	- Séminaires régionaux	5 000			
	Foires et manifestations     Réhabilitation du secteur des services	5 000 <b>30 000</b>			
	* Centre de Promotion des Exportations	10 925 000			
	- Acquisition de matériels informatiques	80 000			
	- Promotion des exportations	680 000			
	- Foires et manifestations	3 800 000			
	- Acquisition de matériels roulants	45 000			
	- Acquisition d'équipements divers	20 000			1 . 1
	- Projet de promotion des exportations 2 (4)	1 100 000		(4)	dont 1 000 000 D sur prêts
	- Projet de promotion des exportations 3 (5)	5 200 000		(5)	extérieurs dont 5 000 000 D sur prêts extérieurs
	Total II	25 805 000			CACOTICATS
	TOTAL		31 827 000		
18 - Ministère	<u>Investissements Directs</u>				
de la Technologie de l'Information et de la	1- Réévaluation - Etude sur l'audit du système d'information et de communication (1)	10 000		(1)	Coût initial : 30 000 D Coût nouveau : 40 000 D
<u>Communication</u>	- Ecole Supérieure des Communications (2)	500 000		(2)	Coût initial : 20 979 000 D Coût nouveau : 21 479 000 D
	- Etude de la préparation du plan de développement de l'économie numérique (3)	80 000		(3)	Coût initial : 300 000 D Coût nouveau : 380 000 D
	Total 1	590 000			Cout nouveau: 380 000 D
	2- Projets nouveaux - Aménagement du siège du Ministère	100 000			
	- Acquisition de matériels roulants	92 000			
	- Acquisition d'équipements divers	30 000			
	- Equipements de climatisation - Mise à niveau du réseau	20 000 50 000			
	- Acquisition de micro-ordinateurs	30 000			
	- Installation de logiciels spécifiques	30 000			
	- Acquisition d'un système pour établir des vidéoconférences	80 000			
	- Evolution du site Web du Ministère vers un site participatif	20 000			
	- Préparation d'une étude pour la mise en place d'un cadre de référence pour le développement des systèmes	100 000			
	d'information et de communication dans le secteur public - Ecole Supérieure des Communications	250 000			
	- Institut Supérieur des Etudes Technologiques en Communications	25 000			
	- Logiciels libres	950 000			
	- Réalisation d'un site participatif pour la communication et l'assistance des structures surveillant les systèmes d'information et de communication dans le secteur public	100 000			
	Perception et développement d'un système de suivi et de gestion des indicateurs liés au développement des systèmes	150 000			
	d'information et de communication dans le secteur public - Système pour la gestion élèctronique des dossiers et le	60 000			
	suivi de l'activité	2 087 000			
	Total 2 TOTAL	2 U8 / UUU	2 677 000		
	IUIAL		4 0 / / 000		

- Aménagements divers à l'Institut des Etudes Supérieures de Tourisme de Sidi Dhrif (2)  Total 1  2- Projets nouveaux - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  Coût nouves  2	: 195 000 D au : 209 000 D : 1 178 000 D au : 1 211 000 D
Total 1   1   1   1   2   2   2   2   3   1   1   1   1   1   1   1   1   1	au: 209 000 D : 1 178 000 D
- Acquisition d'équipements divers (1)  - Aménagements divers à l'Institut des Etudes Supérieures de Tourisme de Sidi Dhrif (2)  Total 1  2- Projets nouveaux  - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2  Total 1  14 000  (2) Coût initial Coût nouveaux  170 000  1 550 000  1 550 000  1 820 000  1 867 000  II- Financement Public	au: 209 000 D : 1 178 000 D
- Aménagements divers à l'Institut des Etudes Supérieures de Tourisme de Sidi Dhrif (2)  Total 1  2- Projets nouveaux - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  Coût nouves  170 000  1 550 000  1 820 000  1 867 000	au: 209 000 D : 1 178 000 D
- Aménagements divers à l'Institut des Etudes Supérieures de Tourisme de Sidi Dhrif (2)  Total 1  2- Projets nouveaux - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  (2) Coût initial Coût nouves  170 000 1 550 000 1 550 000 1 820 000 1 867 000	: 1 178 000 D
de Tourisme de Sidi Dhrif (2)  Total 1  2- Projets nouveaux  - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  (2) Coût initial Coût nouves  170 000  1 550 000  1 850 000  1 867 000	
Total 1  2- Projets nouveaux  - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  Coût nouveaux  170 000  1 550 000  1 820 000  Total 2 1 820 000  II- Financement Public	
Total 1  2- Projets nouveaux  - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  Total 1  47 000  170 000  1 550 000  1 1820 000  Total 2 1 867 000	au : 1 211 000 D
2- Projets nouveaux - Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public	
- Acquisition de matériels roulants - Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public  170 000  1 550 000  1 820 000  1 820 000  1 867 000	
- Participation à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public	
Penvironnement touristique - Interventions dans le domaine de loisirs  Total 2 Total 1  II- Financement Public	
Total 2 Total 1 1 820 000 Total I 1 867 000	
Total I 1 867 000  II- Financement Public	
II- Financement Public	
* Office National Tunisien du Tourisme 65 556 000	
- Infrastructure et aménagements touristiques 940 000	
- Etudes et recherches 90 000 - Aménagements et équipements du siège 135 000	
- Amenagements et équipements du siège 153 000 - Aménagements et équipements des Commissariats 300 000	
- Ameriagements et equipements des Commissariats 500 000 - Acquisition de voitures 210 000	
- Plan directeur informatique 300 000	
- Aménagement des centres de formation 550 000	
- Aide de l'Etat pour les promoteurs des projets touristiques 8 000 000	
- Programme de publicité et d'édition 55 000 000	
- Remboursement d'un emprunt 31 000	
Total II 65 556 000	
TOTAL 67 423 000	
20 - Ministère I- Investissements Directs	
de l'Equipement 1- Réévaluation A - Diminution	
- Aménagement des voieries du Sud (1) - 91 000 (1) Coût initial	: 13 030 000 D
	au : 12 939 000 D
- Voieries structurantes des grandes villes, programme	
1992 (2) - 226 000 (2) Coût initial	: 26 572 000 D
Coût nouve:	au: 26 346 000 D
	: 6 795 000 D
	au: 6 785 000 D
	: 11 463 000 D
	au: 11 397 000 D : 8 536 000 D
	au : 8 301 000 D
	000 D sur prêts
extérieurs	1
- Aménagement de la route nationale n° 10 (6) - 660 000 (6) Coût initial	: 13 418 000 D
Coût nouve:	au: 12 758 000 D
	000 D sur prêts
extérieurs	
- Aménagement de la route X20 (7) - 29 000 (7) Coût initial	: 15 303 000 D
	au: 15 274 000 D
dont 7 903 (extérieurs	000 D sur prêts
- Réhabilitation du réseau routier : programme 1996 (8) - 141 000 (8) Coût initial	: 30 489 000 D
	au : 30 348 000 D
	000 D sur prêts
extérieurs	22 2 cm prom
- Acquisition de deux bacs (9)  - 8 000  (9) Coût initial	: 6 000 000 D
Coût nouve	au: 5 992 000 D
	: 7 140 000 D
Coût nouve	au: 6 678 000 D

(En Dinars)  CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère de l'Equipement (suite)	- Renforcement du réseau routier : programme 1998 (11)	- 228 000		(11)	Coût initial : 33 274 000 D Coût nouveau : 33 046 000 D dont 18 218 000 D sur prêts extérieurs
	- Développement du réseau routier régional : programme 1998 (12)	- 64 000		(12)	Coût initial : 23 497 000 D Coût nouveau : 23 433 000 D dont 17 219 000 D sur prêts extérieurs
	- Voieries structurantes des villes: programme 1998 (13)	- 2 000		(13)	Coût initial : 9 000 000 D Coût nouveau : 8 998 000 D
	- Aménagement des pistes rurales : programme 1999 (14)	- 230 000		(14)	Coût initial : 84 623 000 D Coût nouveau : 84 393 000 D dont 62 038 000 D sur prêts extérieurs
	- Voieries structurantes au Gouvernorat de Sfax : programme 1999 (15)	- 42 000		(15)	Coût initial : 8 490 000 D Coût nouveau : 8 448 000 D
	- Développement du réseau régional routier : programme 1999 (16)	- 197 000		(16)	Coût initial : 49 922 000 D Coût nouveau : 49 725 000 D dont 35 818 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement du réseau routier : programme 1999 et 2000 (17)	- 881 000		(17)	Coût initial : 250 376 000 D Coût nouveau : 249 495 000 D dont 161 714 000 D sur prêts extérieurs
	- Voieries structurantes au Gouvernorat de Sfax : programme 2000 (18)	- 275 000		(18)	Coût initial : 4 790 000 D Coût nouveau : 4 515 000 D
	- Entretien périodique du réseau routier : programme 2001 (19)	- 20 000		(19)	Coût initial : 12 000 000 D Coût nouveau : 11 980 000 D
	- Construction de ponts : programme 2001 (20)	- 208 000		(20)	Coût initial : 3 900 000 D Coût nouveau : 3 692 000 D
	- Construction de ponts (21)	-1 800 000		(21)	Coût initial : 60 200 000 D Coût nouveau : 58 400 000 D dont 27 450 000 D sur prêts extérieurs
	- Entretien périodique du réseau routier : programme 2003 (22)	- 33 000		(22)	Coût initial : 12 200 000 D Coût nouveau : 12 167 000 D
	- Voieries structurantes des villes : programme 2009 (23)	-40 000 000		(23)	Coût initial : 313 500 000 D Coût nouveau : 273 500 000 D dont 119 690 000 D sur prêts extérieurs
	- Voies du Grand Tunis : programme 2009 (24)	-25 000 000		(24)	Coût initial : 160 000 000 D Coût nouveau : 135 000 000 D dont 62 500 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement de la route régionale n° 206 à Gafsa : programme 2009 (25)	-1 000 000		(25)	Coût initial : 8 300 000 D Coût nouveau : 7 300 000 D
	- Aménagement de la piste El Gouifla à Gafsa : programme 2009 (26)	- 520 000		(26)	Coût initial : 2 500 000 D Coût nouveau : 1 980 000 D
	- Construction de ponts : programme 2010 (27)	-5 000 000		(27)	Coût initial : 16 680 000 D Coût nouveau : 11 680 000 D dont 6 680 000 D sur prêts extérieurs
	- Construction de ponts : programme 2011 (28)	-5 400 000		(28)	Coût initial : 20 880 000 D Coût nouveau : 15 480 000 D dont 6 280 000 D sur prêts extérieurs

(En Dinars)	DECICNATION DEC DOOD A MANGE OF		TOTAL DI		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère de l'Equipement (suite)	- Programme de voieries desservant le port financier de Raoued (29)	-20 000 000		(29)	Coût initial : 50 000 000 D Coût nouveau : 30 000 000 D dont 15 000 000 D sur prêts
	- Protection de la ville de Sfax contre les inondations (30)	-12 235 000		(30)	extérieurs Coût initial : 25 364 000 D Coût nouveau : 13 129 000 D
	Total A	-115 063 000			Cout nouveau . 13 125 000 B
	B- Augmentation - Etude des procédures techniques générales du bâtiment (31)	650 000		(31)	Coût initial : 150 000 D Coût nouveau : 800 000 D
	- Etudes autoroutières (32)	2 199 000		(32)	Cout nouveau: 800 000 D Coût initial : 4 850 000 D
	- Aménagement des pistes rurales (33)	240 000		(33)	Coût nouveau : 7 049 000 D Coût initial : 155 000 000 D Coût nouveau : 155 240 000 D dont 102 240 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement du réseau des routes classées : programme 2004 (34)	6 000 000		(34)	Coût initial : 488 538 000 D Coût nouveau : 494 538 000 D dont 284 250 000 D sur prêts extérieurs
	- Voies du Grand Tunis : programme 2005 (35)	3 000 000		(35)	Coût initial : 178 100 000 D Coût nouveau : 181 100 000 D dont 67 200 000 D sur prêts extérieurs
	- Renforcement du réseau routier classé : programme 2008 et 2009 (36)	47 000 000		(36)	Coût initial : 134 000 000 D Coût nouveau : 181 000 000 D dont 99 300 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement du réseau des routes classées : programme 2009 (37)	3 000 000		(37)	Coût initial : 152 550 000 D Coût nouveau : 155 550 000 D dont 87 650 000 D sur prêts extérieurs
	- Renforcement du réseau routier : programme 2009 (38)	3 300 000		(38)	Coût initial : 124 440 000 D Coût nouveau : 127 740 000 D dont 73 600 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement du réseau des routes classées : programme 2010 (39)	6 240 000		(39)	Coût initial : 63 260 000 D Coût nouveau : 69 500 000 D dont 36 480 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement du réseau des routes classées : programme 2011 (40)	12 600 000		(40)	Coût initial : 130 550 000 D Coût nouveau : 143 150 000 D dont 74 350 000 D sur prêts extérieurs
	- Voieries structurantes aux Gouvernorats de Sousse et de Mednine (41)	8 000 000		(41)	Coût initial : 39 000 000 D Coût nouveau : 47 000 000 D dont 22 500 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement de 1000 km de pistes rurales (42)	20 000 000		(42)	Coût initial : 170 200 000 D Coût nouveau : 190 200 000 D dont 85 800 000 D sur prêts extérieurs
	- Protection de la digue du port d'El Garraya contre l'érosion maritime (43)	1 000 000		(43)	Coût initial : 1 000 000 D Coût nouveau : 2 000 000 D
	- Protection de la ville du Tataouine contre les inondations (44)	77 000		(44)	Coût initial : 6 129 000 D Coût nouveau : 6 206 000 D
	- Protection de la ville du Hancha contre les inondations (45)	53 000		(45)	Coût initial : 1 094 000 D Coût nouveau : 1 147 000 D

		1	I		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère	- Protection de la ville d'El Guettar contre les inondations	77 000		(40)	C-24 :-: 4:-1 2 042 000 D
de l'Equipement	(46)			(46)	Coût initial : 2 042 000 D Coût nouveau : 2 119 000 D
(suite)	- Protection de la ville de Hammam Sousse contre les inondations (47)	21 000		(47)	Coût initial : 4 852 000 D
	- Protection de la ville de Haffouz contre les inondations (48)	150 000		(48)	Coût nouveau : 4 873 000 D  Coût initial : 550 000 D
	- Mausolée de l'ancien président de la république (49)	17 000		(49)	Coût nouveau : 700 000 D Coût initial : 1 209 000 D Coût nouveau : 1 226 000 D
	- Etudes spécifiques à l'identification des besoins de l'habitation dans les gouvernorats (50)	100 000		(50)	Coût initial : 150 000 D Coût nouveau : 250 000 D
	- Plans directeurs pour l'aménagement des agglomérations urbaines (51)	58 000		(51)	Coût initial : 92 000 D
	m	110 =00 000			Coût nouveau: 150 000 D
	Total B Total 1	113 782 000 -1 281 000			
	2- Projets nouveaux	-1 401 000			
	A- Projets à caractère régional				
	- Extension de la direction régionale de Kébili	120 000			
	- Extension de la direction régionale de Tozeur	40 000			
	- Aménagement de la direction régionale de Gafsa	100 000 40 000			
	<ul> <li>Aménagement de la direction régionale de Ben Arous</li> <li>Aménagement de la direction régionale du Kef</li> </ul>	20 000			
	- Aménagement de la direction régionale de Zaghouan	60 000			
	- Construction, extension et aménagement des sièges des brigades	200 000			
	- Construction de clôtures	120 000			
	- Aménagement de la direction régionale de Sousse	35 000			
	- Extension de la direction régionale de Tataouine	40 000			
	- Aménagement de la direction régionale de Kasserine	105 000			
	- Revêtement des pistes rurales : programme 2012 <b>Total A</b>	58 000 000 <b>58 880 000</b>			
	B- Projets à caractère national	30 000 000			
	- Etudes relatives aux bâtiments civils	40 000			
	- Bâtiments à la Cité des Jardins	210 000			
	- Aménagement et entretien des logements administratifs	230 000			
	- Acquisition de matériels roulants	950 000			
	- Acquisition d'équipements divers	45 000			
	<ul> <li>Acquisition et installation de matériels de communication</li> <li>Installation d'un standard téléphonique pour</li> <li>l'administration centrale</li> </ul>	90 000 60 000			
	- Acquisition de voitures pour le centre d'essai et des techniques de la construction	150 000			
	<ul> <li>Installation d'un système de suivi des matériels roulants et des engins</li> <li>Plan directeur informatique au Ministère de l'Equipement</li> </ul>	100 000 500 000			
	- Frais d'insertion et de publication	240 000			
	- Frais de suivi de réalisation de projets de bâtiments civils	1 100 000			
	- Frais de suivi de réalisation de projets des ouvrages maritimes	100 000			
	- Acquisition de terrains et immeubles et transfert des	30 000 000			
	réseaux pour les projets autoroutiers - Voies du Grand Tunis : programme 2012 (52)	138 000 000		(52)	dont 69 000 000 D sur prêts extérieurs
	- Voieries structurantes des grandes villes: programme 2012 (53)	150 000 000		(53)	dont 102 000 000 D sur prêts extérieurs
	- Développement du réseau routier regional : programme de l'année 2012 (54)	100 000 000		(54)	dont 70 000 000 D sur prêts
	- Aménagement des pistes rurales : programme 2012 (55)	170 000 000		(55)	extérieurs dont 127 500 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagements pour la sécurité routière dans le réseau routier classé (56)	38 000 000		(56)	dont 19 000 000 D sur prêts extérieurs

En Dinars)	DEGLONATION DEG PROCEDANCES OVER OF THE	CDEDITO	TOTAL DU	ODGEDYATIONG
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère	- Entretien périodique du réseau routier : programme 2012	52 000 000		
<u>le l'Equipement</u>	- Réparation des dégâts des inondations	30 000 000		
<u>(suite)</u>	- Entretien périodique des pistes rurales	120 000 000		
	- Etudes relatives aux pistes rurales proposées par les	5 000 000		
	Conseils Régionaux	3 000 000		
	- Acquisition de materiels – programme 2012	2 600 000		
	- Etudes relatives aux voies	5 000 000		
	- Protection du littoral de Mahdia contre l'érosion maritime	500 000		
	- Protection du littoral de Bizerte contre l'érosion maritime	200 000		
	- Protection du littoral de Chebba contre l'érosion maritime	300 000		
	- Travaux de curage du vieux port de Ghar El Melh	350 000		
		330 000		
	- Etudes relatives au protection des villes contre les	200 000		
	inondations			
	- Acquisition de terrains	500 000		
	- Protection de la zone Douar Hicher à Mannouba contre	2 000 000		
	les inondations			
	- Entretien périodique des ouvrages de protection des villes	3 500 000		
	contre les inondations	3 300 000		
	- Protection de la ville El Fajja contre les inondations	2 000 000		
	- Protection de la ville Boumhal contre les inondations	1 500 000		
	- Protection de la ville Kalaât Snen contre les inondations	1 000 000		
	- Protection de la ville Aïn Draham contre les inondations	2 500 000		
	- Protection de la ville El Metouia contre les inondations	1 500 000		
	- Protection de la ville Redayef contre les inondations	10 000 000		
	- Protection de la ville de Tataouine contre les inondations	1 500 000		
	- Aménagement du bassin versant sur les rives du lac Nord	1 500 000		
	de la Tunisie			
	- Protection de la ville Fouchana contre les inondations	500 000		
	- Levées topographiques	100 000		
	- Photos aériennes et cartographies des villes	200 000		
	- Plans d'aménagement	200 000		
	- Etudes pilotes	150 000		
	- Travaux de géodésie	1 500 000		
	- Equipements spécifiques aux plans d'aménagement	50 000		
	urbain	30 000		
	- Traitement numérique des plans d'aménagement urbain	100 000		
	- Programme d'investissement de l'Agence Urbaine du	200,000		
	Grand Tunis	280 000		
	- Création d'un observatoire de l'immobilier et de l'habitat	75 000		
	- Programme de soutien des quartiers populaires des			
	grandes villes	45 000 000		
	- Programme spécifique pour le logement social	40 000 000		
	- Programme de réhabilitation et d'integration de grands	40 000 000		
	quartiers résidentiels	5 000 000		
		120,000		
	- Actualisation des Atlas des Gouvernorats	120 000		
	- Préparation des schémas d'orientations pour			
	l'aménagement et le développement des gouvernorats de	200 000		
	Mahdia et de Gabès			
	- Préparation des schémas d'orientations pour	***		
	l'aménagement et le développement des gouvernorats de	200 000		
	Kairouan et de Kébili	0/5 1 10 222		
	Total B	967 140 000		
	Total 2	1 026 020 000		
	Total I	1 024 739 000		
	II- Financement Public			
	* Société des Etudes et d'Aménagement du Littoral	1 800 000		
	Nord de la ville de Sfax  Travaya de réhabilitation et d'aménagement des câtes			
	- Travaux de réhabilitation et d'aménagement des côtes- nord de la ville de Sfax	250 000		
	- Frais de suivi des travaux de réhabilitation et			
	d'aménagement des côtes-nord de la ville de Sfax	600 000		
	- Etudes relatives au projet de réhabilitation et			
	d'aménagement des côtes-nord de la ville de Sfax	690 000		
	- Entretien et gardiennage du projet Taparoura	260 000		
		200 000		
	* Participation à l'augmentation du capital de la	105 150 000		
	Société Tunisie Autoroutes			
	* Centre d' Essai et des Techniques de la Construction	1 000 000		
	- Acquisition de matériels de recherche	800 000		
	- Bâtiments et aménagement	200 000		
	* Agence de Rénovation et de Réhabilitation Urbaine	50 000		
	D1 1:			
	- Plan directeur informatique	50 000		
	- Plan directeur informatique  Total II  TOTAL	50 000 108 000 000	1 132 739 000	

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	i	TOTAL DU		
		CREDITS	CHAPITRE	L.	OBSERVATIONS
21- Ministère	I- Investissements Directs				
du Transport	1- Réévaluation - Acquisition d'équipements administratifs (1)	9 000		(1)	Coût initial : 202 000 D Coût nouveau : 211 000 D
	- Acquisition d'un standard téléphonique (2)	50 000		(2)	Coût nouveau : 211 000 D Coût initial : 36 000 D Coût nouveau : 86 000 D
	- Audit informatique (3)	14 000		(3)	Coût initial : 52 000 D Coût nouveau : 66 000 D
	- Concrétisation du schéma directeur informatique (4)	77 000		(4)	Coût initial : 597 000 D Coût nouveau : 674 000 D
	- Réalisation d'applications informatiques dans les domaines de transport (5)	210 000		(5)	Coût initial : 100 000 D Coût nouveau : 310 000 D
	Total 1	360 000			
	Projets nouveaux     Mise en place d'un programme de qualité pour les services centraux du Ministère de Transport	55 000			
	- Etude relative au mécanisme de développement propre - Construction du siége du Ministère	100 000 25 000			
	Total 2	180 000			
	Total I	540 000			
	II- Financement Public  1- Réévaluation				
	A - Diminution  * Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	-16 719 000			
	- Réaménagement ferroviaire dans la région du Sahel (6)	-16 485 000		(6)	Coût initial : 70 054 000 D
		10 103 000		(0)	Coût nouveau : 53 569 000 D dont 29 515 000 D sur prêts extérieurs
	- Renouvellement de la ligne de la voie Tunis – Ghardimaou (7)	- 234 000		(7)	Coût initial : 35 048 000 D Coût nouveau : 34 814 000 D dont 17 569 000 D sur prêts extérieurs
	Total A B- Augmentation	-16 719 000			
	* Société du Transport de Tunis : Transport par bus	200 000			
	- Aménagement de la gare (8)	200 000		(8)	Coût initial : 1 255 000 D Coût nouveau : 1 455 000 D
	* Société du Transport de Tunis : Transport par Métro	22 533 000			
	Léger - Aménagement de l'infrastructure (9)	14 500 000		(9)	Coût initial : 25 614 000 D Coût nouveau : 40 114 000 D
	- Ligne El Mourouj (10)	33 000		(10)	dont 9 689 000 D sur prêts extérieurs Coût initial : 89 036 000 D Coût nouveau : 89 069 000 D dont 73 889 000 D sur prêts
	- Aménagement et extension des dépôts (11)	1 500 000		(11)	extérieurs Coût initial : 500 000 D
	- Renouvellement et maintenance de la voie ferrée (12)	6 500 000		(12)	Coût nouveau : 2 000 000 D Coût initial : 12 200 000 D
	* Sociétés Régionales de Transport	5 276 000			Coût nouveau : 18 700 000 D
	- Subvention d'investissement au profit des Sociétés Régionales de Transport (13)	5 276 000		(13)	Coût initial : 52 400 000 D
				,	Coût nouveau : 57 676 000 D
	* Société Nouvelle de Transport à Kerkennah	12 000			0.000000
	- Acquisition d'un nouveau bâteau de transport (14)	12 000		(14)	Coût initial : 13 160 000 D Coût nouveau : 13 172 000 D
	* Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	44 852 000			
	- Renouvellement du réseau (15)	10 995 000		(15)	Coût initial : 141 674 000 D Coût nouveau : 152 669 000 D dont 36 483 000 D sur prêts extérieurs

			TOTAL DU		(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère du Transport (suite)	- Protection du réseau ferroviaire (16)	1 030 000		(16)	Coût initial : 9 935 000 D Coût nouveau : 10 965 000 D dont 4 264 000 D sur prêts extérieurs
	- Réparation des dégâts des inondations et de l'envahissement du sable (17)	369 000		(17)	Coût initial : 12 330 000 D Coût nouveau : 12 699 000 D dont 3 000 000 D sur prêts extérieurs
	- Réseau de communications entre trains et gares (18)	5 578 000		(18)	Coût initial : 29 804 000 D Coût nouveau : 35 382 000 D dont 22 456 000 D sur prêts extérieurs
	- Equipements pour la sécurité (19)	1 424 000		(19)	Coût initial : 34 585 000 D Coût nouveau : 36 009 000 D dont 16 402 000 D sur prêts extérieurs
	- Etudes (20)	8 000		(20)	Coût initial : 3 629 000 D Coût nouveau : 3 637 000 D dont 1 726 000 D sur prêts extérieurs
	- Passages souterrains et supérieurs de la banlieue sud (21)	12 472 000		(21)	Coût initial : 39 441 000 D Coût nouveau : 51 913 000 D dont 19 513 000 D sur prêts extérieurs
	- Organisation de la maintenance et mise à niveau des communications (22)	1 193 000		(22)	Coût initial : 6 297 000 D Coût nouveau : 7 490 000 D dont 1 750 000 D sur prêts extérieurs
	- Aménagement des centres de maintenance (23)	1 003 000		(23)	Coût initial : 17 487 000 D Coût nouveau : 18 490 000 D dont 3 716 000 D sur prêts extérieurs
	- Programme de la grosse maintenance (24)	10 000 000		(24)	Coût initial : 133 200 000 D Coût nouveau : 143 200 000 D
	- Mise à niveau de l'infrastructure des gares de transport des marchandises (25)	780 000		(25)	Coût initial : 1 000 000 D Coût nouveau : 1 780 000 D
	* Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis - Frais de suivi (26)	1 <b>600 000</b> 1 600 000		(26)	Coût initial : 7 600 000 D Coût nouveau : 9 200 000 D
	Total B Total 1  2- Projets nouveaux	74 473 000 57 754 000			
	* Société du Transport de Tunis : Transport par bus	300 000			
	- Renouvellement de l'infrastructure des stations de ravitaillement	300 000			
	* Société du Transport de Tunis : Transport par Métro Léger	60 100 000			
	- Paiement des créances vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Retraite et de Prévoyance Sociale	38 100 000			
	- Paiement des créances vis-à-vis de la Société Nationale de Distribution des Pétroles	22 000 000			
	* Société Nouvelle de Transport à Kerkennah - Programme de la grosse maintenance	<b>2 263 000</b> 873 000			
	- Acquisition d'équipements de sécurité	90 000			
	- Paiement des créances vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Retraite et de Prévoyance Sociale	1 300 000			
	* Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	44 700 000			
	- Aménagement de la gare La Goulette de transport des marchandises	7 000 000			
	- Paiement des créances vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Retraite et de Prévoyance Sociale	24 700 000			
	- Paiement des créances vis-à-vis de la Société Nationale de Distribution des Pétroles	13 000 000			
	Total 2 Total II	107 363 000 165 117 000			
	TOTAL		165 657 000		

CHAPTIRES   DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS   CREDITS   CHAPTIRE				TOTAL DI	1	(En Dinars
22. Ministère   des Afaires de la Femme   Linvestissements Directs   Acquisition de matériels roulans   Linvestissements Directs   Acquisition d'équipements divers   Acquisition d'équipements informatique   25 000   Acquisition d'équipements informatique   20 000   Acquisition d'équipements informatique   20 000   Acquisition d'equipements des centres des personnes âgées   Acquisition d'equipements   20 000   Acquisition d'equipements	CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Control   Cont	22 - Ministère	* Affaires de la Femme		CHAITIKE		
Acquisition de matériels roulants						
Acquisition de mobiliere st de matériels - Acquisition d'équipements informatiques - Exploitation des licences des systèmes et logiciels Microsoft - Raccordement des services régionaux à l'internet - Plan d'action au profit de la famille - Encadrement de la famille immigrée - Amériagement des centres des personnes àgées - Reconstruction de culter de routines - Acquisition d'aquipements - Acquisition d'aquipements - Acquisition d'aquipements - Acquisition de matériels formatiques - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Total II - TOTAL  - Enfance - Investissements Directs - A Proiets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants - Amériagement des cultus d'enfants - Amériagement des cultus d'enfants - Amériagement de clubs d'enfants - Amériagement des cultus frafiants - Amériagement des cultus refrants au réscu internet - Equipement spour les établissements de l'enfanc - Amériagement des complexes de l'enfanc - Contraction de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connection des clubs mobiles au profit des zones rurales - Connection des clubs d'enfants - Amériagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connection des clubs d'enfants au réscu internet - Equipements pour les établissements de l'enfanc - Connection des clubs d'enfants au réscu internet - Equipements pour les établissements de l'enfanc - Total B - Total	de la Femme	- Acquisition de matériels roulants	52 000			
- Acquisition d'equipements informatiques - Exploitation des licences des systèmes et logiciels - Microsoft - Recordment des Services régionaux à l'internet - Plan d'action au profit de la famille - Encadrement de la famille immigrée - Aménagement des centres des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Acquisition d'equipements - Acquisition d'equipements - Acquisition d'equipements - Acquisition de matériels roulants - Acquisition d'equipements - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Etudes - Total 11 - TOTAL - Enfance - Investissements Directs - A Projets à caractère régional - C-ordis d'edudes - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Acquisition de matériels roulants - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour le modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique - Centre informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique - Centre informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique - Centre informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riégionaux de l'informatique - Centre informatique pour l'enfant au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Création de clubs mobiles au pr	de la Famille et	- Acquisition d'équipements divers	15 000			
Exploitation des licences des systèmes et logiciels   33 000     Merrosoff     Raccordement des services régionaux à l'internet     Plan daction au profit de la famille     Encadrement de la famille immigrée   20 000     - Aménagement des centres des personnes âgées   70 000     - Equipement des centres des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000     Reconstruction de centres de Promotion des personnes âgées   70 000		<ul> <li>Acquisition de mobiliers et de matériels</li> </ul>	35 000			
Accordment des services régionaux à l'internet   190 000    - Plant d'action au profit de la famille   190 000    - Plant d'action au profit de la famille   190 000    - Encadrement de la famille immigrée   20 000    - Aménagement des centres des personnes âgées   70 000    - Guiprement des centres des personnes âgées   270 000    - Guiprement des centres des personnes âgées   270 000    - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées   1000 000    - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées   270 000    - Reconstruction de centreis des promotions des personnes âgées   270 000    - Reconstruction de centreis des personnes âgées   270 000    - Reconstruction de centreis motions   200 000    - Acquisition de matériels roulants   22 000    - Acquisition de matériels informatique   85 000    - Plant directeur informatique   85 000    - Plant directeur informatique   80 000    - Plant directeur informatique   200 000    - Plant directeur informatique   200 000    - Plant directeur informatique   2100 000   2100 000    - Plant directeur informatique   2100 000   2100 0			25 000			
Accordment des services régionaux à l'internet   190 000		- Exploitation des licences des systèmes et logiciels	53,000			
Plan d'action au profit de la famille   190 000						
Encadrement de la famille immigrée   20 000						
- Aménagement des centres des personnes âgées						
- Equipement des centres des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées - Reconstruction de centres de l'Etudes, de Documentations et d'Information sur la Femme - Acquisition de matériels roulants - Acquisition de matériels roulants - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Etudes - Total II - TOTAL TOTAL - TOTAL TOTAL - TO						
- Reconstruction de centres de promotion des personnes âgées    II- Financement Public   1760 000						
1		- Equipement des centres des personnes agées	270 000			
H. Financement Public			1 000 000			
II- Financement Public   Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentations et d'Information sur la Femme   - Acquisition de matériels roulants   12 000   - Acquisition de matériels informatique   85 000   - Plan directeur informatique   80 000   - Etudes   Total II   TOTAL   2 100 000   - Total II   TOTAL   2 100 000   - Total II   TOTAL   2 100 000   - Total II   TOTAL			1 = (0 000			
**Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentations et d'Information sur la Femme  - Acquisition de matériels roulants - Acquisition d'équipements - Acquisition d'équipements - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Etudes - Etudes - Total II - TOTAL  **Enfance Investissements Directs - A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants - Acquisition de matériels informatique - Acquistion de matériels informatique - Fonds documentaires - Total II - TOTAL  **Enfance Investissements Directs - A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants - Centre dis d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant - TOTAL  TOTAL  100000  13 900 000  13 900 000  13 900 000  1			1 760 000			
et d'Information sur la Femme   340 000						
Acquisition de matériels roulants   12 000			340 000			
- Acquisition d'équipements - Acquisition de matériels informatique - Flan directeur informatique - Fonds documentaires - Ettudes  Total II TOTAL  *Enfance Investissements Directs A- Proiets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des complexes de l'enfance - Conexion des clubs d'enfants - Conexion des clubs d'enfante - Conexion des clubs d'enfante - Conexion des clubs d'enfance - Conexion des complexes de l'enfance - Conexion des clubs d'enfance - Conexion des clubs d'enfance - Conexion des clubs d'enfance - Conexion des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Conexion des clubs d'enfance - Cone						
- Acquisition de matériels informatiques - Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Ettudes  Total II TOTAL  *Enfance Investissements Directs  A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  Total A  B- Projets à caractère national - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les etablissements de l'enfance - Equipements pour les centre informatique pour l'enfant - Total B TOTAL  TOTAL GENERAL  11 000 200 000  13 40 000  10 900  10 900  10 000						
- Plan directeur informatique - Fonds documentaires - Etudes - Total II TOTAL  * Enfance Investissements Directs  A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Consexion des clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour l'enfant - Total B - TOTAL TOTA		- Acquisition d'equipements				
- Fonds documentaires - Etudes  Total II TOTAL  *Enfance Investissements Directs A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  Total A  B- Projets à caractère national - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant - Total B TOTAL  TOTAL GENERAL  100 000  13 900 000  13 900 000  10						
- Etudes  Total II TOTAL  *Enfance Investissements Directs A- Proiets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfanc - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL  TOTAL  TOTAL  13 900 000  13 40 000  13 900 000  13 900 000  13 900 000  13 900 000  13 900 000  10 000  10 000  500 000  10 000  10 000  17 418 000  17 418 000  17 418 000  17 418 000						
Total II						
*Enfance Investissements Directs A-Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  B-Projets à caractère national - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Plan d'action national pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres riegionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Connexion de clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL  TOTAL GENERAL  13 900 000  100 000						
*Enfance Investissements Directs A-Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  Total A  B-Projets à caractère national - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Connexion des clubs d'enfants au réseau intermet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL GENERAL  13 900 000  100 0						
Investissements Directs   A-Projets à caractère régional   - Construction de clubs d'enfants   Total A   I 3 900 000			2 100 000			
A- Projets à caractère régional - Construction de clubs d'enfants  Total A  B- Projets à caractère national - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  13 900 000  100 000  500 000  10						
- Construction de clubs d'enfants  B- Projets à caractère national  - Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Plan d'action national pour l'enfant bandicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des cubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL  TOTAL GENERAL  13 900 000  100 000  100 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  500 000  100 000  500 000  100 000  500 000  100 000						
B-Projets à caractère national  - Crédits d'études  - Acquisition de matériels roulants  - Equipement des administrations territoriales  - Centre Informatique pour l'enfant handicapé  - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants  - Aménagement de clubs d'enfants  - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant  - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance  - Aménagement des complexes de l'enfance  - Aménagement des complexes de l'enfance  - Aménagement des complexes de l'enfance  - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales  - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet  - Equipements pour les établissements de l'enfanc  - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B  TOTAL  TOTAL GENERAL  100 000  500 000  100 000			12 000 000			
B- Projets à caractère national  - Crédits d'études  - Acquisition de matériels roulants  - Equipement des administrations territoriales  - Centre Informatique pour l'enfant handicapé  - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants  - Aménagement de clubs d'enfants  - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant  - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance  - Aménagement des complexes de l'enfance  - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales  - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet  - Equipements pour le établissements de l'enfance  - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B  TOTAL  TOTAL  TOTAL GENERAL  100 000  500 000  100						
- Crédits d'études - Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  100 000 519 000 50 00			13 900 000			
- Acquisition de matériels roulants - Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000			100.000			
- Equipement des administrations territoriales - Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000						
- Centre Informatique pour l'enfant handicapé - Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000  19 518 000						
- Plan d'action national pour la modernisation des clubs d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfanc - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000						
d'enfants - Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000			30 000			
- Aménagement de clubs d'enfants - Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000			500 000			
- Aménagement des centres régionaux de l'informatique pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour les établissements de l'enfant - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant - Total B - TOTAL - TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000			300.000			
pour l'enfant - Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000						
- Aménagement des centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000			100 000			
Penfance						
- Aménagement des complexes de l'enfance - Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  17 418 000  19 518 000			500 000			
- Création de clubs mobiles au profit des zones rurales - Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 000 3000 3 518 000 17 418 000 19 518 000			300 000			
- Connexion des clubs d'enfants au réseau internet - Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 000 800 000 3 518 000 17 418 000 19 518 000						
- Equipements pour les établissements de l'enfance - Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B TOTAL TOTAL TOTAL GENERAL  19 518 000  19 518 000  19 518 000						
- Equipements pour le centre informatique pour l'enfant  Total B  TOTAL  TOTAL  TOTAL GENERAL  200 000  3 518 000  17 418 000  19 518 000  19 518 000						
Total B TOTAL   17 418 000   17 418 000   19 518 000   23 - Ministère   I- Investissements Directs						
TOTAL 17 418 000 TOTAL GENERAL 23 - Ministère I- Investissements Directs 19 518 000						
TOTAL GENERAL 19 518 000  1- Investissements Directs						
23 - Ministère I- Investissements Directs				19 518 000	1	
	23 - Ministère				1	
		- Construction d'une salle de spectacles à Metlaoui (1)	200 000		(1)	Coût initial : 250 000 D
		•				Coût nouveau: 450 000 D
- Construction de clubs spécialisés au complexe culturel de 288 000		- Construction de clubs spécialisés au complexe culturel de	200 000			
Gafsa (2) (2) Cout initial : 212 000 I		Gafsa (2)	∠00 UUU		(2)	
						Coût nouveau: 500 000 D
		- Construction de clubs spécialisés à Gabès (3)	265 000		(3)	Coût initial : 150 000 D
						Coût nouveau: 415 000 D
- Aménagement et équipement de la maison de culture de			100 000			
Hammam Sousse (4) (4) Cout initial : 500 000 I		Hammam Sousse (4)	100 000		(4)	
						Coût nouveau : 600 000 D
		- Construction de maisons de culture (5)	990 000		(5)	Coût initial : 14 089 000 D
Coût nouveau : 15 079 00					Ī	Coût nouveau : 15 079 000 D

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU	(En Dina OBSERVATIONS
Ministère de la Culture	- Construction des bibliothèques (6)	102 000	CHAPITRE	(6) Coût initial : 16 603 000 I Coût nouveau : 16 705 000 I
(suite)	- Centre des arts dramatiques et scéniques de Kef – tranche 2 (7)	173 000		(7) Coût initial : 400 000 D
	T-4-11	2 118 000		Coût nouveau : 573 000 D
	Total 1 2- Projets nouveaux	2 110 000		
	A- Projets à caractère régional			
	- Club spécialisé Sidi Makhlouf	500 000		
	- Maison de culture à Gâafour	1 200 000		
	- Construction de la maison de culture à Sidi Ali Ben Aoun - Complexe culturel à Hrairia	1 200 000 4 000 000		
	- Salle de spectacles à la maison de culture à Bhar Lazreg	700 000		
	- Salle de spectacles à la maison de culture à Jbal Jloud	700 000		
	- Maison de culture à El Batan	1 200 000		
	- Maison de culture à Oued Ellil	1 500 000		
	- Reconstruction de la maison de culture à Mhamdia - Reconstruction de la maison de culture à Mornag	1 400 000 1 400 000		
	- Maison de culture à cité Ettadhamen	1 500 000		
	- Maison de culture à Hammam Ghezaz	1 000 000		
	- Maison de culture à EL Mida	1 200 000		
	- Création de la maison de culture à l'Ouest de Kef	1 500 000		
	- Création de la maison de culture à Touiref	1 000 000		
	- Création d'une salle de spectacles à la maison de culture à Fernana	800 000		
	- Construction de la maison de culture à la région de Ghazala	1 000 000		
	- Extension de la maison de culture de Beni Hassen	500 000		
	- Maison de culture à Rjim Mâatoug	1 000 000		
	- Salle de spectacles à la maison de culture Kassasbeh	800 000		
	- Club spécialisé à la maison de culture à Melloulech	500 000		
	- Club spécialisé à la maison de culture à Mareth - Espace d'animation au complexe culturel à Béja	500 000 700 000		
	- Maison de culture à Hammam Zriba ou Nadhour	1 000 000		
	-2 <sup>éme</sup> tranche de la maison de culture de Saouaf	700 000		
	- Maison de culture à Hammet Jerid	1 000 000		
	- Maison de culture à Hizwa ou Tamaghza - Maison de culture à Bourouis	1 000 000		
	- Maison de culture à Bourouis -2 <sup>éme</sup> tranche de la maison de culture de Makthar	1 000 000 400 000		
	- Maison de culture à cité Ezzouhour	1 500 000		
	- Maison de culture à Bouzkam	1 000 000		
	-2 <sup>éme</sup> tranche de la maison de culture de Foussana	500 000		
	- Maison de culture à la délégation de Ouled Haffouz	1 000 000		
	- Maison de culture à Cebbala Ouled Asker - Maison de culture à l'Est de Sidi Bouzid	1 000 000 1 200 000		
	- Bibliothèque publique à Menzel Salem	400 000		
	- Bibliothèque publique à Sidi Mansour	307 000		
	- Bibliothèque publique à Tozeur	500 000		
	-2 <sup>éme</sup> tranche de la bibliothèque régionale de Manouba	500 000		
	- Achévement des 2 <sup>éme</sup> tranches des bibliothèques de l'Ouest du Kef, Sers, Touiref, Nebr	2 000 000		
	- Extension de la bibliothèque publique de Hammam			
	Bourguiba	300 000		
	- Bibliothèque publique à la délégation de Balta Bou Aouane	400 000		
	- Bibliothèque publique au Nord de Jendouba	400 000		
	- Bibliothèque publique à la région de Joumine	500 000		
	- Bibliothèque publique à la région de Tamra à Sejnane	500 000		
	- Bibliothèque publique Menzel Kamel - Extension de la bibliothèque publique de Sayada	400 000 300 000		
	- Bibliothèque publique à Amirat El Hajjaj	400 000		
	- Bibliothèque mobile	80 000		
	- Bibliothèque publique à Ksar Hadada	400 000		
	- Bibliothèque publique à El Regba	300 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Espace pour enfants à la bibliothèque régionale de Gabés	500 000		
<u>de la Culture</u>	- Extension d'une bibliothèque publique à Dkhilet Toujane	400 000		
(suite)	- Bibliothèque publique à Ouled Bou Saïd ou Alim	400 000		
	- Bibliothèque publique à Sidi Ismail	400 000		
	- Bibliothèque publique pour enfants à Samanja	400 000		
	- Extension de la bibliothèque publique de Tozeur	500 000		
	- Bibliothèque publique à El Aroussa	500 000		
	- Bibliothèque publique à Khoudma	500 000		
	- Bibliothèque publique à Amaria à Ben Guerdane	500 000		
	- Acquisition d'une bibliobus	80 000		
	- Bibliothèque publique à la délégation de Souk El Jadida	500 000		
	- Bibliothèque publique à Tebourba	500 000		
		500 000		
	- Bibliothèque publique à Cite El Bassatine			
	- Aménagement des centre des arts dramatiques et scéniques	25 000		
	- Centre des arts scéniques à Kasserine	1 000 000		
	- Centre régional des arts dramatiques à Sidi Bouzid	2 000 000		
	Total A	53 492 000		
	B- Projets à caractère national			
	- Etude stratégique relative aux institutions de la culture	400 000		
	- Crédits d'études	500 000		
	- Aménagement des locaux des Commissariats Régionaux			
	de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine	150 000		
	- Aménagements divers au siège du Ministère	150 000		
	- Acquisition de voitures	276 000		
	- Equipements divers pour l'administration centrale	200 000		
		200 000		
	- Equipement des Commissariats Régionaux de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine	100 000		
	- Acquisition et installation d'équipements informatiques	280 000		
	- Equipement des écoles de musique et de danse	120 000		
	- Aménagement et extension des maisons de culture	2 000 000		
	- Equipement des maisons de culture	1 600 000		
	- Equipement des maisons de culture en informatique multimédia	670 000		
	- Equipement du Centre Culturel International de Hammamet	100 000		
	- Equipements fixes pour les maisons de culture	900 000		
	- Aménagement des bibliothèques publiques	900 000		
		130 000		
	- Acquisition de bibliobus			
	- Equipement des bibliothèques publiques	800 000		
	- Installation d'un réseau informatique multimédia	1 200 000		
	- Acquisition de livres pour la lecture publique	2 000 000		
	- Equipement de la bibliothèque informatique à Ariana	50 000		
	- Acquisition de bus cinématographique	90 000		
	- Equipement des théâtres de plein-air	200 000		
	- Contribution du Ministère à l'aménagement des théâtres de plein-air	50 000		
	- Equipement des centres des arts dramatiques et scéniques	150 000		
	- Equipement du laboratoire d'entretien des bibelots archéologiques	30 000		
	- Délimitation et levée topographique des sites archéologiques	50 000		
	- Fouilles et études	250,000		
		250 000		
	- Acquisition de groupes de bibelots archéologiques	50 000		
	- Sauvegarde des découvertes fortuites	100 000		
	- Aménagement des musées	500 000		
	- Protection du patrimoine	300 000		
	- Restauration des monuments archéologiques classés	60 000		
	- Equipements pour la sauvegarde des dépôts	30 000		
	archéologiques			
	- Acquisition de terrains archéologiques	5 453 000		
	- Restauration et codification des collections muséographiques	100 000		
	- Sauvegarde du site archéologique de Carthage	180 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère	- Acquisition de matériels et d'engins roulants	85 000		
de la Culture	- Construction et aménagement des maisons des sites	50 000		
<u>(suite)</u>	archéologiques	2000		
	- Equipements pour l'organisation de foires nationales et internationales	20 000		
	- Exemples de maintenance des villes antiques	200 000		
	- Acquisition de materiels informatiques	100 000		
	- Acquisition d'équipements de gestion administrative	30 000		
	- Restauration et sauvegarde des palais et des villages	100 000		
	montagneux du sud tunisien	100 000		
	- Inventaire numérique des collections muséographiques et	50 000		
	acquisition de matériels informatiques	20,000		
	Equipement des inspections régionales     Site archéologique de Dougga et ses environs	20 000 180 000		
	- Restauration de Dar Ben Abdallah	150 000		
	- Restauration du Temple Capitol Btibirbomajus	20 000		
	- Entretien et sauvegarde de la calligraphie	20 000		
	- Restauration du site archéologique de Jema	30 000		
	- Patrimoine sous l'eau	50 000		
	- Restauration du site archéologique de la ville	50 000		
	- Restauration du site Sabra El Mansouria	50 000		
	Restauration du site archéologique de Tina     Sécurité et gardiennage des monuments historiques et des	40 000		
	sites archéologiques	200 000		
	- Protection de stocks archéologiques	100 000		
	- Restauration du site archéologique de Kerkouan	50 000		
	- Restauration du musée de Sfax	50 000		
	- Restauration de Dar Mohsen et Dar Essfaxia	55 000		
	- Musée de Gabès des coutumes et traditions populaires	50 000		
	- Restauration du site archéologique à Borj Hlel	25 000		
	- Restauration du site archéologique de Sidi Medine à	20 000		
	Medjez El Bab - Restauration du site archéologique de Baten Zamour et			
	Talh	30 000		
	- Restauration du monument Ribat de Monastir	50 000		
	- Projet de restauration des palais husseinites dans le district	50 000		
	de Tunis	30 000		
	- Réhabilitation des sites archéologiques classées patrimoine	20 000		
	mondial	20.000		
	- Restauration du site d'Uzita - Restauration des mosquées de la ville de Tunis	20 000 70 000		
	- Aménagement de l'entrepôt de Ksar Saïd	100 000		
	- Programmes de formation, de réadaptation, d'entrainement			
	et de recyclage	100 000		
	- Entretien des monuments et des sites archéologiques des	470 000		
	régions			
	- Restauration et Entretien du clôture de la ville de Sfax	100 000		
	- Restauration du palais Eljem  Total B	80 000 23 004 000		
	Total 2	76 496 000		
	Total I	78 614 000		
	II- Financement Public	70 011 000		
	* Organisme tunisien de protection des droits d'auteurs	33 000		
	- Acquisition de matériels roulants	23 000		
	- Acquisition d'équipements informatiques	10 000		
	* Le Théâtre National	23 000		
	- Acquisition de matériels roulants	23 000		
	- Encouragement à la production des métrages	4 000 000		
	* Centre des musiques arabes et méditerranéennes Palais	23 000		
	Ennejma Ezzahra			
	- Acquisition de matériels roulants	23 000		
	Total II	4 079 000	82 693 000	

(En Dinars)			mom.v.	
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
24 - Ministère	* Sports		_	
de la Jeunesse et	I- Investissements Directs			
des Sports	1- Réévaluation - Construction du siège du Ministère (1)	2 200 000		(1) Coût initial : 5 791 000 D
	- Construction du siège du ministère (1)	2 200 000		Coût nouveau : 7 991 000 D
	- Cité sportive et de la jeunesse à Tunis (2)	600 000		(2) Coût initial : 10 898 000 D
				Coût nouveau : 11 498 000 D
	Total 1 2- Projets nouveaux	2 800 000		
	A- Projets à caractère régional			
	- Crédits d'études	700 000		
	- Aménagements des services centraux et régionaux	210 000		
	- Construction du siège du Commissariat Régional à Gafsa - Construction du siège du Commissariat Régional à Béja	150 000 100 000		
	- Construction du siège du Commissariat Régional à			
	Kairouan	100 000		
	- Siège du Commissariat Régional à Nabeul	40 000		
	- Extension du siège du Commissariat Régional de Kasserine	150 000		
	- Construction du siège du Commissariat Régional du Kef	150 000		
	- Construction du siège du Commissariat Régional à	600 000		
	Sidi Bouzid	550 000		
	- Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique à Ksar Saïd	1 550 000		
	- Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique à	550 000		
	Sfax	330 000		
	- Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique au Kef	300 000		
	- Instituts sportives	100 000		
	- Centres de séjour	700 000		
	- Aménagement des stades	50 000 000		
	- Eclairage des stades	5 400 000		
	- Piscines - Salles des sports	15 200 000 21 000 000		
	- Complexes sportifs	7 000 000		
	- Centre de stage des équipes nationales à Aïn Draham	330 000		
	- Engazonnement des stades - Centre Régional d'Athlétisme à Kairouan	12 900 000 500 000		
	- Centre Régional d'Athlétisme à Gafsa	150 000		
	- Aménagement et entretien des espaces dans les écoles	7 200 000		
	primaires - Programme national d'aménagement de terrains des	, 200 000		
	quartiers	6 000 000		
	- Création d'une piste artificielle à Gabès	1 500 000		
	- Complexes sportifs à Borj Louzir	200 000		
	- Entretien des espaces sportifs nationaux - Centre national du volley-ball à Kélibia	150 000 150 000		
	- Création de pistes artificielles d'Athlétisme	7 100 000		
	Total A	140 180 000		
	B- Projets à caractère national	000.000		
	Acquisition de matériels roulants     Acquisition d'équipements pour les services centraux et	800 000		
	régionaux	250 000		
	- Informatisation du Ministère	550 000		
	- Frais d'insertion et de publication	30 000		
	- Piscines - Entretien de la Cité Nationale Sportive	300 000 750 000		
	- Centre National de Football de Borj Cedria	50 000		
	- Programme de soutien des quartiers populaires dans les	260 000		
	grandes villes - Etude de la création d'un complexe sportif pour les	_55 550		
	stages à Kasserine	1 000 000		
	- Equipements sportifs	1 500 000		
	- Equipements pour la médecine du sport	200 000		
	- Equipement des centres sportifs pour la formation des jeunes	500 000		
	- Equipements sportifs pour l'éducation physique	2 500 000		
	Total B	8 690 000		
	Total 2	148 870 000		
	Total I	151 670 000		

(En Dinars)					
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	II- Financement Public				
de la Jeunesse et	* Cité Nationale Sportive à El Menzeh	730 000			
des Sports	- Cité Sportive à El Menzeh	600 000			
<u>(suite)</u>	- Ville Sportive à Rades	130 000			
	Total II TOTAL	730 000			
		152 400 000			
	* <u>Jeunesse</u> Investissements Directs				
	A- Projets à caractère régional				
	- Crédits d'études	500 000			
	- Credits d etudes - Centres de camping	5 450 000			
	- Centres de camping - Centres de séjour	6 950 000			
	- Clubs des jeunes	36 340 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Gafsa	200 000			
	- Centre de recyclage et de formation continue de Monastir	250 000			
	- Complexe culturel et de la jeunesse à Sidi Bouzid	100 000			
	- Création d'un centre de séjour à Chaâmbi	200 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Sfax	200 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Kairouan	500 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Kasserine	400 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Sidi Hsine - Tunis	350 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Siliana	2 000 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Kébili	250 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Jendouba	250 000			
	- Création du complexe de la jeunesse à Metlaoui	850 000			
	- Création du centre de la jeunesse à Cité Ibn Sina à Tunis	1 000 000			
	- Création du centre de la jeunesse à Sud de Gabès	700 000			
	- Etude de création d'un complexe de la jeunesse à Mahdia	150 000			
	- Transformation de la maison de la jeunesse de Mednine à				
	un complexe de la jeunesse	1 250 000			
	Total A	57 890 000			
	B- Projets à caractère national				
	- Acquisition de voitures	150 000			
	- Equipements divers pour les services centraux	50 000			
	- Acquisition et installation d'équipements informatiques	50 000			
	- Equipement des établissements sociaux et éducatifs	6 800 000			
	- Acquisition de bus pour l'animation et le loisir de la	260,000			
	jeunesse	360 000			
	- Equipement de clubs des jeunes ruraux	1 500 000			
	- Acquisition de maisons des jeunes mobiles	300 000			
	Total B	9 210 000			
	TOTAL	67 100 000			
	TOTAL GENERAL		219 500 000		
25 - Ministère	I- Investissements Directs				
de la Santé	* Administration Centrale				
	1- Réévaluation				
	A - Diminution				
	- Construction d'un amphithéâtre et aménagement de	- 150 000			
	l'école des sciences infirmières de Menzel Bourguiba (1)	- 130 000		(1)	Coût initial : 150 000 D
					Coût nouveau : néant
	- Construction d'un local pour le scanner à l'hôpital	- 300 000			
	régional de Zarzis (2)	- 500 000		(2)	Coût initial : 300 000 D
					Coût nouveau : néant
	Total A	- 450 000			
	B - Augmentation				
	- Construction d'un centre d'urgence et d'orthopédie à	330 000			
	Ben arous (3)	330 000		(3)	Coût initial : 19 700 000 D
1					dont 14 400 000 D sur prêts
					extérieurs
	Total A  B - Augmentation  - Construction d'un centre d'urgence et d'orthopédie à				Coût nouveau : néant

(En Dinars)		1	mom.	1
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé (suite)	- Travaux de construction d'un centre de maternité et de néonatologie à l'hôpital Fattouma Bourguiba à Monastir (4)	397 000		(4) Coût initial : 13 318 000 D Coût nouveau : 13 715 000 D dont 7 169 000 D sur prêts extérieurs
	- Construction du centre national de protection contre la radiologie (5)	3 000 000		(5) Coût initial : 600 000 D
	- Construction d'un centre de carcinologie à l'Ariana (6)	800 000		Coût nouveau : 3 600 000 D  Coût initial : 5 800 000 D  Coût nouveau : 6 600 000 D  dont 4 200 000 D sur prêts extérieurs
	- Construction de l'hôpital universitaire à Sfax (7)	18 000 000		(7) Coût initial : 34 300 000 D Coût nouveau : 52 300 000 D dont 30 000 000 D sur prêts extérieurs
	- Construction du siége de l'administration et les services des laboratoires et de la pharmacie au centre national de greffe de la moelle osseuse (8)	430 000		(8) Coût initial : 2 200 000 D Coût nouveau : 2 630 000 D
	- Aménagement des services de maternité, néonatologie et pédiatrie à l'hôpital Tlatli à Nabeul (9)	350 000		(9) Coût initial : 2 581 000 D Coût nouveau : 2 931 000 D dont 1 450 000 D sur prêts extérieurs
	- Création des services de maladies cardiaque, la chirurgie oculaire et d'orthopédie et des salles d'opérations à l'hôpital de Sidi Bouzid – étude (10)	400 000		(10) Coût initial : 3 400 000 D Coût nouveau : 3 800 000 D
	- Aménagement et extension de l'hôpital Ibn Jazzar à Kairouan (11)	1 500 000		(11) Coût initial : 3 000 000 D Coût nouveau : 4 500 000 D
	- Construction d'un centre régional de médecine scolaire et universitaire à Sfax (12)	200 000		(12) Coût initial : 600 000 D Coût nouveau : 800 000 D
	- Construction des services de chirurgie et après chirurgie, de réanimation et des salles d'opérations à l'hôpital régional de Kasr Hlel (13)	1 800 000		(13) Coût initial : 1 700 000 D Coût nouveau : 3 500 000 D
	- Construction d'un service d' urgence à l'hôpital régional de Kasserine (14)	200 000		(14) Coût initial : 500 000 D Coût nouveau : 700 000 D
	- Réhabilitation de l'hôpital régional de Béja – 2éme tranche(15)	1 400 000		(15) Coût initial : 1 600 000 D Coût nouveau : 3 000 000 D
	- Aménagement de l'hôpital régional de Medjez El Bab – 2éme tranche (16)	1 400 000		(16) Coût initial : 1 600 000 D Coût nouveau : 3 000 000 D
	- Construction d'un laboratoire national de santé à Ben Arous (17)	1 000 000		(17) Coût initial : 1 500 000 D Coût nouveau : 2 500 000 D
	- Equipement des services de maladies oculaires et de maladies de la gorge, nez et oreilles à l'hôpital de Tataouine (18)	300 000		(18) Coût initial : 300 000 D Coût nouveau : 600 000 D
	- Aménagement du centre régional de médecine scolaire et universitaire à Sfax (19)	300 000		(19) Coût initial : 300 000 D  Coût nouveau : 600 000 D
	- Aménagement du services des consultations externes, de l'urgence, laboratoire et de radiologie à l'hôpital de circonscription de Bou Argoub (20)	250 000		(20) Coût initial : 250 000 D Coût nouveau : 500 000 D
	- Equipement du service de gynécologie et de maternité et aménagement de l'hôpital de circonscription de Grombalia (21)	250 000		(21) Coût initial : 250 000 D  Coût nouveau : 500 000 D
	- Equipement du service d'urgence de l'hôpital de circonscription de Korba (22)	100 000		(22) Coût initial : 100 000 D Coût nouveau : 200 000 D
	Total B Total 1	32 407 000 31 957 000		2

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	2- Projets nouveaux			
<u>de la Santé</u> (suite)	<ul> <li>A- Projets à caractère régional</li> <li>Construction du siège de l'administration régionale de la santé publique de Manouba</li> </ul>	500 000		
	- Construction de l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sousse - 2éme tranche	1 300 000		
	<ul> <li>Compensation des services Ibn Jazzar et Omrane à l'hôpital</li> <li>Razi à Manouba - 2éme tranche</li> </ul>	600 000		
	- Construction d'une cuisine, salle de linge et une pharmacie au	1 000 000		
	centre de maternité et de néonatologie à Monastir - Création d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de	300 000		
	Menzel Temime - Rénovation des services d'ophtalmologie et d'ORL à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba	1 500 000		
	- Construction d'un service de chirurgie orthopédique à l'hôpital régional de Jendouba	500 000		
	- Construction d'un service d'urgence à l'hôpital régional du Kef	1 000 000		
	- Aménagement des services hospitaliers et construction d'un pavillon d'hospitalisation au service de gastrologie à l'hôpital	700 000		
	régional de Siliana - Construction d'un service de gastrologie à l'hôpital régional de Kasserine	500 000		
	<ul> <li>Construction d'un service d'urologie à l'hôpital régional de Kasserine</li> </ul>	700 000		
	<ul> <li>Création d'un service médical mobile d'urgence et de réanimation médicale à l'hôpital régional de Mahrés</li> </ul>	100 000		
	- Aménagement et extension du service de chirurgie et des consultations externes à l'hôpital regional de Kerkennah	700 000		
	- Construction de consultations externes à l'hôpital regional de Metlaoui	500 000		
	- Extension du service des opérations à l'hôpital régional de Tozeur	800 000		
	- Création d'un service cardio-vasculaire à l'hôpital régional de Tozeur	500 000		
	- Construction d'un service de réanimation à l'hôpital régional de Kébili	350 000		
	<ul> <li>Construction d'un service d'urgence à l'hôpital régional de Zaghouan</li> </ul>	700 000		
	- Construction d'un service d'urgence à l'hôpital régional de Sidi Bouzid	700 000		
	<ul> <li>Construction d'une archive centrale à l'hôpital régional de Sidi Bouzid</li> </ul>	250 000		
	- Protection du service d'urgence à l'hôpital régional de Siliana contre les inondations	150 000		
	- Construction d'un service de chirurgie orthopédique à l'hôpital régional de Siliana	500 000		
	- Construction d'un magasin et d'une cuisine à l'hôpital régional de Siliana	750 000		
	- Reconstruction du laboratoire régional de la santé publique à Siliana	400 000		
	- Entretien de l'hôpital regional de Gabés	5 200 000		
	<ul> <li>Construction d'un entrepôt de médicaments à l'hôpital regional de Kébili</li> </ul>	100 000		
	- Construction du service de consultations externes à l'hôpital regional de Tataouine - 2éme tranche	350 000		
	- Aménagement et extension de l'hôpital régional de Tozeur	500 000		
	<ul> <li>Mise à niveau et rénovation du réseau élèctrique de l'hôpital régional du Kef - 2éme tranche</li> </ul>	400 000		
	- Aménagement et extension du laboratoire de l'hôpital régional du Kef	500 000		
	- Aménagement et extension des salles d'opérations de l'hôpital régional du Kef	1 500 000		
	- Aménagement de la salle d'opérations du service d'ophtalmologie à l'hôpital régional du Kef	100 000		
	<ul> <li>Aménagement et extension de l'hôpital régional Bir Ali Ben Khelifa - étude</li> </ul>	650 000		
	<ul> <li>Construction d'un laboratoire à l'hôpital régional Mohamed</li> <li>Tlatli à Nabeul</li> </ul>	250 000		
	- Construction des services d'opérations chirurgicales et d'orthopédie à l'hôpital régional Ibn Jazzar à Kairouan	3 000 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé	- Construction d'un laboratoire de chirurgie des cellules pathologiques à l'hôpital régional de Gabés	150 000		
(suite)	- Renouvellement des équipements médicaux fixes à l'hôpital régional de Gabés	1 000 000		
	- Construction d'un hôpital de Multi-spécialité à Gafsa - étude	5 400 000		
	- Entretien, aménagement et Réhabilitation de l'hôpital régional	1 000 000		
	de Metlaoui et rénovation de réseaux techniques - Construction d'un laboratoire de chirurgie des cellules	400 000		
	pathologiques à l'hôpital régional de Kasserine - Construction d'ateliers d'entretien technique et biomédicale à	200.000		
	l'hôpital régional de Kasserine	300 000		
	- Construction d'un service de maladies thoraciques à l'hôpital régional de Kasserine	500 000		
	- Construction d'un service d'anesthésie et de réanimation à l'hôpital régional de Kasserine	700 000		
	- Construction de salles d'opérations pour césariennes au service de maternité à l'hôpital régional de Siliana	500 000		
	- Création d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital régional de Ben Arous	600 000		
	- Extension des consultations externes à l'hôpital régional de Ben Arous	400 000		
	- Création d'une cuisine, salle de linge et atelier d'entretien à l'hôpital régional de Tabarka	1 000 000		
	- Création d'un service d'urologie à l'hôpital régional de Tozeur	500 000		
	- Construction d'un service des maladies cardio-vasculaires à l'hôpital régional de Kébili	500 000		
	- Achévement et renforcement du réseau élèctrique à l'hôpital régional de Kébili	350 000		
	- Construction d'un nouveau service d'hémodialyse à l'hôpital régional de Medenine	600 000		
	- Construction d'un nouveau service d'urgence à l'hôpital régional de Djerba	800 000		
	- Aménagement du banque de sang à l'hôpital régional de Dierba	150 000		
	- Aménagement du banque de sang à l'hôpital régional de Jarjis	150 000		
	- Entretien et rénovation de réseaux techniques à l'hôpital régional Ibn Jazzar de Kairouan	800 000		
	- Construction d'un service de pédiatrie et d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Sidi Bouzid	700 000		
	- Création de nouveaux services hospitaliers à l'hôpital régional de Sidi Bouzid	800 000		
	- Construction d'une pharmacie à l'hôpital régional de Sidi Bouzid	400 000		
	<ul> <li>Aménagement de l'unité d'imagerie, les consultations externes et construction d'une cuisine à l'hôpital régional Mohamed Tlatli de Nabeul</li> </ul>	400 000		
	- Construction d'un laboratoire de chirurgie des cellules pathologiques à l'hôpital régional Tahar El Mâamouri de	400 000		
	Nabeul	400 000		
	- Compensation de service de laboratoire à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba	350 000		
	- Création d'une archive centrale à l'hôpital régional de Bizerte - Achévement de la construction d'un l'hôpital de	200 000		
	Multi-spécialité à Béja - étude	4 750 000		
	- Construction du siége de l'unité régionale de réadaptation à Mahdia	250 000		
	- Construction d'un couloir supérieur entre le service de cardiologie et des couloirs à l'hôpital régional de Gafsa	400 000		
	- Construction d'un service d'anesthésie et de réanimation à l'hôpital régional de Kef	700 000		
	- Création d'un service d'hémodialyse à Bir Ali Ben Khelifa	500 000		
	- Création d'un service de radiologie (unité d'imagerie médicale) à l'hôpital régional de Kef	700 000		
	- Réhabitation des services hospitaliers et des administrations génèraux à l'hôpital régional de Kef	1 000 000		
	- Construction d'un service d'anesthésie et de réanimation à l'hôpital régional de Siliana	700 000		
	- Construction d'un hôpital régional categorie «B» à Ghardimaou	7 000 000		
	- Extension du service de cardiologie et du pavillon d'hebergement à l'hôpital régional de Kairouan	1 000 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé	- Construction d'un hôpital régional de Multi-spécialité à Manouba - étude	1 700 000		
(suite)	- Aménagement du banque de sang à l'hôpital régional de Ben Guerdane	150 000		
	- Construction d'un centre intermédiaire de la santé à Mhamdia	700 000		
	- Tansformation du Centre de santé de base de Naassan de la	200 000		
	catégorie 3 à la catégorie 4 - Création d'un service de médecine générale à l'hôpital de	500 000		
	Gbolat - Aménagement du service des consultations externes à			
	l'hôpital de Tastour	150 000		
	<ul> <li>Construction du service des consultations externes à l'hôpital de Fernana</li> </ul>	200 000		
	- Aménagement et extension du centre de la santé à Oued Mliz	200 000		
	<ul> <li>Aménagement du Centre de santé de base à Jrissa</li> <li>Construction d'un service d'urgence à Bargou</li> </ul>	250 000 150 000		
	- Création d'un service des consultations externes à l'hôpital de	300 000		
	circonscription de Sidi Bourouis	300 000		
	<ul> <li>Aménagement et extension de l'hôpital de circonscription de Bouhajla</li> </ul>	500 000		
	- Aménagement et extension du service d'urgence et des consultations externes à l'hôpital de circonscription à Sbikha	350 000		
	- Aménagement et extension du service d'urgence et des consultations externes à l'hôpital de circonscription Chbika	350 000		
	- Aménagement et extension du Centre de santé de base de Jedliane pour le transformer en catégorie 4	150 000		
	- Construction d'un service d'urgence et d'une unité d'herbergement du jour à l'hôpital de circonscription de Menzel Bouzayane	500 000		
	- Construction de deux unités d'urgence et de maternité au centre sanitaire à Sabala	500 000		
	<ul> <li>Aménagement et extension de l'hôpital de circonscription de Meknassi</li> </ul>	350 000		
	- Construction d'un service d'urgence à l'hôpital de circonscription de Kalaa Khebira	200 000		
	- Création d'un service de consultations externes à l'hôpital de circonscription de Chorbane	250 000		
	- Transformation du centre intermédiaire de Hancha en un hôpital de circonscription	500 000		
	- Construction d'un service d'urgence à l'hôpital de circonscription de Mdhila	200 000		
	- Construction d'un hôpital de circonscription à Dguech – 2 <sup>éme</sup> tranche	750 000		
	- Rénovation de l'hôpital de circonscription à Souk Lahad — 2éme tranche	700 000		
	- Création d'un centre d'hémodialyse à Douz	400 000		
	- Construction d'un centre de santé de base categorie 4 à Bouchama à Gabés	400 000		
	- Création d'un service d'herbergement du jour à l'hôpital à	500 000		
	Bani Khdach - Construction d'un centre d'hémodialyse à Sidi Bouzid	400 000		
	- Construction d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital de	400 000		
	circonscription de Miknassi  - Aménagement et réhabilitation du service d'urgence à	250 000		
	l'hôpital de circonscription de Meknassi  - Construction d'un service d'hospitalisation des malades à l'hôpital de circonscription de Sabala	500 000		
	- Extension d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de circonscription de Mazouna	200 000		
	- Construction de consultations externes à l'hôpital de	400 000		
	circonscription de Mazouna - Extension d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de circonscription de Jelma	200 000		
	- Aménagement et extension du service d'urgence à l'hôpital de circonscription de Jelma	250 000		
	- Extension d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de circonscription de Menzel Bouzayane	200 000		
	- Construction de consultations externes à l'hôpital de circonscription de Menzel Bouzayane	400 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	(En Dinars) OBSERVATIONS
<u>Ministère</u> de la Santé	- Aménagement et extension du service d'urgence à l'hôpital de circonscription de Regueb	200 000		
(suite)	- Construction d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de circonscription de Regueb	500 000		
	- Aménagement et extension d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de circonscription de Ouled Haffouz	300 000		
	- Création d'un service de chirurgie générale et d'une unité d'opérations à l'hôpital de circonscription de Sbitla	1 500 000		
	- Création d'un service de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de Sbitla	400 000		
	- Création d'un noyau d'administration et d'un entrepôt de pharmacie à l'hôpital de circonscription de Sbitla	300 000		
	- Construction d'un service de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de Regueb	500 000		
	<ul> <li>Construction d'un service de gynécologie et de maternité à l'hôpital de Makther</li> </ul>	1 500 000		
	- Création d'un service de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de Thala	400 000		
	<ul> <li>Construction d'une pharmacie pour le stockage des médicaments à l'hôpital de circonscription de Ghomrassen</li> </ul>	200 000		
	- Compensation des deux centres de santé de base de Tlalet et Ksar Ouled Boubacar	200 000		
	- Aménagement et extension de l'hôpital de circonscription d'Essened	600 000		
	- Aménagement des services internes de l'hôpital de circonscription de Nefta et leur protection contre les inondations	100 000		
	- Rénovation du réseau élèctrique à l'hôpital de circonscription de Tamaghza	200 000		
	Création d'un service d'hebergement du jour à l'hôpital de circonscription de Sidi Makhlouf	250 000		
	- Développement de l'hôpital de circonscription de Tajerouine - étude	200 000		
	- Compensation du centre de protection de la mére et l'enfant à Fahs	400 000		
	<ul> <li>Extension du service d'urgence et construction du local du service médical mobile d'urgence à l'hôpital Ettadhamen</li> </ul>	300 000		
	- Aménagement et réhabilitation de l'hôpital de circonscription d'El Krib	300 000		
	- Construction d'un service de chirurgie et d'une unité de néonatologie à l'hôpital de circonscription de Thala	1 300 000		
	<ul> <li>Construction d'un complexe de santé de base à Jebeniana</li> <li>Construction d'un service d'hospitalisation pour la chirurgie</li> </ul>	800 000		
	génèrale à l'hôpital de circonscription d'El Hamma - Aménagement et extension de l'hôpital de circonscription de	300 000		
	Ksour - Construction d'un hôpital de circonscription à Sakiet	1 000 000		
	Sidi Youssef - Construction d'un hôpital de circonscription à Nebr	2 500 000 2 500 000		
	- Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	1 500 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription d'Essened - Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription d'Essened - Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine	500 000		
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription d'Essened  - Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription d'Oum Lâarayes - Aménagement et extension des salles d'opérations à l'hôpital	600 000		
	de circonscription d'Oum Lâarayes - Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine	500 000		
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription d'Oum Lâarayes  - Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Redeyef - Aménagement et extension des salles d'opérations à l'hôpital	600 000		
	de circonscription de Redeyef - Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine	500 000		
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Redeyef - Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Mdhilla	000 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u> de la Santé	- Aménagement et extension des salles d'opérations à l'hôpital de circonscription de Mdhilla	600 000		
(suite)	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine	500 000		
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Mdhilla - Aménagement de l'hôpital de circonscription de Belkhir	500 000		
	- Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	1 500 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Feriana - Aménagement et extension des administrations génèrales à	1 300 000		
	l'hôpital de circonscription de Feriana	600 000		
	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine	500 000		
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Feriana - Aménagement et extension des administrations génèrales à			
	l'hôpital de circonscription de Thala	600 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Sbeitla - Création d'un centre de santé de base categorie 3 à	200.000		
	Bou Arada	200 000		
	- Aménagement et réhabitation de l'hôpital de circonscription de Gâafour et construction d'un service de consultations	400 000		
	externes - Aménagement et extension des administrations génèrales à			
	l'hôpital de circonscription de Makthar	600 000		
	- Construction d'un service de chirurgie génèrale à l'hôpital de circonscription de Makthar	500 000		
	- Compensation de l'hôpital de circonscription de Téboursouk	2 500 000		
	- Achévement de certains composants des services d'urgence à	500 000		
	Hergla, Kandar et construction de l'hôpital de circonscription de Akouda	300 000		
	- Aménagement de l'hôpital de circonscription de Aïn Draham – 2 <sup>éme</sup> tranche	500 000		
	- Construction d'un laboratoire d'analyses médicales à	250.000		
	l'hôpital de circonscription de Bou Salem	250 000		
	- Construction d'un nouveau hôpital de circonscription à Nefta - Aménagement de l'hôpital de circonscription de Hizwa	3 000 000 300 000		
	- Aménagement de l'hôpital de circonscription de Trizwa - Aménagement de l'hôpital de circonscription de Tamaghza	300 000		
	- Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	1 500 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Douz - Aménagement et extension des administrations génèrales à	600.000		
	l'hôpital de circonscription de Douz	600 000		
	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Douz	500 000		
	- Construction d'un hôpital de circonscription à la délégation	2 500 000		
	d'Essammar - Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	2 300 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Bouhajla	1 500 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Bouhajla - Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine			
	du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Bouhajla	500 000		
	- Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles d'opérations à l'hôpital de circonscription de Haffouz	1 500 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Haffouz	000 000		
	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Haffouz	500 000		
	- Achévement de transformation de l'hôpital de circonscription	2 000 000		
	de Jemmel en un hôpital régional categorie « B » - Transformation du centre de santé de base de Jedaida en un			
	centre intermédiaire	500 000		
	- Création d'un service d'urgence à Bir El Hfay - Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	300 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Meknassi	1 500 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à	600 000		
	l'hôpital de circonscription de Meknassi - Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles			
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Regueb	1 500 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à l'hôpital de circonscription de Regueb	600 000		
	- Création d'un service de chirurgie génèrale et des salles	1 500 000		
	d'opérations à l'hôpital de circonscription de Jelma	1 500 000		

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé	- Aménagement et extension des administrations génèrales à l'hôpital de circonscription de Jelma	600 000		
(suite)	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine du nourrisson à l'hôpital de circonscription de Jelma	500 000		
	- Construction d'un centre de santé de base categorie 2 à Hamada El Gorgine - Mida	100 000		
	- Construction d'un magasin de stock de médicaments au complexe de santé de base de Nabeul	150 000		
	- Transformation du centre sanitaire de Joumine en un hôpital de circonscription	1 000 000		
	- Création d'un centre de santé de base categorie 2 à Sidi Othman Utique	100 000		
	- Création d'un centre de santé de base categorie 2 à la région de Tachka de la délégation de Mateur	100 000		
	- Création d'un centre de santé de base categorie 2 à Sidi Aissa de la délégation de Ghazala	100 000		
	- Transformation du centre de santé de base de Menzel Jemil en categorie 4	200 000		
	- Transformation du centre de santé de base de Tinja en categorie 4	200 000		
	- Extension de consultations externes à l'hôpital de circonscription d'El Alia	100 000		
	- Restauration et entretien du centre intermédiaire de Fouchana	150 000		
	- Aménagement et extension des administrations génèrales à l'hôpital de circonscription d'El Jem	600 000		
	- Création d'un service de pédiatrie et d'une unité de médecine du nourrisson à l'hôpital de circonscription d'El Jem	500 000		
	- Création d'un centre d'hémodialyse à El Jem	500 000		
	- Reconstruction d'un centre de santé de base categorie 3 à	150 000		
	Charguia, délégation de Chebba - Création d'un centre intermédiaire à Rejiche	700 000		
	- Construction d'un centre de santé de base categorie 3 à	150 000		
	Salakta, délégation de Ksour Essef - Entretien et extension de l'hôpital de circonscription de			
	Nadhour	500 000		
	- Transformation du centre de santé de base de Zriba en un centre intermédiaire	500 000		
	- Construction d'un centre intermédiaire à la région de Jâafar - Raoued	700 000		
	- Reconstruction du complexe de santé de base à Tataouine	2 000 000		
	<ul> <li>Transformation du centre de santé de base d'Essammar en un hôpital de jour</li> <li>Transformation du centre de santé de base d'El Hencha en un</li> </ul>	1 000 000		
	hôpital de circonscription – 2 <sup>éme</sup> tranche	1 000 000		
	<ul> <li>Construction de consultations externes à l' hôpital de circonscription de Sers</li> </ul>	400 000		
	- Aménagement et extension du service de maternité et de gynécologie à l'hôpital de circonscription de Tajerouine	250 000		
	<ul> <li>Création d'un service de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de Tajerouine</li> </ul>	500 000		
	<ul> <li>Aménagement et extension des administrations génèrales à l'hôpital de circonscription de Tajerouine</li> </ul>	600 000		
	- Aménagement des services d'urgence et de consultations externes à l'hôpital de Tajerouine	500 000		
	- Réhabilitation et renforcement de l'hôpital de circonscription d'Ouled Haffouz	1 000 000		
	- Construction d'un centre de santé de base categorie 2 à Douimès, délégation de Menzel Temime	100 000		
	<ul> <li>Construction d'un centre de santé de base categorie 2 à Cité</li> <li>Erriadh, délégation de Slimane</li> <li>Compensation de l'hôpital de circonscription de Sbiba</li> </ul>	100 000 2 500 000		
	- Construction d'un centre de santé de base à Bizerte	100 000		
	- Reconstruction d'un centre de santé de base à El Alia	100 000		
	<ul> <li>Opérations d'aménagement et de réhabilitation : programme 2012</li> </ul>	8 500 000		
	Total A	160 750 000		

HAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
Ministère	B- Projets à caractère national				
de la Santé	- Acquisition de terrains et d'immeubles	300 000			
(suite)	- Crédits d'études	900 000			
	- Aménagement du siège du Ministère	200 000			
	- Acquisition de matériels roulants	2 000 000			
	- Equipement de l'administration centrale et régionale	200 000			
	- Equipement des établissements publics à caractère	1 000 000			
	administratif	1 000 000			
	- Acquisition de matériels informatiques	700 000			
	- Équipement des écoles et instituts supérieurs des sciences				
	infirmières	250 000			
	- Equipement de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques				
	de la Santé de Tunis	400 000			
	- Equipement de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques				
	de la Santé de Sfax	400 000			
	- Equipement de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques				
	de la Santé de Monastir	250 000			
		150,000			
	- Frais d'insertion et de publication	150 000			
	- Campagne de lutte contre la malaria	210 000			
	- Campagne de lutte contre la Bilharziose	20 000			
	- Campagne de lutte contre la tuberculose	750 000			
	- Vaccination	8 300 000			
	- Education pour la santé	150 000			
	- Campagne de lutte contre la rage	2 300 000			
	- Le rhumatisme articulaire aigu	30 000			
	- Lutte contre les maladies diarrhéiques chez les enfants	100 000			
	- Lutte contre les teignes	40 000			
	- Acquisition de médicaments pour les maladies sociales	250 000			
	- Le programme national pour la médecine scolaire et	1 100 000			
	universitaire	1 100 000			
	- Programme d'hygiène et de protection de l'environnement	2 700 000			
	- Campagne de lutte contre le VIH, «SIDA »	1 400 000			
	- Lutte anti-scorpionique	450 000			
	- Contrôle des laboratoires	90 000			
	- Prévention de la cécité	170 000			
	- Dépistage de l'hépatite virale de type «C »	860 000			
		50 000			
	- Programme de promotion des campagnes de don de sang	30 000			
	- Programme de la résistance aux maladies chroniques: le	250 000			
	diabète, l'hypertension artérielle				
	- La vaccination contre l'hépatite de type «B» au profit des	100 000			
	étudiants des spécialités médicales				
	- Programme national de la santé des personnes âgées	220 000			
	- La vaccination contre la rubéole	560 000			
	- Campagne de résistance à la grippe aviaire	150 000			
	- Programme d'intégration des enfants handicapés	80 000			
	- Le programme national de lutte contre le tabagisme	300 000			
	- Promotion de la santé mentale	72 000			
	- Aménagement des centres de santé de base : programme 2012	300 000			
	- Construction des centres de santé de base : programme 2012	1 300 000			
	- Réhabilitation des lignes de front du secteur de la santé (23)	21 000 000		(23)	dont 16 000 000 D sur pré
	(20)			()	extérieurs
	- Renouvellement des ascenseurs des établissements				
	hospitaliers	2 500 000			
	- Apurement d'anciens projets	400 000			
				(24)	dont 17 700 000 D are
	- Acquisition d'ambulances catégories "A" et "B" (24)	18 000 000		(24)	dont 17 700 000 D sur pro
		400 000			extérieurs
	- Acquisition de véhicules pour le transfert du sang	400 000			
	- Equipement des centres d'hémodialyse : programme 2012	1 000 000			
	- Equipement des centres de santé de base : programme 2012	300 000			
	- Acquisition de 3 appareils d'imagerie par raisonnance	5 000 000			
	magnétique (IRM)	2 550 550		1	

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé	- Acquisition de 6 scanners et 16 barrettes au profit des hôpitaux de Mednine, Kasserine, Jendouba, Kef, Gafsa et Nabeul	4 800 000		
(suite)	- Equipement, aménagement et extension du centre national de la promotion de la greffe des organes	100 000		
	- Equipement du siége de l'administration, laboratoire et de la pharmacie du Centre National de la Moelle Osseuse	600 000		
	- Equipement du siège du SAMU à tunis	500 000		
	- Equipement de l'extension de l'hôpital régional de khaireddine	300 000		
	- Equipement et extension de l'hôpital régional de Medjez El Bab	1 800 000		
	- Equipement de la réhabilitation de l'hôpital régional de Béja	2 200 000		
	- Equipement du service de reanimation à l'hôpital régional Tahar Maâmouri à Nabeul	500 000		
	- Equipement du service d'urgence à l'hôpital régional de Gabés	250 000		
	- Equipement du service d'urgence à l'hôpital régional de Kasserine	200 000		
	- Equipement du service de gynécologie et de maternité à l'hôpital régional de Menzel Témime	250 000		
	- Equipement du service d'urgence à l'hôpital régional à Tataouine	200 000		
	- Equipement du centre régional de transfusion de sang de Sfax	400 000		
	- Equipement du service de cardiologie, pneumologie et de dermatologie à l'hôpital régional Ibn Jazzar à Kairouan	700 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Kasserine	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Kébili	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional du Kef	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Mahdia	400 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Mednine	300 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Jendouba	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Gabés	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional Tlatli de Nabeul	500 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Sidi Bouzid	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Zaghouan	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba	200 000		
	- Equipement du centre régional de la médecine scolaire et universitaire de Monastir	200 000		
	- Equipement de l'aménagement de l'hôpital régional de Mednine et d'un service de néphrologie	150 000		
	- Equipement des services de chirurgie et de gynécologie et maternité à l'hôpital de circonscription d'El Hamma	200 000		
	- Equipement du service d'urgence à l'hôpital de circonscription de Mareth	100 000		
	- Transformation du centre de santé de base de Toujen en un centre intermédiaire : création d'un laboratoire et d'une unité	200 000		
	de radiologie - Equipement de l'hôpital de circonscription d'El Guetar	150 000		
	- Equipement de l'hôpital de circonscription de Aïn Draham	150 000		
	- Equipement des consultations externes et des services de maternité et de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de	150 000		
	Bou Salem - Equipement de l'hôpital de circonscription de Ghardimaou et	100 000		
	du service des consultations externes - Equipement des services d'urgence et de médecine génèrale à			
	l'hôpital de circonscription de Sbeitla - Equipement de l'hôpital de circonscription de Kalaat Senan	250 000 300 000		
	- Equipement des services internes à l'hôpital de	150 000		
	circonscription d'El Jem	130 000		

(En Dinars)			TOTAL DU		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u> de la Santé	- Equipement de l'aménagement de l'hôpital de circonscription de Chebba	150 000			
(suite)	- Equipement de l'hôpital de circonscription de Souassi	150 000			
<u></u>	- Equipement des services de consultations externes, d'urgence et d'une unité de laboratoire et de radiologie à	200 000			
	l'hôpital de circonscription de Takelsa				
	- Equipement de l'hôpital de Beni Khalled - Equipement de l'hôpital de circonscription de	100 000			
	Menzel Bouzelfa	100 000			
	- Equipement du service de médecine génèrale à l'hôpital de circonscription de Bir El Hfay	100 000			
	- Equipement des unités de laboratoire et de radiologie à l'hôpital de circonscription de Menzel Bouzaiene	200 000			
	- Equipement des unités de laboratoire, de radiologie et de médecine dentaire à l'hôpital de circonscription de Regueb	250 000			
	- Equipement du service d'urgence , des unités de laboratoire et de radiologie à l'hôpital de circonscription de Graiba	250 000			
	- Equipement d'un service d'urgence à l'hôpital Essamar - Equipement de service de consultations externes à	150 000 50 000			
	l'hôpital de circonscription de Nefza				
	- Equipement de l'hôpital de circonscription d'Ettadhamen	100 000 100 000			
	- Equipement du centre intermédiaire de Sijoumi - Equipement du centre intermédiaire de Hrairia	300 000			
	- Equipement du développement de l'hôpital de				
	circonscription de Midoun	200 000			
	- Renouvellement de matériels de cuisine et de machines à laver des divers établissements hospitaliers (25)	2 000 000		(25)	dont 1 600 000 D sur prêts extérieurs
	- Equipement des services d'urgence : programme 2012	800 000			
	- Equipement des hôpitaux : programme 2012	25 000 000			
	- Aquisition de 2 CT simulateur à rayons X	2 000 000			
	- Maintenance des équipements lourds : programme 2012 - Maintenance des ambulances : programme 2012  Equipement du gardine de négretale sin à l'hânitel	3 500 000 400 000			
	- Equipement du service de néonatologie à l'hôpital Charles Nicolle (26) - Equipement du service de neurologie d'enfants à l'Institut	1 600 000		(26)	sur prêts extérieurs
	de Neurologie (27) - Equipement del' unité de radiothérapie des maladies	570 000		(27)	sur prêts extérieurs
	cancéreuses et du laboratoire des cellules pathologiques à l'hôpital régional de Gabés (28)	730 000		(28)	sur prêts extérieurs
	Total B Total 2	134 352 000 295 102 000			
	TOTAL	327 059 000			
	* Etablissements Hospitaliers				
	- Opérations d'aménagement et de réhabilitation : programme 2012	1 500 000			
	- Maintenance des équipements lourds : programme 2012  Total A	1 000 000 <b>2 500 000</b>			
	B- Projets spécifiques - Aménagement et extension du service des maladies hématiques à l'hôpital Aziza Othmana	800 000			
	- Aménagement et réhabilitation de l'immeuble 16 à l'hôpital Charles Nicolle	300 000			
	- Aménagement et extension du service de chirurgie orthopédique d'enfants et de la pharmacie à l'Institut de Kassab	300 000			
	- Liaison du complexe sanitaire de Djebel Oust au réseau du gaz naturel	250 000			
	- Renouvellement du réseau de climatisation centrale des pavillons d'opérations chirurgicales et des services de réanimation à l'hôpital Sahloul	1 000 000			
	- Achévement du projet de construction du service des maladies hématiques à l'hôpital Farhat Hached de Sousse (pavillon de Ségrégation)	300 000			

(En Dinars) CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU	OBSERVATIONS
	- Extension du service de réanimation à l'hôpital universitaire	CKEDIIS	CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u> de la Santé	de Mahdia	250 000		
(suite)	- Extension des consultations externes à l'hôpital universitaire	350 000		
	de Mahdia - Liaison de l'hôpital universitaire Hédi Chaker au réseau de			
	gaz naturel	250 000		
	- Maintenance de la structure de Béton de l'hôpital Habib Bourguiba à Sfax	150 000		
	- Création d'un service de consultations externes à l'hôpital	800 000		
	Hédi Rayés d'ophtalmologie - Construction d'un service des maladies internes à l'hôpital	800 000		
	Charles Nicolle de Tunis	900 000		
	- Aménagement et Extension des services de chirurgie	1.500.000		
	générale, d'anesthésie et de réanimation à l'hôpital Habib Thamer-2 <sup>éme</sup> tranche	1 500 000		
	- Construction d'un service des glandes et de diabète à	700 000		
	l'hôpital universitaire Hédi Chaker à Sfax - Construction d'un service de neurologie d'enfants à l'hôpital			
	universitaire Hédi Chaker à Sfax	500 000		
	- Construction de laboratoires et un banque de sang à l'hôpital universitaire Aziza Othmana	1 200 000		
	- Aménagement et Extension du service d'urgence à l'hôpital	1 000 000		
	universitaire à la Rabta - Création d'un service de réanimation néonatale et	1 000 000		
	pédiatrique à l'hôpital Mongi Slim à la Marsa	500 000		
	- Création d'un service de psychiatrie d'enfants à l'hôpital	300 000		
	Mongi Slim à la Marsa - Création d'un service de néphrologie à l'hôpital Mongi Slim			
	à la Marsa	700 000		
	- Aménagement du service de neurochirurgie à l'Institut National de Neurologie	300 000		
	- Achévement de la construction de locaux pour			
	l'hebergement de l'accélérateur linéaire à l'hôpital universitaire Farhat Hached - Sousse	200 000		
	- Achévement de la construction du service d'anesthésie et de	200.000		
	réanimation à l'hôpital universitaire Farhat Hached - Sousse	200 000		
	- Construction d'un service de consultations externes à l'hôpital universitaire Sahloul à Sousse – 2 <sup>éme</sup> tranche	1 400 000		
	- Achévement des travaux d'aménagement du service de			
	brûlures graves et du service de neurologie à l'hôpital universitaire Sahloul à Sousse	300 000		
	- Création d'une unité de transplantation à l'hôpital Sahloul à	350 000		
	Sousse - Achévement du service de chirurgie orthopédique de	330 000		
	personnes agées à l'Institut Mohamed Kassab à Ksar Saïd	500 000		
	- Construction d'un service d'hématologie à l'hôpital	1 000 000		
	universitaire Fattouma Bourguiba à Monastir - Aménagement du service de chirurgie orthopédique à			
	l'hôpital universitaire Fattouma Bourguiba à Monastir – 2 <sup>éme</sup>	500 000		
	tranche - Renouvellement des équipements de climatisation des			
	services de neurologie et d'ophtalmologie à l'hôpital	600 000		
	universitaire Fattouma Bourguiba à Monastir - Construction d'une pharmacie à l'hôpital Abderrahman			
	Mami à Ariana – 2 <sup>éme</sup> tranche	350 000		
	- Equipement des laboratoires de parasitologie, immunologie,	650 000		
	sang et toxicologie à l'hôpital Farhat Hached de Sousse - Equipement des laboratoires d'immunologie et d'anatomie	750,000		
	pathologique à l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax	750 000		
	- Equipement de l'extension du service « El Amel » au complexe sanitaire de Djebel Oust	250 000		
	- Equipement du service de radiologie à l'hôpital Hédi Chaker	1 200 000		
	de Sfax - Equipement des laboratoires de biochimie et d'hématologie à			
	l'hôpital Hédi Chaker de Sfax	400 000		
	- Equipement des consultations externes à l'hôpital Sahloul à Sousse	400 000		
	- Equipement et aménagement du service de psychiatrie à	150,000		
	l'hôpital Farhat Hached de Sousse	150 000		

(En Dinars)			· · · ·	
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
Ministère de la Santé	- Equipement du service des maladies contagieuses à l'hôpital Farhat Hached de Sousse	150 000		
(suite)	- Equipement du service des maladies génétiques et	350,000		
<del></del> -	congénitales à l'hôpital Mongi Slim de la Marsa	350 000		
	- Equipement du service d'ophtalmologie à l'hôpital de la Rabta	350 000		
	- Equipement de l'extension du service de consultations			
	externes et création d'un hôpital du jour à l'Institut de	350 000		
	neurologie - Equipement de l'extension du service de consultations			
	externes et création d'un hôpital du jour à l'Institut de Kassab	300 000		
	- Equipement de l'extension du service de pédiatrie et d'une	200,000		
	unité de réadaptation des malades à l' hôpital d'enfants de Tunis	200 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie au service de	600 000		
	réanimation à l'hôpital Béchir Hamza d'enfants de Tunis	000 000		
	- Equipement d'une unité de néonatologie au service de maternité à l'hôpital Aziza Othmana	200 000		
	- Equipement de la réhabilitation du service de chirurgie « A »	250,000		
	à l'hôpital de la Rabta	350 000		
	<ul> <li>Equipement d'un centre national des maladies métaboliques à l'hôpital de la Rabta</li> </ul>	150 000		
	- Equipement des locaux d'herbergement au complexe	100 000		
	sanitaire de Djebel Oust	100 000		
	- Equipement du service cardio-vasculaire à l'hôpital Abderrahman Mami à Ariana	400 000		
	- Equipement du service de consultations externes au centre de	500,000		
	maternité et de médecine du nourrisson à Tunis	500 000		
	Total B TOTAL	25 550 000 28 050 000		
	Total I	355 109 000		
	II- Financement Public			
	* Office National de la Famille et de la Population	600 000		
	- Acquisition de matériels roulants	240 000		
	- Equipement de l'imprimerie	15 000		
	<ul> <li>Acquisition de matériels et d'équipements médicaux</li> <li>Aménagement et équipement des centres régionaux</li> </ul>	130 000 120 000		
	- Plan directeur informatique	50 000		
	- Construction et aménagement d'espaces de jeunesse aux	45 000		
	régions	45 000		
	* Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et	300 000		
	Environnemental des Produits - Equipements informatiques	15 000		
	- Acquisition de matériels roulants	25 000		
	- Acquisition d'équipements et de matériels	25 000		
	- Etudes	100 000		
	- Réalisation des plans de contrôle	37 000		
	- Opérations de sensibilisation	70 000		
	<ul><li>- Programmes informatiques</li><li>- Sécurité informatique</li></ul>	10 000 8 000		
	- Renforcement des capacités des laboratoires	10 000		
	* Office du Thermalisme	1 490 000		
	- Développement du secteur de thermalisme	600 000		
	- Etudes et recherches	360 000		
	Acquisition d'équipements et de matériels     Acquisition d'équipements informatiques	200 000 30 000		
	- Acquisition d'equipements informatiques - Subvention d'investissement au profit des promoteurs dans le			
	domaine des stations hospitalières thermales	300 000		
	* Centre Informatique du Ministère de la Santé	160 000		
	- Acquisition de matériels roulants	40 000		
	- Projet de stockage des medicaments à distance et	120 000		
	renouvellement du serveur de messagerie  Total II	2 550 000		
	TOTAL GENERAL	<i>2 33</i> 0 000	357 659 000	
	TO THE GENERAL		000	

(En Dinars)			TOTAL DI	ı	
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
26 - Ministère	I- Investissements Directs 1- Réévaluation				
des Affaires Sociales	- Aménagement du siége de la bourse de l'emploi (1)	250 000		(1)	Coût initial : 250 000 D Coût nouveau : 500 000 D
	- Construction de la direction régionale des affaires sociales à Kairouan (2)	400 000		(2)	Coût initial : 800 000 D Coût nouveau : 1 200 000 D
	Total 1	650 000			Cout nouveau . 1 200 000 D
	2- Projets nouveaux A- Projets à caractère régional				
	- Construction d'unités locales d'Inspection du Travail	600 000			
	- Aménagement du local d'Inspection du Travail et de la Réconciliation de Sousse	200 000			
	- Extension du siége de la direction régionale des affaires sociales de Bizerte	200 000			
	- Extension du siége de la direction régionale des affaires sociales de Gabés	400 000			
	- Programme de construction des centres d'éducation et de réadaptation des handicapés	1 600 000			
	Equipement du groupement sanitaire et éducatif des handicapés moteurs de Nabeul     Aménagement du groupement sanitaire et éducatif des	25 000			
	handicapés moteurs de Nabeul	25 000			
	- Aménagement du Centre de Réadaptation Professionnelle des Handicapés Moteurs et des Accidentés de la Vie à Manouba	30 000			
	<ul> <li>Equipement du Centre de Réadaptation Professionnelle des Handicapés Moteurs et des Accidentés de la Vie à Sfax</li> <li>Construction et équipement d'un centre de défense et</li> </ul>	400 000			
	Construction et equipement à un centre de défense et d'intégration sociale à Kébili     Equipement du centre de défense et d'intégration sociale de	750 000			
	Sfax	250 000 2 400 000			
	- Construction d'unités locales de promotion sociale - Equipement de l'unité de vie des handicapés agés à Kairouan	75 000			
	- Aménagement et équipement des unités locales de promotion sociale	1 000 000			
	- Equipement du centre de défense et d'intégration sociale de Sousse	15 000			
	- Equipement de l'unité de vie des handicapés agés à Grombalia	75 000			
	- Création d'une annexe de l'Institut de Santé et de Securité au Travail	3 000 000			
	Total A  B- Projets à caractère national	11 045 000			
	- Crédits d'études	70 000			
	- Aménagements divers - Acquisition de matériels roulants	700 000 800 000			
	- Acquisition d'équipements divers	700 000			
	- Acquisition d'équipements informatiques et bureautiques	200 000			
	- Migration vers Oracle 11g - Sécurité informatique	50 000 175 000			
	- Simplification des procédures administratives notamment	20 000			
	celles dirigées aux citoyens - Equipement des centres de défense et d'intégration sociale	80 000			
	- Aménagement des centres de défense et d'intégration sociale - Aménagement de l'Institut National de Protection de	50 000 1 300 000			
	l'Enfance - Equipement de l'Institut National de Protection de l'Enfance	35 000			
	- Acquisition d'unités mobiles au profit du travail social scolaire	140 000			
	- Aménagement du centre social et éducatif "ESSENED" à Sidi Thabet	1 300 000			
	- Acquisition d'unités mobiles pour la protection des handicapés à la maison	100 000			
	- Equipement de la direction de médecine du travail et des inspections régionales	40 000			
	Total B Total 2	5 760 000 16 805 000			
	Total I II- Financement Public	17 455 000			
	* Caisse Nationale de la Sécurité Sociale	59 000 000			
	- Prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale	55 000 000			
	- Délivrance de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale *Office des Tunisiens à l'Etranger	4 000 000 <b>278 000</b>			
	- Matériels roulants	100 000			
	- Equipements informatiques - Aménagement des sièges des commissariats régionaux	30 000 108 000			
	- Aménagement du siège de l'Office et du parking  Total II	40 000 <b>59 278 000</b>			
	TOTAL	37 4/0 000	76 733 000		

		I	(En ]		
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS	
27 - Ministère	<u>Investissements Directs</u>				
de l'Education	* Services Centraux 1- Réévaluation				
	- Construction du siege de la commission nationale pour				
	l'éducation, sciences et culture et de la maison de l'UNESCO	108 000			
	à Tunis (1)			(1) Coût initial : 742 000 D	
	- Construction du collège à El Guetar Gafsa – programme			Coût nouveau : 850 000 D	
	2009 (2)	200 000		(2) Coût initial : 1 218 000 D	
				Coût nouveau: 1 418 000 D	
	- Construction du collège pilote à Manouba – programme	100 000			
	2010 (3)			(3) Coût initial : 2 541 000 D Coût nouveau : 2 641 000 D	
	- Construction du collège pilote à Ben Arous – programme	40.4.000		Cout nouveau . 2 041 000 D	
	2010 (4)	404 000		(4) Coût initial : 2 459 000 D	
	m . 14	012.000		Coût nouveau : 2 863 000 D	
	Total 1	812 000			
	2- Projets nouveaux A- Projets à caractère régional				
	- Construction de 14 collèges – programme 2012	32 100 000			
	- Construction de 2 collèges pilotes avec internats –	6 600 000			
	programme 2012 - Construction de 4 lycées secondaires – programme 2012	10 050 000			
	- Construction de 4 lycées secondaires – programme 2012 - Construction de 3 lycées pilotes avec internats –				
	programme 2012	11 250 000			
	- Construction d'un lycée d'aveugles avec internats à Gabés	3 125 000			
	Total A	63 125 000			
	B- Projets à caractère national - Aquisition de terrains et immeubles	4 000 000			
	- Aquisition de terrains auprès de l'Agence Foncière de	500 000			
	l'Habitat				
	- Crédits d'études	1 000 000			
	- Aménagement et extension des Commissariats Régionaux de l'Education	2 000 000			
	- Aménagement et entretien des inspections de	200 000			
	l'enseignement primaire				
	- Aménagement et entretien des administrations centrales - Aménagement et entretien des inspections	900 000 1 000 000			
	- Aquisition de matériels roulants	600 000			
	- Equipement des Centres Régionaux de l'Education et de la	200 000			
	Formation Continue				
	- Equipement de l'administration centrale - Equipement des Commissariats Régionaux de l'Education	100 000 400 000			
	- Equipment des inspections de l'enseignement	100 000			
	- Equipement de la Direction Générale des Examens	40 000			
	- Equipement du dépôt de Megrine	70 000			
	- Equipements informatiques pour l'administration centrale et régionale	300 000			
	- Formation des cadres	500 000			
	- Aménagement et entretien des écoles primaires –	1 400 000			
	programme 2012  - Aménagement et entretien des collèges – programme 2012	840 000			
	- Aménagement et entretien des conlèges – programme 2012 - Aménagement et entretien des lycées– programme 2012	1 130 000			
	- Aquisition de photocopieurs pour les écoles primaires	1 500 000			
	- Aquisition d'équipements didactiques pour les écoles	1 000 000			
	primaires - programme 2012 - Aquisition d'équipements didactiques pour les collèges et				
	lycées - programme 2012	7 000 000			
	- Equipements informatiques pour les écoles primaires -	4 800 000			
	programme 2012	7 800 000			
	- Equipements informatiques pour les collèges et lycées - programme 2012	10 000 000			
	- Renforcement des équipements ordinaires dans les	2 000 000			
	établissements éducatifs - programme 2012	2 000 000			
	- Equipement des internats et des réfectoires - programme	2 000 000			
	2012 - Extension et aménagement des Centres Régionaux de				
	l'Education et de la Formation Continue	400 000			
	Total B	43 980 000			
	Total 2	107 105 000			
	TOTAL	107 917 000			

	T	T	mom · v · · · ·	1	(En Dinars)
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	* Commissariats Régionaux de l'Education				
de l'Education (suite)	- Projets communs - Construction et extension des écoles primaires	24 888 000			
(Suite)	- Entretien des écoles primaires	43 275 000			
	- Construction et extension des collèges	14 711 000			
	- Entretien des collèges	22 150 000			
	- Construction et extension des lycées	12 816 000			
	- Entretien des lycées	24 430 000			
	- Construction, extension et entretien des internats et des	31 675 000			
	réfectoires				
	- Aquisition d'équipements éducatifs ordinaires	14 350 000			
	TOTAL TOTAL GENERAL	188 295 000	207 212 000		
29 Ministàno	* Enseignement Supérieur		296 212 000	ŀ	
<u>28 - Ministère</u> de					
l'Enseignement	* Services Centraux				
Supérieur et	I- Investissements Directs				
de la Recherche	1- Réévaluation				
<b>Scientifique</b>	- Institut Supérieur de Musique de Sfax (1)	800 000		(1)	Coût initial : 7 400 000 D
					Coût nouveau : 8 200 000 D
					dont 3 200 000 D sur prêts
	- Institut Supérieur des Systèmes Industriels de Gabès (2)	1 000 000		(2)	extérieurs Coût initial : 8 000 000 D
	- institut superieur des systèmes madistriels de Gabes (2)	1 000 000		(2)	Coût nouveau : 9 000 000 D
	- Annexe du foyer universitaire de Zaghouan Ville (3)	400 000		(3)	Coût initial : 800 000 D
				(-)	Coût nouveau : 1 200 000 D
	- Foyer universitaire pour étudiantes à Manouba (4)	300 000		(4)	Coût initial : 500 000 D
					Coût nouveau: 800 000 D
	- Foyer universitaire à Gafsa (5)	400 000		(5)	Coût initial : 500 000 D
	0 ( 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	250,000			Coût nouveau : 900 000 D
	- Centre de calcul "El Khawarezmi" (6)	250 000		(6)	Coût initial : 1 750 000 D Coût nouveau : 2 000 000 D
	Total 1	3 150 000			Cout nouveau . 2 000 000 D
	2- Projets nouveaux	3 130 000			
	A- Projets à caractère régional				
	- Extension du local de l'Office des Oeuvres Universitaires	100.000			
	pour le Sud	100 000			
	- Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs de Nabeul	600 000			
	- Institut Préparatoire aux Etudes Scientifiques et	200 000			
	Techniques				
	- Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de la Technologie de Mateur	800 000			
	- Institut Supérieur des Langues de Gabès	650 000			
	- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bizerte (7)	11 100 000		(7)	dont 10 000 000 D sur prêts
	g			( )	extérieurs
	- Institut Supérieur des Arts et Métiers de Kasserine	1 000 000			
	- Institut Supérieur de Biotechnologie Appliquée de	2 200 000			
	Médenine	2200 000			
	- Institut Supérieur des Sciences et Technologies de Kasserine	12 900 000			
	- Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de				
	Technologie de Manouba	10 600 000			
	- Institut Supérieur d'Iformatique du Kef	1 000 000			
	- Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités	7 500 000			
	de Tozeur	/ 500 000			
	- Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de	8 000 000			
	Technologie de Sidi Bouzid				
	- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de	900 000			
	Manouba	800 000			
	- Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sidi Bouzid	2 000 000			
	- Faculté de Médecine de Tunis	800 000			
	- Equipements pour le Centre de calcul "El Khawarezmi"	500 000			
	- Equipement de l'Institut Supérieur d'Informatique et de	1 600 000			
	Technologie de la Communication de Borj Cedria (8)	1 000 000		(8)	dont 1 300 000 D sur prêts
	Equinoment de l'Institut Sunémieur de Disterbueli- d-				extérieurs
	- Equipement de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet (9)	600 000		(9)	dont 500 000 D sur prêts
	Sidi Hauet (7)			(9)	extérieurs
	- Foyer universitaire à Siliana	4 500 000			
	- Foyer universitaire à Aïn Zaghouan	4 500 000			

CVV 1 D	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU	CDD====	TOTAL DU	(En Di	
CHAPITRES	PROJETS	CREDITS	CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u> de	- Complexe sportif à Sidi Thabet (10)	1 200 000		(10)	dont 960 000 D sur prêts
l'Enseignement Supérieur et	- Complexe sportif à Sousse (11)	1 200 000		(11)	extérieurs dont 960 000 D sur prêts
de la Recherche Scientifique	- Complexe sportif à Sfax (12)	1 200 000		(12)	extérieurs dont 960 000 D sur prêts
(suite)	- Nouveau Foyer universitaire au Kef	6 000 000			extérieurs
	- Restaurant universitaire Al-Manar à Sfax	300 000			
	- Cité universitaire à Ras Tabia	2 000 000			
	- Cité universitaire 2 Mars à l'Ariana	500 000			
	- Foyer universitaire Al-Bassatine à Manouba - Equipements au profit de l'Office des Oeuvres	800 000			
	Universitaires pour le Centre	1 200 000			
	- Equipements au profit de l'Office des Oeuvres Universitaires pour le Nord	1 400 000			
	- Equipements au profit de l'Office des Oeuvres Universitaires pour le Sud	1 200 000			
	- Transmission des données au centre de calcul "El Khawarezmi"	5 000 000			
	- Equipement de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tataouine (13)	2 600 000		(13)	sur prêts extérieurs
	Total A	97 450 000			
	B- Projets à caractère national - Etudes diverses	400 000			
	- Acquisition de terrains	2 000 000			
	- Crédits d'études	5 600 000			
	Acquisition de matériels roulants     Acquisition d'équipements divers pour l'administration	1 500 000			
	centrale	150 000			
	- Sécurité informatique - Acquisition de matériels informatiques pour	500 000			
	l'administration centrale	200 000			
	- Frais de l'assurance décennale des bâtiments - Programme d'appui de la qualité au secteur de	300 000			
	- Programme d'appui de la qualité au secteur de l'enseignement supérieur (14)	14 000 000		(14)	dont 9 800 000 D sur prêts
	- droits de leasing	3 400 000			extérieurs
	Construction du giágo do l'Institut Supériour dos	8 000 000			
	Techniques de l'eau à Gabés				
	d'enseignement supérieur	2 200 000			
	- Constitution du siège de l'institut Superieur des Techniques de l'eau à Gabés - Entretien et aménagement des établissements d'enseignement supérieur - Aménagement de l'Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de la Technologie de Mateur - Equipements au profit des Instituts Supérieurs des	150 000			
	Etudes Technologiques	3 000 000			
	- Construction d'espaces de loisirs et culturels pour les étudiants	2 500 000			
	- Protection des établissements universitaires et des centres d'hébergement	1 000 000			
	- Travaux d'entretien et d'aménagement des établissements des Oeuvres Universitaires	1 800 000			
	- Aménagement du foyer universitaire Ibn Jazzar à Sfax	1 200 000			
	- Aménagement du cité universitaire de Mateur	400 000			
	- Equipement des salles d'informatique des centres d'hébergement	400 000			
	- Espaces de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	9 000 000			
	- Ecoles doctorales - Renouvellement des équipements scientifiques et	1 000 000			
	- Renouvellement des équipements scientifiques et techniques des facultés des sciences et des écoles d'ingénieurs (15)	15 000 000		(15)	sur prêts extérieurs
	- Equipement des Instituts Préparatoires aux Etudes d'Ingénieurs (16)	3 000 000		(16)	sur prêts extérieurs
	Total B Total 2	76 700 000 174 150 000			
	* Universités	177 300 000			
	Université de Tunis	1 000 000			
	- Divers équipements d'enseignement	400 000			
	- Renforcement de la capacité de formation en	500 000			
	informatique - Equipements scientifiques pour les établissements				
	d'enseignement supérieur	100 000			
	<u>Université de Tunis El Manar</u>	2 250 000			
	- Divers équipements d'enseignement	600 000			
	- Renforcement de la capacité de formation en informatique	500 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements	1 150 000			
	d'enseignement supérieur	1 150 000			
	Université de Carthage	2 870 000			
	- Divers équipements d'enseignement - Renforcement de la capacité de formation en	740 000			
	informatique	630 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements d'enseignement supérieur	1 500 000			
L	a enseignement superfeur	1			

(En Dinars)		1			
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	<u>Université de Manouba</u>	1 300 000			
<u>de</u> l'Enseignement	- Divers équipements d'enseignement	600 000			
Supérieur et	- Renforcement de la capacité de formation en informatique	600 000			
de la Recherche Scientifique	- Equipements scientifiques pour les établissements d'enseignement supérieur	100 000			
(suite)	Université de Sousse	2 850 000			
	- Divers équipements d'enseignement	700 000			
	<ul> <li>Renforcement de la capacité de formation en informatique</li> <li>Equipements scientifiques pour les établissements</li> </ul>	550 000			
	d'enseignement supérieur	1 600 000			
	<u>Université de Sfax</u>	3 200 000			
	<ul> <li>Divers équipements d'enseignement</li> <li>Renforcement de la capacité de formation en informatique</li> </ul>	500 000 700 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements				
	d'enseignement supérieur	2 000 000			
	<u>Université de Jendouba</u> - Divers équipements d'enseignement	1 550 000 300 000			
	- Renforcement de la capacité de formation en informatique	300 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements d'enseignement supérieur	950 000			
	Université de Gabès	3 400 000			
	- Divers équipements d'enseignement	700 000			
	<ul> <li>Renforcement de la capacité de formation en informatique</li> <li>Equipements scientifiques pour les établissements</li> </ul>	550 000			
	d'enseignement supérieur	2 150 000			
	<u>Université de Monastir</u> - Divers équipements d'enseignement	2 350 000 600 000			
	- Renforcement de la capacité de formation en informatique	550 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements d'enseignement supérieur	1 200 000			
	Université de Kairouan	1 800 000			
	- Divers équipements d'enseignement	600 000			
	<ul> <li>Renforcement de la capacité de formation en informatique</li> <li>Equipements scientifiques pour les établissements</li> </ul>	500 000			
	d'enseignement supérieur	700 000			
	Université de Gafsa	2 450 000			
	<ul> <li>Divers équipements d'enseignement</li> <li>Renforcement de la capacité de formation en informatique</li> </ul>	650 000 600 000			
	- Equipements scientifiques pour les établissements	1 200 000			
	d'enseignement supérieur				
	<u>Université Virtuelle de Tunis</u> Total	250 000 25 270 000			
	Total I	202 570 000			
	II- Financement Public				
	* Cité des Sciences de Tunis     * Palais des Sciences de Monastir	1 070 000			
	Total II	100 000 1 170 000			
	TOTAL	203 740 000			
	* Recherche Scientifique				
	<u>I- Investissements Directs</u> - Consultations et assistance technique (17)	4 500 000		(17)	dont 4 000 000 D sur prêts
	- Acquisition de matériels roulants (18)	375 000		(18)	extérieurs dont 40 000 D sur prêts extérieurs
	- Equipement du local du Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique	120 000			
	- Réseau fédéré de recherche scientifique	8 000 000			
	<ul> <li>Equipements et matériels informatiques</li> <li>Equipement des laboratories du Centre de Recherche et de</li> </ul>	300 000			
	Technologies des Eaux à Borj Cédria	400 000			
	- Equipement des laboratories du Centre de Recherche et de	400 000			
	Technologies de l'Energie à Borj Cédria - Equipement des laboratories du Centre de biotechnologie	650 00°			
	à Borj Cédria	650 000			
	- Equipement du Centre de Recherche en Sciences des Matériaux à Borj Cédria	260 000			
	- Construction d'une salle blanche au pôle technologique de Sousse (19)	3 000 000		(19)	dont 2 400 000 D sur prêts extérieurs

(En Dinars)					
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	- Acquisition d'équipements scientifiques lourds :12 <sup>éme</sup> tranche	3 000 000			
<u>de</u> <u>l'Enseignement</u> Supérieur et	- Programme national de la recherche scientifique : programme 2012	10 300 000			
de la Recherche Scientifique (suite)	- Création d'un espace technologique au centre de recherches dans le domaine de l'énergie à Borj Cédria - Espace technologique au centre des eaux à Borj Cédria - Appui à la culture scientifique	1 433 000 1 000 000 500 000			
	- Renforcement de la coopération scientifique  Total I  II- Financement Public  1- Réévaluation	2 500 000 36 738 000			
	Centre National des Sciences et de la Technologie Nucléaires	80 000			
	- Construction de laboratoires de recherche dans l'énergie et les matériaux (20)	80 000		(20)	Coût initial : 2 425 000 D Coût nouveau : 2 505 000 D
	Total 1	80 000			
	2- Projets nouveaux - Centre National des Sciences et de la Technologie Nucléaires	1 015 000			
	- Acquisition de matériels roulants	80 000			
	- Rechargement du Cobalt	825 000			
	- Mise en place d'un système de robinets armées et de colonnes de feu	110 000			
	Total 2	1 015 000	1 015 000		
	Total II	1 095 000			
	TOTAL TOTAL GENERAL	37 833 000	241 573 000		
29 - Ministère	* Formation Professionnelle		241 575 000		
de l'Emploi et	I- Investissements Directs 1- Réévaluation				
de la Formation Professionnelle	- Etudes diverses sur la formation, les compétences et les aptitudes (1)	221 000		(1)	Coût initial : 410 000 D
	- Acquisition de matériels roulants (2)	100 000		(2)	Coût nouveau: 631 000 D Coût initial: 360 000 D Coût nouveau: 460 000 D dont 73 000 D sur prêts
	- Equipement de l'administration régionale (3)	1 000		(3)	extérieurs Coût initial : 55 000 D Coût nouveau : 56 000 D
	- Equipement de l'administration central (4)	8 000		(4)	Coût initial : 85 000 D
	- Académie des métiers (5)	132 000		(5)	Coût nouveau : 93 000 D Coût initial : 300 000 D Coût nouveau : 432 000 D
	- Reconnaissance mutuelle des qualifications et des certificats (6)	40 000		(6)	Coût initial : 10 000 D Coût nouveau : 50 000 D
	- Edition de documents pour l'Information sur la formation professionnelle (7)	16 000		(7)	Coût initial : néant Coût nouveau : 16 000 D
	Total 1	518 000			
	2- Projets nouveaux     Etudes de détermination du besoin de la région en formation supplémetaire et des spécialités requises au	80 000			
	gouvernorat de Kasserine - Etudes de création d'un centre de formation et d'entrainement au gouvernorat de Sidi Bouzid	80 000			
	- Etudes de création d'un centre de formation	80 000			
	professionnelle au gouvernorat de Gafsa - Etudes de détermination du besoin de la région en formation supplémetaire à Gabés	80 000			
	- Etudes de faisabilité de création d'un centre de la fille rurale au gouvernorat de Gabés	50 000			
	Etudes de détermination du besoin de la région en formation supplémetaire à Tataouine     Etudes de faisabilité de la restructuration du centre de	80 000			
	l'artisanat à Tataouine	50 000			
	Total 2 Total I	500 000 1 018 000			

(En Dinars)			r	1	
CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE		OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	II- Financement Public				
de l'Emploi et de la Formation	1- Réévaluation  * Centre National de Formation des Formateurs et				
Professionnelle	d'Ingénierie de Formation	955 000			
(suite)	- Mise en place d'un systéme de qualité selon les	50 000			~
	spécifications de la norme ISO (8)			(8)	Coût initial : 50 000 D Coût nouveau : 100 000 D
	- Préparation des programmes de formation et formation	100.000			Cout houveau . 100 000 D
	des formateurs (9)	100 000		(9)	Coût initial : 1 000 000 D
	- Formation des formateurs (10)	655 000		(10)	Coût nouveau : 1 100 000 D Coût initial : 2 561 000 D
	- Polination des formateurs (10)	033 000		(10)	Coût nouveau : 3 216 000 D
					dont 1 861 000 D sur prêts
	Les fanctions du dévalencement du contre (11)	150 000		(11)	extérieurs Coût initial : 430 000 D
	- Les fonctions du développement du centre (11)	130 000		(11)	Coût mitial : 430 000 D Coût nouveau : 580 000 D
	Total 1	955 000			
	2- Projets nouveaux				
	* Centre National de Formation des Formateurs et d'Ingénierie de Formation	245 000			
	- Certification dans le secteur de l'aviation	24 000			
	- Implantation des programmes, formation des cadres de	24 000			
	soutien et appui au secteur de l'industrie aéronautique - Intégration des espaces métiers dans les centres de				
	formations: intégration de 5 espaces ressources dans 5	50 000			
	espaces de formation				
	- Formation des formateurs dans le secteur de l'industrie aéronautique	72 000			
	- Préparation de programmes de développement de la	54.000			
	formation dans le secteur de l'industrie aéronautique	54 000			
	- Développement d'un systéme de publication au Centre  Total 2	21 000 <b>245 000</b>			
	Total II	1 200 000			
	TOTAL	2 218 000			
	* Emploi				
	I- Investissements Directs 1- Réévaluation				
	- Aménagements divers (12)	2 000		(12)	Coût initial : 321 000 D
					Coût nouveau : 323 000 D
	- Construction du siège de l'administration centrale du Ministère et des structures sous-tutelles (13)	98 000		(13)	Coût initial : 20 000 000 D
	Ministere et des structures sous tuteries (15)			(13)	Coût nouveau : 20 098 000
					D
	- Acquisition de matériels roulants (14)	200 000		(14)	Coût initial : 2 489 000 D Coût nouveau : 2 689 000 D
					dont 46 000 D sur prêts
					extérieurs
	- Renouvellement d'équipement de la grande salle de réunion du Ministère (15)	21 000		(15)	Coût initial : 25 000 D
	reunion du ivinistère (13)			(13)	Coût nouveau : 46 000 D
	- Acquisition d'équipements informatiques (16)	101 000		(16)	Coût initial : 1 524 000 D
	- Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications				Coût nouveau : 1 625 000 D
	(17)	63 000		(17)	Coût initial : 4 393 000 D
					Coût nouveau: 4 456 000 D
					dont 3 216 000 D sur prêts extérieurs
	- Edition de documents pour l'Information (18)	25 000		(18)	Coût initial : 291 000 D
					Coût nouveau : 316 000 D
	Total 1	510 000			

2- Projets nouveaux - Aménagements divers - Equipement de l'imprimerie du Ministère - Equipement des administrations régionales - Equipement de l'administration centrale  Total 2 Total I  II- Financement Public 1- Réévaluation	50 000 30 000 20 000 20 000 120 000 630 000			
- Equipement de l'imprimerie du Ministère - Equipement des administrations régionales - Equipement de l'administration centrale  Total 2 Total I  II- Financement Public	30 000 20 000 20 000 <b>120 000</b>			
- Equipement des administrations régionales - Equipement de l'administration centrale  Total 2  Total I  II- Financement Public	20 000 20 000 <b>120 000</b>			
- Equipement de l'administration centrale  Total 2  Total I  II- Financement Public	20 000 <b>120 000</b>			
Total 2 Total I  II- Financement Public	120 000			
Total I <u>II- Financement Public</u>				
II- Financement Public	630 000			
	050 000			
1 Recvariation				
* Centre National de la Formation Continue et de	102.000			
Promotion Professionnelle	102 000			
- Etudes diverses (19)	10 000		(19)	Coût initial : 138 000 E Coût nouveau : 148 000 E
- Controle de la sécurité du réseau informatique (20)	25 000		(20)	Coût initial : 80 000 D Coût nouveau : 105 000 D
- Audit, normalisation et actualisation de la sécurité du système d'information (21)	17 000		(21)	Coût initial : 20 000 D
- Extension et équipement du local d'archive du Centre (22)	50 000		(22)	Coût nouveau : 37 000 D  Coût initial : 100 000 D  Coût nouveau : 150 000 D
* Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant	1 770 000			Cout nouveau : 130 000 L
- Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Tabarka (23)	20 000		(23)	Coût initial : 450 000 E
- Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Grambalia (24)	100 000		(24)	Coût nouveau: 470 000 I
- Maintenance des équipements et logiciels (25)	100 000		(25)	Coût nouveau : 350 000 I Coût initial : 642 000 I
- Aquisition de micro-ordinateurs (26)	430 000		(26) Coût initi	Coût nouveau : 742 000 I Coût initial : 1 255 000
- Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Bizerte (27)	185 000		(27)	Coût nouveau : 1 685 000  Coût initial : 300 000 E  Coût nouveau : 485 000 I
- Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mahdia (28)	150 000		(28)	Coût initial : 300 000 E
- Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Béja (29)	80 000		(29)	Coût nouveau : 450 000 E  Coût initial : 300 000 E
- Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30)	40 000		(30)	Coût nouveau : 380 000 E
- Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31)	50 000		(31)	Coût nouveau : 440 000 E Coût initial : 300 000 E Coût nouveau : 350 000 E
- Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant (32)	30 000		(32)	Coût initial : 340 000 E Coût nouveau : 370 000 E
- Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kébili (33)	150 000		(33)	Coût initial : 300 000 E Coût nouveau : 450 000 E
- Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Kasserine (34)	210 000		(34)	Coût initial : 300 000 E Coût nouveau : 510 000 E
- Aquisition de references relatives aux espaces d'initiative (35)	30 000		(35)	Coût initial : 70 000 D Coût nouveau : 100 000 E
- Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)	120 000		(36)	Coût initial : 600 000 E Coût nouveau : 720 000 E
- Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Sidi Bouzid (37)	75 000		(37)	Coût initial : 600 000 E Coût nouveau : 675 000 E
	- Extension et équipement du local d'archive du Centre (22)  * Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Tabarka (23) - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Grambalia (24) - Maintenance des équipements et logiciels (25) - Aquisition de micro-ordinateurs (26) - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Bizerte (27) - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mahdia (28) - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Béja (29) - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30) - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31) - Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant (32) - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kébili (33) - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Kasserine (34) - Aquisition de references relatives aux espaces d'initiative (35) - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36) - Construction du complexe de l'emploi et du travail	Extension et équipement du local d'archive du Centre (22)  * Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant  - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Tabarka (23)  - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Grambalia (24)  - Maintenance des équipements et logiciels (25)  - Aquisition de micro-ordinateurs (26)  - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Bizerte (27)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mahdia (28)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31)  - Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant (32)  - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kébili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Kasserine (34)  - Aquisition de references relatives aux espaces d'initiative (35)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Sidi Bouzid (37)	- Extension et équipement du local d'archive du Centre (22)  * Acence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Tabarka (23)  - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Grambalia (24)  - Maintenance des équipements et logiciels (25)  - Aquisition de micro-ordinateurs (26)  - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Bizerte (27)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Béja (29)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Béja (29)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Médnine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31)  - Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31)  - Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant de Kasserine (34)  - Anénagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kebili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kebili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Casserine (34)  - Aquisition de references relatives aux espaces d'initiative (35)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Sidi Bouzid (37)	- Extension et équipement du local d'archive du Centre (22)  *Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant à Tabarka (23)  - Aménagement et équipement du bureau de l'emploi et du travail indépendant à Grambalia (24)  - Maintenance des équipements et logiciels (25)  - Aquisition de micro-ordinateurs (26)  - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Bizerte (27)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mahdia (28)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mednine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mednine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Mednine (30)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant de Tozeur (31)  - Aquisition de terrains pour la construction des bureaux d'emploi et du travail indépendant (32)  - Aménagement du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Kebili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Création d'un espace d'initiative au complexe de l'emploi et du travail indépendant à Robili (33)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à Tataouine (36)  - Construction du complexe de l'emploi et du travail indépendant à S

CHAPITRES	DESIGNATION DES PROGRAMMES OU PROJETS	CREDITS	TOTAL DU CHAPITRE	OBSERVATIONS
<u>Ministère</u>	2- Projets nouveaux			
de l'Emploi et	* Centre National de la Formation Continue et de	365 000		
de la Formation	Promotion Professionnelle	305 000		
<b>Professionnelle</b>	- Mise à niveau des cadres et des agents du Centre	20 000		
(suite)	- Acquisition de matériels roulants	200 000		
	- Aménagements et réparations divers	70 000		
	- Ecole Ouverte aux Travailleurs	40 000		
	- Mise en place de la fonction de l'éveil et l'Observatoire de la formation continue	10 000		
	- Développement de la fonction de conseiller de formation continue	25 000		
	* Agence Nationale de l'Emploi et du Travail	1 145 000		
	<u>Indépendant</u>			
	- Réparations et équipements des bureaux de l'emploi et du travail indépendant	300 000		
	- Renouvellement d'équipements bureautiques	35 000		
	- Formation des agents de l'agence dans le domaine de la promotion des petites entreprises	30 000		
	- Acquisition de matériels roulants	250 000		
	- Etudes diverses	70 000		
	- Publication de la revue de l'Agence, édition de documents et organisation de manifestations de sensibilisation	60 000		
	- Mise en place du système de qualité	30 000		
	- Audit de la sécurité du système informatique	25 000		
	- Réparation du bureau d'emploi à El Alia	80 000		
	- Reconstruction du bureau d'emploi à El Fahs	265 000		
	- Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des	22 000 000		
	Petits Métiers	22 000 000		
	Total 2	23 510 000		
	Total II	25 382 000		
	TOTAL	26 012 000		
	TOTAL GENERAL		28 230 000	

Total général des crédits de programme de l'Etat : 5 189 542 000 Dinars

## TABLEAU " E " CREDITS D'ENGAGEMENT DE DEPENSES DE CAPITAL DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012

EN DINARS

								EN DINARS
TITRE DEUX								
1			SECTION	TROIS: DEPEN	SES DE DEVEL	OPPEMENT	ı	
		SIXIEME PAI	RTIE : INVEST	TISSEMENTS	SEPTIEME	HUITIEME	NEUVIEME	
			DIRECTS		PARTIE:	PARTIE:	PARTIE:	TOTAL
	Désignation des chapitres						Dépenses de	SECTION
		Projets à	Projets à		Eineneement	Dépenses de	développement	TROIS
		caractère	caractère	Total	Financement	développement	sur ressources	IKOIS
		national	régional		Public	imprévues	extérieures	
							affectées	
1 -	Assemblée Nationale Constituante	-	-	-	-	-	-	-
2 -	Présidence de la République	2 851 000	-	2 851 000	125 000	-	-	2 976 000
3 -	Présidence du Gouvernement	1 319 000	-	1 319 000	5 441 000	-	-	6 760 000
4 -	Ministère de l'Intérieur	56 689 000	33 488 000	90 177 000	71 300 000	-	18 000 000	179 477 000
5 -	Ministère de la Justice	35 900 000	27 620 000	63 520 000	200 000	-	-	63 720 000
	Ministère des Droits de l'Homme et de la	275 000		275 000				275 000
6 -	Justice Transitoire	375 000	-	375 000	-	-	-	375 000
7 -	Ministère des Affaires Etrangères	6 190 000	-	6 190 000	-	-	-	6 190 000
8 -	Ministère de la Défense Nationale	120 430 000	-	120 430 000	3 700 000	-	-	124 130 000
9 -	Ministère des Affaires Religieuses	2 674 000	-	2 674 000	-	-	-	2 674 000
10 -	Ministère des Finances	14 238 000	13 058 000	27 296 000	9 000 000	-	-	36 296 000
11 -	Ministère de l'Investissement et de la	495 000		495 000	26 267 000			26 762 000
	Coopération Internationale	493 000	-	493 000	20 20 / 000	-	-	20 702 000
12 -	Ministère du Développement Régional et	550 000		550 000	659 120 000		15 000 000	672 670 000
12 -	de la Planification	550 000	-	550 000	658 120 000	-	15 000 000	673 670 000
13 -	Ministère des Domaines de l'Etat et des	5 318 000		5 318 000				5 318 000
13 -	Affaires Foncières	3 318 000	•	3 318 000		-	-	3 318 000
14 -	Ministère de l'Agriculture	493 940 000	8 731 000	502 671 000	245 331 000	-	232 275 000	980 277 000
15 -	Ministère de l'Environnement	10 340 000	-	10 340 000	139 657 000	-	28 176 000	178 173 000
16 -	Ministère de l'Industrie	21 267 000	-	21 267 000	274 485 000	-	1 100 000	296 852 000
17 -	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	4 392 000	-	4 392 000	19 805 000		7 630 000	31 827 000
18 -	Ministère des Technologies de	2 677 000		2 677 000				2 677 000
10 -	l'Information et de la Communication	2 077 000	-	2 077 000			-	2 077 000
19 -	Ministère du Tourisme	2 089 000	-	2 089 000	65 556 000	-	-	67 645 000
20 -	Ministère de l'Equipement	744 743 000	58 580 000	803 323 000	108 000 000	-	584 700 000	1 496 023 000
21 -	Ministère du Transport	646 000	-	646 000	221 301 000	-	-	221 947 000
22 -	Ministère des Affaires de la Femme et de	5 442 000	13 900 000	19 342 000	340 000			19 682 000
- 22 -	la Famille	3 444 000	13 700 000	17 344 000	340 000	-	_	17 002 000
23 -	Ministère de la Culture	24 299 000	27 663 000	51 962 000	4 079 000	-	2 976 000	59 017 000
24 -	Ministère de la Jeunesse et des Sports	22 300 000	198 070 000	220 370 000	730 000	-	-	221 100 000
25 -	Ministère de la Santé	152 797 000	145 150 000	297 947 000	2 550 000	-	38 200 000	338 697 000
26 -	Ministère des Affaires Sociales	6 010 000	11 445 000	17 455 000	59 849 000	-	-	77 304 000
27 -	Ministère de l'Education	232 383 000	63 829 000	296 212 000	-	-	-	296 212 000
28 -	Ministère de l'Enseignement Supérieur et	96 388 000	140 600 000	226 000 000	2 265 000		51 520 000	290 773 000
20-	de la Recherche Scientifique	20 200 000	140 000 000	236 988 000	2 265 000	•	51 520 000	470 //3 000
29 -	Ministère de l'Emploi et de la Formation	1 010 000		1 910 000	26 450 000		22.40.000	20 600 000
29-	Professionnelle	1 819 000	-	1 819 000	40 450 000	-	2340 000	30 609 000
30 -	Dépenses imprévues et non réparties	-	-	-	-	797 837 000	-	797 837 000
	TOTAL	2 068 561 000	742 134 000	2 810 695 000	1 944 551 000	797 837 000	981 917 000	6 535 000 000
	101.12				2.1.222.000	527 530	12232.000	

## TABLEAU "F" RECETTES ET DEPENSES DES BUDGETS RATTACHES POUR ORDRE AU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012 Récapitulation

		1			(En dinars)
	DESIGNATION DES CHARITDES				
	DESIGNATION DES CHAPITRES	SUBVENTIONS	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
2-	Présidence de la République	483 000		483 000	483 000
3-	Présidence du Gouvernement	6 666 000	452 000	7 118 000	7 118 000
4-	Ministère de l'Intérieur	10 871 000	1 940 000	12 811 000	12 811 000
5-	Ministère de la Justice	54 101 000	3 650 000	57 751 000	57 751 000
7-	Ministère des Affaires Etrangères	176 000		176 000	176 000
8-	Ministère de la Défense Nationale	18 389 000	12 350 000	30 739 000	30 739 000
9-	Ministère des Affaires Religieuses	44 000		44 000	44 000
10-	Ministère des Finances	400 000	1 757 000	2 157 000	2 157 000
12-	Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale		40 000	40 000	40 000
13-	Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières		32 000 000	32 000 000	32 000 000
14-	Ministère de l'Agriculture	29 915 000	39 998 000	69 913 000	69 913 000
15-	Ministère de l'Environnement	1 040 000		1 040 000	1 040 000
17-	Ministère du Commerce et de l'artisanat	1 660 000		1 660 000	1 660 000
18-	Ministère de la Technologie de l'information et de la communication	2 477 000	280 000	2 757 000	2 757 000
19-	Ministère du Tourisme	2 872 000	100 000	2 972 000	2 972 000
20-	Ministère de l'Equipement	1 660 000	2548 000	4 208 000	4 208 000
22-	Ministère des Affaires de la Femme et de la famille	4 164 000	246 000	4 410 000	4 410 000
23-	Ministère de la Culture	18 623 000	460 000	19 083 000	19 083 000
24-	Ministère de la Jeunesse et des Sports	17 559 000	5 312 000	22 871 000	22 871 000
25-	Ministère de la Santé	75 920 000	217 695 000	293 615 000	293 615 000
26-	Ministère des Affaires Sociales	8 909 000	2 033 000	10 942 000	10 942 000
27-	Ministère de l'Education	88 601 000	23 176 000	111 777 000	111 777 000
28-	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	118 565 000	35 593 000	154 158 000	154 158 000
	TOTAL	463 095 000	379 630 000	842 725 000	842 725 000

## TABLEAU "F" RECETTES ET DEPENSES DES BUDGETS RATTACHES POUR ORDRE AU BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2012

					(En dinars)
			PREVISI	IONS	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
-		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
	CHAPITRE 2: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Etablissements de Souveraineté	483 000		483 000	483 000
1	Conseil Constitutionnel	117 000		117 000	117 000
2	Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier	151 500		151 500	151 500
3	Services du Médiateur Administratif	214 500		214 500	214 500
3	Total des Budgets des Etablissements relevant de la Présidence de la République	483 000		483 000	483 000
	CHAPITRE 3: PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT				
_	Etablissements de Souveraineté	2 410 000		2 410 000	2 410 000
1	Tribunal Administratif	868 000		868 000	868 000
2	Cour des Comptes	1 256 000		1 256 000	1 256 000
3	Conseil Economique et Social	286 000		286 000	286 000
-	Etablissements d'Administration Générale	723 000	20 000	743 000	743 000
4	Les Archives Nationales	723 000	20 000	743 000	743 000
5	Etablissements de Formation  Ecole Nationale d'Administration	3 328 000 3 215 000	400 000 350 000	3 728 000 3 565 000	3 728 000 3 565 000
6	Centre Africain de Perfectionnement des Journalistes et Communicateurs	113 000	50 000	163 000	163 000
	Etablissements Culturels	205 000	32 000	237 000	237 000
7	Centre de Documentation National	205 000	32 000	237 000	237 000
7	Total des Budgets des Etablissements relevant de la Présidence du Gouvernement	6 666 000	452 000	7 118 000	7 118 000
	CHAPITRE 4: MINISTERE DE L'INTERIEUR				
_	Etablissements d'Administration Générale	215 000	90 000	305 000	<u>305 000</u>
1	Observatoire National d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes sur la Sécurité				
	Routière	215 000	90 000	305 000	305 000
-	Etablissements de Formation	<u>7 526 000</u>	<u>1 780 000</u>	9 306 000	9 306 000
2	Ecole Nationale de Formation des Agents et Cadres Actifs de la Police et de la Sûreté Nationale	660 000	50 000	710 000	710 000
3	Centre de Formation Spécialisée de la Manouba	190 000	7 000	197 000	197 000
<i>4 5</i>	Ecole Nationale de Formation des Inspecteurs de Police à Sousse	470 000 1 531 000	90 000 500 000	560 000 2 031 000	560 000 2 031 000
6	Ecole Nationale de Formation des Agents Astreint au Port de la Tenue à Sidi Saâd Ecole Nationale de Formation des Officiers de Police à Bizerte	423 000	80 000	503 000	503 000
7	Centre National de Formation Continue de la Sûreté Nationale de Carthage Byrsa	731 000	10 000	741 000	741 000
8	Ecole Nationale de Formation des Agents et Cadres Actifs de la Garde Nationale, de la Protection	751 000	10 000	711 000	711 000
	Civile et des Services Pénitenciers	2 300 000	600 000	2 900 000	2 900 000
9	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation	135 000	361 000	496 000	496 000
10	Ecole Supérieure des Forces de la Sécurité Intérieure	162 000		162 000	162 000
11	Ecole des Commandos de la Garde Nationale à Oued Zerga	315 000	50 000	365 000	365 000
12	Ecole Nationale de la Formation Continue de la Garde Nationale à Chbika	182 000	20 000	202 000	202 000
13	Ecole Nationale de la Formation Polyvalente de la Garde Nationale à Mornaguia	277 000	12 000	289 000	289 000
14	Ecole Nationale de la Protection Civile	150 000		150 000	150 000
	Etablissements de Santé	2 920 000	70 000 70 000	2 990 000	2 990 000
15	Hôpital des Forces de Sécurité Intérieure de la Marsa	2 920 000	70 000	2 990 000	2 990 000
16	Etablissements de Réhabilitation Sociale Centre d'Accueil et d'Orientation de Tunis-El Ouardia	210 000 210 000	-	210 000 210 000	210 000 210 000
16	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Intérieur	10 871 000	1 940 000	12 811 000	12 811 000
	CHAPITRE 5: MINISTERE DE LA JUSTICE				
_	Etablissements de Souveraineté	197 000		197 000	197 000
1	Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel	197 000		197 000	197 000
_	Etablissements de Recherches	329 000	200 000	<u>529 000</u>	<u>529 000</u>
2	Centre d'Etudes Juridiques et Judiciaires	329 000	200 000	529 000	529 000
-	Etablissements de Formation	<u>2 323 000</u>	<u>430 000</u>	<u>2 753 000</u>	<u>2 753 000</u>
3	Etablissements des Prisons et de la Rééducation	671 000	130 000	801 000	801 000
4	Institut Supérieur de la Magistrature	520 000	200.000	520 000	520 000
5	Institut Supérieur de la Profession d'Avocat	1 132 000	300 000	1 432 000	1 432 000
- 6	Etablissements de Réhabilitation Sociale  Etablissement de Réhabilitation Sociale	51 252 000 20 408 550	3 020 000 42 000	<b>54 272 000</b> 20 450 550	54 272 000 20 450 550
7	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants de Gammarth	334 500	59 000	393 500	393 500
8	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants de Galilla El Heni	384 450	147 000	531 450	531 450
9	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants d'Agareb-Sfax	19 900	34 000	53 900	53 900
10	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants de Mejez El Bab	156 365	18 000	174 365	174 365
11	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants d'El Mourouj	255 565	15 000	270 565	270 565
12	Centre de Rééducation des Enfants Délinquants de M'Ghira	116 000	34 000	150 000	150 000
13	Centre de Rééducation des Mineurs Délinquants de Souk Jedid	173 050	21 000	194 050	194 050
14	Prison d'El Haouareb	1 274 410	382 500	1 656 910	1 656 910

					(En dinars)	
		PREVISIONS				
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS			MENTS RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES		
15	Prison de Rjim Maâtoug	609 360	3 000	612 360	612 360	
16	Prison du Sers	729 860	156 000	885 860	885 860	
17	Prison de Mornaguia	5 872 380	595 000	6 467 380	6 467 380	
18	Prison des Femmes à la Manouba	524 140	136 500	660 640	660 640	
19	Prison de Sfax	1 659 060	2 500	1 661 560	1 661 560	
20	Prison de Borj Roumi	2 262 510	363 000	2 625 510	2 625 510	
21	Prison de Nadhour	777 510	202 500	980 010	980 010	
22	Prison de Saouaf	710 160	182 500	892 660	892 660	
23	Prison de Kasserine	969 690	93 000	1 062 690	1 062 690	
24	Prison du Kef	679 560	1 000	680 560	680 560	
25	Prison de Gafsa	806 220	17 000	823 220	823 220	
26 27	Prison de Bizerte Prison de Mahdia	483 710 1 464 960	1 000 102 500	484 710 1 567 460	484 710 1 567 460	
28	Prison de Mandia Prison de Gabès	676 410	1 500	677 910	677 910	
29	Prison de Gabes  Prison de Béja	312 060	51 000	363 060	363 060	
30	Prison de Monastir	686 330	12 000	698 330	698 330	
31	Prison de Harboub-Médenine	774 860	1 000	775 860	775 860	
32	Prison de Harboub-Medenine Prison de Kairouan	584 660	1 500	586 160	586 160	
33	Prison de Siliana	590 110	1 500	591 610	591 610	
34	Prison de Sidi Bouzid	532 610	1 500	534 110	534 110	
35	Prison de Mornag	869 350	32 000	901 350	901 350	
36	Prison Eddyr au Kef	221 210	301 000	522 210	522 210	
37	Prison de Zaghouan	249 360	1 500	250 860	250 860	
38	Prison de Jendouba	469 790	2 000	471 790	471 790	
39	Prison de la Rabta	289 460	1 000	290 460	290 460	
40	Prison de Borj El Amri	2 228 610	2 000	2 230 610	2 230 610	
41	Prison d'El Messadine	2 095 270	2 500	2 097 770	2 097 770	
41	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de la Justice	54 101 000	3 650 000	57 751 000	57 751 000	
	CHAPITRE 7: MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
	Etablissements de Formation	176 000		176 000	176 000	
1	Institut Diplomatique pour la Formation et les Etudes	176 000		176 000	176 000	
1	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère des Affaires Etrangères	176 000		176 000	176 000	
	CHAPITRE 8: MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
	Etablissements de Recherche	20 000	<u>o</u>	20 000	20 000	
1	Centre Hydrographie et Océanographie	20 000		20 000	20 000	
_	Etablissements de Formation	3 557 000	<u>500 000</u>	4 057 000	4 057 000	
2	Académie Militaire	879 000		879 000	879 000	
3	Académie Navale	250 000		250 000	250 000	
4	Ecole Préparatoire aux Académies Militaires de Sousse	637 000		637 000	637 000	
5	Institut de la Défense Nationale	45 000		45 000	45 000	
6	Ecole d'Etat Major	105 000		105 000	105 000	
7	Ecole des Sous-officiers à Bizerte	160 000		160 000	160 000	
8	Ecole Technique de l'Armée de Terre	140 000		140 000	140 000	
9	Ecole d'Application d'Armes à Bouficha	85 000		85 000	85 000	
10	Ecole des Sports Militaires	15 000		15 000	15 000	
11	Ecole de l'Aviation Militaire	60 000		60 000	60 000	
12	Ecole des Spécialités Aéronautiques	70 000		70 000	70 000	
13	Ecole des Caporaux	100 000	500.000	100 000	100 000	
14	Ecole de l'Aviation de Borj El Amri	687 000	500 000	1 187 000	1 187 000	
15	Centre d'Instruction Navale	70 000		70 000	70 000	
16 17	Centre d'Instruction de Défense Antiaérienne	20 000		20 000	20 000	
17 18	Centre d'Instruction de Génie Militaire Centre d'Instruction Aéronautique	15 000 15 000		15 000 15 000	15 000 15 000	
18	Ecole de la Santé Militaire	30 000		30 000	30 000	
20	Ecole d'Application du Service de Santé des Armées	22 000		22 000	22 000	
21	Ecole Supérieure de Guerre	60 000		60 000	60 000	
22	Centre de Formation Professionnelle à Béja	30 000		30 000	30 000	
23	Centre de Formation Professionnelle El Kharouba à Bizerte	20 000		20 000	20 000	
24	Centre de Formation Professionnelle Fondouk El Jedid	17 000		17 000	17 000	
25	Centre de Formation Professionnelle à Gabès	25 000		25 000	25 000	
	Etablissements de Santé	14 787 000	11 840 000	26 627 000	26 627 000	
26	Centre d'Expertise de la Médecine Aéronautique	80 000	200 000	280 000	280 000	
27	Centre Militaire de Transfusion Sanguine	140 000	450 000	590 000	590 000	
28	Centre de la Médecine de Plongée Sous-marine	22 000		22 000	22 000	
29	Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis	14 000 000	11 000 000	25 000 000	25 000 000	
-	•	•				

					(En dinars)
			PREVIS	IONS	
	DECICNATION DECETABLICCEMENTO		RECETTES		_
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
30	Hôpital Militaire à Gabès	300 000	130 000	430 000	430 000
31	Hôpital Militaire à Bizerte	245 000	60 000	305 000	305 000
	Etablissements Culturels	25 000	10 000	35 000	35 000
32	Musée National Militaire	25 000	10 000	35 000	35 000
32	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de la Défense Nationale	18 389 000	12 350 000	30 739 000	30 739 000
	CHAPITRE 9: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES				
	Etablissements d'Enseignement Supérieur	44 000		44 000	44 000
1	Institut Supérieur des Sciences Religieuses de Tunis	44 000		44 000	44 000
1	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère des Affaires Religieuses	44 000		44 000	44 000
	CHAPITRE 10: MINISTERE DES FINANCES				
	Etablissements de Formation	400 000	30 000	430 000	430 000
1	Ecole Nationale des Finances	400 000	30 000	430 000	430 000
_	Etablissements de Santé		1 727 000	1 727 000	1 727 000
2	Centre Médical des Douanes		1 727 000	1 727 000	1 727 000
2	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère des Finances	400 000	1 757 000	2 157 000	2 157 000
	CHAPITRE 12: MINISTERE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET DE LA	100 000	1707 000	210, 000	210, 000
	PLANIFICATION				
	Etablissements de Formation		40 000	40 000	40 000
1	Ecole de la Statistique		40 000	40 000	40 000
1	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Investissement et de la		40 000	40 000	40 000
1	Coopération Internationale		40 000	40 000	40 000
	CHAPITRE 13: MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES		40 000	40 000	40 000
	FONCIERES				
	Etablissement d'Administration Générale		32 000 000	32 000 000	32 000 000
1	Conservation de la Propriété Foncière		32 000 000	32 000 000	32 000 000
1	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère des Domaines de l'Etat et des		32 000 000	32 000 000	32 000 000
1	Affaires Foncières		32 000 000	32 000 000	32 000 000
	CHAPITRE 14: MINISTERE DE L'AGRICULTURE		32 000 000	32 000 000	32 000 000
	Etablissements de Recherche	4 095 000	1 480 000	5 575 000	5 575 000
<u>-</u> 1	Institut National des Sciences et des Technologies de la Mer	614 000	141 000	755 000	755 000
2	Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis	440 500	359 000	799 500	799 500
3	• .				
	Institut de Recherche du Génie Rural, Eaux et Forêts	529 500	81 000	610 500	610 500 441 000
4	Institut de l'Olivier	375 000	66 000	441 000	
5	Institut de la Recherche Vétérinaire de Tunis	229 500	651 000	880 500	880 500
6	Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole	884 000	7 000	891 000	891 000
7	Centre Régional de Recherche en Horticulture et dans l'Agriculture Biologique de Chott Mariem	277 500	51 000	328 500	328 500
8	Centre Régional de Recherche dans l'Agriculture Oasienne de Degueche	262 500	7 000	269 500	269 500
9	Centre Régional de la Recherche Agronomique de Sidi Bouzid	176 000	21 000	197 000	197 000
10	Centre Régional Des Grandes Cultures de Béja	306 500	96 000	402 500	402 500
-	Etablissements d'Enseignement Supérieur	<u>5 681 000</u>	<u>1 976 000</u>	7 657 000	7 657 000
11	Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire de Sidi Thabet	659 000	191 000	850 000	850 000
12	Institut National des Sciences Agricoles de Tunis	634 000	240 000	874 000	874 000
13	Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne	570 000	216 000	786 000	786 000
14	Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Equipement Rural de Mejez El Bab	751 000	235 000	986 000	986 000
15	Institut Sylvio-Pastoral de Tabarka	338 000	170 000	508 000	508 000
16	Institut Supérieur des Sciences Agricoles de Chott Mariem	825 000	270 000	1 095 000	1 095 000
17	Ecole Supérieure des Industries Alimentaires à Tunis	267 000	58 000	325 000	325 000
18	Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur	319 000	255 000	574 000	574 000
19	Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef	569 000	200 000	769 000	769 000
20	Institut Supérieur de Pêche et de l'Aquaculture de Bizerte	336 000	50 000	386 000	386 000
21	Institut Supérieur des Etudes Préparatoires en Biologie et en Géologie à la Soukra	413 000	91 000	504 000	504 000
-	Etablissements de Formation	4 729 000	3 609 000	8 338 000	8 338 000
22	Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole	473 000	15 000	488 000	488 000
23	Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Zarzis	105 100	28 900	134 000	134 000
24	Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Gabès	107 700	30 000	137 700	137 700
25	Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Ghar El Melh	120 900	14 100	135 000	135 000
26	Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Téboulba	92 700	7 800	100 500	100 500
27	Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Mahdia	192 600	60 000	252 600	252 600
1	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Agrumiculture et Viticulture de Bou-	277 300	100 000	377 300	377 300
28	chrik	277300			
28				359 600	359 600
29	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Elevage de Bovins de Thibar	236 100	123 500		
29 30		236 100 273 200	123 500 99 000	372 200	372 200
29	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Elevage de Bovins de Thibar				372 200 139 000
29 30 31 32	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Elevage de Bovins de Thibar Centre Sectoriel de Formation Professionnelle en Mécanique Navale de Kélibia	273 200	99 000	372 200	372 200
29 30 31	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Elevage de Bovins de Thibar Centre Sectoriel de Formation Professionnelle en Mécanique Navale de Kélibia Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Sfax	273 200 124 000	99 000 15 000	372 200 139 000	372 200 139 000
29 30 31 32	Lycée Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Elevage de Bovins de Thibar Centre Sectoriel de Formation Professionnelle en Mécanique Navale de Kélibia Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Sfax Centre de Formation Professionnelle à la Pêche de Tabarka	273 200 124 000 182 200	99 000 15 000 76 900	372 200 139 000 259 100	372 200 139 000 259 100

	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		PREVISI RECETTES	ONS	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECEITES		
			PROGRAM OFF	momit pro	
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
	3 ( 0 ( '   1   D	DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	222 150
	Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Grandes Cultures de Bou-Salem	86 200	136 950 309 950	223 150	223 150
	Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Phoniciculture de Degueche Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Culture Maraîchères de Primeurs de	22 500	309 930	332 450	332 450
	Chott-Mariem	169 950	58 600	228 550	228 550
	Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Machinisme Agricole de Jouggar	116 500	86 400	202 900	202 900
	Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole en Aménagement des Périmètres Irrigués	110 300	80 400	202 900	202 900
	le Barrouta	114 900	97 500	212 400	212 400
	Centre de Formation Professionnelle Agricole dans le Secteur de l'Elevage Bovin de Sidi Thabet	85 500	263 000	348 500	348 500
	Centre de Formation Professionnelle Agricole dans le Secteur de l'Aviculture de Sidi Thabet	98 200	250 000	348 200	348 200
	Centre de Formation Professionnelle Agricole dans le Domaine de la Mécanique à El-Kantara	70 500	101 150	171 650	171 650
	Centre de Formation Professionnelle Agricole dans le Secteur des Forêts de Rimel	62 500	23 500	86 000	86 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Oueslatia	53 300	99 650	152 950	152 950
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Sbeitla	55 400	79 600	135 000	135 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Hakim-Sud	145 000	75 000	220 000	220 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Thibar	92 100	37 000	129 100	129 100
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Sidi Bouzid	118 300	74 700	193 000	193 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Souassi	74 800	109 400	184 200	184 200
	Centre de Formation Professionnelle Agricole d'El Alia	116 350	118 300	234 650	234 650
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Sidi Bourouis	46 500	223 000	269 500	269 500
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Testour	91 000	35 500	126 500	126 500
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Zarkine	62 050	146 500	208 550	208 550
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Takelsa	84 200	77 850	162 050	162 050
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Jammel	57 900	97 100	155 000	155 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Gafsa	91 000	51 000	142 000	142 000
	Centre de Formation Professionnelle Agricole d'El Fajja Médenine	124 800	55 500	180 300	180 300
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Gourdhab Tataouine	67 550	30 900	98 450	98 450
59 C	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Ben Arous	84 200	10 150	94 350	94 350
	Centre de Formation Professionnelle Agricole du Kef	71 750	14 500	86 250	86 250
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Kébili	51 950	10 000	61 950	61 950
	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Manouba	77 500	23 500	101 000	101 000
_ E	Etablissements de Promotion Sectorielle	80 000	2 000	82 000	82 000
63 O	Observatoire National de l'Agriculture	80 000	2 000	82 000	82 000
_ <u>E</u>	Etablissements de Développement Agricole	15 330 000	32 931 000	48 261 000	48 261 000
64 B	Bureau de Contrôle des Unités de Production Agricole	126 000		126 000	126 000
65 R	Régie des Sondages Hydrauliques		5 500 000	5 500 000	5 500 000
66 R	Régie de Matériel, de Terrassement et d'Hydraulique Agricole		3 850 000	3 850 000	3 850 000
67 R	Régie de l'Exploitation Forestière		2 695 000	2 695 000	2 695 000
68 B	Bureau de l'Inventaire et des Recherches Hydrauliques		807 000	807 000	807 000
69 La	aboratoire Central d'Analyse des Aliments du Bétail	240 000	60 000	300 000	300 000
70 C	Centre National de Veille Zoo-Sanitaire	186 000	60 000	246 000	246 000
71 C	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Tunis	238 000	1 000	239 000	239 000
72 C	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de l'Ariana	1 524 000	1 062 000	2 586 000	2 586 000
73 C	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Ben Arous	336 000	585 000	921 000	921 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Nabeul	592 000	4 150 000	4 742 000	4 742 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Zaghouan	537 000	80 000	617 000	617 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Bizerte	521 000	1 730 000	2 251 000	2 251 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Jendouba	165 000	4 035 000	4 200 000	4 200 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Béja	451 000	2 432 000	2 883 000	2 883 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole du Kef	854 000	205 000	1 059 000	1 059 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Siliana	363 000	355 000	718 000	718 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Kairouan	645 000	740 000	1 385 000	1 385 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Kasserine	729 000	150 000	879 000	879 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Sidi Bouzid	785 000	122 000	907 000	907 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Sousse	324 000	596 000	920 000	920 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Monastir	262 000	710 000	972 000	972 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Mahdia	581 000	53 000	634 000	634 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Sfax	805 000	80 000	885 000	885 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Gafsa	874 000	272 000	1 146 000	1 146 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Tozeur	260 000	226 000	486 000	486 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Kébili	466 000	143 000	609 000	609 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Gabès	521 000	200 000	721 000	721 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Médenine	596 000	50 000	646 000	646 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Tataouine	368 000	245 000	613 000	613 000
	Commissariat Régional pour le Développement Agricole de la Manouba	1 981 000	1 737 000	3 718 000	3 718 000
94	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Agriculture	29 915 000	39 998 000	69 913 000	69 913 000

RECETTE   SUBVENTION   RESSOURCE   SUBVENTION   DE L'ETAT   PROPRES		1 040 000 1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000 610 000
SUBVENTION   DESIGNATION DESIGNATION DESIGNATION	TOTAL DES RECETTES  1 040 000 1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000 610 000 610 000	1 040 000 1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000
CHAPITRE 15: MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  Etablissements de Recherche  Banque Nationale des Gênes  1 Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Environnement  CHAPITRE 17: MINISTERE DU COMMERCE ET DE l'ARTISANAT  Etablissements de L'Administration Générale  Conseil de la Concurrence  Conseil de la Concurrence  Etablissements de Promotion Sectorielle Institut National de la Consommation  CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE  LA COMMUNICATION  Etablissements d'Enseignement Supérieur  Ecole Supérieure des Communications  1 247 000  1 280 0  1 20 000  1 20 000  1 2477 000  1 280 0  1 2477 000  1 280 0  1 2470 000  1 2470 000  1 250 000  1 2	RECETTES   1 040 000   1 040 000     0	1 040 000 1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000
CHAPITRE 15: MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT   Etablissements de Recherche   1 040 000   1	1 040 000 1 040 000 0 1 040 000 1 050 000 1 050 000 610 000 610 000	1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000
Etablissements de Recherche	1 040 000 0 1 040 000 1 050 000 1 050 000 610 000 610 000	1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000
1   Banque Nationale des Gênes   1 040 000     1   Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Environnement   1 040 000     CHAPITRE 17: MINISTERE DU COMMERCE ET DE l'ARTISANAT     Etablissements de L'Administration Générale   1 050 000     Conseil de la Concurrence   1 050 000     Etablissements de Promotion Sectorielle   610 000     Institut National de la Consommation   610 000     2   Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du Commerce et de l'artisanat   1 660 000     CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION     Etablissements d'Enseignement Supérieur   2 477 000   280 (1 1 247 000 1 160 (2 1 1 1 247 000 1 160 (2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 040 000 0 1 040 000 1 050 000 1 050 000 610 000 610 000	1 040 000 1 040 000 1 050 000 1 050 000
CHAPITRE 17: MINISTERE DU COMMERCE ET DE l'ARTISANAT	1 050 000 1 050 000 610 000 610 000	1 050 000 1 050 000
Etablissements de L'Administration Générale   1 050 000     Conseil de la Concurrence   1 050 000     Etablissements de Promotion Sectorielle   610 000     Institut National de la Consommation   610 000     Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du Commerce et de l'artisanat   1 660 000     CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	1 050 000 <b>610 000</b> 610 000	1 050 000
Conseil de la Concurrence	1 050 000 <b>610 000</b> 610 000	1 050 000
Etablissements de Promotion Sectorielle   2   Institut National de la Consommation   610 000     Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du Commerce et de l'artisanat   1 660 000     CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION   2 477 000   280 000     Etablissements d'Enseignement Supérieur   2 477 000   1 60 000     Ecole Supérieure des Communications   1 247 000   1 20 000   1 20 000     Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications   1 230 000   1 20 000	610 000 610 000	
2 Institut National de la Consommation  2 Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du Commerce et de l'artisanat  CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE  LA COMMUNICATION  Etablissements d'Enseignement Supérieur  Ecole Supérieure des Communications  Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications  1 230 000  1 20 0	610 000	610 000
2 Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du Commerce et de l'artisanat  CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE  LA COMMUNICATION  Etablissements d'Enseignement Supérieur  Ecole Supérieure des Communications  Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications  1 230 000  1 20 0		610,000
CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  Etablissements d'Enseignement Supérieur 1 Ecole Supérieure des Communications 1 247 000 160 0 2 Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications 1 230 000 120 0	0 1 000 000	610 000 <b>1 660 000</b>
LA COMMUNICATION  Etablissements d'Enseignement Supérieur  Ecole Supérieure des Communications  Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications  LA COMMUNICATION  2 80 0  1 2477 000  1 2470 000		1 000 000
1 Ecole Supérieure des Communications 1 247 000 160 0 2 Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications 1 230 000 120 0		
2 Institut Supérieur des Etudes Technologiques des Communications 1 230 000 120 0	<u>2 757 000</u>	2 757 000
	00 1 407 000	1 407 000
	00 1 350 000	1 350 000
2 Total des Budgets des Etablissements relevant du MINISTERE DE LA TEHNOLOGIE		
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 2 477 000 280 (	00 2 757 000	2 757 000
CHAPITRE 19: MINISTERE DU TOURISME Etablissements d'Enseignement Supérieur 2 872 000 100 0	2 072 000	2 072 000
_         Etablissements d'Enseignement Supérieur         2 872 000         100 0           1         Institut des Etudes Supérieures du Tourisme à Sidi Dhrif         2 872 000         100 0		2 972 000 2 972 000
1 Institut des Etades Superieures du Tourisme à 3rd Dini 2 872 000 100 C 1 Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère du TOURISME 2 872 000 100 C		2 972 000
CHAPITRE 20: MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	2 9 / 2 000	2 3 7 2 000
Etablissements de Recherche 300 000 2 098 0	00 2 398 000	2 398 000
1 Centre d'Essais et de Techniques de la Construction 300 000 2 098 0	2 398 000	2 398 000
Etablissements de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire 1 360 000 450 (		<u>1 810 000</u>
2         Agence Urbaine du Grand Tunis         1 360 000         450 0		1 810 000
2 Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Equipement 1 660 000 2 548 0	00 4 208 000	4 208 000
CHAPITRE 22: MINISTERE DES AFFAIRES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE		
* Enfance Etablissements d'Enseignement Supérieur 243 000 45 0	00 288 000	288 000
1 Institut Supérieur des Cadres de l'Enfance 243 000 45 0		288 000
Etablissements de la Jeunesse et de l'Enfance 3 921 000 201 (		4 122 000
2 Centre National de l'Informatique pour l'Enfant 185 000 170 0	355 000	355 000
3 Observatoire National de l'Enfance 187 000	187 000	187 000
4 Centre de Villégiature à Hammamet 156 000 10 0		166 000
5 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance au Bardo 138 176 40		142 176
6 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance Cité El khadra 135 498 3 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Hammam Lif 84 056	00 138 498 84 056	138 498 84 056
8 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Rades 179 600	179 600	179 600
9 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Mornag 138 440	138 440	138 440
10 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Mégrine 74 620	74 620	74 620
11 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Bizerte 213 000 8 0	00 221 000	221 000
12 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Aïn Drahem 162 400	162 400	162 400
13 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance au Kef 198 300	198 300	198 300
14 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Sekia 158 740	158 740	158 740
15 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Sousse 145 500	145 500	145 500
16     Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Monastir     116 100       17     Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Kasserine     205 600	116 100 205 600	116 100 205 600
17 Centre Integre de la Jeunesse et de l'Enfance à Kasserine 203 600 18 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Haffouz 152 460	152 460	152 460
19 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Sfax 124 000 1 (		125 000
20 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Gafsa 164 400	164 400	164 400
21 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Sidi Bouzid 279 900	279 900	279 900
22 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Ben Guerdane 110 000 5 0		115 000
23 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Douz 146 700	146 700	146 700
24 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Béja 170 960	170 960	170 960
25 Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Souassi 64 400	64 400	64 400
26Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Sidi Thabet85 40027Centre Intégré de la Jeunesse et de l'Enfance à Borj El Amri144 750	85 400 144 750	85 400 144 750
27 Centre integre de la Jeunesse et de l'Emance à Borj El Affin 144 / 30 1 246 0 246		4 410 000
CHAPITRE 23: MINISTERE DE LA CULTURE	1410 000	1.10.000
Etablissements Culturels 18 623 000 460 0	00 19 083 000	19 083 000
Institut National du Patrimoine 5 155 000 5 0		5 160 000
2 Bibliothèque Nationale 1 357 000 70 0	00 1 427 000	1 427 000
3 Centre National de Communication Culturelle 60 000 2 0		62 000
4         Institut National de Musique         22 000         50 0	00 72 000	72 000

			PREVIS	IONS	(En dinars)
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DETENSES
_		20.000	c1 000	01.000	01.000
5	Centre National de Musique et des Arts Populaires	20 000	61 000	81 000	81 000
6 7	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Tunis	1 030 000 350 000	10 000 10 000	1 040 000 360 000	1 040 000 360 000
8	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de l'Ariana Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Ben Arous	530 000	10 000	540 000	540 000
9	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Bizerte	455 000	5 000	460 000	460 000
10	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Nabeul	637 000	22 000	659 000	659 000
11	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Béja	503 000	3 000	506 000	506 000
12	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Jendouba	469 000	5 000	474 000	474 000
13	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Zaghouan	295 000	5 000	300 000	300 000
14	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Siliana	362 000	4 000	366 000	366 000
15	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine du Kef	685 000	5 000	690 000	690 000
16	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Kasserine	487 000	6 000	493 000	493 000
17	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Kairouan	533 000	20 000	553 000	553 000
18	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Sousse	555 000 597 000	50 000 23 000	605 000 620 000	605 000 620 000
19 20	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Monastir Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Mahdia	524 000	5 000	529 000	529 000
20	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Mandia  Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine Sfax	770 000	30 000	800 000	800 000
22	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Gabès	414 000	10 000	424 000	424 000
23	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Sidi Bouzid	340 000	5 000	345 000	345 000
24	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Gafsa	640 000	15 000	655 000	655 000
25	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Tozeur	345 000	2 000	347 000	347 000
26	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Kébili	310 000	5 000	315 000	315 000
27	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Médenine	525 000	13 000	538 000	538 000
28	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de Tataouine	300 000	4 000	304 000	304 000
29	Commissariat Régional de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine de la Manouba	353 000	5 000	358 000	358 000
29	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de la Culture	18 623 000	460 000	19 083 000	19 083 000
	CHAPITRE 24: MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
	* SPORTS Etablissements de Recherche	282 000	15 000	297 000	297 000
1	Observatoire National des Sports	282 000	15 000	297 000 297 000	297 000 297 000
_	Etablissements d'Enseignement Supérieur	1 994 000	450 000	2 444 000	2 444 000
2	Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique à Ksar Saïd	775 000	170 000	945 000	945 000
3	Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique à Sfax	432 000	132 000	564 000	564 000
4	Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique au Kef	527 000	127 000	654 000	654 000
5	Institut Supérieur des Sports et de l'Education Physique à Gafsa	260 000	21 000	281 000	281 000
-	Etablissements de Formation	<u>135 000</u>	<u>20 000</u>	<u>155 000</u>	<u>155 000</u>
6	Centre National de Formation et de Recyclage des Cadres du Sport	135 000	20 000	155 000	155 000
7	Etablissements de Santé Contra National de la Médagine et des Sciences du Saort	404 000 404 000	240 000 240 000	644 000 644 000	644 000 644 000
	Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport  Etablissements de la Jeunesse et de l'Enfance	5 067 000	1 790 000	6 857 000	6 857 000
8	Centre Culturel et Sportif pour la Jeunesse - El Menzah VI -	165 000	509 000	674 000	674 000
9	Complexe Sportif de Borj Cedria	100 000	479 000	579 000	579 000
10	Complexe Sportif International d'Aïn Draham	108 000	200 000	308 000	308 000
11	Centre d'Athlétisme de Gafsa	191 000	6 000	197 000	197 000
12	Centre d'Athlétisme de Sidi Bouzid	215 000	1 000	216 000	216 000
13	Centre d'Athlétisme de Kairouan	171 000	1 000	172 000	172 000
14	Centre d'Athlétisme de Rades	190 000	5 000	195 000	195 000
15	Centre d'Athlétisme de Kébili	145 000	5 000	150 000	150 000
16 17	Centre d'Athlétisme de Gabes	127 000	5 000	132 000	132 000
17 18	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tunis Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Ben Arous	130 000 197 000	165 000 1 000	295 000 198 000	295 000 198 000
19	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de l'Ariana	114 000	1 000	115 000	115 000
20	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de l'Ariana  Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Bizerte	129 000	1 000	130 000	130 000
21	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Nabeul	190 000	1 000	191 000	191 000
22	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Béja	139 000	1 000	140 000	140 000
23	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Jendouba	172 000	1 000	173 000	173 000
24	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Zaghouan	84 000	1 000	85 000	85 000
25	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Siliana	113 000	2 000	115 000	115 000
26	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique du Kef	165 000	1 000	166 000	166 000
27	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kasserine	188 000	1 000	189 000	189 000
28	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kairouan	157 000	150 000	307 000	307 000
29 30	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sousse	169 000 128 000	1 000	170 000 129 000	170 000 129 000
31	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Monastir Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Mahdia	128 000	1 000 60 000	254 000	254 000
32	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Mandia  Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sfax	266 000	1 000	267 000	267 000
J 2	Commission regional de la seanesse, des operts et de l'Eddeadon i nysique de siax	200 000	1 000	207 000	207 000

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
33	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Gabès	155 000	93 000	248 000	248 000
34	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sidi Bouzid	156 000	90 000	246 000	246 000
35	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Gafsa	135 000	1 000	136 000	136 000
36	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tozeur	137 000	1 000	138 000	138 000
37	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kébili	105 000	1 000	106 000	106 000
38	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Médenine	206 000	2 000	208 000	208 000
39	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tataouine	121 000	1 000	122 000	122 000
40	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de la Manouba	105 000	1 000	106 000	106 000
_	Autres Etablissements	465 000	60 000	<u>525 000</u>	<u>525 000</u>
41	Agence Nationale de Lutte Contre le Dopage	465 000	60 000	525 000	525 000
	* JEUNESSE				
-	Etablissements de Recherche	<u>552 000</u>	<u>5 000</u>	<u>557 000</u>	<u>557 000</u>
1	Observatoire National des Jeunes	552 000	5 000	557 000	557 000
-	Etablissements de la Jeunesse et de l'Enfance	8 660 000	2 732 000	11 392 000	11 392 000
2	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tunis	407 000	31 000	438 000	438 000
3	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Ben Arous	346 000	147 000	493 000	493 000
<i>4</i> 5	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de l'Ariana Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Bizerte	163 000	10 000 256 000	173 000 617 000	173 000 617 000
6	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Bizerte  Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Nabeul	361 000 408 000	570 000	978 000	978 000
7	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Nabeul  Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Béja	327 000	20 000	347 000	347 000
8	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Jendouba	416 000	160 000	576 000	576 000
9	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Zaghouan	275 000	62 000	337 000	337 000
10	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Siliana	279 000	60 000	339 000	339 000
11	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique du Kef	342 000	30 000	372 000	372 000
12	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kasserine	329 000	41 000	370 000	370 000
13	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kairouan	325 000	15 000	340 000	340 000
14	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sousse	413 000	329 000	742 000	742 000
15	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Monastir	510 000	40 000	550 000	550 000
16	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Mahdia	431 000	45 000	476 000	476 000
17	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sfax	546 000	177 000	723 000	723 000
18	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Gabès	499 000	20 000	519 000	519 000
19	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Sidi Bouzid	414 000	31 000	445 000	445 000
20	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Gafsa	326 000	56 000	382 000	382 000
21	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tozeur	263 000	65 000	328 000	328 000
22	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Kébili	347 000	47 000	394 000	394 000
23	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Médenine	415 000	485 000	900 000	900 000
24	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de Tataouine	268 000	20 000	288 000	288 000
25	Commissariat Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de la Manouba	250 000	15 000	265 000	265 000
66	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports	17 559 000	5 312 000	22 871 000	22 871 000
	CHAPITRE 25 : MINISTERE DE LA SANTE	2 505 000	500,000	2 005 000	2 005 000
- 1	<u>Etablissements d'Enseignement Supérieur</u> Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé à Tunis	2 595 000 550 000	500 000 130 000	<u>3 095 000</u>	3 095 000 680 000
2	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé à Monastir	370 000	100 000	680 000 470 000	470 000
3	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé à Sfax	420 000	60 000	480 000	480 000
4	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé à Sousse	420 000	80 000	500 000	500 000
5	Institut Supérieur des Sciences d'Infirmerie à Tunis	250 000	50 000	300 000	300 000
6	Institut Supérieur des Sciences d'Infirmerie au Kef	70 000	25 000	95 000	95 000
7	Institut Supérieur des Sciences d'Infirmerie à Sousse	230 000	25 000	255 000	255 000
8	Institut Supérieur des Sciences d'Infirmerie à Sfax	165 000	20 000	185 000	185 000
9	Institut Supérieur des Sciences d'Infirmerie à Gabès	120 000	10 000	130 000	130 000
_	Etablissements de Formation	1 030 000	100 000	1 130 000	1 130 000
10	Institut National de la Santé Publique	100 000		100 000	100 000
11	Centre National de Formation Continue des Cadres de la santé Publique à Monastir	50 000	60 000	110 000	110 000
12	Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé Publique	40 000	40 000	80 000	80 000
13	Ecole des Sciences Infirmières de Tunis	35 000		35 000	35 000
14	Ecole des Sciences Infirmières à Menzel Bourguiba	84 000		84 000	84 000
15	Ecole des Sciences Infirmières de Nabeul	74 000		74 000	74 000
16	Ecole des Sciences Infirmières à Jendouba	58 000		58 000	58 000
17	Ecole des Sciences Infirmières à Béja	58 000		58 000	58 000
18	Ecole des Sciences Infirmières au Kef	23 000		23 000	23 000
19	Ecole des Sciences Infirmières de Siliana	26 000		26 000	26 000
20	Ecole des Sciences Infirmières à Kasserine	58 000		58 000	58 000
21	Ecole des Sciences Infirmières de Kairouan	26 000		26 000	26 000
22 23	Ecole des Sciences Infirmières à Sousse	35 000		35 000	35 000
23	Ecole des Sciences Infirmières à Mahdia	21 000		21 000	21 000

			PREVIS	IONS	(En dinars)
		RECETTES			
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
24	Ecole des Sciences Infirmières à Sfax	30 000		30 000	30 000
25	Ecole des Sciences Infirmières de Gafsa	58 000		58 000	58 000
26	Ecole des Sciences Infirmières à Tozeur	42 000		42 000	42 000
27	Ecole des Sciences Infirmières à Sidi Bouzid	48 000		48 000	48 000
28	Ecole des Sciences Infirmières à Gabès	29 000		29 000	29 000
29	Ecole des Sciences Infirmières à Kébili	42 000		42 000	42 000
30	Ecole des Sciences Infirmières à Médenine	52 000		52 000	52 000
31	Ecole des Sciences Infirmières à Tataouine	41 000		41 000	41 000
-	Etablissements de Santé	<u>72 295 000</u>	<u>216 045 000</u>	<u>288 340 000</u>	<u>288 340 000</u>
32	Centre National de Transfusion Sanguine		5 000 000	5 000 000	5 000 000
33	Centre d'Assistance Médicale Urgente	1 900 000	300 000	2 200 000	2 200 000
34	Centre National de Radioprotection	.=	450 000	450 000	450 000
35	Laboratoire National de Contrôle des Médicaments	170 000	250 000	420 000	420 000
36	Centre National de Médecine Scolaire et Universitaire	390 000	1 700 000	390 000	390 000
37 38	Centre d'Imagerie par Résonnance Magnétique		1 700 000 9 500 000	1 700 000 9 500 000	1 700 000 9 500 000
38 39	Centre National de Greffe de la Moelle Osseuse Centre National de Pharmacovigilance		5 000 000	5 000 000	5 000 000
40	Hôpital Khéreddine		2 350 000	2 350 000	2 350 000
41	Groupement de la Santé de Base de Tunis Nord	2 060 000	465 000	2 525 000	2 525 000
42	Centre National pour la Promotion de la Transplantation d'Organes	185 000	85 000	270 000	270 000
43	Groupement de la Santé de Base de Ben Arous	2 465 000	825 000	3 290 000	3 290 000
44	Hôpital de Tébourba	630 000	345 000	975 000	975 000
45	Hôpital de Douar Hicher Ettadhamen	875 000	440 000	1 315 000	1 315 000
46	Groupement de la Santé de Base de l'Ariana	1 050 000	255 000	1 305 000	1 305 000
47	Hôpital de l'Ariana		2 750 000	2 750 000	2 750 000
48	Hôpital de Menzel Bourguiba		8 450 000	8 450 000	8 450 000
49	Hôpital "Habib Bougatfa" de Bizerte		8 800 000	8 800 000	8 800 000
50	Hôpital "Hassen Belkhouja" de Ras Jebel	670 000	500 000	1 170 000	1 170 000
51	Hôpital de Mateur	530 000	385 000	915 000	915 000
52	Hôpital d'El Alia	320 000	155 000	475 000	475 000
53	Hôpital de Séjnane	420 000	280 000	700 000	700 000
54	Groupement de la Santé de Base de Bizerte	1 000 000	260 000	1 260 000	1 260 000
55	Hôpital de Nabeul		4 450 000	4 450 000	4 450 000
56	Hôpital "Mohamed Ettaher El Amouri à Nabeul		9 500 000	9 500 000	9 500 000
57	Hôpital de Grombalia	600 000	560 000	1 160 000	1 160 000
58	Hôpital de Menzel Bouzelfa	240 000	180 000	420 000	420 000
59	Hôpital de Béni Khallèd	260 000	225 000	485 000	485 000
60 61	Hôpital de Soliman	390 000	230 000	620 000 4 100 000	620 000 4 100 000
62	Hôpital de Menzel Témim Hôpital de Kélibia	360 000	4 100 000 320 000	680 000	680 000
63	Hôpital de Houaria	310 000	150 000	460 000	460 000
64	Hôpital de Korba	390 000	290 000	680 000	680 000
65	Hôpital de Hammamet	305 000	275 000	580 000	580 000
66	Groupement de la Santé de Base de Nabeul	900 000	385 000	1 285 000	1 285 000
67	Hôpital de Zaghouan	700 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
68	Hôpital de Fahs	450 000	270 000	720 000	720 000
69	Hôpital Ennadhour	240 000	115 000	355 000	355 000
70	Groupement de la Santé de Base de Zaghouan	515 000	180 000	695 000	695 000
71	Hôpital de Jendouba		7 400 000	7 400 000	7 400 000
72	Hôpital de Bou Salem	700 000	410 000	1 110 000	1 110 000
73	Hôpital de Ghardimaou	550 000	330 000	880 000	880 000
74	Hôpital de Aïn Drahem	715 000	190 000	905 000	905 000
75	Hôpital de Tabarka	760 000	315 000	1 075 000	1 075 000
76	Hôpital de Fernana	435 000	210 000	645 000	645 000
77	Groupement de Santé de Base de Jendouba	885 000	175 000	1 060 000	1 060 000
78	Hôpital de Béja		6 200 000	6 200 000	6 200 000
79	Hôpital de Téboursouk	415 000	180 000	595 000	595 000
80	Hôpital de Nefza	430 000	240 000	670 000	670 000
81	Hôpital de Mejez El Bab		1 900 000	1 900 000	1 900 000
82	Hôpital de Testour	395 000	180 000	575 000	575 000
83	Hôpital de Amdoun	350 000	90 000	440 000	440 000
84	Hôpital de Guebellat	195 000	55 000	250 000	250 000
85	Groupement de la Santé de Base de Béja	765 000	150 000	915 000	915 000
86 87	Hôpital "M'Hamed Bourguiba" du Kef	245,000	6 250 000	6 250 000	6 250 000
0/	Hôpital de Dahmani	345 000	180 000	525 000	525 000

					(En dinars)
		PREVISIONS			
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
88	Hôpital de Sakiet Sidi Youssef	325 000	105 000	430 000	430 000
89	Hôpital de Tejerouine	830 000	380 000	1 210 000	1 210 000
90	Hôpital d'El Ksour	220 000	85 000	305 000	305 000
91	Groupement de la Santé de Base du Kef	705 000	305 000	1 010 000	1 010 000
92	Hôpital de Siliana	245.000	5 600 000	5 600 000	5 600 000
93	Hôpital de Gâafour	345 000	70 000	415 000	415 000
94	Hôpital de Bouarada	320 000	110 000	430 000	430 000
95	Hôpital de Makthar	645 000	190 000	835 000	835 000
96	Hôpital de Rouhia	275 000	125 000	400 000	400 000
97 98	Hôpital de Krib Hôpital de Bargou	260 000 280 000	110 000 80 000	370 000 360 000	370 000 360 000
99	Hôpital de Kesra	290 000	85 000	375 000	375 000
100	Hôpital de Resia Hôpital de Sidi Bourouis	195 000	55 000	250 000	250 000
100	Groupement de la Santé de Base de Siliana	900 000	155 000	1 055 000	1 055 000
101	Hôpital de Kasserine	900 000	7 400 000	7 400 000	7 400 000
103	Hôpital de Feriana	395 000	185 000	580 000	580 000
103	Hôpital de Sbeitla	575 000	270 000	845 000	845 000
104	Hôpital de Sbiba	525 000	300 000	825 000	825 000
106	Hôpital de Thela	780 000	335 000	1 115 000	1 115 000
107	Groupement de la Santé de Base de Kasserine	950 000	250 000	1 200 000	1 200 000
108	Hôpital de Foussana	330 000	195 000	525 000	525 000
109	Hôpital "Ibn El Jazzar" à Kairouan	330 000	11 200 000	11 200 000	11 200 000
110	Hôpital de Hajeb El Ayoun	420 000	165 000	585 000	585 000
111	Hôpital de Haffouz	405 000	195 000	600 000	600 000
112	Hôpital de Oueslatia	430 000	170 000	600 000	600 000
113	Hôpital de Bouhajla	465 000	280 000	745 000	745 000
114	Hôpital de Nasrallah	385 000	155 000	540 000	540 000
115	Hôpital de Sbikha	305 000	165 000	470 000	470 000
116	Hôpital de Chebika	250 000	115 000	365 000	365 000
117	Hôpital d'El Ala	320 000	125 000	445 000	445 000
118	Groupement de la Santé de Base de Kairouan	920 000	340 000	1 260 000	1 260 000
119	Hôpital d'Enfidha	500 000	255 000	755 000	755 000
120	Hôpital 7 Novembre à M'Saken		2 750 000	2 750 000	2 750 000
121	Hôpital "Habib Bayar" de Kalaâ Kébira	450 000	310 000	760 000	760 000
122	Hôpital de Sidi Bouali	250 000	90 000	340 000	340 000
123	Hôpital de Kalaâ Sghira	200 000	55 000	255 000	255 000
124	Groupement de la Santé de Base de Sousse	1 400 000	440 000	1 840 000	1 840 000
125	Hôpital de Bouficha	205 000	120 000	325 000	325 000
126	Clinique de Chirurgie Dentaire de Monastir	450 000	310 000	760 000	760 000
127	Hôpital de Ksar Helal		2 850 000	2 850 000	2 850 000
128	Hôpital " Mohamed Ben Saleh" à Moknine		2 850 000	2 850 000	2 850 000
129	Hôpital de Jammel	550 000	420 000	970 000	970 000
130	Hôpital de Bekalta	200 000	65 000	265 000	265 000
131	Hôpital de Téboulba	290 000	165 000	455 000	455 000
132	Hôpital de Zeramdine	265 000	80 000	345 000	345 000
133	Hôpital de Ouerdanine	210 000	115 000	325 000	325 000
134	Hôpital de Bou-Hjar	215 000	95 000	310 000	310 000
135	Hôpital de Sahline	200 000	110 000	310 000	310 000
136	Hôpital de Ksibet El Mediouni	205 000	95 000	300 000	300 000
137	Groupement de la Santé de Base de Monastir	880 000	195 000	1 075 000	1 075 000
138	Hôpital de Souassi	450 000	255 000	705 000	705 000
139	Hôpital de Chebba	375 000	175 000	550 000	550 000
140	Hôpital de d'El Jem Hôpital de Chorbane	610 000	560 000	1 170 000	1 170 000
141 142	Hôpital de Chorbane Hôpital d'Ouled Chamekh	250 000 215 000	125 000 120 000	375 000 335 000	375 000 335 000
142	Hôpital de Sidi Alouane	215 000	115 000	340 000	340 000
143	Hôpital de Soumerdès	210 000	125 000	340 000	335 000
144	Hôpital de Malloulech	170 000	85 000	255 000	255 000
145	Hôpital Ksour Essef	335 000	155 000	490 000	490 000
140	Hôpital de H'bira	190 000	55 000	245 000	245 000
148	Groupement de la Santé de Base de Mahdia	780 000	160 000	940 000	940 000
149	Hôpital de Mahrès	780 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000
150	Hôpital de Jébéniana		3 200 000	3 200 000	3 200 000
151	Hôpital de Kerkennah		2 400 000	2 400 000	2 400 000
152	Hôpital de Bir Ali Ben Khélifa	255 000	250 000	505 000	505 000
	<u> </u>				

		1			(En dinars)		
					PREVISIONS		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES				
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES		
150	YA :- 1 1 0111	DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES			
153	Hôpital de Skhira	245 000	145 000	390 000	390 000		
154	Groupement de la Santé de Base de Sfax	2 850 000	735 000	3 585 000	3 585 000		
155	Hôpital "Houcine Bouzaïene" de Gafsa		7 250 000	7 250 000	7 250 000		
156	Hôpital de Metlaoui	200,000	2 950 000	2 950 000	2 950 000 245 000		
157 158	Hôpital de Belkhir	200 000 430 000	45 000 145 000	245 000 575 000	575 000		
159	Hôpital de Sened Hôpital de M'Dhila	360 000	80 000	440 000	440 000		
160	Hôpital de Moularès	680 000	125 000	805 000	805 000		
161	Hôpital de Redeyef	530 000	130 000	660 000	660 000		
162	Hôpital de d'El Guetar	320 000	105 000	425 000	425 000		
163	Groupement de la Santé de Base de Gafsa	945 000	255 000	1 200 000	1 200 000		
164	Hôpital de Tozeur		3 700 000	3 700 000	3 700 000		
165	Hôpital de Nafta	390 000	115 000	505 000	505 000		
166	Hôpital de Degueche	330 000	125 000	455 000	455 000		
167	Hôpital de Hezoua	200 000	20 000	220 000	220 000		
168	Hôpital de Tameghza	180 000	25 000	205 000	205 000		
169	Groupement de la Santé de Base de Tozeur	500 000	80 000	580 000	580 000		
170	Hôpital de Sidi Bouzid		6 150 000	6 150 000	6 150 000		
171	Hôpital de Regueb	300 000	245 000	545 000	545 000		
172	Hôpital de Menzel Bouzaiene	255 000	90 000	345 000	345 000		
173	Hôpital de Ben Aoun	225 000	110 000	335 000	335 000		
174	Hôpital de Meknassy	450 000	125 000	575 000	575 000		
175	Hôpital de Mazzouna Hôpital de d'Ouled Haffouz	290 000	135 000	425 000 425 000	425 000 425 000		
176 177	Hôpital de Jelma	285 000 360 000	140 000 190 000	550 000	550 000		
178	Hôpital de Bir El Hefay	230 000	110 000	340 000	340 000		
179	Groupement de la Santé de Base de Sidi Bouzid	670 000	165 000	835 000	835 000		
180	Hôpital "Docteur Mohamed Ben Sassi"de Gabès	0,0000	8 700 000	8 700 000	8 700 000		
181	Hôpital d'El Hamma	445 000	325 000	770 000	770 000		
182	Hôpital de Mareth	450 000	265 000	715 000	715 000		
183	Hôpital de Matmata	355 000	135 000	490 000	490 000		
184	Hôpital de Ouedhref	390 000	165 000	555 000	555 000		
185	Groupement de la Santé de Base de Gabès	660 000	255 000	915 000	915 000		
186	Hôpital de Kébili		4 150 000	4 150 000	4 150 000		
187	Hôpital de Douz	415 000	150 000	565 000	565 000		
188	Hôpital d'El Faouar	265 000	55 000	320 000	320 000		
189	Hôpital de Souk El Ahad	335 000	135 000	470 000	470 000		
190	Groupement de la Santé de Base de Kébili	650 000	160 000	810 000	810 000		
191	Hôpital "Habib Bourguiba" de Médenine		5 350 000	5 350 000	5 350 000		
192 193	Hôpital "Sadok M'Kaddem" Jerba		4 200 000	4 200 000	4 200 000 4 050 000		
193	Hôpital de Zarzis Hôpital de Ben Guerdane		4 050 000 2 700 000	4 050 000 2 700 000	2 700 000		
194	Hôpital de Midoune	240 000	185 000	425 000	425 000		
195	Hôpital de Béni Khedache	275 000	100 000	375 000	375 000		
197	Hôpital de Sidi Makhlouf	255 000	100 000	355 000	355 000		
198	Groupement de la Santé de Base de Médenine	630 000	155 000	785 000	785 000		
199	Groupement de la Santé de Base de Jerba	670 000	250 000	920 000	920 000		
200	Hôpital de Tataouine		4 750 000	4 750 000	4 750 000		
201	Hôpital de Ghomrassen	330 000	140 000	470 000	470 000		
202	Hôpital de Remada	305 000	75 000	380 000	380 000		
203	Groupement de la Santé de Base de Tataouine	800 000	250 000	1 050 000	1 050 000		
204	Groupement de la Santé de base de Tunis Sud	2 380 000	705 000	3 085 000	3 085 000		
205	Centre d'Imagerie par Résonnance Magnétique du Centre		1 150 000	1 150 000	1 150 000		
206	Groupement de la Santé de Base de La Manouba	1 310 000	225 000	1 535 000	1 535 000		
207	Groupement de la Santé de Base de Menzel Cheker Agareb	760 000	225 000	985 000	985 000		
208	Hôpital de Bembla	245 000	105 000	350 000	350 000		
209	Hôpital de Ben Arous	205.55	4 200 000	4 200 000	4 200 000		
210	Hôpital de Mejel Belabbes	295 000	50 000	345 000	345 000		
211	Hôpital de Neber  Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emercentes	265 000	65 000	330 000	330 000		
212	Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes  Autres Etablissements	200 000	1 050 000	200 000 1 050 000	200 000 <b>1 050 000</b>		
213	Autres Etablissements  Centre d'Etudes Techniques et de Maintenance Biomédicale et Hospitalière		1 050 000	1 050 000	1 050 000		
213	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de la Santé	75 920 000	217 695 000	293 615 000	293 615 000		
		.5720 000	22, 0,2 000	2,2 012 000	250 010 000		

			PREVISI	IONS	
			RECETTES	10115	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
	CHAPITRE 26: MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES				
_	Etablissement d'enseignement supérieur	1 000 000	60 000	1 060 000	1 060 000
1	Institut National du Travail et des Etudes Sociales	1 000 000	60 000	1 060 000	1 060 000
_	Etablissements d'Action Sociale	7 909 000	1 973 000	9 882 000	9 882 000
2	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Daouar Hicher	110 000		110 000	110 000
3	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Mellassine	132 000		132 000	132 000
4	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Sfax	58 000		58 000	58 000
5	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Kairouan	70 000		70 000	70 000
6	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Gafsa	56 000		56 000	56 000
7	Centre de Défense et d'Intégration Sociale de Dar Châaben El Fehri	52 000		52 000	52 000
8	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Kasserine	60 000		60 000	60 000
9	Institut de Promotion des Handicapés	720 000	8 000	728 000	728 000
10	Centre de Formation Professionnelle des Handicapés Sourds à Ksar Helal	73 000	2 000	75 000	75 000
11	Complexe Sanitaire et Educatif des Insuffisants Moteurs à Nabeul	59 000	1 000	60 000	60 000
12	Centre de Réadaptation Professionnelle des Handicapés Moteurs et des Accidentés de la Vie à Ksar Saïd	143 000	170 000	313 000	313 000
13	Institut de la Santé et de la Sécurité de Travail		1 780 000	1 780 000	1 780 000
13	Centre de Promotion Sociale	1 293 000	1 / 60 000	1 293 000	1 293 000
15	Institut National de Protection de l'Enfance	2 040 000	2 000	2 042 000	2 042 000
16	Centre Pilote de Contrôle des Mineurs de la Manouba	203 000	2 000	205 000	205 000
17	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Sousse	60 000	2 000	60 000	60 000
18	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Douar Hicher	228 000	2 000	230 000	230 000
19	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Gabès	41 000		41 000	41 000
20	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Bizerte	55 000		55 000	55 000
21	Centre Social et Educatif "Essanad"	820 000	3 000	823 000	823 000
22	Centre "El Amen" à Zahrouni	518 000	2 000	520 000	520 000
23	Centre de Défense et d'Intégration Sociale à Jendouba	60 000		60 000	60 000
24	Centre de Protection Sociale des Enfants à Tunis	200 000		200 000	200 000
25	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Sousse	199 000	1 000	200 000	200 000
26	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Fouchana	50 000		50 000	50 000
27	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Sidi Bouzid	61 000		61 000	61 000
28	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Elfahs	58 000		58 000	58 000
29	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à La Soukra	50 000		50 000	50 000
30	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Elkef	50 000		50 000	50 000
31	Centre d'Observation et d'Orientation Sociale à Médnine	50 000		50 000	50 000
32	Centre de Réadaptation Professionnelle des Handicapés Moteurs et des Accidentés de la Vie à Sfax	340 000		340 000	340 000
32	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère des Affaires Sociales	8 909 000	2 033 000	10 942 000	10 942 000
32	CHAPITRE 27 : MINISTERE DE L'EDUCATION	0 707 000	2 033 000	10 742 000	10 742 000
552					
	Etablissements d'Enseignement Secondaire :	24 721 000	9 641 000	34 362 000	34 362 000
	Etablissements d'Enseignement Secondaire :  A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I	<u>24 721 000</u>	9 641 000	<u>34 362 000</u>	34 362 000
<u> 554</u>	Etablissements d'Enseignement Secondaire :  A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I :				
	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I	24 721 000 1 627 000 99 000	9 641 000 181 000 9 000	34 362 000 1 808 000 108 000	34 362 000 1 808 000 108 000
-		1 627 000	181 000	1 808 000	1 808 000
1	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis	1 627 000 99 000	181 000 9 000	1 808 000 108 000	1 808 000 108 000
1 2	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis	1 627 000 99 000 133 000	181 000 9 000 51 000	1 808 000 108 000 184 000	1 808 000 108 000 184 000
1 2 3	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  : Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis	1 627 000 99 000 133 000 57 000	9 000 51 000 4 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400
1 2 3 4	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  : Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500
1 2 3 4 5 6 7	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue du Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 78 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100
1 2 3 4 5 6 7 8	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 78 500 47 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100
1 2 3 4 5 6 7 8	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 78 500 47 000 46 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 4 100	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600
1 2 3 4 5 6 7 8 9	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 47 000 46 500 88 500	9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 4 100 8 500	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 4 100 8 500 2 200	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 4 100 8 500 2 200 5 300	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 76 000 78 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée le Kram	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 6 200 4 500	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée le Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 43 500 43 500 62 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 5 000	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 63 000 64 000 31 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 5 000 4 400	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Marsa-Essaada	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 55 000 76 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 46 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 300 6 200 4 500 4 400 4 600	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée de Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Marsa-Essaada Lycée de Carthage Birsa	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 76 000 78 500 43 500 43 500 46 500 31 500 46 500 34 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 4 500 4 400 4 600 3 900	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée Alaoui Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée aba El Khadra à Tunis Lycée le Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Marsa-Essaada Lycée de Carthage Birsa Lycée lbn Sina à El Kabbaria	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 46 500 31 500 34 500 37 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 4 200 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 5 000 4 400 4 400 4 400 3 900 5 400	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée aba El Khadra à Tunis Lycée le Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Marsa-Essaada Lycée de Carthage Birsa Lycée Ibn Sina à El Kabbaria Lycée Rue Sayada à El Ouardia	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 46 500 34 500 37 000 35 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 4 400 4 600 3 900 5 400 2 800	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée de Montfleury à Tunis Lycée du Pacha à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée le Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Carthage Birsa Lycée (Bo Sina à El Kabbaria Lycée (Bo Sina à El Kabbaria Lycée Rue Sayada à El Ouardia Lycée de Marsa Erriadh	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 46 500 34 500 37 000 35 000 35 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 5 000 4 400 4 600 3 900 5 400 2 800 5 400	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800 40 400
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée de Montfleury à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée la Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Marsa-Essaada Lycée de Carthage Birsa Lycée de Carthage Birsa Lycée de Marsa El Kabbaria Lycée de Marsa Erriadh Lycée de Marsa Erriadh Lycée de Marsa Erriadh Lycée El Aouina	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 46 500 34 500 37 000 35 000	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 4 400 4 600 3 900 5 400 2 800	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800 40 400	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800
1 2 3 4 5 5 6 7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23	A- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis I  Collège Sadiki de Tunis Lycée Pilote Bourguiba - Tunis Lycée de Montfleury à Tunis Lycée du Pacha à Tunis Lycée rue du Pacha à Tunis Lycée rue de Russie à Tunis Lycée de Carthage Présidence Lycée de Carthage Hannibal Lycée rue 2 mars 1934 à La Goulette Lycée 2 mars 1934 à El Ouardia Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée Sportif Pierre de Coubertin à El Menzah Lycée El Ahd El Jedid à El Kabaria Lycée avenue 9 avril 1938 à Tunis Lycée Bab El Khadra à Tunis Lycée le Kram Lycée Aicha Bellagha rue de Marseille à Tunis Lycée de Jebel Jeloud Lycée de Carthage Birsa Lycée (Bo Sina à El Kabbaria Lycée (Bo Sina à El Kabbaria Lycée Rue Sayada à El Ouardia Lycée de Marsa Erriadh	1 627 000 99 000 133 000 57 000 51 500 76 500 78 500 47 000 46 500 88 500 220 000 52 000 76 000 78 500 43 500 62 000 31 500 34 500 35 000 35 000 36 500	181 000 9 000 51 000 4 400 5 000 6 400 7 600 4 100 8 500 2 200 5 300 5 800 6 200 4 500 5 000 4 400 3 900 5 400 2 800 5 400 6 500	1808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 48 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800 40 400 43 000	1 808 000 108 000 184 000 61 400 56 500 59 200 82 900 86 100 51 100 50 600 97 000 222 200 57 300 81 800 84 700 48 000 67 000 35 900 51 100 38 400 42 400 37 800 40 400 43 000

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS   RECETTES	TOTAL DES RECETTES  23 400  1 118 500 82 500 80 800	DEPENSES 23 400
SUBVENTION   RESSOURCES   PROPRES	RECETTES  23 400  1 118 500 82 500 80 800	23 400
Lycée de Carthage Dermech   21 000   2 400	RECETTES  23 400  1 118 500 82 500 80 800	23 400
B- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction Régionale de Tunis II   1	1 118 500 82 500 80 800	
E         996 500         122 000           28         Lycée du Bardo         74 500         8 000           29         Lycée de Khaznadar         73 000         7 800           30         Lycée d'El Omrane         112 000         29 300           31         Lycée rue Imam Muslim d'El Menzah         82 000         8 000           32         Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis         72 000         6 600           33         Lycée de Séjoumi         65 000         7 000           34         Lycée d'El Menzah IX         34 000         4 100           35         Lycée de Zahrouni         84 000         7 000           36         Lycée Cité Jardin         52 500         6 300           37         Lycée Bardo2         42 500         3 600           38         Lycée d'El Omrane Supérieur         47 500         4 300           39         Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine         47 000         5 200           40         Lycée Jide des arts à El Omrane         15 000         500           41         Lycée d'El Harayria         55 500         8 000           42         Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine         37 000         5 000	82 500 80 800	
28         Lycée du Bardo         74 500         8 000           29         Lycée de Khaznadar         73 000         7 800           30         Lycée d'El Omrane         112 000         29 300           31         Lycée rue Imam Muslim d'El Menzah         82 000         8 000           32         Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis         72 000         6 600           33         Lycée de Séjoumi         65 000         7 000           34         Lycée d'El Menzah IX         34 000         4 100           35         Lycée de Zahrouni         84 000         7 000           36         Lycée Cité Jardin         52 500         6 300           37         Lycée Bardo2         42 500         3 600           38         Lycée d'El Omrane Supérieur         47 500         4 300           39         Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine         47 000         5 200           40         Lycée Pilote des arts à El Omrane         15 000         500           41         Lycée d'El Harayria         55 500         8 000           42         Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine         37 000         5 000	82 500 80 800	4 446
29       Lycée de Khaznadar       73 000       7 800         30       Lycée d'El Omrane       112 000       29 300         31       Lycée rue Imam Muslim d'El Menzah       82 000       8 000         32       Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis       72 000       6 600         33       Lycée de Séjoumi       65 000       7 000         34       Lycée d'El Menzah IX       34 000       4 100         35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000	80 800	<u>1 118 500</u>
30         Lycée d'El Omrane         112 000         29 300           31         Lycée rue Imam Muslim d'El Menzah         82 000         8 000           32         Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis         72 000         6 600           33         Lycée de Séjoumi         65 000         7 000           34         Lycée d'El Menzah IX         34 000         4 100           35         Lycée de Zahrouni         84 000         7 000           36         Lycée Cité Jardin         52 500         6 300           37         Lycée Bardo2         42 500         3 600           38         Lycée d'El Omrane Supérieur         47 500         4 300           39         Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine         47 000         5 200           40         Lycée Pilote des arts à El Omrane         15 000         500           41         Lycée d'El Harayria         55 500         8 000           42         Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine         37 000         5 000		82 500
31       Lycée rue Imam Muslim d'El Menzah       82 000       8 000         32       Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis       72 000       6 600         33       Lycée de Séjoumi       65 000       7 000         34       Lycée d'El Menzah IX       34 000       4 100         35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée el Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		80 800
32       Lycée Cité Ibn Khaldoun à Tunis       72 000       6 600         33       Lycée de Séjoumi       65 000       7 000         34       Lycée d'El Menzah IX       34 000       4 100         35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée el Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		141 300
33       Lycée de Séjoumi       65 000       7 000         34       Lycée d'El Menzah IX       34 000       4 100         35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000	90 000	90 000
34       Lycée d'El Menzah IX       34 000       4 100         35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Intiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000	78 600	78 600
35       Lycée de Zahrouni       84 000       7 000         36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000	72 000	72 000
36       Lycée Cité Jardin       52 500       6 300         37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		38 100
37       Lycée Bardo2       42 500       3 600         38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		91 000
38       Lycée d'El Omrane Supérieur       47 500       4 300         39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		58 800
39       Lycée El Imtiyaz à Sidi Hassine       47 000       5 200         40       Lycée Pilote des arts à El Omrane       15 000       500         41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		46 100
40     Lycée Pilote des arts à El Omrane     15 000     500       41     Lycée d'El Harayria     55 500     8 000       42     Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine     37 000     5 000		51 800
41       Lycée d'El Harayria       55 500       8 000         42       Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine       37 000       5 000		52 200
42 Lycée Cité Bougatfa 2 à Sidi Hassine 37 000 5 000		15 500
		63 500
1 43 1 Lycee de Nidi Hassine - Tunis 1 42 500 1 4 000		42 000
		48 500
44         Lycée Mohamed Dachraoui El Menzah 9         29 500         2 600		32 100
45 Lycée d'El Harayria 2 2700	33 700	33 700
C- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de l'Ariana	1 046 000	1 0 1 6 0 0 0
<u>:</u> 904 000 142 000	·	1 046 000
46 Lycée Pilote de l'Ariana 77 500 15 000		92 500
47 Lycée El Menzah VI 56 500 7 800		64 300
48 Lycée Kheireddine à l'Ariana 49 000 6 000		55 000
49 Lycée Aboulkacem Echabi à Cité Ettadhamen 70 000 6 500		76 500
50 Lycée El Wafa route de Raoued à l'Ariana 57 000 8 100		65 100
51 Lycée de Kalaât El Andalous 37 500 6 500		44 000
52 Lycée Hassen Hosni Abdelwaheb à El Mnihla 48 500 6 500		55 000
53 Lycée Hannibal à l'Ariana 51 000 5 500		56 500
54 Lycée rue El Attarine à l'Ariana 41 000 6 800		47 800
55 Lycée Rafaha à M'Nihla 44 000 6 300		50 300
56 Lycée de Sidi Thabet 24 000 4 100		28 100 40 500
57         Lycée de Soukra         35 000         5 500           58         Lycée Cité Ennasser à Ariana         41 500         5 300		46 800
		49 900
		44 500
60         Lycée de Borj Louzir         39 000         5 500           61         Lycée Cité des Journalistes El Ghazala à Raoued         34 000         4 300		38 300
62 Lycée Mahmoud El Messaâdi à Cité Ettadhamen 33 500 4 700		38 200
63 Lycée Dar Fadhal à Soukra 33 000 3 000		36 000
64 Lycée de Raoued 23 000 4 800		27 800
		31 400
66 Lycée pilote Bayrem V à El Menzeh 8 37 500 20 000  D- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de	57 500	57 500
	878 000	878 000
Manouba : 777 000   101 000	-	121 300
68 Lycée Ibn Abi Dhiaf à Manouba 113 000 10 000		121 300
69 Lycée El Farabi à Mornaguia 59 500 7 300		66 800
70 Lycée Ibn Arafa à Jedaïda 46 500 4 500		51 000
70 Eyee fon Arana a Jedarda 45 300 4 300 71 Lycée Assad Ibn El Fourat à Oued Ellil 52 500 5 000		57 500
71 Lycée Assad foil El Fourat a Oued Emil 32 300 3 000 72 Lycée Hamouda Bacha à Manouba 47 500 5 500		53 000
72 Lycée riamouda Bacha a Manouba 47 300 3 300 4 000 4 2 500 4 000		46 500
73 Eyece route Choulgul a rebounda 42 300 4 000 74 Lycée des Jeunes à Douar Hicher 53 000 3 800		56 800
74 Eyee des Jednes à Boulai Filcher 33 000 3 000 75 Lycée Ibn Mandhour à Borj El Amri 32 500 2 800		35 300
75 Lycée foi Mandinour a Borj El Ainri		57 300
77 Lycée Avenue de l'indépendance à Chabbaou - Oued Ellil 38 000 3 700		41 700
77 Eyece Avenue de l'independance à Chabbaou - Oded Emi 38 000 3 700 78 Lycée El Imtiyaz à Jedaida 31 500 3 800		35 300
78 Eyee El Initiyaz a Jedaida 31 300 3 600 79 Lycée El Battane 30 000 2 700		32 700
2000   2000   2 000   80   Lycée de Oued Ellil   20 500   2 000   2		22 500
81 Lycée de Tebourba 22 000 1 600		23 600
82 Lycée de Manouba 21 000 2 300		23 300
83 Lycée de Douar Hicher 28 000 2 400		30 400
E. Etablissaments d'ansaignement segondaire relevant de la Direction régionale de Ron	30 400	33 400
Arous: 1 071 500 148 000	1 219 500	1 219 500
84 Lycée Ibn Rachik à Ezzahra 63 000 9 200	·	72 200
85 Lycée de Ben Arous 75 000 7 600		82 600
86 Lycée de Hammam-Lif 49 500 7 900		57 400

			PREVISI	ONS	(En dinars)
	DECICIA THOM DECETA DI ICCEMENTO		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DDDD1/4004
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
87	Lycée Ibn Khaldoun à Radès	40 500	5 500	46 000	46 000
88	Lycée rue Taha Hussein à Megrine	43 000	6 400	49 400	49 400
89	Lycée de Mornag	41 000	5 800	46 800	46 800
90 91	Lycée El M'hamdia 2	59 500 42 000	9 200 6 200	68 700 48 200	68 700 48 200
92	Lycée Ibn Mandhour à la Nouvelle Médina Lycée El Mourouj 1	49 000	7 400	56 400	56 400
93	Lycée de Fouchana	47 000	8 500	55 500	55 500
94	Lycée Farhat Hached à Radès	136 500	10 000	146 500	146 500
95	Lycée El Mourouj 4	55 000	7 700	62 700	62 700
96	Lycée Cité Essalem à Boumhel	33 500	6 300	39 800	39 800
97	Lycée de Borj Cedria	40 000	5 900	45 900	45 900
98 99	Lycée Cité El Amel à Fouchana Lycée Aboul Kacem Chebbi à Mornag	46 000 41 500	7 400 6 000	53 400 47 500	53 400 47 500
100	Lycée de la Nouvelle Médina 3	32 000	4 500	36 500	36 500
101	Lycée de M'Hamdia	34 500	5 500	40 000	40 000
102	Lycée d'El Mourouj 6	55 000	7 900	62 900	62 900
103	Lycée Béchir Nebhani à Hammam-Lif	27 000	4 800	31 800	31 800
104	Lycée El M'ghira à Fouchana	30 000	3 800	33 800	33 800
105	Lycée Kheireddine Bacha à El Mourouj - Bir El Kasaâ	31 000	4 500	35 500	35 500
=	<u>F- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de</u> Zaghouan :	471 000	276 000	747 000	747 000
106	Lycée Slimène Ben Slimène à Zaghouan	52 500	30 500	83 000	83 000
107	Lycée Mahmoud El Messaâdi à El Fahs	64 000	57 000	121 000	121 000
108	Lycée Ibn Charaf à Nadhour	63 500	45 000	108 500	108 500
109	Lycée Cité Ennozha à Zaghouan	67 500	20 500	88 000	88 000
110	Lycée Ibn Charaf à Zriba	42 000	22 500	64 500	64 500
111	Lycée Ibn Rachik à Bir Mécharga	38 500	12 000	50 500	50 500
112 113	Lycée El Farabi à El Fahs Lycée El Fahs	33 000 22 500	20 000 2 000	53 000 24 500	53 000 24 500
113	Lycée de Saouef	39 500	35 500	75 000	75 000
115	Lycée de Nadhour	48 000	31 000	79 000	79 000
_	G- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Bizerte :	1 039 500	<u>455 000</u>	1 494 500	1 494 500
116	Lycée Habib Thameur à Bizerte	48 000	8 300	56 300	56 300
117	Lycée de Menzel Bourguiba	47 500	6 500	54 000	54 000
118	Lycée de Mateur	74 000	74 400	148 400	148 400
119 120	Lycée rue Bach Hamba à Bizerte Lycée Mohamed Ali Annabi à Ras Jebal	36 500 63 000	6 900 8 000	43 400 71 000	43 400 71 000
121	Lycée Farhat Hached à Bizerte	49 500	8 000	57 500	57 500
122	Lycée d' El Alia	37 000	5 800	42 800	42 800
123	Lycée route de Tabarka à Mateur	38 500	4 500	43 000	43 000
124	Lycée de Sejnane	69 500	43 000	112 500	112 500
125	Lycée Hédi Chaker à Bizerte	42 000	5 600	47 600	47 600
126	Lycée El Canal à Menzel Abderrahmen	46 500	8 200	54 700	54 700
127 128	Lycée Avicenne à Menzel Bourguiba Lycée de Bizerte	72 500 68 000	29 700 28 200	102 200 96 200	102 200 96 200
128	Lycée de Menzel Jamil	40 000	6 500	46 500	46 500
130	Lycée de Bazina	41 500	81 300	122 800	122 800
131	Lycée de Ras jebel	37 500	5 500	43 000	43 000
132	Lycée Ibn Rochd à Menzel Bourguiba	27 000	5 000	32 000	32 000
133	Lycée Pilote 15 octobre 1963 à Bizerte	52 000	39 500	91 500	91 500
134	Lycée de Ghezala	46 500	51 400	97 900	97 900
135 136	Lycée de Tinja Lycée 15 octobre 1963 à Séjnane	25 500 31 500	3 700 3 300	29 200 34 800	29 200 34 800
136	Lycée d'Utique	26 500	19 000	45 500	45 500
138	Lycée Mohamed Selama à Aousja	19 000	2 700	21 700	21 700
_	H- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Nabeul :	1 004 500	379 000	1 383 500	1 383 500
139	Lycée Bourguiba à Hammam El Ghézaz	36 500	5 000	41 500	41 500
140	Lycée de Korba	79 000	27 000	106 000	106 000
141	Lycée Abdel Aziz Khouja à Kélibia	58 000	44 000	102 000	102 000
142	Lycée Mohamed Boudhina à Hammamet	54 000	7 200	61 200	61 200 46 000
143 144	Lycée de Béni Khiar Lycée à El Hawaria	39 000 25 000	7 000 59 000	46 000 84 000	46 000 84 000
145	Lycée Cité El Bousten à Kélibia	34 500	6 000	40 500	40 500
146	Lycée d'El Mida	25 000	4 000	29 000	29 000
147	Lycée Mahmoud Messaâdi à Nabeul	72 500	9 400	81 900	81 900
148	Lycée route de la Plage à Soliman	26 500	6 700	33 200	33 200

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	10115	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
149	Lycée Grombalia	98 500	43 000	141 500	141 500
150	Lycée rue Taieb M'Hiri à Menzel Temime	73 500	47 000	120 500	120 500
151	Lycée Pilote de Nabeul	57 000	49 400	106 400	106 400
152	Lycée de Menzel Bouzelfa	32 500	5 500	38 000	38 000
153	Lycée rue El Menzah à Béni Khalled	28 000	6 200	34 200	34 200
154	Lycée de Dar Chaâbane El Fehri	39 000	8 300	47 300	47 300
155	Lycée avenue Ali Belahouane à Nabeul	80 000	18 100	98 100	98 100
156	Lycée El Ahd El Jedid à Bouargoub	36 500	4 400	40 900	40 900
157	Lycée de Takelsa	21 500	3 600	25 100	25 100
158	Lycée El Ahd El Jedid à Hammamet	24 000	8 700	32 700	32 700
159	Lycée 7 avril 1943 à Menzel Temime	23 000	3 800	26 800	26 800
160 161	Lycée El Ahd El Jedid à Zaouiet El Megaiez Lycée 2 mars 1934 à Korba	23 000 18 000	2 700 3 000	25 700 21 000	25 700 21 000
101	I- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Béja :	842 500	465 000	1 307 500	1 307 500
162	Lycée Ibn El Haïthem à Béjà	65 000	6 000	71 000	71 000
163	Lycée Amor Kalchani à Béjà	52 000	42 500	94 500	94 500
164	Lycée Tahar Ben Achour à Nefza	63 500	36 100	99 600	99 600
165	Lycée Béchir Sfar à Amdoun	51 000	53 400	104 400	104 400
166	Lycée Ibn Abi Dhiaf à Teboursouk	52 000	24 500	76 500	76 500
167	Lycée El Ahd El Jedid à Thibar	51 000	57 700	108 700	108 700
168	Lycée Ibn Zaydoun à Testour	36 500	47 300	83 800	83 800
169	Lycée 2 mars 1934 à Goubellat	41 500	41 800	83 300	83 300
170	Lycée Ibn Mandhour d'El M'Zara à Béjà	50 500	15 300	65 800	65 800
171	Lycée Ibn El Baytar à Mejez El Bab	29 500	3 700	33 200	33 200
172	Lycée Aboul kacem Echebbi à Mejez El Bab	75 000	38 700	113 700	113 700
173	Lycée 2 mars 1934 à Béjà	66 000	73 000	139 000	139 000
174	Lycée avenue de l'environnement à Béjà	28 000	3 800	31 800	31 800
175	Lycée de Nefza	35 500	4 100	39 600	39 600
176	Lycée Ali Belahouane à Béjà	32 000	3 800	35 800	35 800
177	Lycée Mahmoud El Mesaâdi à Medjez El Bab	36 500 26 500	2 400	38 900	38 900
178 179	Lycée de Testour Lycée Chedli Khaznadar à Teboursouk	26 500 26 500	3 900 3 400	30 400 29 900	30 400 29 900
180	Lycée Amar Farhat à Nefza	24 000	3 600	27 600	27 600
	J- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de	21000	3 000	27 000	27 000
-	Jendouba :	1 024 000	816 000	1 840 000	1 840 000
181	Lycée avenue de la Liberté à Jendouba	70 500	67 200	137 700	137 700
182	Lycée d'Ain Draham	87 500	74 600	162 100	162 100
183	Lycée 2 mars 1934 à Tabarka	69 500	57 400	126 900	126 900
184	Lycée de Bousalem	66 000	70 300	136 300	136 300
185	Lycée de Ghardimaou	86 500	114 900	201 400	201 400
186	Lycée Khemaïes El Hajri à Jendouba	42 500	6 000	48 500	48 500
187	Lycée de Fernana	102 500	107 200	209 700	209 700
188	Lycée Aboul Kacem Chabbi à Ghardimaou	28 500	4 800	33 300	33 300
189	Lycée de Tabarka	52 000	34 600	86 600	86 600
190	Lycée 9 avril 1938 à Jendouba Lycée avenue de l'environnement à Bousalem	35 000 53 000	5 000	40 000 98 000	40 000 98 000
191 192	Lycée El Ahd El Jedid Cité Hédi Ben Hassine à Jendouba	77 000	45 000 81 900	98 000 158 900	158 900
192	Lycée El Imtyaze à Oued M'Liz	44 000	32 400	76 400	76 400
193	Lycée El Ahd El Jedid à Boussalem	38 000	33 900	71 900	71 900
195	Lycée de Jendouba	31 000	4 900	35 900	35 900
196	Lycée de Khemir à Ain Draham	33 500	33 700	67 200	67 200
197	Lycée Ibn Khaldoun à Fernana	62 000	35 600	97 600	97 600
198	Lycée Moustapha El Fersi à Jendouba	21 500	2 600	24 100	24 100
199	Lycée de Ghardimaou 2	23 500	4 000	27 500	27 500
] _ ]	K- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale du Kef :	<u>850 000</u>	<u>461 000</u>	<u>1 311 000</u>	<u>1 311 000</u>
200	Lycée Pilote du Kef	60 000	50 800	110 800	110 800
201	Lycée de Tajerouine	64 000	54 200	118 200	118 200
202	Lycée avenue Mongi Slim au Kef	42 500	28 900	71 400	71 400
203	Lycée Habib Bourguiba à Dahmani	45 500	50 000	95 500	95 500
204	Lycée de Jérissa	38 000	10 000	48 000	48 000
205	Lycée du Sers	46 500	36 000	82 500	82 500
206	Lycée de Kalaât-Snane	36 500	28 000	64 500	64 500
207 208	Lycée de Kalaâ El Khasba au Kef Lycée de Neber	43 000 46 500	12 000 47 400	55 000 93 900	55 000 93 900
208	Lycée rue Ahmed Amara au Kef	102 000	5 700	107 700	107 700
210	Lycée 8 Février 1958 à Sakiet Sidi Youssef	53 000	37 100	90 100	90 100
	y	22 330	5, 100	20.100	20.130

			PREVISI	ONS	(En dinars)
			RECETTES	0115	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
211	Lycée 2 mars 1934 au Kef	65 500	13 500	79 000	79 000
212	Lycée El Ahd El Jedid à Tajerouine	26 000	2 000	28 000	28 000
213	Lycée Al Imtiyeze du Kef Ouest	30 000	3 000	33 000	33 000
214	Lycée de Touiref	22 500	2 000	24 500	24 500
215	Lycée Mahmoud El Mesaâdi à Dahmani	23 500	2 000	25 500	25 500
216	Lycée Al Ahd El Jedid à El Ksour	56 000	72 700	128 700	128 700
217	Lycée de Neber 2	21 000	2 000	23 000	23 000
218	Lycée 20 mars 1956 à Sers	28 000	3 700	31 700	31 700
219	L- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Siliana : Lycée de Siliana	936 000 107 500	705 000 50 000	1 641 000 157 500	1 641 000 157 500
220	Lycée de Bou Arada	54 000	35 000	89 000	89 000
221	Lycée de Bargou	41 500	50 000	91 500	91 500
222	Lycée d'El Krib	66 000	70 000	136 000	136 000
223	Lycée d'Errouhia	46 000	75 000	121 000	121 000
224	Lycée de Makthar	47 000	95 000	142 000	142 000
225	Lycée 2 mars 1934 à Siliana	90 500	60 000	150 500	150 500
226	Lycée Gaâfour	47 000	40 000	87 000	87 000
227	Lycée avenue Farhat Hached à Makthar	36 500	3 500	40 000	40 000
228 229	Lycée Cité El Hayet à Sidi Bourouis Lycée de Kesra	38 500 48 500	30 000 65 000	68 500 113 500	68 500 113 500
229	Lycée de Gaâfour 2	48 500 25 500	3 000	28 500	28 500
231	Lycée Ibn Khaldoun à Siliana	62 000	63 500	125 500	125 500
232	Lycée de Bouarada 2	31 500	3 500	35 000	35 000
233	Lycée Cité Mongi Slim à Siliana	50 000	5 000	55 000	55 000
234	Lycée Beji El Messaoudi à El-Krib	23 000	2 800	25 800	25 800
235	Lycée Abou El Kacem Chebbi à Kesra	19 000	2 200	21 200	21 200
236	Lycée Cité El Ouns 1 à Rouhia	41 000	44 000	85 000	85 000
237	Lycée Cité El-kraoua à Makthar	21 000	2 000	23 000	23 000
238	Lycée avenue Ibn Sina à Laâroussa	22 000	2 300	24 300	24 300
239	Lycée route de Tunis à Bargou	18 000	3 200	21 200	21 200
-	M- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Kasserine :	1 245 000	756 000	2 001 000	2 001 000
240	Lycée 2 mars 1934 à Kasserine	37 000	3 300	40 300	40 300
241	Lycée Sbeitla	108 000	81 800	189 800	189 800
242	Lycée Ibn Charaf à Thala	56 500	39 500	96 000	96 000
243	Lycée Chabbi à Kasserine	60 500	8 000	68 500	68 500
244	Lycée Sbiba	52 500	53 700	106 200	106 200
245	Lycée Fériana	58 500	5 800	64 300	64 300
246	Lycée Foussana	36 000	86 300	122 300	122 300
247	Lycée de Mejel Bel Abbès	51 000	85 500	136 500	136 500
248	Lycée de Kasserine	77 000	44 300	121 300	121 300
249	Lycée Cité El Manar à Kasserine	61 000	8 400	69 400	69 400
250 251	Lycée El Athar à Sbeitla Lycée de Jedelian	39 000 49 000	5 300 33 100	44 300 82 100	44 300 82 100
252	Lycée de Thala	51 000	59 100	110 100	110 100
253	Lycée de Sebeitla 2	76 000	56 700	132 700	132 700
254	Lycée Cité Ezzouhour à Kasserine	83 000	5 500	88 500	88 500
255	Lycée d'El Ayoun	45 500	64 700	110 200	110 200
256	Lycée de Telepte	51 000	22 700	73 700	73 700
257	Lycée El Imtiyaze à Foussana	31 000	3 700	34 700	34 700
258	Lycée El Ahd El Jedid à Thala	24 000	2 900	26 900	26 900
259	Lycée Mongi Slim à Sebiba	32 500	4 500	37 000	37 000
260	Lycée de Hassi El Frid	36 000	31 000	67 000	67 000 27 400
261 262	Lycée Farhat Hached à Rekhmet	24 500 43 000	2 900 36 900	27 400 79 900	27 400 79 900
262	Lycée de Hydra Lycée Ibn Sina à Bouzguem	20 000	2 100	22 100	22 100
264	Lycée Aboul Kacem Echabi à Feriana	21 000	2 800	23 800	23 800
265	Lycée Pilote à Kasserine	20 500	5 500	26 000	26 000
	N- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Sousse :	1 121 500	233 000	1 354 500	1 354 500
266	Lycée Pilote de Sousse	127 000	62 700	189 700	189 700
267	Lycée avenue Tahar Sfar à Sousse	57 000	10 000	67 000	67 000
268	Lycée Abdelaziz El Behi à Sousse	47 000	6 400	53 400	53 400
269	Lycée Ali Bourguiba à Kalaâ Kébira	71 000	12 600	83 600	83 600
270	Lycée de Hammam Sousse	58 000	10 000	68 000	68 000
271	Lycée Farhat Hached à M'Saken Lycée de Sidi Bou Ali	36 000 32 000	5 500 5 000	41 500 37 000	41 500 37 000
272					

					(En dinars)
			PREVISI	IONS	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
273	Lycée Cité Erriadh à Sousse	38 000	5 200	43 200	43 200
274	Lycée Salem Ben Hamida à Akouda	41 500	6 300	47 800	47 800
275	Lycée 2 mars 1934 à Sousse	59 500	8 000	67 500	67 500
276	Lycée Othman Chatti à M'Saken	67 000	10 000	77 000	77 000
277	Lycée Ahmed Noureddine à Sousse	60 000	8 300	68 300	68 300
278 279	Lycée Cité Erromana à Kalaâ Séghira Lycée Ibn Rochd Cité Riadh à Sousse	26 000 34 500	5 300 5 500	31 300 40 000	31 300 40 000
280	Lycée d'Enfidha	79 500	23 100	102 600	102 600
281	Lycée El Jawhara à Sousse	26 000	5 000	31 000	31 000
282	Lycée Ibn Sina à Msaken	31 000	5 700	36 700	36 700
283	Lycée Cité Riadh à Bouficha	28 000	3 900	31 900	31 900
284	Lycée Aboul Kacem Chebbi à Kalâa Kébira	33 000	5 600	38 600	38 600
285	Lycée de Hammam-Sousse 2	36 500	6 600	43 100	43 100
286	Lycée de Enfidha 2	35 000	4 400	39 400	39 400
287	Lycée Mahmoud El Messaâdi à Sidi Abdel Hamid - Sousse	28 000	6 100	34 100	34 100
288	Lycée de Zaouia, Ksiba et Thrayet	26 000	4 900	30 900	30 900
289	Lycée de Sidi El-Hani	23 000	2 800	25 800	25 800
290	Lycée Essalem Cité Erriadh à Sousse	21 000	4 100	25 100	25 100
-	O- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de				
	Kairouan:	1 009 000	705 000	1 714 000	<u>1 714 000</u>
291	Lycée Ibn Rachik à Kairouan	57 000	8 500	65 500	65 500
292	Lycée Rakkada à Kairouan	41 500	34 000	75 500	75 500
293	Lycée de Nasrallah	44 000	42 000	86 000	86 000
294	Lycée de Haffouz	66 000	92 000	158 000	158 000
295	Lycée de Bou Hajla	57 000	90 000	147 000	147 000 77 000
296 297	Lycée de Oueslatia Lycée de Sbikha	37 000 62 000	40 000 45 000	77 000 107 000	107 000
298	Lycée Okba Ibn Nafaâ à Kairouan	42 000	5 000	47 000	47 000
299	Lycée Ali Zaouaoui à Hajeb El Ayoun	47 000	64 000	111 000	111 000
300	Lycée d'El Ala	30 000	76 000	106 000	106 000
301	Lycée de Cherarda	39 000	52 000	91 000	91 000
302	Lycée Dar El Amen à Kairouan	76 000	18 800	94 800	94 800
303	Lycée Ibn El Jazzar à Kairouan	46 000	5 000	51 000	51 000
304	Lycée rue Ibn Arafa à Chbika	24 000	5 000	29 000	29 000
305	Lycée Ibn Khaldoun à El Oueslatia	45 500	58 000	103 500	103 500
306	Lycée les Aghlabides à Kairouan	31 500	5 000	36 500	36 500
307	Lycée de Nasrallah 2	21 000	3 000	24 000	24 000
308	Lycée de Menzel M'Hiri	21 500	3 500	25 000	25 000
309	Lycée Pilote de Kairouan	64 500	29 100	93 600	93 600
310	Lycée Aboul Kacem Chebbi à Hajeb El Ayoun	37 000	5 100	42 100	42 100
311	Lycée Mahmoud El Messaâdi à Sbikha	22 500	5 100	27 600	27 600
312	Lycée de Haffouz 2	23 000	4 600	27 600	27 600
313	Lycée de Bouhajla 2	23 500	5 100	28 600	28 600
314	Lycée de Kairouan	22 500	4 100	26 600	26 600
315	Lycée Chedli Atallah à Kairouan	28 000	5 100	33 100	33 100
-	P- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Monastir	979 500	179 000	1 158 500	1 158 500
316	Lycée Bourguiba à Monastir	70 000	15 000	85 000	85 000
317	Lycée Said Abi Baker à Moknine	62 500	9 000	71 500	71 500
318	Lycée de Jemmal	65 500	10 000	75 500	75 500
319	Lycée de Téboulba	46 500	6 000	52 500	52 500
320	Lycée de Bekalta	25 500	3 700	29 200	29 200
321	Lycée de Sayada	28 500	4 000	32 500	32 500
322	Lycée de Béni Hassen	24 500	3 000	27 500	27 500
323	Lycée de Ksibet El Mediouni à Monastir	38 500	4 000	42 500	42 500
324	Lycée Ali Bourguiba de Bembla	37 000	5 700	42 700	42 700
325	Lycée de Khénis	22 000	3 000	25 000	25 000
326	Lycée de Sahline	33 000	5 000	38 000	38 000
327	Lycée avenue Fattouma Bourguiba à Monastir	56 500	8 500	65 000	65 000
328	Lycée 2 mars 1934 à Ksar-Hellal	55 500	7 000	62 500	62 500
329	Lycée de Moknine	35 500	5 000	40 500	40 500
330	Lycée de Zeramdine	39 500	4 500	44 000	44 000
331	Lycée Cité Erriadh 2 à Ksar Hellal	27 500	5 000	32 500	32 500
332 333	Lycée d'El Ouerdanine	28 000 24 000	5 000 3 300	33 000 27 300	33 000 27 300
334	Lycée de Menzel Hayet Lycée de Jemmel 2	25 000 25 000	3 500	27 300 28 500	28 500
335	Lycée de Amiret El Hajjej à Moknine	28 500	3 300	31 800	31 800
555		20 300	3 300	51 000	21 000

			PREVISI	IONS	(En dinars)
	DEGRAM THE COLUMN TO THE COLUMN T		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
336	Lycée de Lamta	23 500	2 500	26 000	26 000
337	Lycée Pilote de Monastir	81 000	48 500	129 500	129 500
338	Lycée de Bennane-Boudhar	24 500	3 800	28 300	28 300
339	Lycée de Sekrine à Teboulba	23 500	3 200	26 700	26 700
340	Lycée Hedi Khefacha à Monastir	35 500	4 500	40 000	40 000
341	Lycée de Jemmel route Beni Hassen	18 000	3 000	21 000	21 000
-	Q- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Mahdia				
	<u> </u>	<u>788 000</u>	<u>363 000</u>	<u>1 151 000</u>	<u>1 151 000</u>
342	Lycée de Ksour Essaf	59 000	24 000	83 000	83 000
343	Lycée Aboul Kacem Echebbi à Chebba	23 000	14 500	37 500	37 500
344	Lycée d'El Jem Lycée Tahar Sfar à Mahdia	51 000	26 000 7 000	77 000 49 000	77 000 49 000
345 346	Lycée de Chorbane	42 000 46 000	23 500	69 500	69 500
347	Lycée de Boumerdès	42 000	15 000	57 000	57 000
348	Lycée de Rejiche	26 500	2 500	29 000	29 000
349	Lycée de Sidi Alouane	32 000	24 000	56 000	56 000
350	Lycée de H'Bira	41 000	58 000	99 000	99 000
351	Lycée de Souassi	56 500	62 000	118 500	118 500
352	Lycée Ibn Sina à Mahdia	98 000	12 500	110 500	110 500
353	Lycée de Melloulech	23 000	4 200	27 200	27 200
354	Lycée de Ouled Chamakh	45 500	59 000	104 500	104 500
355	Lycée de Ksour Essef 2	27 500	3 800	31 300	31 300
356	Lycée de Telelsa	21 000	2 600	23 600	23 600
357	Lycée de Chebba	23 500	4 500	28 000	28 000
358	Lycée de Sidi Zid	23 000	2 800	25 800	25 800
359	Lycée de Sakiet El Khadem	19 000	1 300	20 300	20 300
360	Lycée de Nafatia	24 000	3 800	27 800	27 800
361	Lycée de Bradaâ	22 500	3 800	26 300	26 300
362 363	Lycée de Karkar	21 000	4 600	25 600 24 600	25 600 24 600
303	Lycée Mahmoud El Messaâdi à El Jem  R- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Sfax 1:	21 000 <b>1 178 500</b>	3 600 <b>454 000</b>	1 632 500	1 632 500
364	Lycée Pilote de Sfax	82 500	42 000	124 500	124 500
365	Lycée 15 Novembre 1955 à Sfax	79 500	12 100	91 600	91 600
366	Lycée Hédi Chaker à Sfax	68 500	10 300	78 800	78 800
367	Lycée Majida Boulila à Sfax	59 000	10 900	69 900	69 900
368	Lycée Habib Maâzoun à Sfax	39 000	5 000	44 000	44 000
369	Lycée Mohamed Ali à Sfax	62 500	9 300	71 800	71 800
370	Lycée d'Agareb	46 000	16 000	62 000	62 000
371	Lycée de Bir Ali Ben Khelifa	42 500	47 600	90 100	90 100
372	Lycée Cité El Habib à Sfax	43 500	7 400	50 900	50 900
373	Lycée 20 mars 1956 à Sfax	88 500	8 100	96 600	96 600
374	Lycée 9 avril 1938 à Sfax	69 000	9 200	78 200	78 200
375	Lycée Ali Bourguiba à Maharès	64 500	36 500	101 000	101 000
376	Lycée El Ahd El Jedid à Skhira	65 500	37 800	103 300	103 300
377	Lycée Mahmoud Megdiche à Sfax	27 000	5 600	32 600	32 600
378	Lycée Abou El Hassen El Lakhmi à Sfax	25 500	4 800	30 300	30 300
379 380	Lycée de Ghraiba Lycée de Bir Ali Ben Khélifa 2	56 000 75 000	41 500	97 500 113 300	97 500
380 381	Lycée Hédi Soussi à Sfax	75 000 39 500	38 300 8 300	113 300 47 800	113 300 47 800
382	Lycée de Agareb 2	21 000	2 700	23 700	23 700
383	Lycée Mustapha El Fourati à Sfax	28 000	3 400	31 400	31 400
384	Lycée Taieb M'hiri route El-Ayne à Sfax	17 000	5 100	22 100	22 100
385	Lycée Ibn Abi Dhiaf à Bir Ali Ben Khalifa	30 500	44 900	75 400	75 400
386	Lycée Ibn Khaldoun à Skhira	31 500	44 400	75 900	75 900
387	Lycée Hatem El Mekki à El Mahres	17 000	2 800	19 800	19 800
	S- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Sfax 2:	626 500	210 000	836 500	836 500
388	Lycée 25 Juillet 1957 à Sfax	42 500	4 000	46 500	46 500
389	Lycée Habib Thameur à Sfax	46 000	6 800	52 800	52 800
390	Lycée Farhat Hached à Kerkennah	38 500	15 300	53 800	53 800
391	Lycée 18 Janvier 1952 à Jébeniana	52 500	28 600	81 100	81 100
392	Lycée El Hancha	57 000	61 800	118 800	118 800
393	Lycée Mongi Slim à Sakiet Ezzit	47 500	8 000	55 500	55 500
394	Lycée de Menzel Chaker	62 000	49 300	111 300	111 300
395	Lycée de Hzag	26 500	2 200	28 700	28 700
396	Lycée Aboul Kacem Echebbi à Chihia	33 000	5 000	38 000	38 000
397	Lycée d' El Amra	30 000	3 100	33 100	33 100

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS				PREVISI	IONS	(En dinars)
DESIGNATION		DECICNATION DECETA DI ICCEMENTO				
Digital   Species Stack   Fish   Saskier Eddinger   1.50		DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION		TOTAL DES	DEDENGEG
			DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
						34 900
						30 600
						31 900
						39 200
		· ·				32 300 24 800
T. Etablissements d'ensciencement secondaire relevant de la Direction régionale de Gafas.   96.000   47.000   143 300   143   1496   159èèe Houcine Bouzaine à Gafas   97.000   41.000   143 300   143   1496   159èèe Houcine Bouzaine à Gafas   97.000   41.000   138 100   138 100   138 100   138 100   159èèe Houcine Bouzaine à Gafas   97.000   41.000   41.000   41.000   41.000   159èèe Houcine Bouzaine à Gafas   97.000   41						23 200
1476	404					1 914 500
	405					143 300
Jose Ahmed Tilla Galfas Ksar						120 500
	407	Lycée Cité des Jeunes Gafsa	97 000	41 100	138 100	138 100
1,   1,   1,   2,   2,   3,   3,   3,   3,   3,   3	408	Lycée Ahmed Tlili à Gafsa Ksar	38 500	5 600	44 100	44 100
1471						102 900
14/2   Sycée de Fili Gruetar   13   1500   18   400   81   1900   81   14/4   1500   66   600   55   100   55   100   56   100   10						46 500
14/4   Lycée de Sned   47500   83 800   131 300   131   14/4   Lycée de Métlaoui   49500   500   500   500   500   540   14/6   Lycée croute de Gafas   486100ii   31500   2600   34 100   34   14/6   Lycée croute de Gafas   486100ii   31500   180 800   18						29 500
14/6   Lycée de Méthaoui						81 900
14/6   Lyce Dim Rachela Guafia   35 500   5 200   40 700   40   40   40   40   40   4						131 300 56 100
14/6						40 700
147		*				34 100
4/8   Lycée de Kar Gafsa   32,500   4300   36,800   36   36   36   36   36   36   36						180 800
1			48 000			53 000
1.	419	Lycée de Ksar Gafsa	32 500	4 300	36 800	36 800
Lycée de Zannouch						33 800
1						85 100
1,25		l <sup>*</sup>				28 100
426						77 000 60 400
1426   Lycée Couled Bou Omrame   34 500   5 500   40 000   44 20   2						31 100
1,200						40 000
428						74 200
430						27 600
431   Lycée cité Essourour à Gafsa   26 500   5 400   31 900   31   433   Lycée Aboul Kacem Echabic cité des Jeunes à Gafsa   21 000   2 600   23 600   23 433   Lycée lon Arrafi à Metlaoui   17 500   1 500   19 000   19 434   Lycée lon Arrafi à Metlaoui   17 500   1 500   19 000   19 42   Lycée lon Arrafi à Metlaoui   17 000   23 700   42 700   42   17 000   19 000   10 000	429	Lycée El Ahd El Jadid à Sidi Aïche	23 500	3 400	26 900	26 900
432   Lycée Aboul Kacem Echabi cité des Jeunes à Gafsa   21 000   2 600   23 600   23 433   2	430	Lycée El Imtiyaze à Moulares	29 000	4 000	33 000	33 000
17500   1500   19000   19   19   19   19   19   19						31 900
434   Lycée de Sidi Boubaker   19 000   23 700   42 700   42 43 435   Lycée Ibn Rachik à Sned   18 000   3 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   21 200   23 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20						23 600
18 000   3 200   21 200   21 200   21 200   25						19 000
17 000   2 300   19 300   19   19   19   19   19   19   19						42 700 21 200
L'Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Sidi         Bouzid :         1267 500         966 000         2 233 500         2 233           437         Lycée de Sidi Bouzid         81 000         52 700         133 700         133           438         Lycée de Sidi Ali Ben Assy         71 500         60 500         132 000         132           439         Lycée de Sidi Ali Ben Aoun         59 500         53 400         112 900         163           440         Lycée de Sidi Ali Ben Aoun         59 500         53 400         112 900         194           441         Lycée de Regueb         56 500         51 700         108 200         108           443         Lycée de Menzel Bouziaeine         60 500         55 600         116 100         116           444         Lycée de Mezula Bouziaeine         72 000         56 200         128 200         128           445         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           446         Lycée de Mezouna         42 000         49 700         109 700         109           447         Lycée de Sidi Bouzid         60 000         49 700         109 700         109           448         Lycée de Sebbala </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>19 300</td>						19 300
Souzid	450	1	17 000	2 300	19 300	19 300
437         Lycée de Sidi Bouzid         81 000         52 700         133 700         133           438         Lycée de Meknassy         71 500         60 500         132 000         132           439         Lycée de Jelma         72 500         90 500         163 000         163           440         Lycée de Jelma         59 500         53 400         112 900         112           441         Lycée de Gregueb         56 500         51 700         37 000         94 000         94           442         Lycée de Menzel Bouzaiene         60 500         55 600         116 100         116           443         Lycée de Menzel Bouzaiene         60 500         55 600         116 100         116           444         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           445         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           446         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           446         Lycée Jose Jose Jose Jose Jose Jose Jose Jos	=		1 267 500	966 000	2 233 500	2 233 500
439         Lycée de Jelma         72 500         90 500         163 000         163           440         Lycée de Sidi Ali Ben Aoun         59 500         53 400         112 900         112           441         Lycée de Gouled Haffouz         57 000         37 000         94 000         94           442         Lycée de Regueb         56 500         51 700         108 200         108           443         Lycée de Menzel Bouzaiene         60 500         55 600         116 100         116           444         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           445         Lycée de Mezouna         42 000         47 600         89 600         89           446         Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid         60 000         49 700         109 700         109           447         Lycée Lassouda à Sidi Bouzid         92 500         74 900         167 400         167           448         Lycée de Sebbala         50 500         56 700         107 200         107           449         Lycée John Khaldoun à Sidi Bouzid         86 500         58 900         145 400         145           450         Lycée Ibn Rochd à Meknassy         34 500         3 000         37	437					133 700
440       Lycée de Sidi Ali Ben Aoun       59 500       53 400       112 900       112         441       Lycée d'Ouled Haffouz       57 000       37 000       94 000       94         442       Lycée de Regueb       56 500       51 700       108 200       108         443       Lycée de Menzel Bouzaiene       60 500       55 600       116 100       116         444       Lycée de Bir El Hafey       72 000       56 200       128 200       128         445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée de Sebbala       50 500       58 900       145 400       145         450       Lycée John Khaldoun à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         451       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       450       450       4500       450       33 000       37 500	438		71 500	60 500	132 000	132 000
441       Lycée d'Ouled Haffouz       57 000       37 000       94 000       94         442       Lycée de Regueb       56 500       51 700       108 200       108         443       Lycée de Menzel Bouzaiene       60 500       55 600       116 100       116         444       Lycée de Bir El Hafey       72 000       56 200       128 200       128         445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée Ge Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée Jahr Haddad à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Lycée Ge Faiedh       36		*				163 000
442       Lycée de Regueb       56 500       51 700       108 200       108         443       Lycée de Menzel Bouzaiene       60 500       55 600       116 100       116         444       Lycée de Bir El Hafey       72 000       56 200       128 200       128         445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée Ge Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh						112 900
443       Lycée de Menzel Bouzaiene       60 500       55 600       116 100       116         444       Lycée de Bir El Hafey       72 000       56 200       128 200       128         445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Bin Arafa à Souk Jedid       46 600       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida						94 000
444       Lycée de Bir El Hafey       72 000       56 200       128 200       128         445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid<						108 200
445       Lycée de Mezouna       42 000       47 600       89 600       89         446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid       38 000       2 700       40 700       40         457       Lycée Mahmoud El Messaâdi		*				116 100 128 200
446       Lycée 2 mars 1934 à Sidi Bouzid       60 000       49 700       109 700       109         447       Lycée Lassouda à Sidi Bouzid       92 500       74 900       167 400       167         448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid       38 000       2 700       40 700       40         457       Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey       24 500       3 100       27 600       27						89 600
447         Lycée Lassouda à Sidi Bouzid         92 500         74 900         167 400         167           448         Lycée de Sebbala         50 500         56 700         107 200         107           449         Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid         86 500         58 900         145 400         145           450         Lycée lbn Khaldoun à Sidi Bouzid         38 500         4 500         43 000         43           451         Lycée Tahar Haddad à Regueb         45 500         51 500         97 000         97           452         Lycée Ibn Rochd à Meknassy         34 500         3 000         37 500         37           453         Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid         46 000         33 300         79 300         79           454         Lycée Ge Faiedh         36 500         38 000         74 500         74           455         Lycée 20 Mars 1956 à Essaida         32 000         36 200         68 200         68           456         Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid         38 000         2 700         40 700         40           457         Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey         24 500         3 100         27 600         27						109 700
448       Lycée de Sebbala       50 500       56 700       107 200       107         449       Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid       86 500       58 900       145 400       145         450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid       38 000       2 700       40 700       40         457       Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey       24 500       3 100       27 600       27						167 400
450       Lycée Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid       38 500       4 500       43 000       43         451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid       38 000       2 700       40 700       40         457       Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey       24 500       3 100       27 600       27		*				107 200
451       Lycée Tahar Haddad à Regueb       45 500       51 500       97 000       97         452       Lycée Ibn Rochd à Meknassy       34 500       3 000       37 500       37         453       Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid       46 000       33 300       79 300       79         454       Lycée de Faiedh       36 500       38 000       74 500       74         455       Lycée 20 Mars 1956 à Essaida       32 000       36 200       68 200       68         456       Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid       38 000       2 700       40 700       40         457       Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey       24 500       3 100       27 600       27	449	Lycée 9 avril 1938 à Sidi Bouzid	86 500	58 900	145 400	145 400
452     Lycée Ibn Rochd à Meknassy     34 500     3 000     37 500     37       453     Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid     46 000     33 300     79 300     79       454     Lycée de Faiedh     36 500     38 000     74 500     74       455     Lycée 20 Mars 1956 à Essaida     32 000     36 200     68 200     68       456     Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid     38 000     2 700     40 700     40       457     Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey     24 500     3 100     27 600     27						43 000
453     Lycée Ibn Arafa à Souk Jedid     46 000     33 300     79 300     79       454     Lycée de Faiedh     36 500     38 000     74 500     74       455     Lycée 20 Mars 1956 à Essaida     32 000     36 200     68 200     68       456     Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid     38 000     2 700     40 700     40       457     Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey     24 500     3 100     27 600     27		, ·				97 000
454     Lycée de Faiedh     36 500     38 000     74 500     74       455     Lycée 20 Mars 1956 à Essaida     32 000     36 200     68 200     68       456     Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid     38 000     2 700     40 700     40       457     Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey     24 500     3 100     27 600     27		*				37 500
455     Lycée 20 Mars 1956 à Essaida     32 000     36 200     68 200     68       456     Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid     38 000     2 700     40 700     40       457     Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey     24 500     3 100     27 600     27		*				79 300
456         Lycée El Imtiyaze à Sidi Bouzid         38 000         2 700         40 700         40           457         Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey         24 500         3 100         27 600         27						74 500 68 200
457         Lycée Mahmoud El Messaâdi à Bir Lahfey         24 500         3 100         27 600         27						40 700
						27 600
1 436   Lycee Floucine Bouzaiene a ivienzei Bouzaiene   21 500   1 700   23 200   23	458	Lycée Houcine Bouzaiene à Menzel Bouzaiene	21 500	1 700	23 200	23 200
						68 300
460         Lycée d' Ouled Haffouz 2         22 000         2 300         24 300         24	460	Lycée d' Ouled Haffouz 2	22 000	2 300	24 300	24 300

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	10113	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	CLIDVENITION	RESSOURCES	TOTAL DEC	
		SUBVENTION	PROPRES	TOTAL DES RECETTES	DEPENSES
461	Y / 1 W 2	DE L'ETAT			22 200
461	Lycée de Mazouna 2	20 500	1 800	22 300	22 300
462	Lycée El Ahd El Jadid à Sidi Ali Ben Oun	19 000	1 200	20 200	20 200
162	V- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Tozeur :	<u>337 000</u>	72 000	409 000 40 200	409 000 49 200
463	Lycée de Nafta	45 500 43 000	3 700 4 900	49 200 47 900	47 900
464	Lycée 2 mars 1934 à Dégache Lycée Aboul Kacem Chebbi à Tozeur	58 000	6 500	64 500	64 500
465 466	Lycée El Imtiyaze à Tozeur	43 000	3 800	46 800	46 800
467	Lycée Béchir Khéraief à Nafta	29 000	2 900	31 900	31 900
468	Lycée d' El Mahassen	27 000	3 200	30 200	30 200
469	Lycée de Tozeur	24 500	2 100	26 600	26 600
470	Lycée de Tamagza	28 000	41 200	69 200	69 200
471	Lycée de Hezoua	21 000	2 000	23 000	23 000
472	Lycée de Hammet Jerid	18 000	1 700	19 700	19 700
	W- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Gabès	10 000	1 700	17 700	17 700
=	· Deadhissements a enseignement secondarie recount de la Direction regionale de Gabes	1 000 000	295 000	1 295 000	1 295 000
473	Lycée Cité El Manara à Gabès	45 000	5 000	50 000	50 000
474	Lycée Mohamed Ali à El Hamma	63 500	23 700	87 200	87 200
475	Lycée de Mareth	64 000	23 000	87 000	87 000
476	Lycée Boulbaba à Gabès	45 500	6 000	51 500	51 500
477	Lycée de Metouia 2	33 000	3 500	36 500	36 500
478	Lycée d'Oasis Chenini à Gabès	34 500	4 300	38 800	38 800
479	Lycée Tahar Haddad à El Hamma	59 000	5 000	64 000	64 000
480	Lycée avenue de la République à Gabès	40 000	4 500	44 500	44 500
481	Lycée Nouvelle Matmata	48 500	18 500	67 000	67 000
482	Lycée Aboul Kacem Chebbi à Gabès	51 500	12 600	64 100	64 100
483	Lycée El Argoub à Mareth	52 500	32 500	85 000	85 000
484	Lycée de Sombat	66 500	24 700	91 200	91 200
485	Lycée de Ghannouche	31 500	2 800	34 300	34 300
486	Lycée Pilote de Gabès	55 000	25 000	80 000	80 000
487	Lycée Cité El Amel à Gabès	43 000	5 100	48 100	48 100
488	Lycée de D'Khilet Toujane	41 000	22 000	63 000	63 000
489	Lycée de Zarat	19 000	1 800	20 800	20 800
490	Lycée de Menzel Habib	28 000	57 800	85 800	85 800
491	Lycée El Ahd El Jedid à Matmata Nouvelle	29 500	2 100	31 600	31 600
492	Lycée de Métouia	24 000	3 300	27 300	27 300
493	Lycée de Gannouche 2	24 500	2 500	27 000	27 000
494	Lycée Ouadi Ennour à El Hamma	26 000	2 000	28 000	28 000
495	Lycée d' El Hamma	41 000	3 500	44 500	44 500
496	Lycée Farhat Hached à Gabès	34 000	3 800	37 800	37 800
	X- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de Kébili :	548 500	129 000	677 500	677 500
497	Lycée de Douz	42 500	4 000	46 500	46 500
498	Lycée Ibn Mandhour à Kébili	46 000	10 700	56 700	56 700
499	Lycée Ibn El Haïthem à Souk Lahad	50 000	4 300	54 300	54 300
500	Lycée El Ahd El Jedid à Douz	35 000	3 800	38 800	38 800
501	Lycée Ibn El Jazzar à Kébili	62 000	15 800	77 800	77 800
502	Lycée Ibn Khaldoun à Tombar	29 000	2 100	31 100	31 100
503	Lycée Kheireddine à Janoura	32 500	3 300	35 800	35 800
504	Lycée rue Ibn Sina à Kébili	57 500	19 100	76 600	76 600
505	Lycée El Imtiyaze à Douz	30 000	18 300	48 300	48 300
506	Lycée El Ahd El Jédid à El Faouar	52 500	27 000	79 500	79 500
507	Lycée de Menchia	32 000	3 500	35 500	35 500
508	Lycée de Jemna	28 500	3 300	31 800	31 800
509	Lycée de Béchri	25 000	1 900	26 900	26 900
510	Lycée de Rejim Mâatoug	26 000	11 900	37 900	37 900
	Y- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de				
_	Médenine :	1 195 000	376 000	1 571 000	1 571 000
511	Lycée de Ben Guerdane	85 000	30 300	115 300	115 300
512	Lycée de Midoune	34 000	5 200	39 200	39 200
513	Lycée 2 mars 1934 à Zarzis	36 000	4 700	40 700	40 700
514	Lycée route de Gabès à Médenine	34 000	5 600	39 600	39 600
515	Lycée d'El May	37 000	4 700	41 700	41 700
516	Lycée Pilote de Medenine	75 000	38 600	113 600	113 600
517	Lycée de Béni Khedache	57 000	41 600	98 600	98 600
518	Lycée de Ajim à Jerba	36 500	4 000	40 500	40 500
519	Lycée Houmet Essouk 2 à Jerba	35 500	7 000	42 500	42 500
520	Lycée de Ben Guerdane 2	39 500	4 500	44 000	44 000
521	Lycée de Medenine	106 000	61 800	167 800	167 800
-	· ·				

			PREVISI	IONS	(Ell dillars)
	DECICNATION DECETADI ICCEMENTO		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEDENGES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
522	Lycée Houmet Essouk à Jerba	110 500	15 800	126 300	126 300
523	Lycée de Zarzis	56 500	18 800	75 300	75 300
524	Lycée Ibn Rochd à Zarzis	29 000	2 800	31 800	31 800
525	Lycée de Médenine 2	40 500	4 300	44 800	44 800
526	Lycée Ibn Sina route de Tataouine à Médenine	38 500	3 800	42 300	42 300
527	Lycée de Sidi Makhlouf	41 500	36 600	78 100	78 100
528	Lycée Ibn Hazm route El Marsa à Ben Gardane	33 000	3 500	36 500	36 500
529	Lycée de Sidi Zékri à Jerba	24 500	2 600	27 100	27 100
530	Lycée de Ksar Jedid	29 500 29 500	20 700 5 000	50 200 34 500	50 200 34 500
531 532	Lycée Ibn El Haithem à Ben Guerdane Lycée El Ahd El Jedid à Medenine	34 000	3 600	37 600	34 500 37 600
533	Lycée Dhouiher à Zarzis	25 000	3 600	28 600	28 600
534	Lycée Ibn Khaldoun à Medenine	31 000	35 100	66 100	66 100
535	Lycée Riadh à Houmt Souk	23 500	3 600	27 100	27 100
536	Lycée de Midoune 2 - Jerba	23 000	3 000	26 000	26 000
537	Lycée Ibn Khaldoun à Ben Guerdane	20 000	1 700	21 700	21 700
538	Lycée de Guellala	20 000	2 400	22 400	22 400
539	Lycée route de Ghomrassen à Beni Khedache	10 000	1 100	11 100	11 100
_ '	Z- Etablissements d'enseignement secondaire relevant de la Direction régionale de				
	Tataouine:	<u>514 000</u>	<u>105 000</u>	<u>619 000</u>	<u>619 000</u>
540	Lycée de Tataouine	68 000	26 000	94 000	94 000
541	Lycée 2 mars 1934 à Ghomrassen	34 500	6 000	40 500	40 500
542	Lycée de Rogba à Tataouine	36 000	2 700	38 700	38 700
543	Lycée de Tataouine 2	106 500	6 500	113 000	113 000
544	Lycée Cité Mahrajen à Tataouine	40 000	3 400	43 400	43 400
545	Lycée de Bir Lahmar	28 500	2 800	31 300	31 300
546	Lycée de Remada	39 000	25 900	64 900	64 900
547	Lycée Cité Brourmet à Tataouine	31 500	3 600	35 100	35 100
548	Lycée de Smar à Tataouine	27 500	10 100	37 600	37 600
549	Lycée El Ahd El Jedid à Ghomrassen	25 500	2 300	27 800	27 800
550	Lycée Cité Ennour à Tataouine Nord	31 500	10 200	41 700	41 700
551	Lycée Abou El Kacem Chebbi à Tataouine Sud	24 500	4 600	29 100	29 100
552	Lycée de Bir Lahmar 2	21 000	900	21 900	21 900
<u>909</u>	Etablissements du deuxième Cycle de l'Enseignement de Base:	<u>22 399 000</u>	<u>9 758 000</u>	<u>32 157 000</u>	<u>32 157 000</u>
-	<u>A - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction</u> régionale de Tunis I :	1 050 000	208 000	1 258 000	1 258 000
1	Collège avenue Bab Djedid - Tunis	28 000	3 300	31 300	31 300
2	Collège d'El Hafsia Tunis	20 000	2 700	22 700	22 700
3	Collège de Carthage Dermech	31 000	5 000	36 000	36 000
4	Collège Place Leader - Tunis	19 000	2 000	21 000	21 000
5	Collège Ibn Rochd - Tunis	19 000	1 400	20 400	20 400
6	Collège rue Abderrazak Chraibi à Tunis	19 000	1 800	20 800	20 800
7	Collège rue du Maroc - Tunis	23 000	3 300	26 300	26 300
8	Collège d'Essarajine	18 500	1 500	20 000	20 000
9	Collège avenue Béchir Sfar - Tunis	23 000	2 000	25 000	25 000
10	Collège Cité El Khadra - Tunis	22 000	3 300	25 300	25 300
11	Collège avenue 15 Octobre 1961 à El Kabaria	24 500	3 500	28 000	28 000
12	Collège d' El Aouina	31 500	5 000	36 500	36 500
13	Collège rue de la Gare - Tunis	21 500	1 800	23 300	23 300
14	Collège rue Mejez El Bab - Tunis	19 000	1 900	20 900	20 900
15	Collège rue El Hédi Chaker - Tunis	27 500	2 300	29 800	29 800
16	Collège El Ouardia à Tunis	32 500	4 600	37 100	37 100
17	Collège rue El Jahedh - le Kram	25 500	4 300	29 800	29 800
18	Collège rue des Tulipes El Ouardia	21 000	2 800	23 800	23 800
19	Collège Fadhel Ben Achour - La Marsa	22 000	3 500	25 500	25 500
20	Collège Cité Essalama - Kabaria 2	20 000	2 900	22 900	22 900
21	Collège Ibn Sina 1 à El Kabaria	24 000	3 800	27 800	27 800
22	Collège El Farabi à La-Goulette	23 000	2 600	25 600	25 600
23	Collège El Mourouj 2	21 000	3 300	24 300	24 300
24	Collège Assad Ibn Elfourrat El Kram Ouest	23 000	3 500	26 500	26 500
25	Collège rue des Glacières à Tunis	19 500	1 300	20 800	20 800
26	Collège rue de Lénine Tunis	22 000	3 600	25 600	25 600
27	Collège Cité Ibn Sina 2 - El Kabaria	24 500	3 600	28 100	28 100
28	Collège rue de Skikda - Djebel Jeloud	19 000	2 500	21 500	21 500
29	Collège de Sidi Daoued	21 500	3 000	24 500	24 500
30	Collège avenue Taieb M'Hiri - La Marsa	26 000	4 300	30 300	30 300

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	10113	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	CUDVENTION	ı	TOTAL DEG	
		SUBVENTION DE L'ETAT	RESSOURCES PROPRES	TOTAL DES RECETTES	DEPENSES
2.1	C-1122 1024 \ L-1-1-11			22 600	22 (00
31 32	Collège 2 mars 1934 à Jebel Jeloud Collège Sidi Amor à El Kram Ouest	20 000 20 000	2 600 3 100	23 100	22 600 23 100
33	Collège rue Louis Bray Cité El Khadhra à Tunis	20 000	3 100	23 100	23 100
34	Collège de la Marsa	23 000	3 200	26 200	26 200
35	Collège Cité Riadh à la Marsa	21 500	3 400	24 900	24 900
36	Collège Pilote avenue Ali Trad à Tunis	47 000	47 500	94 500	94 500
37	Collège Technique d'El Ouardia	21 500	1 600	23 100	23 100
38	Collège Technique de la Goulette	19 000	1 200	20 200	20 200
39	Collège Pilote à Dhifef El Bouhayra	41 000	41 000	82 000	82 000
40	Collège Tehnique Rue des Glacières à Tunis	17 500	1 200	18 700	18 700
41	Collège Technique Impassse Sidi Abderraouf Rue El Mar - Tunis	17 500	1 000	18 500	18 500
42	Collège Technique de Bab El Khadra - Tunis	17 500	1 000	18 500	18 500
43	Collège Technique Rue la Vienne El Ouardia	17 500	1 000	18 500	18 500
44	Collège Tehnique Rue de la Résistance à la Goulette	18 000	1 000	19 000	19 000
45	Collège Zoubeir Tourki à El Aouina 2	21 000	3 200	24 200	24 200
46	Collège Ibn Sina 3	17 000	2 500	19 500	19 500
-	B - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Tunis II :	928 500	135 000	1 063 500	1 063 500
47	Collège Cité Ibn Sina Ksar Said - le Bardo	19 000	1 400	20 400	20 400
48	Collège rue Habib Thameur le Bardo	25 500	3 000	28 500	28 500
49	Collège à Bir Kram El Omrane	24 500	3 000	27 500	27 500
50	Collège d'El Manar 2	25 000 25 500	2 400	27 400	27 400
51	Collège Beau Site El Menzah		2 200	27 700	27 700
52	Collège de Mellassine	24 500 21 000	2 300	26 800	26 800
53 54	Collège rue El Aghlab Temimi El Omrane Collège "El Imam Ibn Arafa" Cité Souissi le Bardo	29 500	1 300 3 000	22 300 32 500	22 300 32 500
55	Collège Okba Ibn Nafaa à Harayria	32 500	5 500	38 000	38 000
56	Collège Kheireddine - Le Bardo	31 000	5 200	36 200	36 200
57	Collège 20 mars 1956 à Sidi Hassine	34 500	2 400	36 900	36 900
58	Collège rue Errassas à El Menzah	23 500	2 700	26 200	26 200
59	Collège Cité Bougatfa à Ezzahrouni	42 500	5 500	48 000	48 000
60	Collège d'El Manar I	21 000	1 600	22 600	22 600
61	Collège rue Jughurta au Bardo	20 500	2 500	23 000	23 000
62	Collège El Agba	25 500	5 000	30 500	30 500
63	Collège rue Karatchi - Le Bardo	18 500	1 900	20 400	20 400
64	Collège rue 62140 Cité Ettahrir	26 500	3 100	29 600	29 600
65	Collège route Mejez El Bab Sidi Hassine	27 500	4 200	31 700	31 700
66	Collège de Sidi Hassine 2	37 000	6 000	43 000	43 000
67	Collège Cité Bach Hamba - Ezzouhour	26 000	3 500	29 500	29 500
68	Collège rue Ibn Hasnia Cité Ettahrir	18 000	2 900	20 900	20 900
69	Collège Ibn Khaldoun 4	19 000	2 000	21 000	21 000
70	Collège Fattouma Bourguiba - Le Bardo	20 000	2 500	22 500	22 500
71	Collège de la Cité Ibn Khaldoun	25 000	3 500	28 500	28 500
72	Collège de Sejoumi	20 000	2 800	22 800	22 800
73	Collège à El Omrane Supérieur	22 000	3 300	25 300	25 300 30 900
74 75	Collège d'El Harayria Collège Ibn Khaldoun à El Omrane Superieur	27 500 20 500	3 400 2 000	30 900 22 500	22 500
7 <i>5</i>	Collège Cité 20 mars 1956 à Sidi Hassine 2	24 000	2 100	26 100	26 100
77	Collège de Sidi Hassine	29 500	3 500	33 000	33 000
78	Collège Cité Omar El Mokhtar à Tunis 2	29 500	3 800	33 300	33 300
79	Collège Aboul Kacem Chebbi à El Omrane	30 500	3 600	34 100	34 100
80	Collège Technique Cité Ibn Khaldoun	19 000	3 200	22 200	22 200
81	Collège Pilote à Kaznadar	63 000	28 700	91 700	91 700
_ '	C - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de l'Ariana :	698 000	<u>134 000</u>	832 000	832 000
82	Collège Cité El Ghazala Ariana	32 500	5 900	38 400	38 400
83	Collège 18 Janvier 1952 l'Ariana	29 500	5 100	34 600	34 600
84	Collège Cité El Bousten Ariana	31 000	5 100	36 100	36 100
85	Collège d'El Menzah VI	20 000	3 800	23 800	23 800
86	Collège Borj Louzir l'Ariana	35 000	5 700	40 700	40 700
87	Collège d'El Menzah V	20 000	3 000	23 000	23 000
88	Collège Cité de la République M'Nihla	28 000	5 300	33 300	33 300
89	Collège El Farabi - Jaâfar	29 000	4 600	33 600	33 600
90	Collège M'Nihla	22 500	4 100	26 600	26 600
91 92	Collège Cité Ettadhamen Collège de Borj El Baccouche à l'Ariana	37 000 42 000	6 800 6 000	43 800 48 000	43 800 48 000
92	Conege at Doly Et Daccouche a l'Atlana	42 000	0 000	40 000	40 000

		i e	PREVISI		
1			RECETTES		
1	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
93	Collège Cité El Mourouj - Kalaât El Andalous	20 000	2 800	22 800	22 800
94	Collège Dar Fadhal - La Soukra	26 000	4 400	30 400	30 400
95	Collège Cité El Bassatine - El M'Nihla	32 500	7 200	39 700	39 700
96	Collège 9 avril 1938 à Cité Ettadhamen	18 000	2 100	20 100	20 100
97	Collège Riadh Ennasr à l'Ariana	20 500	3 500	24 000	24 000
98	Collège 18 janvier 1952 à Cité Ettadhamen	26 000	5 000	31 000	31 000
99	Collège Cité Rafaha à El M'Nihla	19 000	2 500	21 500	21 500
100	Collège de Sidi Thabet	18 500	4 600	23 100	23 100
101	Collège de Raoued	23 000	6 000	29 000	29 000
102	Collège Ettadhamen 5 à l'Ariana	18 000	2 700	20 700	20 700
103 104	Collège à El M'Nihla Supérieur	19 000 19 000	2 800 3 700	21 800 22 700	21 800 22 700
104	Collège de Kalaât El Andalous Collège Pilote à El Menzah 5	70 500	25 600	96 100	96 100
106	Collège Technique de l'Ariana	25 000	2 900	27 900	27 900
107	Collège de Nkhilette	16 500	2 800	19 300	19 300
	D - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
-	régionale de Manouba :	<u>679 000</u>	<u>99 000</u>	<u>778 000</u>	778 000
108	Collège Echabbi à Mornaguia	26 000	3 600	29 600	29 600
109	Collège Erriadh à Jedaida	29 000	2 300	31 300	31 300
110	Collège Khaznadar Den-Den Manouba	26 000	4 100	30 100	30 100
111	Collège Ibn Sina Oued Ellil	20 500	3 100	23 600	23 600
112	Collège rue Abou Taieb Moutanabi la Manouba	23 000	3 300	26 300	26 300
113	Collège El Ahd El Jedid à El Battan	30 500	4 200	34 700	34 700
114	Collège Ibnou Rochd à Denden	21 500	1 500	23 000	23 000
115	Collège Ulysse à Tebourba	20 500	2 700	23 200	23 200
116 117	Collège de Douar Hicher	19 000 26 500	1 300 3 300	20 300 29 800	20 300 29 800
118	Collège 20 mars Mornaguia Collège Cité de la Radio à Jedaida	29 500	4 600	34 100	34 100
119	Collège Kheireddine à Manouba	25 000	3 300	28 300	28 300
120	Collège Chabaou Oued Ellil	29 500	4 400	33 900	33 900
121	Collège Ibn Rachik - Douar Hicher	27 000	4 200	31 200	31 200
122	Collège 20 mars 1956 à Douar Hicher	29 000	3 800	32 800	32 800
123	Collège Cité Errimel Tebourba	30 500	4 100	34 600	34 600
124	Collège Cité Mouezia - Oued Ellil	25 500	3 300	28 800	28 800
125	Collège Bir Zitoune à Tébourba	24 000	3 000	27 000	27 000
126	Collège Aboul Kacem Chebbi à Douar Hicher	24 000	2 500	26 500	26 500
127	Collège de Féjjet-Khémakhem à Mornaguia	20 000	1 800	21 800	21 800
128	Collège Ibn Khaldoun à Mannouba	19 000	1 400	20 400	20 400
129	Collège Cité Echabab à Daouar Hicher	24 000	3 300	27 300	27 300
130 131	Collège de Dekhila - Tebourba	19 000 24 500	1 100 4 100	20 100 28 600	20 100 28 600
132	Collège de Borj El Amri Collège à Essaida - Oued Ellil	22 000	2 500	24 500	24 500
133	Collège Technique de Mornaguia	18 500	900	19 400	19 400
134	Collège Technique de Manouba	18 500	1 300	19 800	19 800
135	Collège Pilote de Manouba	27 000	20 000	47 000	47 000
-	E - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction	220			
-	régionale de Ben Arous :	941 500	<u>137 000</u>	1 078 500	1 078 500
136	Collège Aboul Abbès Ahmed Al Abyani à Boumhel	29 500	4 600	34 100	34 100
137	Collège de Fouchana	27 500	4 100	31 600	31 600
138	Collège Abdallah Farhat - Radès	28 000	3 900	31 900	31 900
139	Collège 2 mars 1934 Ezzahra	25 500	3 800	29 300	29 300
140	Collège avenue de la République Hammam-Lif	23 000	3 100	26 100	26 100
141	Collège Taieb M'Hiri à Mégrine Riadh	18 000	1 900	19 900	19 900
142	Collège Mongi Slim à Sidi Rezig	22 000	3 500	25 500	25 500
143 144	Collège Aboul Kacem Chebbi de Ben Arous	28 000	4 200 3 800	32 200 27 300	32 200 27 300
144 145	Collège Ahmed Ibn Abi Dhiaf à Mhamdia Collège la Nouvelle Medina	23 500 20 500	2 700	27 300	27 300
146	Collège de Khélidia	21 000	3 500	24 500	24 500
147	Collège de Ben Arous	19 000	2 400	21 400	21 400
148	Collège Moufida Bourguiba Hammam-Lif	22 000	2 400	24 400	24 400
149	Collège de Nâassane	29 000	5 800	34 800	34 800
150	Collège El Mourouj 3	30 500	3 500	34 000	34 000
151	Collège Assad Ibn El Fourat Hammam Chott	26 000	2 500	28 500	28 500
152	Collège Mustapha Kraïef Mhamdia	28 000	5 500	33 500	33 500
153	Collège de Mornag	26 500	4 600	31 100	31 100
154	Collège Mongi Slim Ezzahra	21 000	3 200	24 200	24 200

			PREVISI	IONS	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
155	Collège à El Mourouj 5	25 000	4 200	29 200	29 200
156	Collège Cité Chaker Megrine	19 000	2 500	21 500	21 500
157	Collège Cité Erromanna la Nouvelle Médina 3	25 500	4 100	29 600	29 600
158 159	Collège 2 mars 1934 à Radès Collège de Yasminate	33 500 23 500	5 000 3 500	38 500 27 000	38 500 27 000
160	Collège à El Mourouj 6	26 500	4 700	31 200	31 200
161	Collège Habib Thameur à Hammam-Lif	20 000	2 800	22 800	22 800
162	Collège Abou El Hassan Ibn El Haithem à Mornag	26 500	4 000	30 500	30 500
163	Collège à El Mourouj 1	24 500	3 400	27 900	27 900
164	Collège à Bir El Bey	20 000	2 800	22 800	22 800
165	Collège Cité El Ksar à M'Hamdia	34 000	6 000	40 000	40 000
166	Collège Rachidia à El Mourouj 3	28 000	4 800	32 800	32 800
167	Collège Tahar Sfar à El Mourouj 3	25 000	3 900	28 900	28 900
168 169	Collège Cité Sportive à Radès Collège de Bou M'hel	20 000 23 000	2 900 3 100	22 900 26 100	22 900 26 100
170	Collège Mahmoud El Messaâdi à Mornag	19 000	2 600	21 600	21 600
171	Collège Technique de Ben Arous	19 500	1 900	21 400	21 400
172	Collège Technique de Hammam-Lif	19 500	1 600	21 100	21 100
173	Collège Technique de Radès	22 000	1 800	23 800	23 800
174	Collège Mohamed Salah Eljebri Cité Nozhat Sultan à Hammam Echat	19 000	2 400	21 400	21 400
_	F - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Zaghouan :	<u>510 000</u>	<u>260 000</u>	<u>770 000</u>	<u>770 000</u>
175	Collège de Hammam Zriba	40 500	35 200	75 700	75 700
176	Collège Aboul Kacem Echhebi à El Fahs	20 000	3 000	23 000	23 000
177	Collège Ibn Rochd à Nadhour	38 000	38 000	76 000	76 000
178 179	Collège Kheireddine El Fahs Collège El Hnaya Zaghouan	43 000 17 000	38 200 2 000	81 200 19 000	81 200 19 000
180	Collège avenue de l'Indépendance Zaghouan	17 500	2 000	19 500	19 500
181	Collège Ibn Sina à Sminja	33 500	23 000	56 500	56 500
182	Collège de Saouef	37 000	35 500	72 500	72 500
183	Collège Ibn Khaldoun à El Fahs	19 000	3 000	22 000	22 000
184	Collège Cité El Araies - Zaghouan	16 000	1 100	17 100	17 100
185	Collège 9 avril 1938 à Mogren	32 000	15 000	47 000	47 000
186	Collège de Bir Mécharga	18 500	2 500	21 000	21 000
187	Collège de Sidi Néji	38 000	38 200	76 200	76 200
188 189	Collège de Zériba village Collège de Sidi Aouidete	16 000 31 500	1 000 14 500	17 000 46 000	17 000 46 000
190	Collège de Sadi Addidete  Collège de Zaghouan	15 000	1 100	16 100	16 100
191	Collège de Jebel El Wast	16 000	1 300	17 300	17 300
192	Collège Ibn El Jazzar à Ennadhour	18 000	2 200	20 200	20 200
193	Collège de Bouslim	15 000	1 500	16 500	16 500
194	Collège Technique de Zaghouan	15 500	1 000	16 500	16 500
195	Collège Technique d'El Fahs	13 000	700	13 700	13 700
-	G - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
,	régionale de Bizerte :	<u>1 077 500</u>	427 000	<u>1 504 500</u>	<u>1 504 500</u>
196	Collège Boukhris Bizerte	23 500	3 400	26 900	26 900
197 198	Collège Pilote Farhat Hached à Bizerte Collège Habib El Haddad Bizerte	34 000 22 000	22 500 5 000	56 500 27 000	56 500 27 000
198	Collège El Kehna Menzel Bourguiba	17 000	2 500	19 500	19 500
200	Collège Pasteur Mateur	16 000	2 200	18 200	18 200
201	Collège Ibn Abi Dhiaf Menzel Bourguiba	16 000	2 100	18 100	18 100
202	Collège de Metline	28 000	4 800	32 800	32 800
203	Collège de Rafraf	20 000	2 800	22 800	22 800
204	Collège de Ghar El Melh	16 000	1 900	17 900	17 900
205	Collège de Joumine	36 000	48 100	84 100	84 100
206	Collège rue de Tunis Tinja	18 000	2 600	20 600	20 600
207 208	Collège 9 avril Menzel Bourguiba	23 500	3 500	27 000 22 800	27 000 22 800
208	Collège Ibn Sina à El Alia Collège de Ras Jebel	20 000 29 500	2 800 5 200	22 800 34 700	22 800 34 700
210	Collège Ibn Charaf Menzel Bourguiba	23 500	3 800	27 300	27 300
211	Collège à Oum Héni	17 500	1 500	19 000	19 000
212	Collège de Zarzouna	22 500	2 800	25 300	25 300
213	Collège de Aousja	20 000	3 100	23 100	23 100
214	Collège de Sejnane	44 000	23 800	67 800	67 800
215	Collège Evacuation Bizerte	21 000	3 300	24 300	24 300
216	Collège de Mateur 2	18 500	2 600	21 100	21 100

			PREVISI	IONS	(En dinars)
	DECKEN ATVANA DECKET A DI VOCEDI ETINTO		RECETTES	.01.15	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
217	Collège Zehana	31 000	22 700	53 700	53 700
218	Collège de Ghezala	43 500	81 500	125 000	125 000
219	Collège de Menzel Jamil	28 500	3 300	31 800	31 800
220	Collège rue Salah Eddine El Ayoubi Ras Jebel	23 500	3 800	27 300	27 300
221	Collège Habib Bougatfa Bizerte	21 500	5 000	26 500	26 500
222 223	Collège de Tamra	24 500 33 500	12 800 26 400	37 300 59 900	37 300 59 900
223	Collège de Henchir Methline Collège El Ahd El Jedid - El Alia	26 500	5 300	31 800	39 900
225	Collège avenue Bourguiba - Bizerte	20 000	3 600	23 600	23 600
226	Collège El Hayette à Mateur - Bizerte	19 500	3 100	22 600	22 600
227	Collège Cité El Ikbale à Tinja	20 000	2 800	22 800	22 800
228	Collège de Menzel Abderrahmane	26 500	3 500	30 000	30 000
229	Collège de Mateur	21 500	3 000	24 500	24 500
230	Collège Bouchemla à Zarzouna	23 500	4 100	27 600	27 600
231	Collège de Jebel Semmène à Joumine	27 000	38 900	65 900	65 900
232	Collège Route de Tunis à Mateur	29 000	27 900	56 900	56 900
233	Collège Sahnoun 3 à Menzel Bourguiba	18 000	2 800	20 800	20 800
234 235	Collège de sejenane 2 Collège de Menzel Jemil 2	32 000 20 000	10 300 2 800	42 300 22 800	42 300 22 800
236	Collège de Khetmine	17 000	1 400	18 400	18 400
237	Collège à Pecherie - Bizerte	18 500	3 100	21 600	21 600
238	Collège Technique de Mateur	17 500	1 500	19 000	19 000
239	Collège Technique de Menzel Jemil	17 500	1 800	19 300	19 300
240	Collège Technique de Menzel Bourguiba	15 000	3 500	18 500	18 500
241	Collège Technique de Bizerte	16 000	1 800	17 800	17 800
-	H- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Nabeul :	<u>1 073 500</u>	<u>326 000</u>	1 399 500	1 399 500
242	Collège de Soliman	35 000	18 500	53 500	53 500
243	Collège Karat Sassi Korba	17 500 23 000	2 000 4 000	19 500 27 000	19 500 27 000
244 245	Collège Asmar à Kélibia Collège Taher Haded Nabeul	30 000	6 000	36 000	36 000
246	Collège de Korba	32 000	8 800	40 800	40 800
247	Collège à Errainine	20 000	2 100	22 100	22 100
248	Collège de Somaâ	18 000	2 200	20 200	20 200
249	Collège de Tazerka	18 000	2 400	20 400	20 400
250	Collège de Azmour	17 500	1 700	19 200	19 200
251	Collège de Zaouiet M'Guaez	17 000	2 200	19 200	19 200
252	Collège à Bir Bouregba	25 500	5 000	30 500	30 500
253	Collège à Grombalia	26 000	6 200	32 200	32 200
254	Collège à Boukrim	16 000	1 700	17 700	17 700
255 256	Collège de Zaouit Ejdidi Collège à Menzel Hor	16 000 16 500	2 200 1 700	18 200 18 200	18 200 18 200
257	Collège à Saheb Jebel	16 000	1 700	17 700	17 700
258	Collège à Maâmoura	16 000	2 000	18 000	18 000
259	Collège de Fondk Jedid	21 000	3 300	24 300	24 300
260	Collège Rue Hédi Wali à Hammamet	22 000	6 000	28 000	28 000
261	Collège de Skalba	16 500	1 900	18 400	18 400
262	Collège avenue de la République à Menzel Témime	20 500	2 300	22 800	22 800
263	Collège avenue de Tunis à Kélibia	19 000	2 900	21 900	21 900
264	Collège à El Haouaria	31 000	2 600	33 600	33 600
265	Collège à El Kermia - Grombalia	15 000	1 200	16 200	16 200
266 267	Collège de Menzel Bouzelfa	24 000	5 600	29 600	29 600
267 268	Collège Place des Martyrs à Nabeul Collège Aboul Kacem Echebbi à Hammamet	23 500 23 000	5 000 4 300	28 500 27 300	28 500 27 300
269	Collège Habib Bougatfa à Grombalia	17 000	2 300	19 300	19 300
270	Collège El Ahd El Jedid à Nabeul	26 500	5 300	31 800	31 800
271	Collège El Ahd El Jédid à Korba	21 500	2 000	23 500	23 500
272	Collège de Hammamet	23 500	4 500	28 000	28 000
273	Collège El Ahd El Jedid à Dar Chaabane El Fehri	23 500	4 500	28 000	28 000
274	Collège Ali Belahouane à Kelibia	22 000	4 100	26 100	26 100
275	Collège à El Mida	23 000	47 700	70 700	70 700
276	Collège de Dar-Allouche	21 000	2 300	23 300	23 300
277	Collège Mohamed El Bachrouch à Dar Chaâbane El Fehri	20 500	5 300	25 800	25 800
278 279	Collège 23 janvier 1952 à Béni Khalled Colège de Bouargoub	32 500 32 000	33 000 40 000	65 500 72 000	65 500 72 000
2/9	Colege de Doualgour	32 000	40 000	/2 000	72 000

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	10113	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
280	Collège de Chrifette - Soliman	24 000	3 000	27 000	27 000
281	Collège à Rahma - Menzel Bouzelfa	16 000	1 800	17 800	17 800
282	Collège de Takelsa	26 000	44 000	70 000	70 000
283	Collège Technique de Nabeul	20 000	2 500	22 500	22 500
284	Collège Technique de Grombalia	18 500	1 800	20 300	20 300
285	Collège de Beni Khiar	23 500	4 500	28 000	28 000
286	Collège rue El Andalous à Menzel Temime	25 500	6 000	31 500	31 500
287	Collège Technique de Korba	16 500	1 000	17 500	17 500
288	Collège Technique de Béni Khalled	16 000	1 600	17 600	17 600
289	Collège Technique de Menzel Temime	16 500	1 000	17 500	17 500
290	Collège Technique de Kélibia	16 500	1 200	17 700	17 700
291	Collège Technique de Soliman	16 000	1 100	17 100	17 100
_ `	I - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Béja :	<u>875 500</u>	<u>496 000</u>	1 371 500	1 371 500
292	Collège Mongi Slim de Mejez El Bab	19 000	2 400	21 400	21 400
293	Collège Tahar Haddad Mejez El Bab	34 000	20 600	54 600	54 600
294	Collège Habib Bourguiba à Teboursouk	40 500	20 200	60 700	60 700
295	Collège Ibn El Jazzar de Ouechteta	32 000	17 800	49 800	49 800
296	Collège Ibn Rochd de Testour	33 500	44 800	78 300	78 300
297	Collège Ibn Khaldoun de Mâagoula Béjà	17 500	2 100	19 600	19 600
298	Collège Kheireddine Pacha Sidi Ismaïl de Béjà	32 500	36 100	68 600	68 600
299	Collège Ibn Rachik d'Oued Ezzarga	17 500	1 800	19 300	19 300
300	Collège Ibn Arafa de Mehala Béjà	24 000	3 800	27 800	27 800
301	Collège Taieb M'Hiri de Goussa	29 000	47 300	76 300	76 300
302	Collège Ibn Charaf de Nefza	38 500	19 500	58 000	58 000
303	Collège avenue Bourguiba Béjà	22 000	3 500	25 500	25 500
304	Collège Fadhel Ben Achour de Slouguia	21 000	19 600	40 600	40 600
305	Collège Jugurtha de Toukaber	16 000	1 100	17 100	17 100
306	Collège Farhat Hached route Kasseb Béjà	49 000	37 100	86 100	86 100
307	Collège de Goubellat 2	34 500	41 900	76 400	76 400
308 309	Collège El Ayadhi El Béji à Béjà Collège Ben Sahl - Testour	71 000 19 000	34 800 2 200	105 800 21 200	105 800 21 200
310	Collège Ibn Sina à Amdoun	20 500	2 800	23 300	23 300
311	Collège Ali Kalsadi à Béjà	62 000	56 200	118 200	118 200
312	Collège Cité Ibn Khaldoun à Thibar	23 000	36 200	59 200	59 200
313	Collège Errached à Béjà	21 000	2 100	23 100	23 100
314	Collège de Tébaba - Nefza	20 000	20 000	40 000	40 000
315	Collège de Tebousouk - Fedan-Souk	18 000	2 000	20 000	20 000
316	Collège Mahmoud El Messaâdi à Néfza	23 000	4 300	27 300	27 300
317	Collège Medallah Houria à Mejez El Bab	17 000	2 300	19 300	19 300
318	Collège la Liberté avenue de Bourguiba à Béja	17 000	2 400	19 400	19 400
319	Collège de Goubellat	15 000	1 700	16 700	16 700
320	Collège Technique de Mejez El Bab	18 000	1 500	19 500	19 500
321	Collège de Béjà Mustakbel	21 000	3 400	24 400	24 400
322	Collège Technique de Béjà	14 500	1 900	16 400	16 400
323	Collège Technique de Nefza	17 500	1 400	18 900	18 900
324	Collège Technique de Teboursouk	17 500	1 200	18 700	18 700
-	J - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Jendouba :	<u>1 051 000</u>	<u>848 000</u>	<u>1 899 000</u>	<u>1 899 000</u>
325	Collège El Morjène Tabarka	30 500	28 900	59 400	59 400
326	Collège Pilote de Jendouba	61 500	30 200	91 700	91 700
327	Collège Mustapha Kheraief Jendouba	24 500	3 800	28 300	28 300
328	Collège de Bousalem	38 500	89 000	127 500	127 500
329	Collège de Bou Aouen	17 000	1 700	18 700	18 700
330	Collège de Babouch	26 500	44 000	70 500	70 500
331	Collège de Souk Essebt	21 000	3 200	24 200	24 200
332	Collège de Bellaregia	39 000	30 100	69 100	69 100
333	Collège de Ain Draham Collège de Ghardimaou	25 000 65 500	3 800	28 800	28 800
334 335	Collège de Ghardimaou  Collège de Balta	65 500 29 000	62 200 33 800	127 700 62 800	127 700 62 800
336	Collège à Aïn Sobh	30 000	29 100	59 100	59 100
337	Collège de Béni M'Tir	31 000	29 400	60 400	60 400
338	Collège 2 mars 1934 Jendouba	20 000	2 800	22 800	22 800
339	Collège 4 avril 1938 Oued M'Liz	51 000	41 700	92 700	92 700
340	Collège Hédi Ben Hassine Jendouba	26 500	4 800	31 300	31 300
341	Collège Boussalem la Gare	25 500 25 500	4 800	30 300	30 300
		2000	. 550	20230	20230

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	.011.0	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
342	Collège Aïn Soltane	39 000	69 600	108 600	108 600
343	Collège de Fernana	38 000	70 900	108 900	108 900
344	Collège route de Tunis Jendouba	25 000	4 000	29 000	29 000
345	Collège Cité El Khadhra à Bousalem	25 500	3 800	29 300	29 300
346	Collège Sidi Belgacem à Ghardimaou	39 000	35 700	74 700	74 700
347	Collège 18 Janvier 1952 à Tabarka	29 500	6 800	36 300	36 300
348	Collège de Ain El Beya	36 000	60 500	96 500	96 500
349	Collège Souk El Jomaa	39 500	62 500	102 000	102 000
350	Collège de Hammam Bourguiba	43 000	39 200 3 800	82 200 28 800	82 200 28 800
351 352	Collège Hédi Khélil à Bousalem Collège El Ahd El Jedid à Ghardimaou	25 000 25 500	3 800	29 300	29 300
353	Collège de Jendouba Sud	25 000	5 800	30 800	30 800
354	Collège de Fernana 2	20 500	2 800	23 300	23 300
355	Collège El Jalil à Ghardimaou	28 000	30 100	58 100	58 100
356	Collège Technique de Jendouba	17 000	1 100	18 100	18 100
357	Collège Technique 9 Avril 1938 Jendouba	17 500	1 800	19 300	19 300
358	Collège Technique de Ghardimaou	16 000	2 500	18 500	18 500
-	$\underline{K\text{ - Etablissements}} \text{ du deuxième cyclede l'enseignement de base relevant de la } \underline{Direction}$				
1	régionale du Kef :	<u>702 000</u>	<u>525 000</u>	1 227 000	1 227 000
359	Collège de Dahmani	20 500	2 200	22 700	22 700
360	Collège de Kalaât Snane	25 000	27 500	52 500	52 500
361 362	Collège de Neber	26 500 27 500	40 200 4 000	66 700 31 500	66 700 31 500
363	Collège "Ibn Khaldoun" le Kef Collège de Tajerouine	21 000	1 000	22 000	22 000
364	Collège de Touiref	25 000	35 800	60 800	60 800
365	Collège du Sers 2	28 500	42 000	70 500	70 500
366	Collège "Jugurtha" Le Kef	23 500	2 000	25 500	25 500
367	Collège de Menzel Salem	18 500	8 000	26 500	26 500
368	Collège Aboul Kacem Echabi à Dahmani	31 000	49 600	80 600	80 600
369	Collège à El Ksour	34 000	51 100	85 100	85 100
370	Collège Aboul Kacem Chabbi Tajerouine	20 500	2 600	23 100	23 100
371	Collège de Borj El Ifa	33 500	33 300	66 800	66 800
372	Collège de Jerissa	26 000	9 000	35 000	35 000
373	Collège de Sidi M'tir	17 000	1 000	18 000	18 000
374	Collège de Sidi Rabeh	23 000	15 000	38 000	38 000
375	Collège de Kalaâ El Khasba	21 500	1 800	23 300	23 300
376 377	Collège du Sers Collège de Barnoussa	31 500 32 000	30 500 4 000	62 000 36 000	62 000 36 000
378	Collège de la Cité El Intilaka - Sakiet Sidi Youssef	29 500	27 000	56 500	56 500
379	Collège Ibn Sina Le Kef	18 000	1 600	19 600	19 600
380	Collège Cité Eddir - Le Kef	32 000	44 800	76 800	76 800
381	Collège Souani El Ineb - Le Kef	17 500	1 700	19 200	19 200
382	Collège Ettoumouh à Tejerouine	21 000	1 800	22 800	22 800
383	Collège Pilote - Le Kef Est	44 000	44 700	88 700	88 700
384	Collège à El Ksour 2	32 500	41 800	74 300	74 300
385	Collège Technique du Kef	21 500	1 000	22 500	22 500
-	L - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
201	régionale de Siliana :	711 000	719 000	1 430 000	1 430 000
386	Collège à Rouhia 2	47 000	80 000	127 000	127 000
387	Collège à El Aroussa Collège de Gaâfour	34 000	40 000	74 000	74 000
388 389	Collège Sayar Makthar	22 000 16 000	3 000 1 500	25 000 17 500	25 000 17 500
390	Collège de Siliana	37 000	60 000	97 000	97 000
391	Collège Ibn Abi Dhiaf El Kantara	57 000	40 000	97 000	97 000
392	Collège Ibn Arafa Lakhouet	31 000	31 000	62 000	62 000
393	Collège Ibn Charaf - Borj El Messaoudi	28 500	37 500	66 000	66 000
394	Collège Ibn Rochd Makthar	36 500	45 000	81 500	81 500
395	Collège de Bou Arada	46 000	40 000	86 000	86 000
396	Collège de Kesra	46 500	75 000	121 500	121 500
397	Collège de Sidi Bourouis	34 000	50 000	84 000	84 000
398	Collège à Errouhia	42 500	45 000	87 500	87 500
399	Collège de Bargou	39 500	53 000	92 500	92 500
400	Collège Cité Ennour Siliana	22 500	3 500	26 000	26 000
401	Collège à El Krib	41 500	34 000	75 500	75 500
402	Collège de Makthar	64 500	75 000	139 500	139 500
403	Collège Technique de Seliana	16 000	1 000	17 000	17 000

(En dinars)

					(En dinars)
			PREVISI	IONS	1
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
404	Collège Technique de Gaâfour	17 000	1 000	18 000	18 000
405	Collège Technique de Makthar	16 000	1 500	17 500	17 500
406	Collège El Hebabsa à Rouhia	16 000	2 000	18 000	18 000
-	M - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction régionale de Kasserine :	1 028 000	831 000	1 859 000	1 859 000
407	Collège El Abedla Sbeitla	21 500	3 800	25 300	25 300
408	Collège Mejel Bel Abbès	40 000	88 200	128 200	128 200
409	Collège Cité Ennour Kasserine	26 500	4 100	30 600	30 600
410	Collège de Hassi El Ferid	43 500	52 200	95 700	95 700
411	Collège Cité Ezzouhour Kasserine	28 000	5 300	33 300	33 300
412	Collège de Télèpte	42 500	38 800	81 300	81 300
413	Collège Ibn El Fourat de Thala	16 000	1 900	17 900	17 900
414	Collège El Ayoun	35 000	96 500	131 500	131 500
415	Collège 25 Juillet 1957 de Thala	45 000	46 200	91 200	91 200
416	Collège Pilote Ibn Rochd à Kasserine	32 500	47 400	79 900	79 900
417	Collège Cité El Khadra Sbeitla	42 000	51 000	93 000	93 000
418	Collège Sidi S'hil	33 500	2 200	35 700	35 700
419	Collège Cité El Fath à Kasserine	27 500	5 300	32 800	32 800
420	Collège Bouzgem	36 500	17 600	54 100	54 100
421	Collège Khmouda	33 000	28 500	61 500	61 500
422	Collège Lahouach	29 500	4 300	33 800	33 800
423	Collège Echerrai	29 000	33 000	62 000	62 000
424	Collège Ain Khemaisia	37 000	35 000	72 000	72 000
425	Collège Doghra	22 500	25 100	47 600	47 600
426	Collège de Rakhmeth	34 000	40 700	74 700	74 700
427	Collège Ibn Arafa à Sbitla	42 500	37 700	80 200	80 200
428	Collège de Foussana	19 500	3 200	22 700	22 700
429	Collège de Sbiba	43 000	37 200	80 200	80 200
430	Collège à Foussana 2	26 500	47 600	74 100	74 100
431 432	Collège Cité El Bassatine à Kasserine Collège de Fériana	31 000 25 000	4 800 3 800	35 800 28 800	35 800 28 800
433	Collège Ibn Khaldoun à Kasserine	17 500	2 700	20 200	20 200
434	Collège de Jedeliane	41 000	38 100	79 100	79 100
435	Collège Sahraoui à Foussana	20 500	12 600	33 100	33 100
436	Collège Mahmoud El Messaâdi à Sbiba	20 500	3 100	23 600	23 600
437	Collège Kheireddine Bacha à Majel Bel Abbes	20 000	2 600	22 600	22 600
438	Collège Technique de Kasserine	16 500	1 300	17 800	17 800
439	Collège Technique de Sbeitla	17 000	700	17 700	17 700
440	Collège Technique de Feriana	16 500	800	17 300	17 300
441	Collège Bouderyes à Foussana	16 000	7 700	23 700	23 700
_ 1	N - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
_	régionale de Sousse :	1 175 500	279 000	1 454 500	1 454 500
442	Collège Pilote Porte Nord - Sousse	81 500	44 700	126 200	126 200
443	Collège 2 mars 1934 M'Saken	34 000	5 500	39 500	39 500
444	Collège à M'Saken 2	31 000	5 300	36 300	36 300
445	Collège rue Constantine à Sousse	38 000	4 900	42 900	42 900
446	Collège Tahar El Haddad à Kalaâ Kébira	28 000	5 300	33 300	33 300
447	Collège El Ahd El Jedid M'Saken	18 500	2 800	21 300	21 300
448	Collège de Zaouia, Ksiba, Thrayet	28 500	6 100	34 600	34 600
449	Collège Hergla	14 500	2 000	16 500	16 500
450	Collège à Sidi El Héni	31 500	18 300	49 800	49 800
451	Collège rue de Soudan Sousse	17 500	2 100	19 600	19 600
452	Collège à El Knaies	15 500	1 800	17 300	17 300
453	Collège de Borjine	17 000	2 500	19 500	19 500
454	Collège de Kendar	30 000	30 300	60 300	60 300
455	Collège Cité Khezama Sousse	20 500	2 600	23 100	23 100
456	Collège Sahloul Hammam-Sousse	31 000	6 100	37 100	37 100
457	Collège rue El Adjmi Ben Saâd Kalaâ Kébira	20 500	2 800	23 300	23 300
458	Collège Akouda	21 500	3 600	25 100	25 100
459	Collège de Sidi Bou Ali	22 000	3 100	25 100	25 100
460	Collège Messaâdine	17 000	2 400	19 400	19 400
461	Collège Cité Ezzouhour Sousse	23 500	3 900	27 400	27 400
462	Collège de la Cité Erriadh Sousse	24 500	4 400	28 900	28 900
463	Collège Ali Belhouane Kalaâ Kébira	17 000	2 300	19 300 30 800	19 300
464 465	Collège Mohamed El Hedi Amri à Kalaâ Séghira	27 000 82 000	3 800 6 800		30 800
403	Collège Mohamed El Aroui de Sousse	82 000	6 800	88 800	88 800

			PREVISI	IONS	(En dinars)
	DECYCNATION DECEMENT OF ACCUMENTS		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
466	Collège de Bou Hassina	20 000	2 700	22 700	22 700
467	Collège Cité El Yassamine - Enfidha	19 000	3 600	22 600	22 600
468	Collège El Bhaeir - Hammam Sousse	22 000	3 500	25 500	25 500
469	Collège à Sousse-Nouvelle	24 000	4 400	28 400	28 400
470	Collège Cité Zahra à Sousse	26 000	5 300	31 300	31 300
471	Collège de M'Saken	22 500	3 800	26 300	26 300
472	Collège route de Zaghouan à Enfidha	27 500	4 900	32 400	32 400
473	Collège El Farabi à Kalaâ Kébira	23 000	3 300	26 300	26 300
474	Collège Ahmed El Aouani à Sidi Bou Ali	17 000	2 900	19 900	19 900
475	Collège El Ahd El Jedid à Enfidha	30 000	19 800	49 800	49 800
476	Collège avenue de l'environnement à Akouda	20 000	3 700	23 700	23 700
477	Collège Tarek Ibn Ziad à Khezama-Est - Sousse	18 000	3 400	21 400	21 400
478	Collège Cité Riadh 5 à Sousse	18 000	4 400	22 400	22 400
479	Collège de Bouficha	32 000	19 400	51 400	51 400
480 481	Collège Ibn Arafa à Sidi Abdel Hamid - Sousse	21 000	3 600 3 700	24 600	24 600
481	Collège à Kalaâ Séghira Collège El Jawhara à Sahloul - Sousse	31 000 18 000	3 100	34 700 21 100	34 700 21 100
483	Collège Technique de Sousse	16 500	2 400	18 900	18 900
484	Collège Technique d'Enfidha	16 000	1 700	17 700	17 700
485	Collège Technique d'Akouda	15 500	1 600	17 100	17 100
486	Collège Technique de Kalaâ Kébira	14 500	1 200	15 700	15 700
487	Collège Technique de Sidi Bou Ali	14 500	1 000	15 500	15 500
488	Collège Technique de M'Saken	17 500	2 200	19 700	19 700
_ '	O - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Kairouan :	1 160 000	843 000	2 003 000	2 003 000
489	Collège Dar El Amen Kairouan	27 000	5 000	32 000	32 000
490	Collège Markez Bouhajla	22 000	4 000	26 000	26 000
491	Collège Cherarda	26 000	37 000	63 000	63 000
492	Collège 2 mars 1934 à Kairouan	28 500	5 000	33 500	33 500
493	Collège El Houssari Kairouan	24 500	5 000	29 500	29 500
494	Collège de Menzel M'Hiri Nasrallah	29 500	29 000	58 500	58 500
495	Collège de Haffouz	46 000	54 000	100 000	100 000
496	Collège El Imam Souhnoun à Bouhajla	34 000	93 000	127 000	127 000
497	Collège de Oueslatia	39 500	68 000	107 500	107 500
498	Collège de Chbika	31 000	46 000	77 000	77 000
499	Collège de Aïn Jeloula Oueslatia	37 000	48 000	85 000	85 000
500	Collège El Ahd El Jedid Hajeb El Ayoun	33 500	53 000	86 500	86 500
501 502	Collège à El Kabbara Nasrallah Collège Dar El Jamiâ Sbikha	19 000 31 500	2 500 28 000	21 500 59 500	21 500 59 500
503	Collège à El M'said - El Ala	29 000	25 000	54 000	54 000
504	Collège Bir El Wesfan Cherarda	23 000	38 000	61 000	61 000
505	Collège de Jehina - Bouhajla	30 500	24 000	54 500	54 500
506	Collège à El Mansoura Kairouan	22 000	5 000	27 000	27 000
507	Collège Ibn El-Héni à Kairouan	19 500	5 000	24 500	24 500
508	Collège de Zemla - Haffouz	26 000	49 000	75 000	75 000
509	Collège de Sbikha	40 500	42 000	82 500	82 500
510	Collège de Nasrallah	18 000	3 000	21 000	21 000
511	Collège à El Ala	36 500	85 300	121 800	121 800
512	Collège Ibn Rochd à Sbikha	21 500	4 000	25 500	25 500
513	Collège de Hajeb El Ayoun	23 500	4 000	27 500	27 500
514	Collège Cité Zayatine à Haffouz	18 500	4 000	22 500	22 500
515	Collège Ibn Charaf à Kairouan	17 000	2 500	19 500	19 500
516	Collège de Rakada - Kairouan	20 000	3 800	23 800	23 800
517	Collège Assad Ibn El Fourat à Kairouan	24 000	4 000	28 000	28 000
518	Collège Chebbi à Oueslatia	16 500	2 500	19 000	19 000
519	Collège à El Baten à Kairouan	15 000	2 400	17 400	17 400
520	Collège de Dhibette à El Ala	14 000	1 200	15 200	15 200
521	Collège El Ahd El Jédid à Sbikha	21 000	3 000	24 000	24 000
522	Collège de Bouhajla	18 000	4 500	22 500	22 500
523 524	Collège El Manar à Kairouan	19 000	3 000	22 000 16 500	22 000 16 500
524 525	Collège à El Ala El Habib Collège El Manara - Nasrallah	14 500 15 000	2 000 1 500	16 500 16 500	16 500 16 500
525 526	Collège Sidi Saad - Nasrallah	15 000	1 000	16 000	16 000
527	Collège Abou Zomaâ El Balaoui à Kairouan	15 000	3 000	18 000	18 000
528	Collège de Sidi Ali Ben Salem	15 000	1 500	16 500	16 500
529	Collège Technique de Haffouz	15 000	1 000	16 000	16 000
	g <u>q</u>	12 000	1 0 3 0	10 000	10 030

					(En dinars)
			PREVISI	IONS	
	DECICNATION DECICE AD ICCEMENTS		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
530	Collège de Kairouan	18 500	2 500	21 000	21 000
531	Collège Es-Serja à Hajeb El Ayoun	22 000	2 000	24 000	24 000
532	Collège Chouayhia à Cherarda	15 000	2 000	17 000	17 000
533	Collège Technique Rue Fès Kairouan	14 500	1 500	16 000	16 000
534		14 000	1 100	15 100	15 100
535	Collège Technique de Nasrallah				
	Collège Technique de Bouhajla	14 500	1 100	15 600	15 600
536	Collège Pilote jâafar Majed à Kairouan	70 000	30 100	100 100	100 100
-	P - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction	4 40 6 700	400.000	4.006.500	4.000.000
525	régionale de Monastir :	<u>1 106 500</u>	<u>190 000</u>	<u>1 296 500</u>	1 296 500
537	Collège Cité El Fath Jammel	32 000	5 100	37 100	37 100
538	Collège de Bembla	33 500	3 700	37 200	37 200
539	Collège Amirat Touazra Moknine	17 500	1 700	19 200	19 200
540	Collège Sidi Bennour Moknine	14 500	1 200	15 700	15 700
541	Collège de Amirat El Hajjej - Moknine	16 000	1 700	17 700	17 700
542	Collège Moufida Bourguiba à Monastir	23 500	3 000	26 500	26 500
543	Collège de Ksar Hellal	30 500	4 000	34 500	34 500
544	Collège Tahar Haded de Moknine	30 000	5 000	35 000	35 000
545	Collège 3 janvier 1934 Ksar Hellal	27 000	4 500	31 500	31 500
546	Collège de Sahline	25 000	4 000	29 000	29 000
547	Collège Ali Bourguiba de Monastir	25 500	3 500	29 000	29 000
548	Collège Ettahadi à Khénis	21 000	3 100	24 100	24 100
549	Collège Haj Mabrouk Lazrak de Menzel Nour	23 500	3 500	27 000	27 000
550	Collège Zaouiet Kontech	23 500	2 000	25 500	25 500
551	Collège de Touza	18 000	3 000	21 000	21 000
552	Collège de Chrahil	18 000	2 000	20 000	20 000
553	Collège de Menzel Fersi	14 500	1 200	15 700	15 700
554	Collège de Menzel Kamel	17 000	3 000	20 000	20 000
555	Collège de Teboulba	22 500	4 800	27 300	27 300
556	Collège de Jemmel	30 500	5 000	35 500	35 500
557	Collège Mahmoud Ben Dhia à Moknine	24 000	4 000	28 000	28 000
558	Collège de Ksibet El Mediouni	22 500	3 500	26 000	26 000
559	Collège de Bennène	22 500	3 700	26 200	26 200
560	Collège de Bekalta	26 500	4 300	30 800	30 800
561	Collège avenue Bourguiba - Téboulba	26 000	4 500	30 500	30 500
562	Collège de Amirat Fhoul	14 500	1 500	16 000	16 000
563	Collège 2 mars 1934 à Ouerdanine	24 000	3 100	27 100	27 100
564	Collège de Sayada	25 500	4 000	29 500	29 500
565	Collège El Imtiyaze à Monastir	26 000	5 200	31 200	31 200
566	Collège de Zaremdine	30 000	4 300	34 300	34 300
567	Collège de Béni Hassen	20 500	2 000	22 500	22 500
568	Collège Abdessalam el Mokni à Moknine	20 500	2 700	23 200	23 200
569	Collège Ahmed Ayed à Ksar Helal	17 000	2 500	19 500	19 500
570	Collège à El Mezaougha	17 000	2 000	19 000	19 000
571	Collège Mahmoud El Messaâdi à Jammel	17 000	2 300	19 300	19 300
572	Collège de Bouhjar	19 500	3 000	22 500	22 500
573	Collège El Moustakbel à El Ouardanine	18 500	1 900	20 400	20 400
574	Collège Pilote à Monastir	80 000	50 100	130 100	130 100
575	Collège Technique de Monastir	20 500	1 900	22 400	22 400
576	Collège Technique de Moknine	18 000	1 000	19 000	19 000
577	Collège Technique de Ksar Hellal	17 000	2 100	19 100	19 100
578	Collège Mohamed Mohsen Elbaoueb à Monastir	16 000	1 900	17 900	17 900
579	Collège de Sidi Ameur	15 500	2 200	17 700	17 700
580	Collège de Ghenada	15 000	1 000	16 000	16 000
581	Collège 5 septembre 1934 à Moknine	19 500	3 500	23 000	23 000
582	Collège Technique de Ksibet El Mediouni	18 000	1 000	19 000	19 000
583	Collège Technique El Kassas à Jemmal	19 000	1 100	20 100	20 100
584	Collège Technique de Teboulba	17 000	1 100	18 100	18 100
585	Collège rue Salem Bechir à Monastir	16 000	3 600	19 600	19 600
_	Q - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Mahdia :	800 000	359 000	1 159 000	1 159 000
586	Collège avenue Bourguiba Boumerdès	27 000	20 000	47 000	47 000
587	Collège rue 25 Juillet 1957 Chorbane	19 000	3 100	22 100	22 100
588	Collège de Nefetia Chorban	16 000	2 700	18 700	18 700
589	Collège de Sakiet El Khadem Sidi Alouane	21 000	3 200	24 200	24 200
590	Collège avenue Habib Bourguiba Mahdia	28 000	3 400	31 400	31 400
591	Collège de Sidi Alouane	31 000	32 000	63 000	63 000
271	conege as one resonant	31 000	32 000	05 000	05 000

			PREVISI	IONS	(En dinars)
	DECKEN ATTAN DECERT AD VOCADATIVE		RECETTES	.01.15	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
592	Collège de Souassi	35 500	49 700	85 200	85 200
593	Collège de Ouled Chamekh	34 500	44 800	79 300	79 300
594	Collège Ezzahra - Mahdia	25 000	4 200	29 200	29 200
595	Collège d' El Jem	26 500	31 500	58 000	58 000
596	Collège de Melloulech	21 500	15 800	37 300	37 300
597 598	Collège de Bradâa Collège de Hakaïma	24 500 24 000	2 600 18 000	27 100 42 000	27 100 42 000
599	Collège de Karkar	23 000	22 600	45 600	45 600
600	Collège Ibn Khaldoun Ksour Essaf	19 500	4 300	23 800	23 800
601	Collège Farhat Hached de Chebba	23 500	3 400	26 900	26 900
602	Collège avenue Bourguiba Ksour Essaf	34 000	5 000	39 000	39 000
603	Collège de Sidi Zid - Souassi	22 500	27 300	49 800	49 800
604	Collège de Tlalsa - El Jem	21 000	25 000	46 000	46 000
605	Collège de Hiboun	25 500	3 000	28 500	28 500
606 607	Collège Ibn Charaf de Chebba Collège Nouvelle Cité - El Jem	24 500 17 000	4 200 2 400	28 700 19 400	28 700 19 400
608	Collège de Habira	16 500	3 100	19 600	19 600
609	Collège route El Jem à Souassi	20 500	3 700	24 200	24 200
610	Collège Borj El Arif à Mahdia	17 000	1 100	18 100	18 100
611	Collège route de la plage à Rejiche	19 500	2 500	22 000	22 000
612	Collège de Zelba	17 000	1 700	18 700	18 700
613	Collège de Chéhimat-Nord	16 000	2 300	18 300	18 300
614	Collège Assad Ibn El Fourat à El Jem	18 000	2 400	20 400	20 400
615	Collège à El Ksasba - Souassi	15 000	2 600	17 600	17 600
616 617	Collège à Ouled Abdallah - Malloulech Collège de Rcharcha	19 000 20 000	2 300 2 500	21 300 22 500	21 300 22 500
618	Collège Technique de Mahdia	19 000	1 400	20 400	20 400
619	Collège Technique d'El Jem	13 000	1 200	14 200	14 200
620	Collège Technique de Souassi	14 500	1 700	16 200	16 200
621	Collège Technique de la Chebba	12 500	1 100	13 600	13 600
622	Collège Technique de Ksour Essaf	18 500	1 200	19 700	19 700
-	R- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
(22	régionale de Sfax1 :	<u>895 500</u>	<u>425 000</u>	1 320 500	1 320 500
623 624	Collège Nadhour Bir Ali Ben Khelifa Collège 15 Octobre 1963 Sfax	18 500 75 500	3 900 10 500	22 400 86 000	22 400 86 000
625	Collège Tahar El Haddad Sfax	34 000	5 000	39 000	39 000
626	Collège de Skhira	45 000	33 600	78 600	78 600
627	Collège avenue Habib Bourguiba Sfax	32 000	4 700	36 700	36 700
628	Collège de Maharès	25 500	4 400	29 900	29 900
629	Collège Bir Ali Ben Khalifa	41 000	59 600	100 600	100 600
630	Collège 13 Août 1956 Sfax	14 000	2 300	16 300	16 300
631	Collège de Agareb	40 000	29 100	69 100	69 100
632	Collège El Bousten Sfax	23 500	4 200	27 700	27 700
633 634	Collège Cité Ennour Sfax Collège de Nakta	17 500 16 000	4 200 3 000	21 700 19 000	21 700 19 000
635	Collège de Tina Sfax	20 500	4 700	25 200	25 200
636	Collège Ali Ennouri Sfax	20 000	4 000	24 000	24 000
637	Collège Halima Chaâbouni - Agareb	20 500	4 000	24 500	24 500
638	Collège Cité El Habib - Sfax	13 000	1 800	14 800	14 800
639	Collège Ali Belahouane à Sfax	32 000	6 700	38 700	38 700
640	Collège 1er Mai à Sfax	35 000	8 100	43 100	43 100
641	Collège Hédi El Ayadi Cité El Habib à Sfax	26 500	4 900	31 400	31 400
642	Collège Mohamed Mahfoudh à Sfax	20 000	3 400	23 400	23 400
643 644	Collège de Sbayeh - Skhira Collège Bechir Kheraief à Maharas	18 500 17 000	14 000 2 000	32 500 19 000	32 500 19 000
645	Collège Ibn Charaf à Bir Ali Ben Khalifa	17 000	63 000	80 000	80 000
646	Collège Ibn Arafa Cité El Bahri à Sfax	15 000	700	15 700	15 700
647	Collège Ibn Rochd à Tina	17 500	3 600	21 100	21 100
648	Collège Ibn El Heythem à Bir Ali Ben Khelifa	24 000	53 000	77 000	77 000
649	Collège Kheireddine à El Ghraiba	19 500	4 100	23 600	23 600
650	Collège Okba Ibn Nafaâ à Skhira	14 000	1 900	15 900	15 900
651	Collège Pilote de Sfax	62 500	71 200	133 700	133 700
652	Collège Technique Cité El Mourouj Route de l'Aéroport Sfax	25 500	1 600	27 100	27 100
653 654	Collège Technique de Maharès Collège de Hajeb à Sfax	19 000 15 000	800 2 800	19 800 17 800	19 800 17 800
	Conego de Tiajou a Dian	15 000	2 800	1 / 600	1 / 600

			PREVISI	ONS	(En dinars)
	DEGLONATION DEGLET IN YOUR ATTACK		RECETTES	10	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	PERFECTO
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
655	Collège Technique El Ahd El Jedid de Sfax	19 000	800	19 800	19 800
656	Collège Technique Cité El Basetine de Sfax	24 000	2 600	26 600	26 600
657	Collège Technique Mohamed Jamoussi Sfax	18 000	800	18 800	18 800
	S- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Sfax2 :	<u>729 500</u>	<u>242 000</u>	<u>971 500</u>	<u>971 500</u>
658	Collège de Saltania	24 500	5 700	30 200	30 200
659 660	Collège Cité El Ouns route de Tunis Sakiet Ezzit Collège Ibn el Haithem à Sfax	23 000 20 500	4 000 6 000	27 000 26 500	27 000 26 500
661	Collège de Jebeniana	22 000	4 700	26 700	26 700
662	Collège El Imam Souhnoune route Gremda Sfax	25 500	6 000	31 500	31 500
663	Collège à Ellouza	18 500	3 000	21 500	21 500
664	Collège Houcine Bel Hadj Khaled à Hancha	31 500	27 700	59 200	59 200
665	Collège de Sakiet Ezzit	23 000	4 700	27 700	27 700
666	Collège à El Ghraba	18 000	2 300	20 300	20 300
667	Collège Barmaki Menzel Chaker	41 500	61 100	102 600	102 600
668	Collège Mustapha Essallami Sfax	20 500	4 500	25 000	25 000
669	Collège Cité Jardin Jebeniana	18 000	2 100	20 100	20 100
670 671	Collège de Chihia Collège de Kerkennah	39 500 18 500	6 200 3 300	45 700 21 800	45 700 21 800
672	Collège Merkez Bouassida - Sfax	20 000	3 900	23 900	23 900
673	Collège Mustapha Hamdi à El Amra	31 000	3 900	34 900	34 900
674	Collège Habib Chaabouni à Sfax	25 000	4 500	29 500	29 500
675	Collège Ahmed Melak à Sfax	18 000	2 500	20 500	20 500
676	Collège d' El Hancha	18 000	2 500	20 500	20 500
677	Collège à El Ajenka - Jebeniana	16 000	1 500	17 500	17 500
678	Collège El Mansourah route Sidi Mansour à Sfax	22 000	2 000	24 000	24 000
679	Collège Ibn Sina à Menzel Chaker	61 000	38 600	99 600	99 600
680	Collège de Sakiet Eddayer	38 500	7 300	45 800	45 800
681	Collège El Farabi à Menzel Chacker	18 500	1 900	20 400	20 400 22 200
682 683	Collège El Manara route Sidi Mansour à Sakiet Eddayer Collège route de Tanyour à Sakiet Ezzit	18 000 27 000	4 200 4 200	22 200 31 200	31 200
684	Collège Ibn Mandhour Cité El Ouns à Sakiet Ezzit	18 000	2 700	20 700	20 700
685	Collège Technique de Jebeniana	19 000	1 000	20 000	20 000
686	Collège Ameur Ettounsi à El Hancha	19 000	19 000	38 000	38 000
687	Collège Cité Essalem à El Amra	16 000	1 000	17 000	17 000
-	T- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	<u>régionale de Gafsa :</u>	<u>741 500</u>	<u>297 000</u>	1 038 500	1 038 500
688	Collège Populaire Gafsa	26 000	4 200	30 200	30 200
689	Collège de M'Dhila	30 000	3 800	33 800	33 800
690 691	Collège Ennajah Redeyef Collège 2 mars 1934 à Gafsa	34 000 21 000	3 100 2 900	37 100 23 900	37 100 23 900
692	Collège 15 octobre 1963 à Moularès	22 500	3 000	25 500	25 500
693	Collège à Lala Gafsa	21 000	3 300	24 300	24 300
694	Collège de Zannouch	32 000	50 300	82 300	82 300
695	Collège de Gafsa	20 000	3 800	23 800	23 800
696	Collège à Goussa de Sned	20 500	55 000	75 500	75 500
697	Collège Cité Essourour Gafsa	57 500	24 800	82 300	82 300
698	Collège de Sned	34 000	23 300	57 300	57 300
699	Collège de Moularès la Gare	18 000	2 100	20 100	20 100
700	Collège El Ahd El Jedid - Métlaoui	22 500	3 000	25 500	25 500
701 702	Collège à Ouled Ouahiba - Gafsa Collège Cité des Jeunes à Gafsa	21 000 20 000	5 300 2 800	26 300 22 800	26 300 22 800
702	Collège "Chabiba" à Gafsa	16 000	2 800 9 800	25 800	25 800
704	Collège El Menzah route de l'aéroport à Gafsa	16 000	2 300	18 300	18 300
705	Collège de Ksar Gafsa	31 500	5 300	36 800	36 800
706	Collège à Sidi Ahmed Zarrouk à Gafsa	16 500	2 000	18 500	18 500
707	Collège El Amel à Métlaoui	17 000	1 900	18 900	18 900
708	Collège de Sned 2	18 000	3 800	21 800	21 800
709	Collège rue d'Egypte à Gafsa	18 500	3 100	21 600	21 600
710	Collège à El Ayachia - Belkhir	17 000	2 100	19 100	19 100
711	Collège à M'Dhila 2	16 000	1 700	17 700	17 700
712	Collège Ibn Mandhour à Moularès	19 000	2 700	21 700	21 700
713 714	Collège Technique de Gafsa Collège de Sidi Aiche	19 000 30 000	1 300 29 500	20 300 59 500	20 300 59 500
715	Collège Pilote de Gafsa	56 000	36 000	92 000	92 000
716	Collège Technique de Redeyef	17 000	1 100	18 100	18 100
		-, -50			

Collège Elmaidani Ben Salah à Bellchir   17000   1300   18300   18300   17000   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   19400   17000   2400   17000   2400   24000   24000   24000   24000   24000   27500   2	18 300 19 400 2 251 500 123 600 51 300 92 000 41 500 75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
TOTAL DESTRICT   Collège Technique de Métlaou   1 300   1 80	18 300 19 400 19 400 2 251 500 123 600 51 300 92 000 41 500 98 200 98 200 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
Collège Elmádaria Ben Salah à Belkhir   17000   1300   18300   18300   17000   1800   18300   17000   1800   18300   17000   1800   19400	18 300 19 400 19 400 2 251 500 123 600 51 300 92 000 41 500 98 200 98 200 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
Collège Elmaidani Ben Salah à Belkhir   17 000   2 400   19 400   19 400   15 Enhilssements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction refetonale de Sdif Bouzid   2251 500   1096 000   2251 500   1096 000   2251 500   1096 000   22 500   13 000   22 500   13 000   22 500   22 500   22 50 500   22 500   22 50 500   22 500   22 500   22 500   22 5	19 400  2 251 500 123 600 51 300 92 000 41 500 75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
U. Eiablissements du deuxième evele de l'enseignement de base relevant de la Direction riscionate de Sidi Bouzid:   739	2 251 500 123 600 51 300 92 000 41 500 75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
régionale de Sidi Bouzid :         1155 500         1096 000         2251 500           7/9         Collège route E Insoi Elma         49 000         74 600         123 600           7/20         Collège route E Issod Sebbala         30 000         62 000         92 000           7/21         Collège de Sink in de Regueb         30 000         62 000         92 000           7/22         Collège de Hichrin         32 000         43 900         75 900           7/23         Collège de Meknasy         51 500         46 700         98 200           7/25         Collège de Meknasy         51 500         46 700         98 200           7/25         Collège de Sidi Bouzid         30 500         3 000         33 500           7/26         Collège E IA del I Jedid de Faiedh         44 500         54 500         99 000           7/27         Collège de Memzel Bouzaine         8 500         48 700         97 200           7/28         Collège de Memzel Bouzaine         3 500         47 700         81 200           7/28         Collège de Souk El Jedid         36 00         29 500         65 500           7/30         Collège de Souk El Jedid         35 00         40 000         75 000           7/31	123 600 51 300 92 000 41 500 98 200 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 28 500 161 200 69 500
719	123 600 51 300 92 000 41 500 98 200 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 28 500 161 200 69 500
Collège tout Essod Sebala	51 300 92 000 41 500 75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
Collège de Hichrin   32 000	92 000 41 500 75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
722   Collège de Hischria   32 000   43 900   75 900	75 900 98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
724   Collège de McKnassy	98 200 33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
725   Collège de Sidi Bouzid   30 500   3 000   33 500   726   Collège El Ahd El Jedid de Faiedh   44 500   54 500   99 000   727   Collège de Ouled Slimène   18 000   14 000   32 000   728   Collège de Menzel Bouzaine   48 500   48 700   97 200   729   Collège de Soule IJ Jedid   36 000   29 500   65 500   730   Collège de Soule IJ Jedid   33 500   47 700   81 200   731   Collège de Jema   33 500   47 700   81 200   732   Collège de Jema   33 500   47 700   81 200   732   Collège de Jema   35 000   3 500   3 500   28 500   3 500   3 500   3 500   28 500   3 500   40 000   75 000   3 500   28 500   3 500   40 000   75 000   3 500   28 500   3 500   40 000   75 000   3 500   28 500   3 500   40 000   75 000   3 500   40 000   75 000   3 500   40 000   75 000   3 500   40 000   75 000   3 500   40 000   75 000   40 000   75 000   40 000   75 000   40 000   75 000   40 000   75 000   40 000   75 000   40 000	33 500 99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
727   Collège de Anuel Jedid de Faiedh   44 500   54 500   99 000   727   Collège de Ouled Slimène   18 000   14 000   32 000   728   Collège de Ouled Slimène   48 500   48 700   97 200   729   Collège de Souk El Jedid   36 000   29 500   65 500   730   Collège de Souk El Jedid   33 500   47 700   81 200   731   Collège de Jedina   33 500   47 700   81 200   731   Collège de Jedina   35 000   40 000   75 000   7	99 000 32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
727         Collège de Ouled Slimène         18 000         14 000         32 000           728         Collège de Menzel Bouzaine         48 500         47 700         97 200           729         Collège de Soule El Jedid         36 000         29 500         65 500           730         Collège d'Ouled Haffouz         33 500         47 700         81 200           731         Collège de Jelma         35 000         40 000         75 000           732         Collège Bha Rhaldoun de Meknassy         25 000         3 500         28 500           733         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           734         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           735         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           736         Collège de Mezzouna         24 500         29 700         54 200           736         Collège de Régueb         29 000         62 500         91 500           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         27 000         47 000         74 000           738         Collège de	32 000 97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
Collège de Menzel Bouzaiene	97 200 65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
729         Collège de Souk El Jedid         36 000         29 500         65 500           730         Collège d'Ouled Haffouz         33 500         47 700         81 200           731         Collège de Jelma         33 500         40 000         75 000           732         Collège Ibn Khaldoun de Meknassy         25 000         3 500         28 500           733         Collège de McSarce         34 500         35 000         69 500           734         Collège de McSarce         24 500         29 700         54 200           735         Collège de McKarem         24 500         29 700         54 200           736         Collège de Regueb         29 000         62 500         91 500           737         Collège de McSara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Cassouda         27 000         47 000         74 000           740         Collège de Om El Oudham         33 500         58 00         89 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 500           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Bouzid O	65 500 81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
730         Collège d'Ouled Haffouz         33 500         47 700         81 200           731         Collège de Jelma         35 000         40 000         75 000           732         Collège Ho Khaldoun de Meknassy         25 000         3 500         28 500           733         Collège Abou Baker El Gamoudi de Sidi Bouzid         75 000         86 200         161 200           734         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           735         Collège de Mexara de Sidi Bouzid         29 000         62 500         91 500           736         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         27 000         47 000         74 000           737         Collège de De Del Dudham         33 500         58 00         89 300           738         Collège de Duled Monser         18 000         10 300         28 300           740         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           741         Collège de Biz Hafey         26 500         37 300         68 800           742         Collège de Bidi Bouzid Ouest         22 000         3 7 300         68 800	81 200 75 000 28 500 161 200 69 500
731         Collège de Jelma         35 000         40 000         75 000           732         Collège Ibn Khaldoun de Meknassy         25 000         3 500         28 500           733         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           735         Collège de Mezzouna         24 500         29 700         54 200           736         Collège de M'Karem         24 500         29 700         54 200           736         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           740         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 500         3 300         25 300           742         Col	75 000 28 500 161 200 69 500
732         Collège Ibn Khaldoun de Meknassy         25 000         3 500         28 500           733         Collège de Mou Baker El Gamoudi de Sidi Bouzid         75 000         86 200         161 200           734         Collège de Mezzouna         24 500         29 700         54 200           735         Collège de M'Karem         24 500         29 700         54 200           736         Collège de Regueb         29 000         62 500         91 500           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Dir El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Ali Ben Oun         37 000         40 600         77 600           742         Collège de Sid Sid Sidi Bouzid         33 000         32 000         55 500	28 500 161 200 69 500
733         Collège Abou Baker El Gamoudi de Sidi Bouzid         75 000         86 200         161 200           734         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           735         Collège de M'Karem         24 500         29 700         54 200           736         Collège de M'Earar de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Duladham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           744         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745 </td <td>161 200 69 500</td>	161 200 69 500
734         Collège de Mezzouna         34 500         35 000         69 500           735         Collège de M'Karem         24 500         29 700         54 200           736         Collège de Regueb         29 000         62 500         91 500           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Om El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Sidi Bouzid Ouest         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745         Collège Biote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid         33 000         32 000         57 500           745         Collège Biote Charaf à Ouled Haffouz         17 500         1 300         17 300	
736         Collège de Regueb         29 000         62 500         91 500           737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Om El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Ali Ben Oun         37 000         40 600         77 600           744         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745         Collège Bir I Hafey         16 000         1 300         17 300           746         Collège Bha Al à Bir El Hafey         16 000         1 300         17 300           747         Collège Bha Charaf à Ouled Haffouz         17 500         1 300         17 300           747         Collège Bha Charaf à Ouled Haffouz         17 500         2 000         23 600           74	54 200
737         Collège de Mezara de Sidi Bouzid         31 500         32 300         63 800           738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Ome El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Ben Oun         37 000         40 600         77 600           744         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745         Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid         33 000         32 000         57 500           746         Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid         16 000         1 300         17 300           747         Collège Bahal à Bir El Hafey         16 000         1 300         18 800           747         Collège Bon Chard à Ouled Haffouz         17 500         1 300         18 800           748         Collège Ibn El Abi Dhiaf à Regueb         18 000         2 000	
738         Collège de Lassouda         27 000         47 000         74 000           739         Collège de Om El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Ali Ben Oun         37 000         40 600         77 600           744         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745         Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid         33 000         32 000         65 000           746         Collège Rahal à Bir El Hafey         16 000         1 300         17 300           747         Collège Bahal à Bir El Hafey         17 500         1 300         17 300           748         Collège Bahal à Bir El Hafey         21 000         2 600         23 600           749         Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb         18 000         2 000         20 000           750         Collège Labiadh à Jelma         16 000         12 000         28 000      <	91 500
739         Collège de Om El Oudham         33 500         55 800         89 300           740         Collège de Ouled Monser         18 000         10 300         28 300           741         Collège de Sidi Bouzid Ouest         22 000         3 300         25 300           742         Collège de Bir El Hafey         26 500         37 300         63 800           743         Collège de Sidi Ali Ben Oun         37 000         40 600         77 600           744         Collège de Henchir El Gallel         25 500         32 000         57 500           745         Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid         33 000         32 000         65 000           746         Collège Bahal à Bir El Hafey         16 000         1 300         18 800           747         Collège Bon Charaf à Ouled Haffouz         17 500         1 300         18 800           748         Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey         21 000         2 600         23 600           748         Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey         21 000         2 600         23 600           749         Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb         18 000         2 000         20 000           750         Collège Labiadh à Jelma         16 000         12 000 <td>63 800</td>	63 800
740       Collège de Ouled Monser       18 000       10 300       28 300         741       Collège de Sidi Bouzid Ouest       22 000       3 300       25 300         742       Collège de Bir El Hafey       26 500       37 300       63 800         743       Collège de Bir El Hafey       37 000       40 600       77 600         744       Collège de Henchir El Gallel       25 500       32 000       57 500         745       Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid       33 000       32 000       65 000         746       Collège Rahal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun <td>74 000</td>	74 000
741       Collège de Sidi Bouzid Ouest       22 000       3 300       25 300         742       Collège de Bir El Hafey       26 500       37 300       63 800         743       Collège de Sidi Ali Ben Oun       37 000       40 600       77 600         744       Collège de Henchir El Gallel       25 500       32 000       57 500         745       Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid       33 000       32 000       65 000         746       Collège Rahal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Bon Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Bon Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         755       Collège de M'Ghila -	89 300 28 300
742       Collège de Bir El Hafey       26 500       37 300       63 800         743       Collège de Sidi Ali Ben Oun       37 000       40 600       77 600         744       Collège de Henchir El Gallel       25 500       32 000       57 500         745       Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid       33 000       32 000       65 000         746       Collège Rabal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       26 100       43 600         755       Collège Technique de Sidi Bou	25 300
743       Collège de Sidi Ali Ben Oun       37 000       40 600       77 600         744       Collège de Henchir El Gallel       25 500       32 000       57 500         745       Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid       33 000       32 000       65 000         746       Collège Rahal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique	63 800
744       Collège de Henchir El Gallel       25 500       32 000       57 500         745       Collège Pilote Kheireddine Pacha à Sidi Bouzid       33 000       32 000       65 000         746       Collège Rahal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Techn	77 600
746       Collège Rahal à Bir El Hafey       16 000       1 300       17 300         747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilla - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	57 500
747       Collège Ibn Charaf à Ouled Haffouz       17 500       1 300       18 800         748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	65 000
748       Collège Aboul Kacem Echebbi à Bir El Hafey       21 000       2 600       23 600         749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	17 300
749       Collège Ibn Abi Dhiaf à Regueb       18 000       2 000       20 000         750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	18 800
750       Collège Labiadh à Jelma       16 000       12 000       28 000         751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	23 600
751       Collège Assad Ibn El Fourat à Mezouna       23 000       30 300       53 300         752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	20 000
752       Collège Ibn El Haythem à Sidi Bouzid       18 000       2 000       20 000         753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	28 000 53 300
753       Collège El Farabi à Sidi Ali Ben Aoun       18 000       2 100       20 100         754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	20 000
754       Collège de M'Ghila - Sebala       17 500       26 100       43 600         755       Collège de Remilia - Souk Jedid       17 500       2 100       19 600         756       Collège Technique de Sidi Bouzid       18 000       1 000       19 000         757       Collège Technique de Ouled Haffouz       16 000       1 400       17 400         758       Collège Technique de Regueb       17 000       2 000       19 000	20 100
755         Collège de Remilia - Souk Jedid         17 500         2 100         19 600           756         Collège Technique de Sidi Bouzid         18 000         1 000         19 000           757         Collège Technique de Ouled Haffouz         16 000         1 400         17 400           758         Collège Technique de Regueb         17 000         2 000         19 000	43 600
756         Collège Technique de Sidi Bouzid         18 000         1 000         19 000           757         Collège Technique de Ouled Haffouz         16 000         1 400         17 400           758         Collège Technique de Regueb         17 000         2 000         19 000	19 600
758         Collège Technique de Regueb         17 000         2 000         19 000	19 000
	17 400
	19 000
759         Collège Okba Ibn Nafaâ à Mezzouna         15 000         1 400         16 400	16 400
V - Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction	255.000
régionale de Tozeur :   303 000   72 000   375 000	<u>375 000</u>
760     Collège El Ahd El Jedid à Dégache     18 500     2 000     20 500       761     Collège de Nefta     19 500     2 600     22 100	20 500 22 100
762 Collège Ibn Charaf à Hammet Jérid 23 500 2 000 25 500	25 500
763 Collège Ibn Chabbat Tozeur 32 500 5 300 37 800	37 800
764 Collège El Makki Bel-Azouz à Nafta 26 500 3 000 29 500	29 500
765         Collège Mustapha Khéraïf à Tozeur         23 500         2 400         25 900	25 900
766         Collège Ibn Khaldoun à El Mahassen         22 000         1 400         23 400	23 400
767         Collège Amor Saidi à Hazoua         18 000         1 300         19 300	19 300
768 Collège de Tozeur 26 500 3 900 30 400	30 400
769 Collège Chagratsi à Tozeur 17 500 900 18 400	18 400
770 Collège de Zaouit El Arabe - Degueche 17 000 1 600 18 600 20 000 38 100 58	18 600
771     Collège de Tamaghza     20 000     38 100     58 100       772     Collège Technique de Nafta     19 000     800     19 800	58 100 19 800
772 Collège Technique de Narra 19 000 800 19 800 19 800 773 Collège Technique de Tozeur 19 000 6 700 25 700	25 700
W. Etablicamenta du desprième avale de l'angeignement de bese relevant de la Direction	23 700
régionale de Gabès : 919 000 330 000 1 249 000	1 249 000
774 Collège Cité El Amel Gabès 28 000 4 000 32 000	1 247 000
775         Collège route El Hamma Gabès         20 500         1 500         22 000	32 000
776         Collège El Ahd El Jedid Métouia         19 000         2 500         21 500	

(En dinars)

			PREVISI	ONS	(En dinars)
			RECETTES	.011.0	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
777	Collège Nouvelle Matmata	29 000	26 200	55 200	55 200
778	Collège Ibn Khaldoun à Gabès	30 000	4 500	34 500	34 500
779	Collège avenue Habib Bourguiba Gabès	22 000	2 500	24 500	24 500
780	Collège Cité Mohamed Ali Gabès	19 000	1 500	20 500	20 500
781	Collège de Ouedhref	20 000	3 000	23 000	23 000
782	Collège Mohamed Kheireddine Bouine à Métouia	18 000	2 000	20 000	20 000
783	Collège de Ghannouche	27 000	3 600	30 600	30 600
784	Collège de Sombat	31 500	4 000	35 500	35 500
785	Collège de D'khilet Toujane	33 000	32 200	65 200	65 200
786	Collège de Zarat	20 500	9 300	29 800	29 800
787	Collège de la Vieille Matmata	20 000	15 500	35 500	35 500
788	Collège de Menzel Habib	41 000	42 000	83 000	83 000
789	Collège Ibn Charaf à Mareth	33 000	35 000	68 000	68 000
790	Collège El Ahd El Jedid Gabès	20 000	3 000	23 000	23 000
791 792	Collège de Chénini Gabès	15 500	1 400	16 900	16 900
	Collège de Kétana	23 500	7 500	31 000	31 000 39 500
793 794	Collège de Ouedi Ennour El Hamma Collège de Teboulbou - Gabès	34 500 20 000	5 000 2 500	39 500 22 500	22 500
794 795	Collège El Ahd El Jedid à Mareth	26 000	4 000	30 000	30 000
793 796	Collège El Ahd El Jedid à El Hamma	24 000	4 300	28 300	28 300
790	Collège El Ahd El Jedid a El Fiannina Collège El Ahd El Jedid - Ghannouch	29 000	2 200	31 200	31 200
798	Collège El Ichaâa - Gabès	19 000	2 500	21 500	21 500
799	Collège Cité El Izdihar à Gabès	15 000	1 500	16 500	16 500
800	Collège de Bechima à El Hamma	20 000	5 500	25 500	25 500
801	Collège Ibn Sina à Arram	17 000	1 000	18 000	18 000
802	Collège de Plage Essalam - Gabès	18 000	2 500	20 500	20 500
803	Collège de Bou-Chémma	16 500	2 000	18 500	18 500
804	Collège El Ahd El Jédid à Menzel El Habib	20 000	39 500	59 500	59 500
805	Collège Al Ahd El Jedid à Cheneni	15 000	1 000	16 000	16 000
806	Collège El Hamma	29 000	2 000	31 000	31 000
807	Collège à El-Affam - Matmata Nouvelle	17 000	8 500	25 500	25 500
808	Collège Technique avenue Aboul Kacem Chebbi à Gabès	19 000	1 500	20 500	20 500
809	Collège Technique rue Oasis à Gabès	19 000	1 500	20 500	20 500
810	Collège Pilote cité El Manara à Gabès Sud	55 000	39 000	94 000	94 000
811	Collège Technique d'El Hamma	17 000	1 300	18 300	18 300
812	Collège Technique de Mareth	18 500	1 500	20 000	20 000
-	X- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Kébili :	<u>484 500</u>	<u>80 000</u>	<u>564 500</u>	<u>564 500</u>
813	Collège de Noueil Douz	22 000	2 900	24 900	24 900
814	Collège Oum Somaâ Souk Lahad	22 000	1 900	23 900	23 900
815	Collège Ain Slim Tombar Kébili Nord	22 000	1 900	23 900	23 900
816	Collège de Blidet	27 000	1 900	28 900	28 900
817	Collège à Menchia	20 500	1 900	22 400	22 400
818	Collège Abou El Kacem Chebbi Kébili	24 500	8 600	33 100	33 100
819 820	Collège Ibn Rochd de Kébili Collège Ibn Rachik de Douz	27 500	8 300 8 200	35 800 29 700	35 800 29 700
820 821	Collège Ibn Charaf Douz	21 500 24 000	8 200 3 200	29 700	29 700
821 822	Collège El Kalaâ Douz	22 000	3 000	27 200	27 200
822 823	Collège El Farabi à Kébili	19 000	1 700	20 700	20 700
823	Collège El Houssari à Douz	21 000	3 100	24 100	24 100
825	Collège Okba Ibn Nafaâ à Kébili	18 500	8 400	26 900	26 900
826	Collège Ibn Zeidoun à El Faouar	30 500	11 400	41 900	41 900
827	Collège Bou Abdallah à Souk Lahad	17 500	1 500	19 000	19 000
828	Collège El Aouina à Douz	17 500	1 500	19 000	19 000
829	Collège de Zaâfrane - Douz	17 000	1 800	18 800	18 800
830	Collège de Ghidma - El Faouar	19 000	1 800	20 800	20 800
831	Collège à Jersine - Kébili Sud	19 500	1 800	21 300	21 300
832	Collège de Nagga - Souk Lahad	16 500	1 200	17 700	17 700
833	Collège à Souk Lahad	20 000	1 500	21 500	21 500
834	Collège Technique de Kébili	18 500	1 200	19 700	19 700
835	Collège Technique de Douz	17 000	1 300	18 300	18 300
-	Y- Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction				
	régionale de Médenine :	<u>1 134 000</u>	<u>319 000</u>	1 453 000	1 453 000
836	Collège Kheireddine Pacha Sidi Makhlouf	41 500	23 800	65 300	65 300
837	Collège de Midoun Jerba	27 500	4 400	31 900	31 900
838	Collège Ibn Arafa Ben Guerdane	27 000	2 400	29 400	29 400

			PREVISI	IONS	
	DECICNATION DECETADI ICCEMENTO	RECETTES			
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION DE L'ETAT	RESSOURCES PROPRES	TOTAL DES RECETTES	DEPENSES
839	Collège rue Mongi Slim Médenine	43 000	26 200	69 200	69 200
840	Collège Essouani Jerba	29 000	4 000	33 000	33 000
841	Collège de Chemmakh	18 500	2 400	20 900	20 900
842	Collège Aboul Kacem Chebbi Ben Guerdane	30 500	5 100	35 600	35 600
843	Collège de Zarzis	17 500	2 400	19 900	19 900
844	Collège Erriadh-Jerba	19 000	2 800	21 800	21 800
845	Collège de Kellala-Jerba	17 500	2 600	20 100	20 100
846	Collège Souihil Zarzis	17 500	2 300	19 800	19 800
847 848	Collège de Zarzis 2 Collège Ksar Jedid à Béni Khedache	20 500 22 500	2 000 28 700	22 500 51 200	22 500 51 200
849	Collège Sedouikech - Jerba	19 000	2600	21 600	21 600
850	Collège Houmet Essouk de Jerba	27 500	7 900	35 400	35 400
851	Collège Ibn Charaf Ben Guerdane	27 500	3 600	31 100	31 100
852	Collège de Boughrara	21 500	15 100	36 600	36 600
853	Collège Erraja de Zarzis	19 000	2 000	21 000	21 000
854	Collège de Hassi Omar	18 500	25 800	44 300	44 300
855	Collège de Mellita Jerba	17 500	1 800	19 300	19 300
856	Collège de Béni Khédache	39 000	37 500	76 500	76 500
857	Collège Cité Ezzitouni de Medenine	25 000	4 100	29 100	29 100
858	Collège Erraja de Medenine	27 500	3 800	31 300	31 300
859	Collège Ibn Sina Houmet Essouk Jerba	18 000	2 300	20 300	20 300
860	Collège Farhat Hached Medenine	20 500	2 500	23 000	23 000
861	Collège route El May - Ajim	19 000	2 900	21 900	21 900
862	Collège Ibn Rachik route de Gabès - Medenine	23 500	4 300	27 800	27 800
863	Collège Ibn Mandhour à Gueribis - Zarzis	16 500	1 600	18 100	18 100
864	Collège Ibn Khaldoun à El May - Jerba	17 500	3 100	20 600	20 600
865	Collège Mahboubine à Jerba	18 000	2 900	20 900	20 900
866	Collège El Farabi à Ragouba-Est - Sidi Makhlouf	18 000	10 000 17 300	28 000	28 000
867 868	Collège Fadhel Ben Achour à Béni Khédache Collège Ibn Abi Dhiaf Cité Echara à Ben Guerdane	18 000 19 000	2 100	35 300 21 100	35 300 21 100
869	Collège Ibn Khaldoun à Zarzis	27 000	4 100	31 100	31 100
870	Collège El Imtyaze à Medenine	34 000	3 800	37 800	37 800
871	Collège Route de l'Hopital à Bengardène	25 500	3 500	29 000	29 000
872	Collège El Ahd el Jedid Houmet Souk à Jerba	30 500	3 300	33 800	33 800
873	Collège à H'Madi - Zarzis	19 000	2 100	21 100	21 100
874	Collège de Koutine	16 500	1 600	18 100	18 100
875	Collège d'El Jorf	15 500	1 500	17 000	17 000
876	Collège de Amra - Medenine	18 000	2 300	20 300	20 300
877	Collège Tabai à Ben Guerdane	21 000	3 100	24 100	24 100
878	Collège d'El Mouensa - Zarzis	17 000	2 000	19 000	19 000
879	Collège El Groa - Ajim	17 000	1 600	18 600	18 600
880	Collège de Arkou-Midoun Jerba	15 500	1 700	17 200	17 200
881	Collège Technique de Medenine	20 000	1 600	21 600	21 600
882	Collège Technique de Zarzis	18 500	1 500	20 000	20 000
883	Collège Technique Houmt-Souk Jerba	18 500	1 500	20 000	20 000
884	Collège Ibn Sina à Chahbania	17 000	1 200	18 200	18 200
885	Collège Pilote de Medenine  7. Etablissements du deuxième evale de l'ensaignement de base relevant de la Direction	42 000	20 300	62 300	62 300
-	Z Etablissements du deuxième cycle de l'enseignement de base relevant de la Direction régionale de Tataouine :	469 000	81 000	550 000	550 000
886	Collège Ezzahra - Tataouine	20 500	10 000	30 500	30 500
887	Collège Beni M'Hira Smar	22 000	5 000	27 000	27 000
888	Collège de Bir Lahmar	22 000	2 600	24 600	24 600
889	Collège de Ghomrassen	17 000	1 400	18 400	18 400
890	Collège Cité El Mahrajen - Tataouine	23 000	1 700	24 700	24 700
891	Collège Cité Ennour - Tataouine	20 500	1 600	22 100	22 100
892	Collège Ibn Rochd Tataouine	25 500	3 500	29 000	29 000
893	Collège de Maztouria	20 500	7 000	27 500	27 500
894	Collège de Dhiba	18 000	2 000	20 000	20 000
895	Collège de Ksar Ouled Dabbeb	18 000	9 000	27 000	27 000
896	Collège Ibn Arafa Ghomrassen	20 000	8 500	28 500	28 500
897	Collège de Rogba	20 500	2 300	22 800	22 800
898	Collège route Oum Seouigh - Remada	19 000	2 500	21 500	21 500
899	Collège El Farch à Ghomrassen	15 500	1 000	16 500	16 500
900	Collège 18 janvier 1952 à Tataouine	19 500	2 800	22 300	22 300
901	Collège "El Birr" à Tataouine	18 500	2 100	20 600	20 600
902	Collège El Ahd El Jedid à Smar	19 500	2 200	21 700	21 700

			PREVISI	IONS	
			RECETTES	.0110	
1	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
903	Collège Ibn Sina à Tataouine	19 500	2 100	21 600	21 600
904	Collège Ksar Ouled Soltane à Tataouine Nord	17 500	5 600	23 100	23 100
905	Collège Ksar Ouled Aoun à Smar	16 500	900	17 400	17 400
906	Collège à Tataouine Nord	19 000	3 000	22 000	22 000
907	Collège Technique de Tataouine	21 000	1 300	22 300	22 300
908	Collège El Farabi à Tataouine Nord	17 500	1 800	19 300	19 300
909	Collège Technique de Ghomrassen	18 500	1 100	19 600	19 600
28	Etablissements de Formation :	2 858 000	694 500	3 552 500	3 552 500
=	B- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Tunis II	53 000	<u>8 000</u>	61 000	61 000
1	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue d'El Omrane	53 000	8 000	61 000	61 000
-	C- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de l'Ariana	<u>107 000</u>	<u>8 000</u>	<u>115 000</u>	<u>115 000</u>
2	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de l'Ariana	107 000	8 000	115 000	115 000
1 -	D- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Manouba	66 000	<u>5 000</u>	<u>71 000</u>	<u>71 000</u>
3	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Manouba	66 000	5 000	71 000	71 000
l -	E- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Ben Arous	115 000	10 000	125 000	125 000
4	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Radès	115 000	10 000	125 000	125 000
5	F- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Zaghouan  Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Zaghouan	57 000 57 000	1 000 1 000	58 000 58 000	58 000 58 000
	G- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Bizerte	82 000	5 500	87 500	87 500
6	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Bizerte	82 000 82 000	5 500	87 500	87 500 87 500
	H- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Nabeul	93 000	20 000	113 000	113 000
7	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Nabeul	93 000	20 000	113 000	113 000
_	I- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Béja	85 000	8 000	93 000	93 000
8	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Béja	85 000	8 000	93 000	93 000
_	J - Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Jendouba	<u>72 000</u>	<u>5 000</u>	<u>77 000</u>	77 000
9	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Jendouba	72 000	5 000	77 000	77 000
_	K- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale du Kef	<u>60 000</u>	<u>5 000</u>	<u>65 000</u>	<u>65 000</u>
10	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue du Kef	60 000	5 000	65 000	65 000
-	L - Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Siliana	40 000	<u>2 000</u>	<u>42 000</u>	<u>42 000</u>
11	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Siliana	40 000	2 000	42 000	42 000
-	M- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Kasserine	<u>50 000</u>	8 000	<u>58 000</u>	<u>58 000</u>
12	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Kasserine	50 000	8 000	58 000	58 000
13	N- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Sousse	30 000 30 000	15 000 15 000	45 000 45 000	45 000 45 000
13	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Sousse  O- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Kairouan	30 000 <b>53 000</b>	15 000 <b>15 000</b>	<u>68 000</u>	45 000 <b>68 000</b>
14	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Kairouan	53 000	15 000 15 000	68 000	68 000
1,	P- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Monastir	92 000	5 000	97 000	97 000
15	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Monastir	92 000	5 000	97 000	97 000
	Q- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Mahdia	109 000	<u>17 000</u>	126 000	126 000
16	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Mahdia	109 000	17 000	126 000	126 000
_	R- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Sfax1	<u>74 000</u>	<u>10 000</u>	84 000	84 000
17	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Sfax1	74 000	10 000	84 000	84 000
_	S- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Gafsa	<u>52 000</u>	<u>8 000</u>	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>
18	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Gafsa	52 000	8 000	60 000	60 000
-	T- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Sidi Bouzid	44 000	<u>5 000</u>	<u>49 000</u>	<u>49 000</u>
19	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Sidi Bouzid	44 000	5 000	49 000	49 000
	U- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Tozeur	<u>39 000</u>	<u>20 000</u>	<u>59 000</u>	<u>59 000</u>
20	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Tozeur	39 000	20 000	59 000	59 000
21	V- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Gabès  Cantre Pégional de l'Education et de la Formation Continue de Gabès	90 000 90 000	6 000 6 000	96 000 96 000	96 000 96 000
21	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Gabès  W- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Kébili	41 000	5 000 5 000	46 000	46 000
22	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Kébili	41 000	5 000	46 000	46 000 46 000
	X- Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Médenine	70 000	7 000	77 000	77 000
23	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Médenine	70 000	7 000	77 000	77 000
	Y - Etablissements de Formation relevant de la Direction régionale de Tataouine	34 000	3 000	<u>37 000</u>	37 000
24	Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Tataouine	34 000	3 000	37 000	37 000
_	Z - Autres établissements de Formation	1 250 000	493 000	1 743 000	1 743 000
25	Centre National de Formation des Formateurs en Education	530 000	100 000	630 000	630 000
26	Institut des métiers de l'education à Korba	280 000	260 000	540 000	540 000
27	Institut des métiers de l'education à Sousse	280 000	107 000	387 000	387 000
28	Institut des métiers de l'education à Sfax	160 000	26 000	186 000	186 000
6	Etablissements d'action sociale :	<u>575 000</u>	3 000	<u>578 000</u>	<u>578 000</u>
1	Ecole Primaire Ennour pour les aveugles Bir El Kassaâ à Ben Arous	112 000	500	112 500	112 500
2	Ecole Primaire Ennour des aveugles à Gabès	102 000	500	102 500	102 500
3	Institut des aveugles à Sousse	190 000	500	190 500	190 500

			PREVISI	IONS	(En dinars)
			RECETTES	IONS	
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	CUDVENTION		TOTAL DEC	
		SUBVENTION DE L'ETAT	RESSOURCES PROPRES	TOTAL DES RECETTES	DEPENSES
4	Collège Ennour des aveugles à Gabès	47 000	500	47 500	47 500
5	Collège des aveugles à Cité Hached - Bir El Kasaâ	77 000	500	77 500	77 500
6	Ecole Primaire des aveugles à Sousse	47 000	500	47 500	47 500
026	COMMISSARIATS REGIONAUX DE L'EDUCATION :	47 000	300	47 300	4/300
020	COMMISSARIATS REGIONADA DE L'EDUCATION:				
001	Commissariat Régional de Tunis I	880 000	107 000	987 000	987 000
002	Commissariat Régional de Tunis II	780 000	77 000	857 000	857 000
003	Commissariat Régional de l'Ariana	720 000	93 000	813 000	813 000
004	Commissariat Régional de Manouba	750 000	80 000	830 000	830 000
005	Commissariat Régional de Ben Arous	830 000	95 000	925 000	925 000
006	Commissariat Régional de Zaghouan	1 040 000	20 000	1 060 000	1 060 000
007	Commissariat Régional de Bizerte	1 790 000	134 000	1 924 000	1 924 000
008	Commissariat Régional de Nabeul	1 730 000	186 000	1 916 000	1 916 000
009	Commissariat Régional de Béjà	1 540 000	75 000	1 615 000	1 615 000
010	Commissariat Régional de Jendouba	2 130 000	70 000	2 200 000	2 200 000
011	Commissariat Régional du Kef	1 830 000	76 000	1 906 000	1 906 000
012	Commissariat Régional de Siliana	1 620 000	70 000	1 690 000	1 690 000
013	Commissariat Régional de Kasserine	2 580 000	75 000	2 655 000	2 655 000
014	Commissariat Régional de Sousse	1 380 000	127 000	1 507 000	1 507 000
015	Commissariat Régional de Kairouan	2 580 000	150 000	2 730 000	2 730 000
016	Commissariat Régional de Monastir	900 000	121 000	1 021 000	1 021 000
017	Commissariat Régional de Mahdia	1 520 000	135 000	1 655 000	1 655 000
018	Commissariat Régional de Sfax I	1 780 000	100 000	1 880 000	1 880 000
019	Commissariat Régional de Sfax II	1 580 000	100 000	1 680 000	1 680 000
020	Commissariat Régional de Gafsa	1 600 000	60 000	1 660 000	1 660 000
021	Commissariat Régional de Sidi Bouzid	2 630 000	86 000	2 716 000	2 716 000
022 023	Commissariat Régional de Tozeur	590 000	40 000	630 000	630 000 1 604 000
023	Commissariat Régional de Gabès	1 530 000 660 000	74 000 45 000	1 604 000 705 000	705 000
024	Commissariat Régional de Kébili Commissariat Régional de Medenine	1 570 000	80 000	1 650 000	1 650 000
025	Commissariat Régional de Tataouine	780 000	30 000	810 000	810 000
020	Total des Budgets des Commissariats Régionaux de l'Education	37 320 000	2 306 000	39 626 000	39 626 000
<u>5</u>	Autres Etablissements:	728 000	773 500	1 501 500	1 501 500
1	Ecole Internationale de Tunis	720 000	720 000	720 000	720 000
2	Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherches en Education	380 000	13 000	393 000	393 000
3	Centre National de Maintenance	300 000	20 000	320 000	320 000
4	Internat Primaire de Mateur	32 000	15 500	47 500	47 500
5	Internat Primaire de Menagaâ - Zaghouan	16 000	5 000	21 000	21 000
1 526	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Education	88 601 000	23 176 000	111 777 000	111 777 000
	CHAPITRE 28 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA				
	RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
<u>327</u>	* Enseignement Supérieur	<u>117 747 000</u>	<u>35 545 000</u>	<u>153 292 000</u>	<u>153 292 000</u>
<u>186</u>	A- Etablissements d'Enseignement Supérieur	73 810 000	<u>24 685 000</u>	<u>98 495 000</u>	98 495 000
-	Etablissements relevant de l'Université Ez-zitouna	637 000	<u>58 000</u>	695 000	<u>695 000</u>
1	Université Ez-zitouna	637 000	2 000	639 000	639 000
2 3	Institut Supérieur de Théologie Institut Supérieur de Civilisation Islamique de Tunis		45 000 10 000	45 000 10 000	45 000 10 000
3 4	Centre des Etudes Islamiques à Kairouan		1 000	1 000	1 000
7	Etablissements relevant de l'Université de Tunis	7 350 000	1 592 000	8 942 000	8 942 000
- 5	Université de Tunis	7 350 000	1 352 000	7 350 000	7 350 000
6	Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis	7 330 000	440 000	440 000	440 000
7	Institut Supérieur de Gestion		188 000	188 000	188 000
8	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales		189 000	189 000	189 000
9	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Tunis		240 000	240 000	240 000
10	Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture		50 000	50 000	50 000
11	Institut Supérieur des Beaux Arts de Tunis		126 000	126 000	126 000
12	Ecole Normale Supérieure		100 000	100 000	100 000
13	Institut Supérieur de Musique		19 000	19 000	19 000
14	Institut Supérieur d'Art Dramatique		13 000	13 000	13 000
15	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs à Tunis		82 000	82 000	82 000
16	Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Tunis		30 000	30 000	30 000
17	Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine de Tunis		16 000	16 000	16 000
18	Institut Préparatoire aux Etudes Littéraires et des Sciences Humaines de Tunis		17 000	17 000	17 000
19 20	Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghouan Institut Supérieur des Affaires		13 000 69 000	13 000 69 000	13 000 69 000
	montat Superious des Attaires	1	09 000	09 000	09 000

			PREVISI	IONS	(Ell ulliars)
			RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
	Etablissements relevant de l'Université de Jendouba	2 060 000	439 000	2 499 000	2 499 000
21	Université de Jendouba	2 060 000	6 000	2 066 000	2 066 000
22	Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Jendouba		220 000	220 000	220 000
23	Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités au Kef		30 000	30 000	30 000
24	Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba		85 000	85 000	85 000
25	Institut Supérieur de Langues Appliquées et de l'Informatique à Béja		30 000	30 000	30 000
26	Institut Supérieur des Arts et Métiers à Siliana		6 000	6 000	6 000
27	Institut Supérieur de la Musique et du Théâtre au Kef		6 000	6 000	6 000
28	Institut Supérieur de Biotechnologie à Béja		20 000	20 000	20 000
29	Institut Supérieur des Sciences de l'Informatique au Kef	0.207.000	36 000	36 000	36 000
30	Etablissements relevant de l'Université de Tunis El Manar Université Tunis El Manar	8 205 000 8 205 000	<u><b>5 998 000</b></u> 50 000	8 255 000	8 255 000
31	Faculté des Sciences Mathématiques, Physiques et Naturelles de Tunis	8 203 000	682 000	682 000	682 000
32	Faculté de Médecine de Tunis		626 000	626 000	626 000
33	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis		626 000	626 000	626 000
34	Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis		422 000	422 000	422 000
35	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis		350 000	350 000	350 000
36	Institut Bourguiba de Langues Vivantes		2 750 000	2 750 000	2 750 000
37	Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis		110 000	110 000	110 000
38	Institut Supérieur des Technologies Médicales de Tunis		114 000	114 000	114 000
39	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs à El Manar		116 000	116 000	116 000
40	Institut Supérieur de l'Informatique		100 000	100 000	100 000
41	Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées		52 000	52 000	52 000
42	Centre de Calcul "El Khawarizmi"	772 000	<u>100 000</u>	872 000 425 000	872 000 425 000
43	Village des Langues  Etablicaer auf valeuent de l'Université de Carthogo	435 000 10 490 000	2 516 000	435 000 13 006 000	435 000 13 006 000
44	Etablissements relevant de l'Université de Carthage Université Carthage	10 490 000 10 490 000	2 516 000 25 000	10 515 000	10 515 000
45	Faculté des Sciences à Bizerte	10 490 000	340 000	340 000	340 000
46	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à Tunis		160 000	160 000	160 000
47	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à Nabeul		135 000	135 000	135 000
48	Institut Supérieur des Etudes Commerciales		210 000	210 000	210 000
49	Institut Préparatoire des Etudes d'Ingénieurs à Nabeul		85 000	85 000	85 000
50	Institut Préparatoire des Etudes Scientifiques et Techniques		100 000	100 000	100 000
51	Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie		290 000	290 000	290 000
52	Ecole Polytechnique de Tunisie		70 000	70 000	70 000
53	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Mateur		88 000	88 000	88 000
54 55	Ecole Nationale de l'Architecture et de l'Urbanisme		220 000 95 000	220 000 95 000	220 000 95 000
56	Institut Supérieur des Beaux Arts de Nabeul Institut Supérieur de Langues		200 000	200 000	200 000
57	Ecole Supérieure des Statistiques et de l' Analyse des données		16 000	16 000	16 000
58	Ecole Supérieure de la Technologie et de l'Informatique de Carthage		150 000	150 000	150 000
59	Institut Supérieur de la Technologie de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Bâtiments		77 000	77 000	77 000
60	Institut Préparatoire des Etudes d'Ingénieurs de Bizerte		52 000	52 000	52 000
61	Institut Supérieur des Langues Appliquées et de l'Informatique à Nabeul		42 000	42 000	42 000
62	Institut Supérieur des Sciences et des Technologies de l'Environnement à Borj Cedria		80 000	80 000	80 000
63	Ecole Supérieure de l' Audiovisuel et du Cinéma à Gammarth		40 000	40 000	40 000
64	Institut Supérieur de Commerce et de Comptabilité à Bizerte		30 000	30 000	30 000
65	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bizerte		11 000	11 000	11 000
-	Etablissements relevant de l'Université de la Manouba	4 599 000	1 619 000	6 218 000	6 218 000 4 610 000
66 67	Université de la Manouba	4 599 000	20 000 440 000	4 619 000 440 000	4 619 000 440 000
68	Faculté des Lettres, des arts et des sciences humaines de la Manouba Institut Supérieur de Documentation		50 000	50 000	50 000
69	Institut Superieur de Documentation  Institut de Presse et des Sciences de l'Information		75 000	75 000	75 000
70	Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National		10 000	10 000	10 000
71	Institut Supérieur de la Comptabilité et de l'Administration des Entreprises		310 000	310 000	310 000
72	Ecole Supérieure du Commerce à Tunis		274 000	274 000	274 000
73	Ecole Nationale des Sciences de l'Informatique		140 000	140 000	140 000
74	Ecole Supérieure des Sciences et des Technologies du Design		100 000	100 000	100 000
75	Institut Supérieur des Arts de Multimédia à la Manouba		130 000	130 000	130 000
76	Institut Supérieur de Biotechnologie à Sidi Thabèt		40 000	40 000	40 000
77	Ecole Supérieure du Commerce Electronique à Manouba		30 000	30 000	30 000
	Etablissements relevant de l'Université Virtuelle de Tunis	922 000	<u>550 000</u>	1 472 000	1 472 000
78 70	Université Virtuelle de Tunis	922 000	150 000	1 072 000	1 072 000
79	Institut Supérieur de l'éducation et de la Formation Continue	1	400 000	400 000	400 000

					(En dinars)
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		PREVISIONS		
			RECETTES		
		SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	
-	Etablissements relevant de l'Université de Sousse	4 725 000	2 273 000	6 998 000	6 998 000
80	Université de Sousse	4 725 000	40 000	4 765 000	4 765 000
81	Faculté de Médecine de Sousse		298 000 200 000	298 000 200 000	298 000 200 000
82 83	Faculté de Droit et des Sciences Economique à Sousse Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse		300 000	300 000	300 000
84	Institut Supérieur de Gestion à Sousse		160 000	160 000	160 000
85	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie à Sousse		210 000	210 000	210 000
86	Institut Supérieur de Musique à Sousse		30 000	30 000	30 000
87	Institut Supérieur des Beaux Arts à Sousse		220 000	220 000	220 000
88	Institut Supérieur du Transport et de Télécommunications de Sousse		110 000	110 000	110 000
89	Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia à Hammam Sousse		130 000	130 000	130 000
90	Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse		75 000	75 000	75 000
91	Institut de Hautes Etudes Commerciales de Sousse		70 000	70 000	70 000
92	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse		160 000	160 000	160 000
93	Ecole Supérieure des Sciences et Technologie à Hammam Sousse		100 000	100 000	100 000
94	Faculté de des Sciences Economique et de Gestion		170 000	170 000	170 000
_	Etablissements relevant de l'Université de Monastir	<u>6 260 000</u>	<u>1 876 000</u>	<u>8 136 000</u>	8 136 000
95	Université de Monastir	6 260 000	60 000	6 320 000	6 320 000
96	Faculté de Médecine de Monastir		165 000	165 000	165 000
97	Faculté de Chirurgie Dentaire de Monastir		125 000	125 000	125 000
98	Faculté de Pharmacie de Monastir		201 000	201 000	201 000
99	Faculté des Sciences de Monastir		295 000	295 000	295 000
100	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Mahdia		180 000	180 000	180 000
101	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir		135 000	135 000	135 000
102	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs de Monastir		100 000	100 000	100 000
103	Institut Supérieur des Langues Appliquées aux Affaires et au Tourisme de Moknine		65 000	65 000	65 000
104	Institut Supérieur de Biotechnologie à Monastir		185 000	185 000	185 000
105	Institut Supérieur de l'Informatique et des Mathématiques de Monastir		100 000	100 000	100 000
106	Institut Supérieur des Etudes Appliquées de Mahdia		38 000	38 000	38 000
107 108	Institut Supérieur des Métiers de la Mode de Monastir Institut Supérieur de l'Informatique de Mahdia		50 000 60 000	50 000 60 000	50 000 60 000
108	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie à Mahdia		60 000	60 000	60 000
110	Institut Supérieur des Arts et des Métiers de Mahdia		57 000	57 000	57 000
	Etablissements relevant de l'Université de Kairouan	2 373 000	846 000	3 219 000	3 219 000
111	Université de Kairouan	2 373 000	20 000	2 393 000	2 393 000
112	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan	23,3000	221 000	221 000	221 000
113	Institut Supérieur des Arts et Métiers à Kairouan		90 000	90 000	90 000
114	Institut Supérieur de l'Informatique et de Gestion à Kairouan		160 000	160 000	160 000
115	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie à Kairouan		70 000	70 000	70 000
116	Institut supérieur des Etudes Juridiques et Politiques à Kairouan		60 000	60 000	60 000
117	Institut Supérieur des Arts et des Métiers de Kasserine		50 000	50 000	50 000
118	Institut Supérieur de Mathématiques Appliquées et de l'Informatique à Kairouan		90 000	90 000	90 000
119	Institut Supérieur des humanités Appliquées à Sbeïtla		45 000	45 000	45 000
120	Institut Supérieur des Arts et Métiers à Sidi Bouzid		40 000	40 000	40 000
-	Etablissements relevant de l'Université de Sfax	<u>8 900 000</u>	<u>3 175 000</u>	<u>12 075 000</u>	12 075 000
121	Université de Sfax	8 900 000	63 000	8 963 000	8 963 000
122	Faculté de Médecine de Sfax		336 000	336 000	336 000
123	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax		435 000	435 000	435 000
124	Faculté de Droits à Sfax		195 000	195 000	195 000
125	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Sfax		245 000	245 000	245 000
126	Faculté des Sciences à Sfax		465 000	465 000	465 000
127	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax		558 000	558 000	558 000
128	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs de Sfax		95 000	95 000	95 000
129	Ecole Supérieure de Commerce de Sfax		90 000	90 000	90 000
130	Institut Supérieur des Arts et Métiers à Sfax		147 000	147 000	147 000
131	Institut Supérieur de Musique à Sfax		22 000	22 000	22 000 90 000
132 133	Institut Supérieur de l'Administration des Affaires à Sfax		90 000 130 000	90 000 130 000	130 000
133	Ecole Supérieure de l'Informatique et Multimédia à Sfax Institut Supérieur de l'Electronique et de télécommunications de Sfax		70 000	70 000	70 000
134	Institut Supérieur de l'Electronique et de telecommunications de Siax  Institut Supérieur de Biotechnologie à Sfax		76 000 76 000	76 000	76 000
136	Institut Superieur de Biotechnologie a Stax Institut de Hautes Etudes Commerciales à Sfax		63 000	63 000	63 000
130	Institut de Hautes Etudes Commerciales a Stax Institut Supérieur de Gestion industrielle à Sfax		95 000	95 000	95 000
15/	Etablissements relevant de l'Université de Gafsa	2 660 000	589 000	3 249 000	3 249 000
138	Université de Gafsa	2 660 000	5 000	2 665 000	2 665 000
139	Faculté des Sciences de Gafsa	2 000 000	135 000	135 000	135 000
		I			

			PREVISI	IONS	(En dinars)
	DECICAL THOU DECEMENT OF LOCAL PROPERTY.		RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
140	Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa		108 000	108 000	108 000
141	Institut Supérieur de l'Administration des Affaires de Gafsa		62 000	62 000	62 000
142	Institut Supérieur des Arts et Métiers de Gafsa		52 000	52 000	52 000
143	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Gafsa		100 000	100 000	100 000
144	Institut Supérieur de Technologies de l'Energie de Gafsa		56 000	56 000	56 000
145	Institut Supérieur des humanités Appliquées à Tozeur		35 000	35 000	35 000
146	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs à Gafsa		36 000	36 000	36 000
	Etablissements relevant de l'Université de Gabès	<u>5 470 000</u>	<u>1 151 000</u>	<u>6 621 000</u>	<u>6 621 000</u>
147	Université de Gabès	5 470 000	40 000	5 510 000	5 510 000
148	Faculté des Sciences de Gabès		181 000	181 000	181 000
149 150	Ecole Nationale d'Ingénieurs à Gabès		119 000 79 000	119 000 79 000	119 000 79 000
151	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie à Gabès Institut Supérieur de Gestion à Gabès		144 000	144 000	144 000
152	Institut Supérieur des Castion à Gabès		113 000	113 000	113 000
153	Institut Supérieur des Arts et des Métiers à Gabès		110 000	110 000	110 000
154	Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia à Gabès		79 000	79 000	79 000
155	Ecole Supérieure des Sciences Juridiques à Gabès		22 000	22 000	22 000
156	Institut Supérieur des Biologies Appliquées de Médenine		30 000	30 000	30 000
157	Institut Supérieur des Sciences et Technologies des Eaux à Gabès		28 000	28 000	28 000
158	Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités à Médenine		38 000	38 000	38 000
159	Institut Supérieur des Logiciels industriels à Gabès		106 000	106 000	106 000
160	Institut Supérieur des Arts et des Métiers à Tataouine		32 000	32 000	32 000
161	Institut Supérieur de l'Informatique de Médenine	<b>5.052.000</b>	30 000	30 000	30 000
162	Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques  Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques  Applés	7 952 000 618 000	1 903 000 200 000	9 855 000	9 855 000
162 163	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Radés Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Nabeul	618 000 695 000	200 000 110 000	818 000 805 000	818 000 805 000
164	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Nobeli	354 000	130 000	484 000	484 000
165	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Ksar Helal	238 000	87 000	325 000	325 000
166	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Sfax	461 000	141 000	602 000	602 000
167	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Gabès	498 000	60 000	558 000	558 000
168	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Gafsa	479 000	150 000	629 000	629 000
169	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Charguia	592 000	68 000	660 000	660 000
170	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Kairouan	310 000	70 000	380 000	380 000
171	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Djerba	279 000	75 000	354 000	354 000
172	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Mahdia	293 000	80 000	373 000	373 000
173	Institut Supérieur des Etudes Technologiques au Kef	280 000	70 000	350 000	350 000
174 175	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Zaghouan	265 000 294 000	80 000 75 000	345 000 369 000	345 000 369 000
176	Institut Supérieur des Etudes Technologiques au Jendouba Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Béja	250 000	80 000	330 000	330 000
177	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Tozeur	179 000	60 000	239 000	239 000
178	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Bizerte	370 000	90 000	460 000	460 000
179	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Siliana	284 000	40 000	324 000	324 000
180	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Kébili	200 000	50 000	250 000	250 000
181	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Kasserine	280 000	45 000	325 000	325 000
182	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Sidi Bouzid	274 000	41 000	315 000	315 000
183	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Tataouine	155 000	30 000	185 000	185 000
184	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Médenine	134 000	61 000	195 000	195 000
185	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Kélibia	85 000	5 000	90 000	90 000
186	Institut Supérieur des Etudes Technologiques à Borj Cedria	85 000	5 000	90 000	90 000
<u>140</u>	B- Etablissements des Œuvres Universitaires  1. Offices des Œuvres Universitaires	43 806 000 11 025 000	10 740 000 24 000	<u>54 546 000</u>	<u>54 546 000</u>
187	1- Offices des Œuvres Universitaires Office des Œuvres Universitaires du Nord à Tunis	11 925 000 3 635 000	24 000 15 000	11 949 000 3 650 000	11 949 000 3 650 000
188	Office des Œuvres Universitaires du Nord à Tunis Office des Œuvres Universitaires du Centre à Sousse	4 963 000	3 000	4 966 000	4 966 000
189	Office des Œuvres Universitaires du Centre à Sousse	3 327 000	6 000	3 333 000	3 333 000
-	2- Etablissements relevant des Offices des Œuvres Universitaires	31 881 000	10 716 000	42 597 000	42 597 000
-	Etablissements relevant de l'Office des Œuvres Universitaires du Nord	13 663 000	4 924 000	18 587 000	18 587 000
190	Restaurant Universitaire de Bouchoucha	190 000	60 000	250 000	250 000
191	Restaurant Universitaire à El Menzah 7	150 000	20 000	170 000	170 000
192	Restaurant Universitaire à El Omrane Supérieur	320 000	75 000	395 000	395 000
193	Restaurant Universitaire de Nabeul	430 000	90 000	520 000	520 000
194	Restaurant Universitaire de Charguia	430 000	50 000	480 000	480 000
195	Restaurant Universitaire du Campus Universitaire	417 000	130 000	547 000	547 000
196	Restaurant Universitaire de la Rabta	445 000	98 000	543 000	543 000
197	Restaurant Universitaire Ibn Zaïdoun de la Manouba	497 000	117 000	614 000	614 000
198	Restaurant Universitaire Ali Eddouaji à Tunis	134 000	35 000	169 000	169 000

			(En dinars)		
	DESIGNATION DES ETADI ISSEMENTS		PREVISIONS RECETTES		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS	SUBVENTION	RESSOURCES	TOTAL DES	DEDENGEG
		DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
199	Restaurant Universitaire Ibn Mandhour à Radès	420 000	60 000	480 000	480 000
200	Restaurant Universitaire Hannibal au Kef	290 000	56 000	346 000	346 000
201	Restaurant Universitaire Musthafa Kheraief à Zaghouan	190 000	40 000	230 000	230 000
202	Restaurant Universitaire Ali Belhouane à Jendouba	387 000	90 000	477 000	477 000
203	Restaurant Universitaire Houcine El Jaziri à Manouba	431 000	83 000	514 000	514 000
204	Restaurant Universitaire Niapolis à Nabeul	229 000	40 000	269 000	269 000
205 206	Restaurant Universitaire à Bizerte Cité Universitaire de Mutuelleville	565 000 137 000	108 000 57 000	673 000 194 000	673 000 194 000
200	Cité Universitaire de Montfleury	577 000	135 000	712 000	712 000
208	Cité Universitaire de Ras Tabia	400 000	100 000	500 000	500 000
209	Cité Universitaire de l'Ariana	80 000	31 000	111 000	111 000
210	Cité Universitaire de Ben Arous	252 000	80 000	332 000	332 000
211	Cité Universitaire de Bardo I	190 000	82 000	272 000	272 000
212	Cité Universitaire de Bardo II	205 000	100 000	305 000	305 000
213	Cité Universitaire les Jardins à Tunis	235 000	80 000	315 000	315 000
214	Cité Universitaire à El Mourouj	236 000	145 000	381 000	381 000
215	Cité Universitaire de Hammam-Chott	260 000	110 000	370 000	370 000
216	Cité Universitaire de Bulla Régia	165 000	100 000	265 000	265 000
217	Cité Universitaire de Mateur	314 000	93 000	407 000	407 000 240 000
218 219	Cité Universitaire de Kheireddine Etounssi à Hammam- Chott Cité Universitaire Vaga de Béja	160 000 325 000	80 000 92 000	240 000 417 000	240 000 417 000
220	Cité Universitaire Zama de Siliana	247 000	93 000	340 000	340 000
221	Cité Universitaire Sicavénira du Kef	265 000	75 000	340 000	340 000
222	Foyer Universitaire Ibn Khaldoun à Tunis	107 000	26 000	133 000	133 000
223	Foyer Universitaire Chawki à El Menzah 7	58 000	112 000	170 000	170 000
224	Foyer Universitaire de Bardo 3	28 000	80 000	108 000	108 000
225	Foyer Universitaire d'El Menzah	48 000	24 000	72 000	72 000
226	Foyer Universitaire des Etudiantes à Bizerte	120 000	52 000	172 000	172 000
227	Foyer Universitaire Rue de Mulhouse	132 000	30 000	162 000	162 000
228	Foyer Universitaire Ibn Charaf à l'Ariana	198 000	25 000	223 000	223 000
229	Foyer Universitaire de Ben Arous	75 000	35 000	110 000	110 000
230 231	Foyer Universitaire Thameur-Ariana Foyer Universitaire Fattouma Bourguiba -Tunis	120 000 33 000	32 000 36 000	152 000 69 000	152 000 69 000
232	Foyer Universitaire de Bab El Khadra	80 000	35 000	115 000	115 000
233	Foyer Universitaire de la Cité Ez-zouhour	45 000	15 000	60 000	60 000
234	Foyer Universitaire Route de l'Aérodrome-Ariana	45 000	50 000	95 000	95 000
235	Foyer Universitaire El Yassamine	71 000	67 000	138 000	138 000
236	Foyer Universitaire El Omrane Supérieur 1	46 000	93 000	139 000	139 000
237	Foyer Universitaire El Omrane Supérieur 2	39 000	67 000	106 000	106 000
238	Foyer Universitaire El Omrane Supérieur 3	26 000	109 000	135 000	135 000
239	Foyer Universitaire Rue de Madrid - Tunis	242 000	53 000	295 000	295 000
240	Foyer Universitaire Ibn Rochd-Tunis	101 000	22 000	123 000	123 000
241 242	Foyer Universitaire Erriadh à Tunis Foyer Universitaire Balkis à El Menzah 7	123 000 60 000	19 000 40 000	142 000 100 000	142 000 100 000
242	Foyer Universitaire Ibnou Zohr Mannouba	51 000	76 000	127 000	127 000
244	Foyer Universitaire des Etudiantes de la Manouba	126 000	116 000	242 000	242 000
245	Foyer Universitaire de Nabeul	60 000	180 000	240 000	240 000
246	Foyer Universitaire El Mourouj	67 000	102 000	169 000	169 000
247	Foyer Universitaire El Ouardia	435 000	102 000	537 000	537 000
248	Foyer Universitaire El Bassatine à la Manouba	173 000	110 000	283 000	283 000
249	Foyer Universitaire Jughortha au Kef	62 000	60 000	122 000	122 000
250	Foyer Universitaire Mahmoud El Messaâdi à Jendouba	106 000	113 000	219 000	219 000
251	Foyer Universitaire Moussa Ibn Noussair à Zaghouan	55 000	74 000	129 000	129 000
252	Foyer Universitaire Tahar El Haddad à Nabeul	335 000	85 000 10 000	420 000 69 000	420 000
253 254	Centre Universitaire d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle Centre Culturel et Sportif à la Manouba	59 000 52 000	10 000 1 000	53 000	69 000 53 000
255	Centre Universitaire d'Animation Culturelle et Sportive à Jendouba	42 000	1 000	43 000	43 000
256	Restaurant Universitaire Sidi Bou Saïd	173 000	30 000	203 000	203 000
257	Foyer Universitaire Route Menzel Abderhmen à Bizerte	94 000	120 000	214 000	214 000
258	Restaurant Universitaire Route Menzel Abderhmen à Bizerte	327 000	60 000	387 000	387 000
259	Foyer Universitaire à Kélibia	31 000	35 000	66 000	66 000
260	Restaurant Universitaire à Kélibia	45 000	22 000	67 000	67 000
-	Etablissements relevant de l'Office des Œuvres Universitaire pour le Centre à Sousse	<u>8 951 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>11 951 000</u>	<u>11 951 000</u>
261	Restaurant Universitaire les Roses à Monastir	320 000	84 000	404 000	404 000
262	Restaurant Universitaire Skanès à Monastir	850 000	255 000	1 105 000	1 105 000

			(En dinars)		
	DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		PREVISIONS RECETTES		
			RESSOURCES	TOTAL DES	
		SUBVENTION DE L'ETAT	PROPRES	RECETTES	DEPENSES
263	Restaurant Universitaire à Mahdia	730 000	175 000	905 000	905 000
264	Restaurant Universitaire à Kasserine	260 000	55 000	315 000	315 000
265	Restaurant Universitaire Ibn Rochd à Kairouan	500 000	118 000	618 000	618 000
266	Restaurant Universitaire Erriadh à Sousse	480 000	120 000	600 000	600 000
267	Cité Universitaire Ibn El Jazzar à Kairouan	600 000	150 000	750 000	750 000
268	Cité Universitaire El Farabi à Sousse	350 000	65 000	415 000	415 000
269	Cité Universitaire El Ghazali à Sousse	430 000	163 000	593 000	593 000
270	Cité Universitaire Ibn Khaldoun à Sousse	270 000	105 000	375 000	375 000
271 272	Cité Universitaire Okba Ibn Nafaâ à Kairouan	590 000 390 000	190 000	780 000 460 000	780 000 460 000
273	Cité Universitaire à Ksar Helal Cité Universitaire Fattouma Bourguiba - Monastir	310 000	70 000 130 000	440 000	440 000
274	Cité Universitaire Ibn Sina à Sousse	316 000	105 000	421 000	421 000
275	Cité Universitaire Sabra à Kairouan	105 000	52 000	157 000	157 000
276	Cité Universitaire Ibn Khaldoun à Sidi Bouzid	295 000	100 000	395 000	395 000
277	Cité Universitaire 5 Septembre 1934 à Moknine	220 000	45 000	265 000	265 000
278	Cité Universitaire El Yasmin Hammam Sousse	230 000	90 000	320 000	320 000
279	Cité Universitaire à Sbeïtla	310 000	88 000	398 000	398 000
280	Foyer Universitaire à Kasserine	110 000	62 000	172 000	172 000
281	Foyer Universitaire Erriadh à Sousse	70 000	48 000	118 000	118 000
282	Foyer Universitaire El Bassatine à Monastir	84 000	85 000	169 000	169 000
283	Foyer Universitaire 3 Août à Monastir	155 000	40 000	195 000	195 000
284	Foyer Universitaire Rakkada à Kairouan	90 000	120 000	210 000	210 000
285	Foyer Universitaire Imam Mezri à Monastir	40 000	63 000	103 000	103 000
286 287	Foyer Universitaire Skanes à Monastir Foyer Universitaire Sahloul à Sousse	70 000 55 000	85 000 65 000	155 000 120 000	155 000 120 000
288	Foyer Universitaire à Mahdia	80 000	130 000	210 000	210 000
289	Foyer Universitaire El Fatimi à Mahdia	305 000	50 000	355 000	355 000
290	Foyer Universitaire Ibn Rachiq à Kairouan	85 000	70 000	155 000	155 000
291	Centre Culturel Universitaire à Monastir	80 000	5 000	85 000	85 000
292	Centre Culturel Universitaire "Yahia Ibn Omar" à Sousse	64 000	5 000	69 000	69 000
293	Centre Universitaire d'Animation Culturelle et Sportive à Mahdia	42 000	2 000	44 000	44 000
294	Centre Culturel Universitaire "Rakada" à Kairouan	65 000	10 000	75 000	75 000
-	Etablissements relevant de l'Office des Œuvres Universitaires pour le Sud à Sfax	<u>9 267 000</u>	<u>2 792 000</u>	<u>12 059 000</u>	<u>12 059 000</u>
295	Restaurant Universitaire El Manar- Sfax	421 000	76 000	497 000	497 000
296	Restaurant Universitaire Ezzayatine	536 000	114 000	650 000	650 000
297	Restaurant Universitaire les Oasis Gabès	731 000	170 000	901 000	901 000
298 299	Restaurant Universitaire Ibn Rached Restaurant Universitaire Ali Charfi Sfax	586 000 142 300	105 000 23 000	691 000 165 300	691 000 165 300
300	Restaurant Universitaire Kheireddine Ettounsi à Dierba	256 000	33 000	289 000	289 000
301	Restaurant Universitaire Ibn Arafa à Gafsa	522 000	100 000	622 000	622 000
302	Cité Universitaire Ibn El Jazzar à Sfax	453 700	180 000	633 700	633 700
303	Cité Universitaire Ibn Chabbat à Sfax	374 500	75 500	450 000	450 000
304	Cité Universitaire Ali Nouri à Sfax	357 000	165 000	522 000	522 000
305	Cité Universitaire Omar Ibn El Khattab à Gabès	506 000	145 000	651 000	651 000
306	Cité Universitaire Sidi Mansour à Sfax	382 000	169 000	551 000	551 000
307	Cité Universitaire El Yasmin à Sfax	858 000	275 000	1 133 000	1 133 000
308	Cité Universitaire de Kébili	216 000	56 000	272 000	272 000
309	Cité Universitaire Sidi Marzouk à Gabès	272 500	86 500	359 000	359 000
310	Cité Universitaire de Tozeur	293 000	110 000	403 000	403 000
311	Cité Universitaire de Médenine	484 900	89 000	573 900	573 900
312	Cité Universitaire de Tataouine	198 000	53 000	251 000	251 000 214 200
313 314	Foyer Universitaire Rue du Commandant Béjaoui à Sfax Foyer Universitaire El Bassatine à Sfax	173 200 148 000	41 000 35 000	214 200 183 000	183 000
315	Foyer Universitaire En bassattile a Stax  Foyer Universitaire Tanyour à Sfax	122 700	33 000	155 700	155 700
316	Foyer Universitaire Imam Sahnoun à Sfax	182 500	55 000	237 500	237 500
317	Foyer Universitaire El Farabi à Sfax	60 000	71 000	131 000	131 000
318	Foyer Universitaire Ibn Abi Sarah à Gabès	284 000	104 000	388 000	388 000
319	Foyer Universitaire Ibn Mandhour à Gafsa	49 000	110 000	159 000	159 000
320	Foyer Universitaire Ulysse à Djerba	53 000	64 000	117 000	117 000
321	Foyer Universitaire Ennakhil à Gabès	61 000	143 000	204 000	204 000
322	Foyer Universitaire Ettifachi	97 000	30 000	127 000	127 000
323	Centre Culturel Universitaire à Sfax	54 000	1 000	55 000	55 000
324	Centre Culturel Universitaire à Gabès	35 900	1 000	36 900	36 900
325	Restaurant Universitaire à Gabès	320 500	78 000	398 500	398 500
326	Centre Culturel Universitaire à Gafsa	36 300	1 000	37 300	37 300

(En dinars)

	PREVISIONS				(Eli diliais)	
DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS		RECETTES				
	D2000.W110.VD20 21.1322003.W2.V10		RESSOURCES	TOTAL DES	DEPENSES	
	C- Etablissements de l'action culturelle	DE L'ETAT 131 000	PROPRES 120 000	251 000	251 000	
227		<del></del>				
327	Centre de Publication Universitaire et Culturelle	131 000	120 000	251 000	251 000	
327	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de	117 747 000	35 545 000	153 292 000	153 292 000	
321	la Recherche Scientifique (Enseignement Supérieur)	117 747 000	33 343 000	155 252 000	155 252 556	
	* Recherche Scientifique					
<u>4</u>	Etablissements de Recherche	818 000	<u>48 000</u>	866 000	<u>866 000</u>	
1	Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales	122 000	35 000	157 000	157 000	
2	Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique	213 000	13 000	226 000	226 000	
3	Centre de Recherches et des Etudes pour le dialogue des Civilisations et des Religions					
3	Comparées	182 000	-	182 000	182 000	
4	Centre National de Recherches en Sciences des Matériaux	301 000	-	301 000	301 000	
1 ,	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de	818 000	48 000	866 000	866 000	
4	la Recherche Scientifique (Recherche Scientifique)	818 000	48 000	800 000	800 000	
221	Total des Budgets des Etablissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et	110 5/5 000	25 502 600	154 150 000	151150000	
331	de la Recherche Scientifique	118 565 000	35 593 000	154 158 000	154 158 000	
2 425	TOTAL GENERAL DES BUDGETS RATTACHES POUR ORDRE AU BUDGET	4/2 005 000		450 000 000 000 000 000	250 (20 000 042 525 000	0.42 525 600
2 431	GENERAL DE L'ETAT	463 095 000	379 630 000	842 725 000	842 725 000	